This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 026 504 865

370
C7A

2317
11807

COMPTE-RENDU

DU

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES AMÉRICANISTES

1re SESSION — NANCY — 1875

II

COMMENCÉ D'IMPRIMER LE 28 AOUT 1875,

CHEZ GUSTAVE CRÉPIN-LEBLOND,

14, Grand'rue Ville-Vieille,

A NANCY.

CONGRÈS
INTERNATIONAL
DES
AMÉRICANISTES

COMPTE-RENDU
DE LA
PREMIÈRE SESSION
NANCY — 1875

TOME SECOND

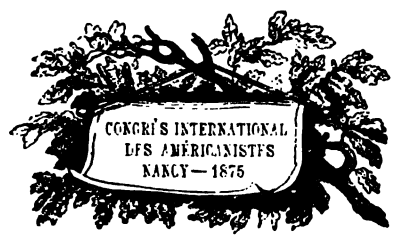

NANCY
G. CRÉPIN-LEBLOND
IMPRIMEUR
14, GRAND'RUE VILLE-VIEILLE

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
ÉDITEURS
15, QUAI VOLTAIRE

1875

LIBRARY OF THE
LELAND STANFORD JR. UNIVERSITY.
a 40495

MAR 29 1900

QUATRIÈME SÉANCE

MERCREDI 21 JUILLET 1875, A 1 H. 1/2 DE L'APRÈS-MIDI.

—

Linguistique et Paléographie.

—

M. le baron GUERRIER DE DUMAST appelle à la présidence de la séance M. VALDEMAR SCHMIDT, professeur à l'Université de Copenhague.

M. le professeur **Valdemar Schmidt**, accepte en ces termes :

« Avant d'exercer les fonctions que veut bien me conférer notre illustre président, je dois dire que je ne considère pas la présidence comme un honneur personnel, mais comme un hommage rendu à ma patrie, aux pays scandinaves. Sans doute ce ne sont pas les Danois, mais bien les Islandais qui les premiers ont colonisé les régions septentrionales de l'Amérique. Mais tous, Danois, Suédois, Norwégiens et Islandais, nous sommes Scandinaves, et c'est à ce titre que j'accepte un si grand honneur. »

M. **Lucien Adam** a la parole

J'ai, Messieurs, à vous communiquer un extrait de journal qui vous est adressé de Mexico, Audrain County, Mis., par Mr J.-F. Llewellyn, mais auparavant, je désire mettre fin à un malentendu qui vient de m'être signalé.

Quand j'ai dit, avant-hier, qu'il fallait sous peine de verser dans la fantaisie, étudier l'Amérique en elle-même, et renoncer à toute explication des choses de ce monde nouveau par les choses de l'ancien, j'avais exclusivement en vue le développement historique des populations que les Espagnols ont trouvées civilisées.

J'ai soutenu que la civilisation du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou s'est élaborée sur le sol américain, sans rien emprunter ni aux Chinois, ni aux Japonais, ni aux Océaniens, ni aux Israélites, ni aux Phéniciens, ni aux Celtes, ni aux Germains, ni aux Scandinaves; et, pour mettre mieux en relief cette vérité, j'ai proposé d'introduire dans les études américaines, à titre de règle fondamentale, la maxime politique que l'Amérique appartient aux Américains.

Quelques personnes paraissent avoir inféré de cette proposition que j'entendais trancher la question ethnologique des origines, dans le sens de l'autochthonie. Messieurs, il n'en est rien. Et d'abord je me suis soigneusement gardé de m'aventurer sur le terrain des questions préhistoriques. Ensuite, parlant des navigations chinoises, j'ai affirmé, d'accord avec le commandant Maury et M. le colonel Kennon, la facilité des communications entre l'Asie et l'Amérique du Nord, par les Kouriles et les îles Aléoutiennes. Enfin, à l'appui de cette thèse, je m'empresse de citer quelques faits précis et significatifs. En

1832, une barque japonaise ayant fait naufrage sur l'une des îles Sandwich, les indigènes furent tellement frappés de leur propre ressemblance avec les hommes de l'équipage qu'ils s'écrièrent : Nous aussi, nous sommes des Japonais !

Pendant l'hiver de l'année suivante, une autre barque japonaise vint échouer sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique, non loin de l'île de la Princesse Charlotte.

M. Charles D. Poston rapporte que se trouvant en Chine, au Nord de la Grande-Muraille, il vit venir à lui un cavalier Mongol qui, rencontré de l'autre côté de l'Océan, eût été pris par tout le monde pour un Apache.

D'autres faits de même nature, qui ne me reviennent pas en ce moment à l'esprit, sont manifestement favorables à l'opinion que des immigrations plus ou moins volontaires ont pu se produire d'Asie en Amérique.

Quoi qu'il en soit, je tiens essentiellement à ce que l'on ne confonde pas la thèse de l'autochthonie des civilisations américaines, avec celle de l'autochthonie des Américains. Partisan convaincu de la première, je n'ai jamais entendu, je ne dis pas soutenir mais même aborder la seconde.

Cela dit, je traduis aussi exactement que possible l'article du journal le *Leavenworth-Times*, que M. Llewellyn a bien voulu m'envoyer, et que j'ai reçu ce matin même.

EST-IL POSSIBLE

Que la langue des Cheyennes soit étroitement apparentée au Suédois ?

Un Suédois vint, il y a quelque temps déjà, de son pays natal à Leavenworth, mais comme il ne savait pas un mot

d'anglais et qu'il lui était impossible de se faire entendre, il n'a pas réussi à se procurer du travail. En désespoir de cause, il finit par se rendre au Fort Leavenworth où il s'enrola dans l'armée régulière. Un jour que des Indiens avaient été amenés prisonniers, notre homme en se promenant autour de la prison, entendit ces gens converser entre eux, et constata avec surprise que leur langue était semblable à la sienne. Il entra aussitôt dans la prison, causa avec plusieurs d'entre eux, en se servant de sa langue maternelle, et put se faire entendre. Le général Pope, ayant eu connaissance de ce fait, écrivit à Washington, afin qu'on envoyât le Suédois en question, à Saint-Augustin, Fla., pour servir d'interprète aux Indiens qui y sont actuellement confinés.

Je ne connais point le Cheyenne et l'article dont je

IS IT POSSIBLE

That the Language of the Cheyenne is Closely Allied to that of the Swede ?

(Leavenworth Times, 8th.)

Some time ago a Swede came to this city direct from his native country, but from the fact that he knew nothing of our language and could not make himself understood, his efforts to secure work were unsuccessful. Finally, as a last resort, he went to Fort Leavenworth and enlisted in the regular army. One day, shortly after the arrival of the Indian prisoners here, he strolled around to the guard house in which they were confined, and overhearing some of the conversation going on between the Cheyennes, was struck with the similarity between their language and his own. He entered the cell and began to talk with several, and found that he could, by talking to them in his mother-tongue , make them understand. This fact coming to the ears of Gen. Pope, that gentleman has sent on to Washington, recommending that the Swede be sent to St. Augustine, Fla., where the Indians are at present confined, to act as interpreter.

viens de vous donner lecture, ne fournit aucun détail, sur le vu duquel je puisse admettre ou rejeter le fait signalé à notre attention. Mais je sais que des assertions linguistiques semblables se sont déjà fréquemment produites, et que jamais aucune d'elles n'a été reconnue exacte. M. Torres-Caicedo me signalait avant-hier, dans l'Etat colombien de Boyaca, la langue des Tunebos, comme renfermant quelques mots assez semblables à de l'anglais, et il ajoutait, que sur cette base insignifiante, on n'avait pas manqué d'édifier tout un système absolument chimérique.

L'abbé Brasseur de Bourbourg a cru avoir découvert, dans les langues de l'Amérique centrale, des affinités nombreuses avec les langues indo-européennes, notamment avec celles du groupe germanique ! Enfin, Messieurs, qui ne connaît la mystification dont fut victime le célèbre celtomane Le Brigand, qui, pris en flagrant délit, s'écriait : *Sachez qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir dans l'univers entier, un mot qui ne soit pas celtique !!!*

Loin de moi le soupçon, qu'un suédois, mécontent de son sort, se soit servi d'un stratagème linguistique pour obtenir un changement de garnison, ou que l'éditeur du *Leavenworth Times*, à bout de copie, se soit permis de servir à ses lecteurs un fait-divers de mauvais aloi. Sans aller jusque-là, je me déclare incrédule, et je demande, au nom du Congrès, un plus ample informé.

Je prie M. Edward King, du *New-York Herald*, que j'ai la satisfaction de voir, en ce moment, assis au bureau de la presse, de me donner acte de cette demande ; et, je saisis, en passant, l'occasion qui m'est offerte de remercier publiquement l'honorable M. Bennett de la marque

d'intérêt qu'il a donnée au premier Congrès international des Américanistes, en envoyant à Nancy l'un de ses habiles et infatigables reporters. Qu'il me soit permis, puisque j'ai nommé l'éditeur du *New-York Herald*, de rappeler ce que ce puissant organe de publicité a fait en faveur de la Science. C'est lui qui a été retrouver, au centre de l'Afrique, l'héroïque Livingston ; et, à l'heure où je parle, ce même journal expédie à la découverte du pôle Nord, un navire portant le glorieux pavillon des Etats-Unis !

J'ai, Messieurs, à vous faire une seconde communication ayant trait à la linguistique : il s'agit du Quichua, langue des indigènes du Pérou. M. Lopez, de Montevideo, a publié, sous le titre de *Les Races aryennes au Pérou*, un livre dont les conclusions commencent à se répandre dans le grand courant des journaux et des revues. Je n'ai pu jusqu'à ce jour me procurer ce livre, mais j'ai eu la bonne fortune de trouver récemment, dans un nouvel ouvrage de M. Ellis, l'exposé de la doctrine du linguiste montévidéen, par l'auteur lui-même. Voici comment s'exprime M. Lopez :

« Quand je dis du quichua que c'est une langue aryenne, je ne voudrais pas que l'on s'exagérât par trop la portée et le sens de mes paroles. Je n'ai nullement la prétention de soutenir que l'on doive retrouver dans ses formes secondaires, toutes les formes correspondantes du sanscrit, du zend et des idiômes congénères. Le système grammatical du quichua diffère beaucoup du système grammatical des langues que l'on a jusqu'à présent appelées aryennes. Sa déclinaison contient, il est vrai, de véritables flexions qui présentent une analogie remarquable avec les flexions aryennes ; mais, le plus souvent, il offre tous les carac-

tères d'une langue agglutinante ; il semble donc que je devrais le placer dans la famille touranienne plutôt que dans la famille aryenne, et le rapprocher du turc, du tibétain, du tamoul, plutôt que du sanscrit, du grec et de l'allemand. Mais si, après avoir fait l'étude des formes grammaticales, on passe à l'étude des racines qui ont constitué et les mots et les formes elles-mêmes, on est bientôt forcé de reconnaître que toutes ces racines se retrouvent avec le même sens, les mêmes fonctions et les mêmes dérivations que dans les langues aryennes, et principalement dans le rameau pélasgique. Le quichua appartient donc primitivement à la même famille que ces langues aryennes ; mais, en même temps, pour expliquer les divergences capitales que présente sa constitution grammaticale, il faut ajouter qu'il a dû se séparer de la langue mère à une époque où cette langue ne se servait pas encore d'un système accompli de flexions, et cherchait sa forme définitive : pour tout dire, en deux mots, *le quichua est une langue aryenne agglutinante.* »

Sans m'arrêter à ce que cette expression de langue aryenne agglutinante renferme de tautologique, non plus qu'au groupement du turc, du tibetain et du tamoul en une prétendue famille touranienne, je constate qu'au cas où la thèse de M. Lopez serait reconnue exacte, la science posséderait dans le quichua une langue plus ancienne que le védique. J'ajoute que dans cette hypothèse, M. Lopez aurait fait une découverte plus importante que celle du sanscrit, et que le quichua serait la plus précieuse de toutes les langues connues, puisque son étude nous permettrait de remonter jusqu'à l'époque où le parler aryen n'aurait pas encore passé de l'état agglutinatif à ce qu'on appelle l'état flexionnel, sans trop s'entendre sur ce que ce mot signifie, les uns faisant consister la flexion

dans une mutation vocalique interne, les autres dans la soudure et l'amalgame de la partie postérieure du radical avec le suffixe formel !

Remarquez bien, Messieurs, que dans la doctrine de M. Lopez, il ne s'agit pas de quelques débris de ce qu'on appelle la langue primitive. Selon ce linguiste, toutes les racines du quichua se retrouveraient dans les langues aryennes, avec le même sens, les mêmes fonctions et les mêmes dérivations !!!

J'étais encore sous le coup de la première impression de stupeur que l'annonce d'une découverte de ce genre est bien faite pour causer, lorsque j'ai entrepris de lire la *Peruvia scythica* de M. Robert Ellis. Au jugement de ce savant missionnaire, le quichua, comme toutes les autres langues américaines, appartiendrait à la *famille Scythique*, laquelle, au point de vue *lexiologique*, serait proche parente de la *famille Africaine* (1).

Nous voilà loin des Aryens et du pré-védique de M. Lopez.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai point encore étudié le quichua, j'incline à penser que cette langue n'est ni aryenne ni scythique, mais simplement américaine ; et je fais appel au zèle des linguistes pour que dans notre prochaine session, les thèses de MM. Lopez et Robert Ellis soient soumises à l'épreuve de la critique, et bannies à jamais de la science, si un examen attentif et minutieux démontre leur fausseté.

---

(1) *Peruvia scythica*, by, Robert Ellis, B. D. London, 1875. V. pages 150 et 151 et 152.

Le R. P. **Petitot** continue la lecture de son mémoire.

Déné-Dindjiés

I.

Les *Déné-Dindjiés* forment une grande famille Peau-Rouge, limitrophe des Innoït au Nord et à l'Est, des Têtes-Plates à l'Ouest, des Algonquins et des Sioux au Sud. Elle comprend une multitude de tribus, dont quelques-unes seulement sont connues de nos savants ; je veux parler des Chippewayans ou Athabaskans, et des Porteurs de la Colombie britannique. J'ai composé, de sept dialectes Déné-Dindjiés un dictionnaire polyglotte qui est entre les mains de l'imprimeur.

C'est sur cette vaste famille, qui s'étend du 53° de latitude Nord au 69°, et de la baie d'Hudson aux montagnes des Cascades, que j'ai recueilli le plus de données. — Je désespère, Messieurs, de vous en fournir la dixième partie.

Et d'abord, ces tribus se donnent toutes le nom d'homme, comme si elles résumaient en elles-mêmes l'humanité tout entière. Ce nom *déné, dinè, adénè, danè, dimè, adœné, duaïne, dindjié, dindjick*, suivant les dialectes, si nous considérons N comme racine, signifie : Ce qui est terre, terrien, ou terrestre, de la particule-article, *de* (ce qui est), et de *né* (terre). Si nous prenons la lettre *d* comme racine, il signifie élévation, grandeur, progression, ce qui est grand, élevé, maître — car telle est la valeur du D et du T en *déné-dindjié*. Ex. : *eda* promontoire, *edaoriye* puissant, *tauri* la montagne, *da-t'u* la rosée, *Ya-dege* en haut, là-haut.

Voici maintenant les analogies que j'ai trouvées entre certains termes *déné-dindjiés* et d'autres qui sont asiatiques ou océaniens :

Terre : chinois, *ti, tien ;* malais, *tana ;* coréen, *ttati ;* déné, *ti, ni, né ;* dindjié, *nan ;* tête-plate, *ttamo ;* flanc de chien, *te, teye.*

Pieds : chinois, *kio ;* malais, *si ki ;* dindjié, *kie ;* déné, *khe, kie.*

Montagne : chinois, *chan* ; déné, *chie, chiu, chesh, chi* ; dindjié, *tchi, chiê* (en composition).

Maison (intérieur) : chinois, *yi ;* japonais, *ié* ; déné, *ye yi, je* ; dindjié, *zje, niye.*

Pavillon : chinois, *kung, ki* ; déné (tente, loge) *kuné, khiné, kain* ; maori, *kaïnga ;* dahoméen, *ko, koué.*

Tente : tagal, *balay ;* déné, *nibali, non balé* ; dindjié, *ni via* (les particules *nan, non, ni* signifient ici : ce qui a pour habitude d'être) ; tête-plate, *belem.* Suluk, *bahi.*

Oie, outarde : chinois, *ngo* ; japonais, *ga* ; déné, *ga ;* dindjié, *cé* ; malais, *gangsa* ; coréen, *kéyu.*

Soleil : Suluk (Malaisie), *suga* ; assyrien ancien, *si ;* hébreu, *samech ;* idaan ou bornaisien, *su* ; déné, *sa ;* dindjié, *sie ;* latin, *sol.*

Sable : chinois, *cha* ; dindjié, *chey* ; déné *shay, sha.*

Toi : tamoul, *ni* ; déné, *nen, neni, nœn.*

Ventre : coréen, *pok ;* malais, *prut ;* tagal, *budek ;* hébreu, *béden ;* déné, *bed, bœr, bœ ;* dindjié, *vœt.*

Œil : malais, *ta ;* tagal, *mata ;* déné, *éta, éna ;* dindjié, *enté.*

Mère : chinois, *mu ;* maori, *matua ;* latin, *mater ;* sanscrit, *matar ;* tamoul, *madavé ;* déné, *éman, emon ;* malais, *ama ;* phénicien, *am ;* esquimau, *amama ;* coréen, *omi ;* celtique, *mathair,* etc.

Lui : tamoul, *tan ;* dindjié, *edœ, tan* (*ede, edœ* est le réfléchi et signifie : soi) ; déné, *edini, ede-teni.*

Etranger, barbare, sauvage : grec, *ethnos ;* latin, *ethnicus ;* dindjié, *atchœn ;* déné, *etuni, eteni.*

Cygne : grec, *kakaus* (voyez Origines de la langue française) ; atuas (Pacifique), *Xakos ;* déné, *kakos.*

Femme : grec, *guné ;* déné, *éyuné, yenene.*

Mois : grec, *men ;* déné, *men, ni ;* dindjié, *nan.*

Et (aussi), conjonction : malais, *dan ;* japonais, *de ;* déné, *tae, tane, tay.*

Sang : malais, *dara ;* tagal, *dagu ;* dindjié, *da ;* déné, *del, édélé, étélé.*

O ma mère ! malais, *iné ;* tagal, suluk, *ina ;* bissayén, *inahan ;* dindjié, *nahén ;* déné, *éné, énen ;* esquimau, *anana.*

Un point, un petit objet : hébreu, *zoar ;* déné, *zon, zie, zane ;* dindjié, *zjin.*

Trois : grec, *treïs ;* latin, *tres, ter* (trois fois) ; celtique, *tri ;* sanscrit, persan, *tri ;* esclavon, lithuanien, *tri ;* allemand, anglais, *three ;* dindjié, *trièg ;* déné, *tra ; trare, trage.*

Mais, Messieurs, je dois me borner pour ne point abuser de votre patience. Aussi bien, dois-je dire que je n'ai jamais fait de recherches pour réunir ces analogies de langage, mais qu'elles se sont présentées spontanément à mes yeux, dans mes lectures, et ont été aussitôt par moi consignées sur le papier.

Bien que ces analogies soient plus fréquentes entre les langues des peuples asiatiques et océaniens, les plus rapprochés de la côte occidentale d'Amérique, tels que le Chinois, le Japonais, le Malais proprement dit et le Tagal, je ne prétends pas conclure que l'idiome *déné-dindjié* en dérive, bien que ces affinités et une foule d'autres, que le temps ne me permet pas d'énumérer ici, m'en donneraient beaucoup plus de droit que n'en ont d'autres personnes à tirer des conclusions plus conséquentes sur de pires hypothèses ; mais je ne veux pas qu'on m'accuse de légèreté en cette matière, et bien que 13 ans d'études aient dû mûrir mon jugement sur un sujet dont je m'occupe activement, je préfère me tenir sur la réserve et vous laisser tirer, vous-mêmes, Messieurs, les conclusions.

Mais ce que je ne puis m'empêcher de déclarer, ce que vous ne sauriez vous dissimuler plus longtemps, c'est que de tels rapports, auxquels les langues aryennes elles-mêmes me fournissent des éléments comparatifs presque toujours offerts par des monosyllabes, fournissent une preuve évidente de l'unité du langage, quant à son origine, entre les langues du reste du monde et celles de la vaste famille *déné-dindjié*.

Chez tous les peuples, il existe de ces corrélations de langage, qui sont comme des épaves de la langue primitive de l'humanité, disséminées depuis Babel à travers les âges.

Qui ne connaît quelques-uns de ces rapprochements ?

Le *Proca* (loin) gallique et le *procul* latin.

Le *ignerk* (feu) des Esquimaux, l'*ignis* latin et le *agni* sanscrit.

Le *gansa* (oie) du malais et l'*anser* latin.

L'*anas* (canard) du bornaisien et le même mot en latin.

Le *each* (itch, chacun) des anglo-saxons et le même mot *isch*, en hébreu.

J'ajouterai les mots :

Déné, (homme) dans la langue qui nous occupe, et qui est à peu près le même en bas-breton *(dén)* et en gallique *(dæn)*.

Ga qui signifie lapin, lièvre, en bas-breton et en déné.

Tu, du, dul (eau) qui est le même terme en bas-breton, en Kollouche et dans tous les dialectes *déné*.

Xori (vite) en *déné* duquel on peut rapprocher le mot anglais *hurry*, se hâter.

Adi (il a dit), en déné, qui est exactement notre français *a dit*.

Dessi, (je dis) en déné, qui se rapproche du *dixi* latin, etc., etc...

La langue primitive et universelle, en se décomposant dans les plaines de Sennaar, se divisa sans se perdre. De là viennent les analogies existant entre toutes les langues de l'univers.

Nous trouvons ces mêmes analogies entre les idiomes de nos Indiens septentrionaux de l'Amérique et les peuples asiatiques et océaniens; donc, ils n'ont pas une origine différente de ces derniers et ne constituent pas une race à part.

Quand, au siècle dernier, deux pauvres missionnaires français écrivaient du fond de l'Hindoustan à l'Académie lettres sur lettres, afin d'attirer l'attention des savants sur les analogies qu'ils trouvaient entre le sanscrit, (langue sacrée des Hindous), le persan ancien et les langues pélasgiennes: le grec et le latin, leurs voix étaient à peine entendues; le savant *Anquétil* seul leur faisait écho. L'Académie cherchait à expliquer ces rapports de mots, alors fort étranges, par le fait des expéditions des Macédoniens conduits par Alexandre le Grand. Les Grecs, disait-on, auront laissé chez les Hindous ces preuves de leur conquête, ils auront imposé aux vaincus quelques mots de leur langue, absolument comme si les Prussiens ont eu et auront jamais le triste avantage d'intercaler quelque terme de leur dictionnaire heurté et glapissant, parmi les mots suaves et la phraséologie consonnante de notre belle langue française.

Aujourd'hui, Messieurs, des étrangers, des Prussiens, des Anglais ont profité des découvertes linguistiques de nos compatriotes, les RR. PP. Pons et Cœurdoux (1), dont ne

(1) En 1767, le Père Cœurdoux, *chargé par le savant Barthélemy,* quatre ans auparavant, de rédiger une grammaire et un dictionnaire sanscrits, répondit par une lettre accompagnée d'une *Question proposée à M. l'abbé Barthélemy et aux autres membres de l'Académie des Belles-Lettres et Inscriptions,* conçue comme suit : *D'où vient que dans la langue samscroutane il se trouve un grand nombre de mots qui lui sont communs avec le latin et le grec et surtout avec le latin ?* Et il joignit quatre tableaux de mots et de formes grammaticales. Ecartant l'hypothèse vulgaire de rapports et d'emprunts mutuels entre les peuples qui parlaient

voulurent pas les savants du XVIIIe siècle, et nous possédons la grammaire comparée de Bopp, l'histoire du langage de Max-Müller, tandis que nous aurions pu revendiquer l'honneur d'avoir découvert la communauté d'origine et de génie qui existe entre le sanscrit, l'ancien persan et nos langues européennes, fait depuis lors admis et qui ne laisse plus aucun doute dans l'esprit des savants. Messieurs, Messieurs, tâchons de profiter des fautes de nos ancêtres, et n'attendons plus de l'étranger une justice tardive, après avoir contribué à ensevelir nous-mêmes dans l'oubli, les travaux et les découvertes de nos compatriotes !

2° Mais ce n'est pas seulement dans la terminologie que nous trouvons, entre la langue déné-dindjié et les langues orientales, des rapprochements. Je ne puis pas ici approfondir la question, je dois me contenter de l'effleurer. Le chinois, langue dans laquelle l'élément monosyllabique domine le plus, ne se compose que de 450 combinaisons phoniques, diversement coordonnées et groupées. En 1863, j'avais déjà trouvé dans le seul dialecte Chippewayan, que j'étudiais alors, 745 racines, monosyllabiques dont 250 entièrement dépourvues des lettres-articles, initiales ou terminales. Je n'ai pas énuméré depuis lors le nombre des racines monosyllabiques des riches dialectes, frères du précédent, mais il ne leur est nullement inférieur.

---

ces langues et se fondant sur des ressemblances constatées et connues, tant verbales que grammaticales, il concluait à la parenté originelle des Indiens, des Grecs et des Latins.

Lue en 1768, cette lettre ne fut publiée qu'en 1808, vingt-deux ans après que la grande vérité avait été proclamée par Jones !

Introduction à l'étude de la science du langage par Domenico Pezzi, 1875.

Cette incroyable négligence d'une Académie, démontre l'utilité de l'institution moderne des Congrès internationaux. (Note du Comité de publication).

Bien que le déné-dindjié possède si foncièrement l'élément monosyllabique, que nous ne saurions prononcer une syllabe sans que cette syllabe n'ait une signification en déné (1), cette langue présente cependant un grand nombre d'expressions, formées par juxtaposition ou jonction, à la manière des mots grecs, allemands et anglais, telles que *ha-tsan* (corbeau), de *ha*, plume, et *tsan*, lie, ordure ; *sas-yunné*, mouton, de *sas*, ours, et *yunné*, fou ou faux, i e, faux ours blanc ; *tra-bil* (filet, de *tra*, eau, et *bil*, lacet), etc. Ce caractère est propre aux langues aryennes. Nous lui trouvons aussi le caractère agglutinant des langues américaines, qui consiste à former un long mot d'une multitude d'éléments, jouissant chacun d'une individualité distincte, et donnant par leur adjonction ou leur retranchement, à la phrase qui en résulte, un sens plus ou moins compliqué ; mais en déné-dindjié, cet élément purement américain est mélangé à une grande quantité de verbes, racines qui ne consistent que dans l'adjonction des lettres pronominales à un monosyllabe.

Les *Dindjiès*, peuplades *Déné-Dindjié* les plus voisines du Pacifique et du détroit de Behring, possèdent en outre ce caractère des langues *Touraniennes*, qui consiste dans la division des lettres en lourdes et en légères, et qui fait concourir les voyelles d'une même classe à la formation du même mot. Je veux parler, tout le monde le sait, de la loi de la *séquence harmonieuse;* mais, ici encore, ce caractère du langage scythique, tartare, altaïque ou mongol, ou touranien comme on voudra l'appeler n'est pas si général qu'il exclue ceux plus haut mentionnés ; il leur est concommittant.

Mais nous ne trouvons pas l'élément *réduplicatif* Polynésien dans les langues *Déné-Dindjiés,* tandis qu'il se trouve dans l'Esquimau.

---

(1) Pour exemples : *ba,* mitaines ; *bé,* lui, elle ; *bœ,* viande, ventre ; *bi,* lacet ; *bo,* viande ; *da,* bouche, ouverture ; *dé,* sang, son, sa, ses ; *di,* perdrix ; *du,* non, point.

Après avoir fourni très-succintement les rapports de langage que le *Déné-Dind-jié* offre avec les langues asiatiques, je dois donner les rapports qu'il offre avec la langue des *Nabajos* du Nouveau-Mexique. C'est, en 1865, que je les ai constatés, par la lecture de l'ouvrage de M. W. W. H. Davis, attorney américain (1).

Je trouvai dans son livre des vocabulaires, dus aux Franciscains et aux Jésuites espagnols, auxquels j'ai fait l'emprunt de la copie qui va suivre. Vous n'ignorez pas, Mesdames et Messieurs, que les Nabajos sont une des quatre peuplades ou nations semi-civilisées qui habitent les villages appelés *Pueblos*.

La nation entière porte aussi le nom d'*Apaches*. Voici donc un petit vocabulaire *Nabajo*, que je mets en rapport des dialectes *Déné* et *Dind-jié* du Bas-Machenzie. Quelque chose comme 1500 lieues sépare les deux nations.

Tableau comparatif.

FRANÇAIS	NABAJO	DÉNÉ (de différents dialectes et Sarcis).	DIND-JIÉ
Homme	tana	déné, tane, tene, tine, dune, dané	dinjié
Chien	kli	klitlin, l'i	l'en
Eau	tu ; tu ar	tu	t'ion
Herbe	klôs	klô : tlô	klò
Vêtement	ek	hi, hie, he	ik
Pantalon	klaj-èk	kla-hie	klé-ik
Selle	kli-begel	kli-gele	l'en tcho dha
Chandelle	ekka-chu	ekka-skrane	ekke-tcho kan
Gros, grand	cha	tcho, tcha, cha	tcho, tschie

(1) New Mexico and his people (New-York 1857).

FRANÇAIS	NABAJO	DÉNÉ	DIND-JIÉ
Blanc	la-kki	lé-kka (terre blanche)	
Noir	klazin	dekleze, dekley	tineshœklezj
Jaune	klitso	dethore	tœtso, tœtho
Mon ami !	se-kis !	se-ken, se-gen, a-kion	
Un	thlay	inl'ay, inl'are	inl'eg
Deux	naché	nakhé	nakren
Trois	tra	tra, trane, trare	trieg
Quatre	tin	tinyi, diné	
Cinq	ichla	inla, lakken	
Dix	neznan	onernan	
Comment s'appelle-t-il?	ta tolge?	etla-ulye ? ta ulye ?	
Cheval	kli-cha	klin-tcho	l'en-tchoo

Quelques ethnologues ont considéré les *Nabajos* comme des *Aztèques* ou Mexicains ; si tel était le cas, la question de l'origine des peuples du Mexique serait vite tranchée, une fois bien établi que la famille *Déné-Dindjié* a franchi le détroit de Béhring, ce qu'il nous est facile de prouver.

Mais notre savant compatriote, M. Gallatin qui est une grande autorité en ethnologie américaine et que j'ai eu maintes fois occasion de trouver très-judicieux, bien qu'il ait erré sur des points capitaux, M. Gallatin considère les *Apaches* et partant les *Nabajos* comme des *Toltèques* venus du Nord-Ouest, et qui ont émigré toujours davantage vers le Sud, en laissant sur leur passage des traces de leur civilisation.

S'il m'était permis de formuler une opinion en cette matière, j'émettrais celle-ci : que les *Piro*, les *Téguva*, les *Kuerés* avec les *Zunis* et les *Moquis*, et les *Tanos* avec les *Nabajos*, appartiennent à différentes tribus ou débris de nations, et qu'il pourrait y avoir parmi eux des Aztèques mélangés

aux Toltèques, car le dictionnaire comparatif de leurs dialectes, offre des divergences de termes foncières ; certains mots ressemblent beaucoup au *Kollouche* de la Colombie britannique et à l'*Atnan* du *Bas-Fraser*, tandis que beaucoup d'autres sont purement *Dénés* ou *Dind-jiés*.

Il serait facile, Messieurs, de s'éclairer sur une question aussi importante, et il me semble que le Congrès et le ministère de l'Instruction publique ont intérêt à vider cette question. Que l'on délègue, chez les *Nabajos* et les *Apaches* ou nation des *Pueblos*, un homme possédant la langue des *Déné-Dindjiés*, afin qu'il recueille soigneusement la terminologie *Nabajose*, et on se convaincra aisément de la parenté qui existe entre deux nations séparées par d'aussi vastes distances.

Une peuplade, celle des *Sarcis*, sert de trait d'union entre la nation *Apache* et les *Déné-Dindjiés;* ils habitent les plaines de la *Haute-Saskatchewan* et ont été adoptés par les *Pieds-Noirs*, nation de la grande famille *Siouse*. Les *Sarcis* comprennent et parlent le *pied-noir*, mais entre eux, ils font usage du *déné*. Leur dialecte varie entre celui d'Athabaskaw et celui de Good-Hope, sous le cercle polaire.

En octobre 1873, me trouvant au fort Pitt (Saskatchewan-district) dans les vastes prairies du far-west, j'eus la satisfaction de m'aboucher avec une famille Sarcis. A la grande joie de ces pauvres gens, ils me comprirent et je les compris soit à l'aide du dialecte chippewayan, soit à l'aide du Peau-de-Lièvre.

Vous voyez donc, Messieurs, qu'il existe plus de rapports qu'on ne pense, entre les anciens peuples du Mexique et ceux dont je me suis occupé.

Les Sarcis habitaient originairement le long de la rivière la Paix. Ils se trouvent maintenant dans les déserts enclavés entre les deux branches de la Saskatchewan. Mais en voilà assez sur le langage.

II.

Une nouvelle preuve de la communauté d'origine entre les peuples des deux hémisphères, et partant, de l'unité de la race humaine, m'est fournie par les armes et ustensiles de pierre soit *polie* soit *taillée* que j'ai rapportés de la zone glaciale. Une partie de ces monuments de l'industrie de nos indiens est maintenant la propriété de M. Marcel Isnard, antiquaire distingué de mes amis, et dans le beau musée duquel on pourra les voir, 62, rue Saint-Savournin, à Marseille; une autre partie se trouve entre les mains de l'honorable M. Alphonse Pinart (1).

III.

Je dois passer presque à pieds joints sur la question des traditions *déné-dindjié* et pourtant, Messieurs, c'est sur ce chapitre que j'aurais voulu surtout m'appesantir, mais je dois me résumer.

En 1863, les Dénés du grand lac des Esclaves, que je questionnai sur le lieu de leur provenance, me dirent, voici ce que nous savons:

« Au commencement, il existait un grand géant nommé « *Jakké-elt-ini* (celui dont la tête balaye le ciel) qui nous « barra l'entrée de cette terre déserte et non encore habitée. « Les hommes (*Dénés*) lui donnèrent la chasse et le tuèrent. « Son cadavre tomba en travers des deux continents, s'y « pétrifia, et servit de pont sur lequel les rennes ont passé et

(1) Le R. P. Petitot a donné lecture au Congrès d'une dissertation archéologique, publiée par lui en juin 1875.

« repassé jusqu'à nos jours, d'une rive à l'autre. Les pieds « du géant reposent sur le rivage occidental, sa tête atteint « le lac Froid. »

Qui ne reconnaît ici, sous une forme apologuée, la narration de l'arrivée des *Dénés* en Amérique, et des luttes qu'ils eurent à y soutenir contre l'aridité du sol et la dureté du climat.

Comme preuve à l'appui, les Dénés nomment *Ti-honan-kkwénè* (épine dorsale de la terre) la longue Cordillère des Montagnes Rocheuses, qu'ils voient se perpétuer tout le long du continent, et qu'ils considèrent comme le dos du géant qui a servi de pont à ces vagues humaines, pour passer de l'Asie en Amérique.

Comme seconde preuve, ils nomment *Thî-lan-ottîné* (les habitants du bout de la tête) la tribu *déné* qui hante les bords du lac Froid où repose, disent-ils, la tête de leur géant.

Il est donc bien aisé de voir que par ce géant, ils ont entendu symboliser leur propre nation.

Cette tradition recueillie à l'île à la Crosse par Mgr Taché, alors missionnaire de ce poste, je l'ai retrouvée chez les Dénés des lacs *Froid* et la *Biche :* preuve qu'elle est considérée comme tradition nationale.

Les Peaux-de-Lièvre ont une autre version de leur arrivée en Amérique. Autrefois, disent-ils, nous habitions au *bord d'une mer* occidentale, et nos ennemis se trouvaient à l'Est; mais depuis la terre changea de côté, nous nous sommes trouvés à l'Est et nos ennemis à l'Ouest.

Par ces ennemis, ils entendent maintenant la nation des *Mollouches ;* mais dans leur tradition, ils parlent d'un peuple puissant, qui se rasait la tête, portait perruque, et les réduisait à vivre en esclavage.

5° Si le principe d'identité est admis par tous les penseurs comme un des principes de la saine raison, une des lois qui régissent la pure logique, une des règles constitutives de tout bon raisonnement et surtout de l'induction dont il est le criterium, le parallèle qui suit doit nécessairement établir

une identification entre les américains Déné-Dindjiés et les Asiatiques.

Il n'est point aisé à un Européen quelconque de découvrir les coutumes et les cérémonies de ce peuple, parce qu'il s'entoure de mystère et qu'il se méfie de l'étranger. Un long séjour parmi les Indiens et la confiance des vieillards, de qui je tiens la connaissance des traditions et d'une bonne partie des coutumes Déné, ont pu seuls m'amener à cette découverte.

1° Tout d'abord, dans plusieurs des tribus les plus septentrionales de la nation *déné-dindjié,* on a pratiqué et on pratique peut-être encore la circoncision des mâles. Je dis *peut-être*, car nous ne nous sommes point encore ingérés dans cette coutume, dont nos sauvages ne parlent pas ostensiblement.

Peaux-de-Lièvre, Indiens des Montagnes-Rocheuses, du grand lac des Ours et Loucheux pratiquaient cette cérémonie à l'aide d'un morceau de silex, quelques jours après la naissance de l'enfant. De plus, certaines tribus tiraient aussi un peu de sang de la paume des mains et de la plante des pieds de l'enfant. C'est d'une ancienne magicienne Peau-de-Lièvre, nommée *Liza K'atchoti*, que je tiens ce fait.

Le but véritable, si les Indiens en ont un en pratiquant ce rite, les sauvages ne me le firent pas connaître ; le but avoué est d'être un préservatif d'une maladie cutanée, nommée *trandé* (mot qui signifie tremblement) et que nos Indiens distinguent parfaitement de la gale, qu'ils appellent *kolled* (ou la *croûte*), je crois que c'est une espèce de lèpre due à l'usage des vêtements de peau. Cette maladie a à peu près disparu aujourd'hui.

Je fus bien étonné, l'année qui suivit cette communication que me fit l'indienne *K'atchoti*, de lire dans sir Al. Mackenzie (1), qu'il avait cru remarquer les traces de la circoncision

(1) A Journey from Montreal to the polar and Pacific Ocean, sir Al. Mackenzie. — London 179 ?...

sur des indiens appartenant à la tribu des Peaux-de-Lièvre du Mackenzie.

Pour guérir la blessure de la circoncision ils se servent de la pyrite de fer, réduite en poudre.

Or, il est écrit dans la Genèse (chap. XVII, v. 10 et suiv.) « Infans octo dierum circumcidetur in vobis..... »

2° Les *Dénés* et les *Dindjiés* séquestrent leurs femmes et leurs filles, lorsqu'elles sont sujettes à leurs infirmités naturelles. Non-seulement il ne leur est pas permis de demeurer sous la tente de la famille, mais elles sont exclues du camp lui-même; elles habitent, pendant toute cette période, dans une petite cahutte de branchages, ayant la tête et la poitrine couvertes d'un large capuchon qui ne leur permet ni de voir aucun homme, ni d'en être vues. Elles ne doivent ni suivre, ni traverser les sentiers, ni prendre place dans une pirogue, ni s'asseoir sur les peaux qui servent de lit, ni se servir d'aucun ustensile du ménage; on leur donne à boire au moyen d'un chalumeau fait avec un os de cygne. Dans cet état, la femme s'appelle *txi-ttini,* mot à double sens, qui signifie également : « celle qui porte le capuchon » et « celle qui est dans le mal. » La raison de cette pratique barbare est, disent nos Indiens, dans la persuasion où ils sont, que cet état de la femme est une cause de mort pour l'homme.

Or, il est écrit dans le Lévitique (chap. XV, 19 et suiv.) « Mulier, quæ redeunte mense patitur fluxum sanguinis, septem diebus separabitur, etc., etc. » et ailleurs (chap. XX, 18) « Qui coïerit cum muliere in fluxu menstruo.... interficientur ambo de medio populi sui. »

3° Les Dénés, les Peaux-de-Lièvres et les Dindjiés se séparaient pendant quarante jours de leurs épouses après leurs couches. Les infidèles suivent encore cette pratique. La même pratique est ordonnée par le Lévitique chap. XII, 2 et suiv.)

4° Les mères *dénés* et *dindjiés* nourissent leurs enfants durant trois ans et plus. Or, les femmes israélites étaient

dans la même habitude, comme il est constaté par ces paroles de la mère des Macchabées au plus jeune de ses fils : Fili mi miserere mei, quœ te in utero novem mensibus portavi et lac triennis dedi et alui. » (2 Mach. chap. VII. 27).

5° Nos Indiennes portent leurs enfants sur le dos. Ainsi faisaient les femmes israélites, nous en trouvons la preuve dans le passage des *antiquités judaïques*, où l'historien Josèphe dit, en parlant de Miphiboseth, que sa nourrice l'ayant laisser tomber *de ses épaules* à terre, l'enfant en demeura boiteux des deux jambes. (Lib. VII. Cap. VI. 5).

6° Nos indiennes accouchent sans aucun secours étranger. Or, ce talent était reconnu aux femmes des Hébreux, du temps des premiers Pharaons, comme le prouve la réponse que firent au roi d'Egypte les sages-femmes israélites : Non sunt Hebreæ sicut Ægyptiæ mulieres : ipsæ enim obstetricandi habent scientiam. (Exod. cap. I, v. 19).

7° Les Dénés ne prennent de femme que dans leur tribu, tout en ayant la plus grande répugnance à se marier entre parents. Cependant ils ne se font aucun scrupule d'épouser leurs belles-sœurs. C'est là une des causes du dépérissement de la nation déné-dindjié, et des vices constitutionnels que l'on observe fréquemment dans certaines tribus, tel que le bégayement général propre aux Peaux-de-Lièvre et le strabisme des Loucheux. Les plus populeuses des tribus des Dénés et des Dindjiés sont celles où les alliances entre proches parents sont le plus abhorrées.

Or, le législateur des Hébreux, tout en disant : « Omnes viri ducent uxores de tribu et cognatione sua. » (Num. XXXVI. 7, et Lévit. XXI. 14), défendait cependant les alliances entre parents, et permettait l'union conjugale entre beaux-frères et belles-sœurs. (Lévit. XVIII. 6).

8° Les Dénés éprouvent la plus grande répugnance à manipuler les cadavres. Aussitôt qu'un des leurs est mort, et même lorsqu'il est encore à l'agonie, on se hâte de rouler la tente, d'écarter de lui les vêtements, les armes et les usten-

siles, dans la persuasion qu'ils deviendraient *anathème* ou *tabou*, s'ils étaient souillés par le contact du moribond. Aussitôt celui-ci mort, on le roule dans une vieille robe de peau, et on le cache à la surface du sol, sous un monceau de branchages et de pierres, ou bien dans un coffre grossièrement construit avec des pieux ; puis on lève le camp et on s'éloigne à la hâte.

Or, le livre des Nombres (chap. XIX. 2), dit : « qui tetigerit cadaver hominis propter hoc septem diebus fuerit immundus. »

Les Dénés ne touchent jamais aux cendres des morts. Des crânes, des ossements de leurs parents demeurent exposés sur le bord des sentiers ou dans les bois, sans que nul leur donne la sépulture. Et le même livre des Nombres dit encore :

« Si quis in agro tetigerit cadaver hominis, sive os illius, sive sepulchrum, immundus erit septem diebus. » (ch. XIX, 16).

Toutes les hardes, tous les ustensiles qui ont servi au moribond, sont *chièu, éhtay*, après sa mort, c'est-à-dire anathème. On doit les ensevelir avec le cadavre, ou les brûler, ou les jeter à l'eau, ou les suspendre sur le tombeau.

Et la Bible dit : « Ista est lex hominis qui moritur in tabernaculo : omnes qui ingrediuntur tentorium illius, et universa vasa que ibi sunt, polluta erunt septem diebus. » (Nombr. XIX, 14.)

10° Les Dénés-Dindjiés abhorrent le chien ; ils n'en mangent jamais la chair, malgré l'exemple que leur en donnent leurs voisins du Sud, les tribus de la famille Algique. Jadis il ne s'en servaient pas même pour le transport des fardeaux, mais seulement pour la chasse de l'Élan. La comparaison avec l'un de ces animaux est l'injure la plus grossière qu'on puisse faire à un de ces Indiens.

Or, dit la Bible, « non offeres pretium canis in domo

Domini tui, quia abominabile est apud Dominum tuum. (Deut. XXIII, 18.)

11° Chez les Indiens, c'est un signe de grande douleur, d'étonnement et d'admiration, de se frapper la cuisse. Et il est prouvé que la même coutume existait chez les Israélites, par ce passage d'Ezéchiel :

« Plaude super femur tuum. » (XXI, 12).

12° Les Dénés et les Dindjiés comptent le temps par douze lunes *(ja)* de trente jours, qui correspondent exactement aux mois hébreux. Ils regardent Mars comme le premier mois de l'année, et comptent les jours d'un coucher du soleil à l'autre, au lieu de les compter depuis minuit. Ils admettent que la nuit a existé avant le jour. Ils considèrent l'équinoxe du printemps comme le commencement de l'année. En cela, ils sont parfaitement d'accord avec les Hébreux.

13° Quand nos Indiens ont tué à la chasse un gros animal, tel que Élan, Renne, etc., ils en ramassent le sang dans la panse de la bête et vont l'ensevelir sous la neige, loin de la viande. Si c'est un oiseau ou un petit animal qu'ils ont tué, ils le saignent aussitôt.

A ce propos, le Lévitique dit : « Homo quicumque de filiis Israël... si venatione ceperit feram vel avem, quibus vesci licitum est, fundat sanguinem ejus, et operiat illum terrâ. » (Lév. XVII, 13.)

14° Nos Indiens ne se croient pas permis de manger le sang des animaux, ainsi que certaines parties de leur corps, telles que la graisse des intestins. S'ils en mangent, c'est parce que nous les avons avertis qu'il n'est rien de défendu en ce genre à un chrétien ; mais ils ne manquent jamais de nous demander si, en se faisant chrétiens, ils devront s'abstenir de ces mets, preuve que dans leur esprit, ils les considèrent comme illicite.

Et le Lévitique dit: « Sanguinem universæ carnis non comedetis, quia anima carnis in sanguine est. » (V. 14.)

15° Les Dénés, avant leur baptême, considéraient comme une faute de manger d'un animal crevé ou mort-né; ils distinguaient par là, les animaux qui étaient purs et comestibles à leurs yeux, d'avec les animaux immondes, tels que les bêtes féroces et les oiseaux carnassiers. Or, les mêmes coutumes existaient chez les Hébreux. (Lév. XII, XVII, 15, XX, 25.)

16° Tous les Dénés evitent de manger de certaines viandes qui sont réputées défendues. Les traditions de quelqués tribus leur prescrivaient de ne point manger le nerf de la jambe des animaux, parce qu'un de leurs héros trancha ce tendon à la jambe d'un génie nommé Janakfoidinza (celui qui use le ciel de sa tête).

Or la Genèse dit (XXXII, 32): « Non comedunt nervum filii Israël, qui emarcuit in femore Jacob, usque in prœsentem diem, eo quod tetigerit (Angelus) nervum femoris ejus et obstupuerit. »

17° Les Dénés et les Dindjiés n'ont point de termes dans leurs vocabulaires pour désigner leurs cousins et leurs cousins germains ou éloignés. Ils les appellent tous *frères* et *sœurs*. Les maris appellent aussi leurs femmes *sitezé* (ma sœur cadette). Les orphelins donnent le nom de père et de mère à ceux et à celles qui les ont élevés. Enfin les noms des oncles et des tantes sont les dérivés des mots père et mère. Pour les traduire parfaitement en français, il faudrait fabriquer des néologismes et dire *surpère* et *surmère*.

Or, nous voyons dans la Genèse, qu'Abraham appelle son frère, Loth qui n'était que son neveu. Dans le Nouveau Testament, les cousins de N. S. Jésus-Christ, sont appelés les frères du Sauveur.

La Genèse nous montre encore Abraham donnant le nom de *sœur* à sa femme Sara, qui l'était à double titre et comme son épouse et comme sa nièce. Dans Joséphe, nous voyons que le grand-prêtre Eléazar envoie des salutations à Ptolémée

Philadelphe et à sa femme, qu'il appelle la *sœur* du roi. *(Antiq. Heb.)*

18° Les Dénés et les Dindjiés ont en guise de prêtres, des jongleurs qu'ils nomment Voyants (Nako'i).

Ceux-ci pratiquent la confession des péchés, le jeûne et des chants qui sont appelés incantations, et auxquels ils attribuent le pouvoir de faire descendre l'esprit en terre. Nous retrouvons plus ou moins toutes ces pratiques parmi les Voyants et les Prêtres hébreux.

19° Les Dénés-Dindjiés reconnaissent le péché (qui, à leurs yeux, n'est autre que le commerce charnel) comme la source première de tous les maux, et la mort comme sa punition : c'est ce qu'exprime le proverbe, *Etendi-Koëdenyé :* phrase intraduisible, si ce n'est par celle de Saint-Paul : « Stipendium peccati, mors » que je serais, par conséquent, tenté de prendre pour un adage ayant cours parmi les Juifs de son temps.

20° Bien que nos Indiens habitent une contrée ensevelie sous les neiges et les glaces durant 9 mois de l'année, et qu'il ne se trouve pas dans leur pays, le plus petit orvet, ils connaissent le serpent *(Nadudhi ; natiwédi,)* et prétendent qu'il est la cause des maladies. Ils vont plus loin, et identifient son nom avec le *mal,* la *maladie* et la *mort* ; souvent même, ils en font l'esprit du mal. En voici des exemples: *It'ini*, est à la fois le nom du serpent, de la contagion et de la mort ; en Peau-de-Lièvre, *Natuvedi yé nadenkkuwé* signifie mot à mot : le serpent est entré en lui ; et pourtant ils se servent de cette expression pour désigner un accès de convulsion, de rage et aussi une obsession ou possession.

Les traditions des Dindjiés nous montrent le serpent (klan) ayant des rapports avec la première femme qu'ils nomment *edhes, Messigi* (nuit-femme ou la femme de la nuit). De ce commerce, disent ces traditions, issut une race affreuse et anthropophage, qui fut ensuite entièrement détruite.

Or, l'introduction du mal dans le monde et la déchéance de

la femme par le serpent, est un des dogmes bibliques ; et l'antiquité tout entière accuse une tradition obscure, il est vrai, mais constante des rapports entre le serpent et la femme.

La seule connaissance du serpent, sous le cercle polaire, est placée en dehors de toutes explications physiquement et matériellement plausibles ; elle est, à mes yeux, la meilleure preuve de la haute antiquité des *Déné-Dindjiés*, et de la vérité de la révélation, et de la constance de la tradition biblique.

Les Dindjiés appellent le démon *Zzin* et *Dzjin*, mot ayant le plus grand rapport avec le *Dzem* des Arabes et le *Schim* des Hindous.

21° Ils considèrent la femme comme l'auteur des maux de l'humanité. C'est de son sein, disent les traditions Montagnaises, que se sont échappés les belettes, les rats et autres *rongeurs*, qui symbolisent toujours la mort dans leurs apologues. Les cousins, les moustiques qui pullulent dans leurs contrées, sont issus de la tête de la femme. Enfin, chez les Loucheux, l'esprit du mal est souvent du sexe féminin.

Si nous consultons leur langue, le nom de la femme *(tsi, tso, tsin, tsu,* suivant les dialectes), sert de racine à plusieurs autres noms ou verbes exprimant le mal, la misère, le chagrin, Ex.: *etsé*, pleurer, *etséné*, démon, *tser*, balayure, rebut, *tsen*, ordure, *tsin*, souffrance, *kethsiri*, mensonge.

En Peau-de-Lièvre, le mot femme, qui se rend par *ajumé*, mot ayant un grand rapport avec le *gouné* des Grecs, signifie aussi *fou, folle*, par la seule adjonction d'un *é* inital : *ejuméré*.

22° Il n'y a pas jusqu'au petit bâton que les Hébreux portaient avec eux, lorsque la nécessité les poussait hors du camp, qui ne se retrouve chez nos Dénés-Dindjiés. Ceux d'entre les Peaux-de-Lièvres qui se piquent d'observer le mieux les coutumes, n'omettent pas de creuser un trou en terre. Les Esquimaux en agissent également ainsi.

23° Les Déné-Dindjiés reconnaissent une *triade* divine,

composée du Père, de la Mère et du Fils-Unique. Chez les Montagnais, cette triade appartient à la nature animale. Ce sont trois aigles gigantesques nommés *Odelbalé* ou *Olbalé*.

Odelbalé fils sauva l'homme déchu par la faute de la femme qui le trompa, il le prit sous ses ailes, le défendit contre les serres de son père, en menaçant celui-ci de se jeter à terre s'il ne conservait les jours de l'homme ; il lui donna enfin des plumes de ses ailes et le provoqua à voler. En lisant la tradition apologuée qui rapporte tout au long cette rédemption de l'homme déchu, on ne peut s'empêcher de se rappeler ce passage parabolique du Deutéronome (chap. XXXII, 10 et suivants), qui semble lui avoir servi de thème : « Invenit eam in terrâ desertâ in loco horroris et vastæ solitudinis : circum duxit eam et docuit : et custodivit quasi pupillam oculi sui. Sicut aquila provocavit ad volandum pullos suos et super eos volitans et assumpsit eum atque portavit in humeris suis. » (Cantiq. de Moïse).

Qu'on veuille bien se rappeler que les Assyriens représentaient Dieu (*Illus*, l'*Ell* ou *Eloim* des Hébreux, qui fut depuis l'*Allah* des Arabes), sous la forme d'un homme aîlé. Leur Dieu *Kisroch* (qui a bien pu servir de thème au *Roch*, ou aigle gigantesque des Arabes, et à l'*Odelbalé* des Dénès), avait aussi un corps d'homme, une tête et des ailes d'aigle. Plusieurs de nos tribus Dénès appellent leur dieu privé *Ellôni*, qui signifie aussi un animal quelconque.

Chez les Peaux-de-Lièvre, la divine triade appartient à l'espèce humaine et ils la reconnaissent absolument pour Dieu. Le Père, nommé *Inkfroin-Wétay* (assis au Zénith), occupe la partie Sud-Ouest du ciel. La mère *Yakkéna-Tchont'ini* (au ciel Couchée), occupe le Nord-Ouest, et le fils parcourt le ciel de l'un à l'autre. Un jour, dans une de ses courses, il aperçut la terre, cette petite île, et sur la terre, sa sœur dans les larmes ; alors, accourant vers son père, il lui dit : « Mon père, là-bas dans la petite île, sur terre, ma « sœur est bien misérable : Hâte-toi d'allumer le feu céleste

« afin que je descende vite sur terre, ô mon père ; ainsi te « disent tous les hommes, mes frères qui, là-bas, sont bien « malheureux. »

Dans cette citation, j'ai conservé la phraséologie des Dénés. Elle est accompagnée de chant.

La femme céleste dont il est parlé ici, est connue des *Dindjiés* ou Loucheux, sous le nom de *Yakkà-Tsiége* (aurore, lumière, femme, ou la femme de lumière.) Ils la font se métamorphoser tantôt en cygne et tantôt en gélinotte, blanche comme la neige. Cependant le mot *Yakkà* a chez eux un double sens, car il signifie également aurore boréale ou lumière polaire, ou bœuf-musqué, par la seule adjonction d'un Y, *Yakkày*.

N'aurions-nous pas, dans cet apologue, une explication du mythe antique de *l'Isis des Egyptiens*, la *Diana* ou *Luna* des grecs et des latins, l'*Astarte* (du mot *Aster*) des Phéniciens ou *déesse de la lumière*, qui était aussi symbolisée par la vache.

Ce culte de l'espèce bovine, qui est passé de l'Égypte dans l'Indoustan, se retrouve chez les Déné-Dindjiés. Les Loucheux considèrent, comme un moyen de se rendre invulnérable, l'action de se frotter avec de la bouse de vache.

24° Les Déné-Dindjiés ont foi en l'immortalité de l'âme qu'ils nomment *édayiné, éyunné, éuiné, ettsiné, ninkkion.* Ces mots désignent l'âme séparée du corps, et signifient : souffle, haleine, vent, esprit, ombre, doublure. Après la mort de l'homme (qu'ils nomment la réunion ou la séparation *édhié ewié)* l'âme s'envole dans le pays des manes *(Itsinlewi-t'an*, comme nous disons en latin : *ad patres, ad manes*). Ils placent cette entrée dans le Sud-Ouest, et au-dessus du Firmament qu'ils s'imaginent, à l'instar des anciens, être une voûte solide soudée autour de l'horizon, comme une cloche de verre sur un plateau à fromage. Dans le Sud-Ouest, à la retombée de la voûte céleste, ils placent une ouverture béante, un antre immense, d'où sort le grand

fleuve du ciel, sur les bords duquel dansent continuellement les âmes de ceux qui n'ont point été brûlés par leurs ennemis. A l'entrée de l'ouverture, est planté l'arbre, au moyen duquel *n'aëtieiwer* (le penseur, le spirituel) est entré vivant dans le pays des âmes. Quant à ceux dont les corps furent brûlés et privés de sépulture *(éiva-lluré)*, ils les placent en dehors de l'ouverture, rôdant tristement sans pouvoir jamais entrer ; âmes incomplètes qui remplacent, dans leur *théogonie*, les damnés de la symbolique juive et chrétienne.

Dans le *Itsinlewi-t'an* sont d'immenses terres de chasse où l'on habite comme sur cette terre : là, est le refuge du tonnerre *(idi)* et du gibier empenné, pendant la saison d'hiver. Les mânes y chassent le renne et l'argali blanc ; elles y pêchent les poissons blancs du grand fleuve, y mangent la mort figurée par des rats, des écureuils et des fœtus d'animaux mort-nés, et y chantent perpétuellement des *clé-ttcha-tséliné !* (on dort séparés les uns des autres).

Les *Dénés Dind-jiés* ont des traditions qui, pour le fond des faits qu'elles racontent, ressemblent au récit biblique. On y reconnaît l'œuvre des six jours, l'unité de l'espèce humaine, la chute du premier couple, le déluge universel et la reproduction de l'espèce humaine par la conservation d'un autre couple, les géants antédiluviens, la diffusion du langage primitif, les merveilleuses histoires d'Abraham, de Moïse, de Samson, de Loth et de Tobie.

26° Dans le cours de ces traditions, ils prétendent qu'ils ont longtemps habité parmi une nation étrangère qui les maltraitait, se rasait la tête et portait à la guerre des casques de bois, des boucliers de peau, des vêtements revêtus d'écailles (cuirasses) et des couteaux au bout d'un long manche (lances). Ils nomment ce peuple *Kfwi detelli* (têtes pelées). Cette terre étrangère contenait des géants (*kodené-tcho*), des lions ou de grands lynx (*nonta-tcho*), des ruminants monstrueux (*etira-kotcho*), des pachydermes invulnérables (*ege-kosti*), et enfin des singes ou animaux

grimaciers (*kun'é*). Ils représentent ces derniers comme se perchant sur les arbres.

27° Les *Déné-Dindjiés* disent être venus de l'Ouest du continent; les uns disent qu'ils ont fui d'île en île, et d'autres qu'ils ont cheminé longtemps en pirogue, sur une mer plate et peu profonde ; d'autres enfin, sans entrer dans les détails, racontent simplement que jadis, ils habitaient sur les bords d'une mer dans le Sud-Ouest, que leurs ennemis habitaient dans l'Est ; mais, que dans la suite des temps, la terre ayant changé de place, ils se sont trouvés à l'Est, et leurs ennemis à l'Ouest.

Les Dénés les plus septentrionaux ont conservé une parfaite souvenance de leur arrivée dans la vallée du Mackenzie.

28° Plusieurs tribus *Déné-Dindjiés* pratiquent, soit à l'équinoxe du printemps pour le renouvellement de la lune de Mars, soit au renouvellement de chaque lune, soit à l'occasion des éclipses de lune, une fête nocturne qu'ils nomment *Na é élé tsateli* (marche funèbre parmi les tentes).

Ils ont tué, au préalable, un faon de renne (*sié*). Après l'avoir fait rôtir, et avoir coupé sa chair en petits morceaux, ils en remplissent des havre-sacs en filet, qu'ils se suspendent derrière le dos; du sang de l'animal, ils frottent les perches ou poteaux de leurs tentes, puis les suspendent au-dessus de l'entrée, dans une vessie. Ensuite, les reins ceints et portant à la main un bâton, ils s'assemblent dans une tente, s'y couchent à demi dans la posture de gens fatigués du voyage, et commencent à manger une partie de leur viande hachée. Ils mangent à la hâte, avec presse ; puis sortant de la tente, en procession, ils courent à travers les tentes, heurtant ensemble des flèches rougies, ou bien se traînent péniblement, appuyés sur leurs bâtons. Ils pénètrent ainsi, à tour de rôle, dans chaque tente, pour y renouveler la même cérémonie, jusqu'à épuisement de la viande contenue dans les havre-sacs. En passant et en repassant à travers les tentes, ils chantent en regardant le ciel « Que c'est lourd, ô souris ! hâte-toi de

sauter par dessus le monde, en forme de croix! Encore un peu de temps! » ou bien « O souris, passe par dessus terre deux fois en sautoir! O montagne de l'arbre (ou du bois) arrive, tire-nous, et arrache-nous loin d'ici! » ou bien « Aye! hélas! ô souris, tu m'as rejeté derrière ton dos, ô montagne du bois, arrive donc! »

Les ossements du faon de renne, lesquels n'ont point été brisés, sont brûlés hors du camp, dans une petite fosse creusée pour ce dessein; puis on lève le camp, après avoir planté sur la fosse et aux abords des chemins, des perches disposées en croix de saint André. La Souris *(tan; Kloung-é, Gloüné)* est le génie de la mort. Ils n'en parlent qu'avec crainte, la redoutent comme le démon lui-même, et la tuent partout où ils la rencontrent.

29° Les *Dénés-Dindjiés* reconnaissent plusieurs modes de jonglerie. — Un d'entre eux consiste à chercher à faire des merveilles en invoquant un de leurs héros nommé *Kotsidat'-è* ou *Otsint'-es* (l'homme qui agit avec la baguette). Son histoire ressemble à celle de Moïse.

Un second mode de jonglerie consiste à demander des oracles à un jeune homme, que l'on a au préalable lié et balancé d'un bout à l'autre de la tente. Il a pour but la mort des ennemis, et se nomme *ekhé-ta yetle* (le jeune homme qui saute en tournant). Enfin un troisième se nomme le passage sous l'eau; *(t'u-yé tsédeté)*; c'est un mystère commémoratif de leur passage à pieds secs au travers d'une mer. Ces trois modes de jonglerie sont très-antiques chez eux.

Le R. P. **Petitot** interrompt ici la lecture, dont il réserve la partie archéologique pour la séance suivante. Il revient sur le manuscrit iroquois dont M. de Rosny avait parlé la veille. Pour le R. P. **Petitot**, ce manuscrit n'est pas l'œuvre d'un sauvage. Sans doute, les

missionnaires ont appris aux Indiens à lire et à écrire, et ils prennent soin de leur écrire leurs prières. Mais ces pauvres gens, chasseurs et pêcheurs, ont la main trop lourde pour qu'on puisse leur attribuer une écriture aussi déliée et aussi régulière. En outre, dans les régions qu'a étudiées le R. P. **Petitot**, c'est-à-dire de New-York à la mer Glaciale, il ne connaît pas une seule peuplade qui ait un alphabet en propre. C'est avec les caractères européens que les missionnaires écrivent les langues des indigènes et qu'ils enseignent à lire et à écrire à ces derniers, de même que c'est avec les signes de la musique européenne qu'on note leurs mélodies.

M. **Léon de Rosny** dit que l'on a essayé d'interpréter le manuscrit iroquois et qu'on croit y avoir réussi, au moins en partie. Si l'interprétation en est problématique, il n'en est pas de même de son origine. Le premier possesseur du manuscrit se porte garant de son authenticité ; dès qu'il l'a eu découvert, il s'est assuré de nombreux certificats attestant sa provenance. Quant aux preuves de l'authenticité, on les trouvera dans le récent ouvrage de M. François Lenormant sur l'écriture assyrienne : c'est à lui que M. de Rosny doit la communication de ce manuscrit.

Le R. P. **Petitot** ne conteste pas que le manuscrit ait pu être trouvé chez les Iroquois. Mais, sûrement, ce n'est pas un indigène, c'est un européen, peut-être un missionnaire, qui a tracé tous ces signes.

M. **Léon de Rosny** remarque que précisément ce manuscrit ne saurait provenir d'un missionnaire, d'un

européen qui se serait donné pour tâche l'instruction de ces peuplades. L'alphabet du manuscrit est beaucoup trop compliqué pour être l'ouvrage d'un homme qui ait eu quelque souci de la clarté, quelque habitude d'une méthode pédagogique. Il répète que ce fait n'est pas sans analogues chez d'autres peuplades et cite de nouveau l'exemple des Cherokees. Mais il y a cependant une différence à relever : c'est que les Cherokees ont un alphabet syllabique, tandis que les caractères du manuscrit iroquois ont une valenr figurative, hiéroglyphique : c'est précisément cette complication hiéroglyphique qui ne permet pas de voir, dans ce manuscrit, l'œuvre d'un missionnaire.

Le R. P. **Petitot** dit qu'au contraire, ces caractères doivent avoir la valeur de syllabes : ils ne sont pas plus des hiéroglyphes qu'ils ne sont des lettres. Il connaît ce genre d'écriture pour l'avoir vu employer par les missionnaires chez nombre de peuples sauvages. Dans les alphabets à leur usage, chaque caractère a la valeur d'une syllabe, et c'est ainsi qu'on est parvenu à écrire en leurs langues, le *Notre Père* et plusieurs autres prières.

M. **Léon de Rosny** s'en réfère encore une fois aux certificats d'authenticité dont le manuscrit est accompagné.

Le R. P. **Petitot**.— En somme, le nombre des tribus iroquoises n'est pas très-considérable, et il est facile de retrouver la tribu, et peut-être l'indigène, auquel on prête la confection de ce manuscrit.

M. Lucien Adam dépose un mémoire de M. **Julien Vinson** relatif à *la langue basque et aux langues américaines.*

Messieurs, dit M. **Lucien Adam**, j'ai le regret de ne pouvoir pas, à raison de l'heure avancée, vous donner lecture de l'excellent travail que M. Vinson a bien voulu adresser au Congrès.

M. Vinson est l'un de nos premiers linguistes. Disciple de Schleicher, il ne fait pas consister la science du langage dans de simples rapprochements de mots ; il sait que la grammaire est l'âme des langues, et qu'il faut s'attacher à elle pour former ces groupes de langues qui, sous le nom de familles, se comportent les uns vis-à-vis des autres comme les espèces le font entre elles, en zoologie et en botanique.

Dans l'intérieur d'une même famille, les rapprochements de mots sont légitimes et concluants, à la condition d'être opérés en conformité avec les règles de la phonétique et de la dérivation, sans le respect desquelles l'etymologie n'est qu'un art puéril, indigne d'occuper l'attention des vrais savants.

Quand, après de fortes études préparatoires, un linguiste sachant son métier, aborde la lexiologie d'une famille de langues, qu'il se renferme dans ce domaine et qu'il opère scientifiquement, c'est-à-dire d'après des règles certaines, les rapprochements qu'il fait ont chance d'être toujours fondés. Que si, au contraire, il entreprend de passer d'une famille à une autre, ni la science acquise ni les règles ne lui serviront de rien, et il aboutira fatalement à des résultats sans consistance.

A l'âge, où l'on croit que la linguistique est un moulin

ouvert à tout venant, et que la science s'élabore à coups de dictionnaires, je m'étais mis en tête d'établir l'identité originelle des langues aryennes et sémitiques. A ceux qui essayaient de me mettre en garde contre les périls de l'entreprise, en me parlant des droits de la grammaire, je répondais sans sourciller par l'hypothèse d'une période anté-grammaticale, durant laquelle les radicaux primitifs et bruts, n'auraient été reliés les uns aux autres que par des arrangements de syntaxe.

Emporté par une ardeur toute juvénile, j'amassais des cailloux que je prenais pour autant de pierres précieuses, je les taillais amoureusement, et de très-bonne foi, je comptais en composer un écrin dont j'espérais que la science me saurait gré. Je perdis ainsi quatre années d'étude, car au moment où je venais de cataloguer ma trois-centième *affinité semito-aryenne,* la lumière se fit en moi. Je compris, qu'en méconnaissant la séparation de deux familles linguistiques, pour faire triompher une idée a priori, je m'étais engagé dans la voie, où l'on arrive à identifier *equus* et *alfana*. Je réparai mon erreur en jetant au feu mon manuscrit.

Tout-à-l'heure, le R. P. Petitot affirmait que l'idiome des *Déné-Dindjiés* et celui des *Navajoes* se prêtent à de nombreux rapprochements de mots.

Je tiens pour certain que sur ce point le savant missionnaire est absolument dans le vrai ; en effet, les deux langues dont il s'agit appartiennent à une même famille (1).

---

(1) « La diffusion de la famille *Tinneh* (ou *Déné*) n'est égalée que par celle de la famille aryenne, dans l'ancien

Mais dès qu'il s'agit de mots dénés et de mots bas-bretons, c'est-à-dire de deux idiomes dont le premier est

---

monde. En effet, ses dialectes ne sont point confinés dans les limites de la division hyperboréenne ; mais ils s'étendent du nord de l'Alaska jusque dans la Sonora et le Chihuahua, formant ainsi une ligne linguistique longue de plus de 400 milles, laquelle traverse, en diagonale, au moins 42 degrés de latitude.

C'est comme un grand arbre dont la chaîne des Montagnes Rocheuses formerait le tronc, dont les racines serpenteraient autour des déserts du Nouveau-Mexique, et dont les branches supérieures atteindraient les bords de la baie d'Hudson et les rivages des deux océans Arctique et Pacifique.

Au Nord, les dialectes Tinneh couvrent d'immenses étendues. Au Sud, la ligne suit une direction nettement accusée et continue ; mais on rencontre çà et là, à droite et à gauche, comme des ilots linguistiques, situés parfois à une très-grande distance du centre.

La famille Tinneh se divise en quatre groupes. Le groupe oriental comprend les dialectes parlés entre la baie d'Hudson et le fleuve Mackenzie. Le groupe occidental comprend les dialectes parlés dans l'intérieur de l'Alaska, et sur la côte du Pacifique, aux alentours du mont Saint-Elie et le long de la rivière du Cuivre. Le groupe central comprend les dialectes des Tacullies de la Nouvelle-Calédonie, des Umpquas de l'Orégon et des Hoopahs de la Californie. Enfin, le groupe méridional comprend les dialectes Apaches du Nouveau-Mexique, de l'Arizona et du Mexique septentrional. » Hubert H. Bancroft. *The native races of the Pacific States.* Tome III, p. 583.

de formation polysynthétique tandis que le second est flexionnel et aryen, le souvenir de ma mésaventure sémito-aryenne se réveille, et je proteste, au nom de la science, contre des rapprochements de cette nature.

Au nombre des affinités que j'avais cru découvrir entre la lexiologie sémitique et la lexiologie aryenne, figurait celle de *GaBaL* montagne et de *GaBeLoux*. Avec le P. Houbigant, et mon ami M. Lévy-Bing, je m'étais laissé aller à penser que les montagnes servant souvent de frontière et les impôts de douane se percevant à l'entrée, *GaBaL* et *GaBeLoux* dérivaient tous deux d'un même radical. Hélas! Messieurs, *GaBeLoux* vient de *Gabelle* mot d'origine germanique, identique à l'anglo-saxon *gafol*, et dérivé du radical, auquel l'allemand moderne doit le verbe geben. *Ab uno disce omnes.*

Avant de revêtir les formes sous lesquelles ils se présentent actuellement, les mots bas-bretons recueillis par le R. P. Petitot ont subi de nombreuses altérations phonétiques. Il faudrait donc, avant de les employer, remonter du bas-breton moderne au bas-breton ancien, de celui-ci au celte et de ce dernier à l'aryaque, tel qu'il a été restitué par MM. Chavée et Schleicher. Il faudrait ensuite se livrer à un travail analogue sur les vocables dénés et pour cela, déterminer les lois phonétiques de la langue des Dénés, ce qui ne peut se faire que par la méthode comparée, c'est-à-dire, en étudiant minutieusement tous les dialectes apparentés.

Au surplus, quelques rapprochements exacts ne prouvent nullement la parenté de deux langues. M. Hubert H. Bancroft s'est plu à le montrer dans un passage que je

ne puis citer de mémoire (1), mais dont la conclusion m'est présente : lorsque, dans deux langues, les similitudes de mots, sous le double rapport du son et de la

---

(1) « Pour montrer la futilité des tentatives de l'abbé Brasseur de Bourbourg et des autres, je vais indiquer quelques mots, analogues comme son et comme signification, et appartenant à des langues entre lesquelles il n'y a certainement pas de parenté :

ALLEMAND : *ja*, Shasta *ya* ; *komm*, Comanche *Kim* ; *kopf*, Cahita *coba* ; *weinen*, Cora *vyeine* ; *thun*, Tepehuana *duni*, *nichts*, *nein* Chinook *nixł*, *nix*.

GREC : Κοραξ, Tarahumara *colatschi* ; μαθειν, Cora *muatê* ; γυνη, Cahita *cuna*.

LATIN : *hic*, Tepehuana *hic* ; *vas*, Tepehuana *vase* ; *mucor*, Cora *mucuare* ; *lingua*, Moqui *lingua* ; *vallis*, Kalapooya *vallâh* ; *toga*, *manus*, Kenai *togaai*, *man*.

FRANÇAIS : *casser*, Tarahumara *cassníaler* ; *tâtonner*, Tepehuana *tatame*.

ESPAGNOL : *hueco*, Tarahumara *hoco* ; *tuétano* Cora *tûtana*.

ITALIEN : *cosi*, Tarahumara *cossi*.

SANSCRIT : *da*, donner, Cora *ta* ; *eké*, un Miztec *ec* ; *mâ* pas, Maya *ma* non ; *masâ* mois, Pima *mahsa*, lune ; *tschandra* lune, Kenai, *tschane* ; *pada* pied Sekumne *podo*, jambe ; *kamâ* amour, Shoshone *kamakh*, aimer ; *pâ* boire, kizh, *paa*.

MALAIS : *tâna* demander, Tepehuana, *tani* ; *hurip* vivre, *tabah* battre, Cora *huri*, *tabá* ; *hômah* maison, Shasta, *óma*, etc., etc. »

Hubert H. Bancroft, ouvrage déjà cité, t. III, p. 560.

signification, constituent non des exceptions mais la règle, les deux langues sont apparentées; quand au contraire, les similitudes sont peu nombreuses et accidentelles, les deux langues sont étrangères l'une à l'autre.

Enfin, Messieurs, à moins de se jeter dans le transformisme, il faut s'incliner, dans l'ordre linguistique, comme dans l'ordre naturel, devant le principe de la séparation des espèces, car suivant les enseignements de la Bible, Dieu a brisé l'unité linguistique dans la plaine de Sennaar; et, d'après les constatations de la science, les langues sont aujourd'hui dans l'état où elles eussent été, si Dieu les avait créées dissemblables. Ainsi pensait le jésuite espagnol Lorenzo Hervas y Pandura qui a été le premier linguiste du XVIIIe siècle. Vous voyez, Messieurs que l'on peut unir l'indépendance linguistique la plus entière, au respect de la tradition et du LIVRE par excellence.

Au reste, tel est le point de vue qu'avait adopté, il y a déjà plus de trente ans, la *Société catholique* dite de *Foi et Lumières,* présidée alors par le président actuel de notre Congrès, le baron de Dumast. Deux de ses séances, de 1843, furent consacrées à cette question; et le morceau qui en traitait à fond, fut publié *in extenso* dans le volume de ses *Mémoires.* Chacun pourra le consulter, car notre éditeur le réimprime sous forme de brochure séparée (1).

(1) *Mémoire sur la question de l'Unité des langues*, par P. G. de Dumast. — Seconde édition. Paris, chez Maisonneuve, quai Voltaire, 15, et Nancy, chez Grosjean-Maupin, rue Héré, 20.

La langue basque et les langues américaines.

Au pied des Pyrénées, tout au fond du golfe de Gascogne, le voyageur se trouve en présence de populations étranges ; elles ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que leurs voisins Gascons ou Castillans, mais elles parlent un idiome absolument différent. C'est dans son langage, en effet, qu'est toute l'originalité du pays basque, qui n'a pas actuellement d'existence politique distincte, et dont les habitants ne sont point encore définitivement classés, au point de vue anthropologique.

La question de l'origine des Basques est tout entière à résoudre ; beaucoup d'esprits aventureux en ont prématurément entrepris l'étude, et, forts d'arguments linguistiques insuffisants, ont présenté au monde savant, comme solutions décisives du grave problème, d'ingénieuses hypothèses qui ne résistent malheureusement pas à la moindre analyse méthodique. Les uns ont rattaché les Basques aux Phéniciens antiques ; d'autres en ont fait les descendants des Alains ; d'autres se contentent d'y voir des Touraniens, expression commode et élastique, mais, comme il est facile de s'en convaincre, tout-à-fait vide de sens ; d'autres, plus sérieux, affirment que les Ibères sont leurs ancêtres incontestés, mais se gardent bien de rechercher la parenté des Ibères, ce qui n'apporte aucun jour sur la question principale. D'autres, enfin, arguant de circonstances et de phénomènes très-significatifs en apparence, supposent que les Basques ou, si l'on veut, les Ibères, ne formaient primitivement qu'une seule race avec les peuplades natives du Nouveau Monde. C'est cette dernière hypothèse que je me propose d'examiner dans les pages qui vont suivre.

Mais pour simplifier et faciliter la discussion, pour amener la conviction à se faire d'elle-même dans l'esprit de mes auditeurs, je crois utile d'exposer, en commençant, quelques

principes généraux, de rappeler sommairement les procédés habituels de l'étude positive des langues, de résumer les notions déjà acquises sur leur nature et leur développement, et d'indiquer le véritable *criterium* de leur répartition générale et de leurs parentés possibles.

Comme on le sait, l'homme devient réellement homme par le langage qui peut être défini, en général « la pensée sonore », ou, en d'autres termes « l'expression sonore de la pensée ». Or, la plus exacte manière d'exprimer la pensée est naturellement celle qui sait en rendre le mieux les diverses nuances. Que sont cependant les nuances de la pensée ? On peut s'en rendre compte par cette considération que les idées, les conceptions ou les intuitions peuvent être dirigées dans divers sens ; c'est-à-dire qu'il faut distinguer dans une idée, une conception ou une intuition, le fait qui est à sa base et la modification éprouvée par ce fait, suivant le temps et l'espace. En résumé, toute pensée est susceptible non-seulement de « signification », mais encore de « relation »; et le langage le plus parfait, au point de vue de son organisation sonore, sera celui qui exprimera simultanément la pensée et sa manière d'être, le fait et sa modification, la signification et la relation.

Si nous classons, à ce point de vue, les mieux étudiés des nombreux idiomes européens et asiatiques; si nous cherchons à nous rendre compte de la façon dont chacun d'eux a cherché à rendre la signification et la relation, nous les voyons se grouper en trois grandes catégories.

Dans la première se rangent les langues de l'Asie Sud-Orientale, le chinois et les autres langues dites *monosyllabiques* du continent indo-chinois, où les relations ne s'expriment point dans le langage et se rendent seulement par des procédés conventionnels extérieurs. Si l'on réduit ces idiomes à leur plus simple état, on se trouve en présence de mots primordiaux, de *racines* articulées d'une seule émission de voix et ne formant qu'une syllabe grammaticale, lesquelles ne

peuvent avoir qu'une signification vague et générale. La proposition se compose de mots isolés que rien ne relie entre eux, aussi ces langues sont-elles connues sous le nom d'*isolantes*.

La seconde catégorie comprend les très-nombreux idiomes qui ne forment point une chaîne géographique continue mais se présentent sous l'aspect d'ilots indépendants. Ces idiomes sont supérieurs à ceux de la classe précédente, car ils savent exprimer la relation ; seulement, ce n'est pas dans le mot qu'ils l'expriment, c'est à côté du mot. A une racine significative on ajoute, soit devant, soit derrière, une autre racine qui devient en quelque sorte l'accessoire, le corollaire, le complément de la racine primitive, dont elle ne sert qu'à modifier le sens, et vis-à-vis de laquelle elle joue le rôle pour ainsi dire d'une enclitique. Ces racines de relation, ces mots secondaires s'emploient d'ailleurs aussi comme mots significatifs indépendants ; les racines se ramènent, en outre généralement, dans les langues les mieux étudiées, à une seule syllabe phonétique. Il est donc probable, qu'à l'origine, les langues de ce groupe étaient monosyllabiques et isolantes. Elles ne sont devenues *agglutinantes*, *agglomérantes* ou *composantes* que du jour où la racine subordonnée a perdu son sens primitif, dans l'esprit de ceux qui les parlaient ; c'est à cette époque notamment que les idiomes altaïques ont vu se produire l'*harmonie des voyelles*, phénomène des plus remarquables, dont l'intervention marque l'assujettissement définitif des racines dérivatives, c'est-à-dire réduites à exprimer des rapports.

Un pareil procédé, quelqu'ingénieux qu'il soit, est cependant encore insuffisant, puisqu'il nécessite l'emploi de deux sons, de deux mots pour un seul acte de l'esprit. La pensée, en effet, reste une ; elle change seulement de forme, de couleur, de direction. Il suit de là que le meilleur système linguistique sera celui qui indiquera la relation par un changement dans la forme de la racine significative laquelle restera une.

Ce système a été réalisé par les langues du troisième groupe, où il consiste à indiquer les rapports par une altération, une variation de la voyelle radicale du mot significatif. L'hébreu dit *Pa Qâ D* « il a vu », *Pi Q Qe D* « il a vu souvent », *ia P Qo D* « il verra » etc., et ces mots ne diffèrent que par leurs voyelles ; la même chose a lieu dans les langues indo-européennes, en sanscrit par exemple, où l'intercalation d'un *a* dans la dernière syllabe de *dadâmi* « je donne » change en objectivité la subjectivité du pronom, et produit la voix moyenne *dadâmai*. C'est donc uniquement, en considération de cette faculté, que les langues indo-européennes peuvent revendiquer une place à côté des langues sémitiques, qui sont évidemment les *langues à flexion* par excellence. Mais les linguistes ne sont pas d'accord sur ce point ; pour beaucoup d'entre eux, la véritable différence entre les idiomes agglutinants et les langues indo-européennes est dans l'abondance des racines subordonnées des premiers, et leur détachement respectif plus ou moins apparent ; pour ces savants, la flexion commence dès que les mots dérivatifs, les éléments formels sont tellement soudés à la racine significative qu'on ne les distingue pas *a priori*, et qu'on n'en a conservé aucune conscience dans le langage. Il me semble pourtant qu'il n'y a là en définitive qu'un dégré d'agglutination, et je crois plus convenable de m'en tenir à la définition, à la théorie que j'ai exposée ci-dessus et qui est celle de l'illustre et à jamais regretté Schleicher (1) ; du même coup tombe l'hypothèse d'une classe linguistique spéciale pour les idiomes sémitiques.

---

(1) Cf. ses ouvrages : *Die deutsche Sprache*, 2e édition, Stuttgart, Cotta, 1869, 1 vol. in-8°, XII — p. 348. — *Die Sprachen Europas*, Bonn, 1850, in-8°, X — p. 270. — *Ueber die Bedeutung der Sprache für die Naturgeschichte des Menschen*, Weimar, 1865, petit in-8°, p. 29. — *Die darwinsche Théorie und die Sprachwissenschaft*, Weimar, 1863, 1 vol. in-8°, p. 29.

La flexion, ainsi entendue, coexiste avec l'agglutination dans les langues indo-européennes et même dans les langues sémitiques ; il est de plus certain, que toutes les racines primitives aryennes sont monosyllabiques. Aussi devons-nous regarder comme très-probable que les idiomes les plus parfaits ont passé tous par un état moins avancé, qu'ils ont été primitivemeut isolants, puis agglutinants, et que la flexion n'est chez eux qu'un perfectionnement ultérieur.

De ces observations résultent aussi d'autres conséquences importantes. Si les langues à flexion sont les mieux organisées, et si elles ont passé successivement par deux états plus défectueux, il faut en conclure que le langage est essentiellement progressif, variable et modifiable dans le sens d'une amélioration constante de l'expression des relations. Or, les organismes linguistiques que nous avons actuellement sous les yeux ne présentent, dans leur histoire, que des phénomènes tout contraires : les langues modernes sont en général plus pauvres, en formes grammaticales, en éléments dérivatifs, en racines enclitiques que celles d'où elles dérivent ; la comparaison du français au latin, ou de l'anglais au gotique est très-instructive à cet égard.

Les langues peuvent donc, pendant leur vie, éprouver deux sortes de changements dans leur aspect extérieur, dans leur forme. On a appelé *développement formel* la série des premiers changements, ceux qu'amène la tendance à la meilleure expression des rapports, et *décadence formelle* la perte et la décroissance des éléments de relation. Comment concilier ces deux faits en apparence contradictoires ? Schleicher y est parvenu, en démontrant d'une façon très-précise, que si la vie générale des hommes se partage en deux périodes successives, — celle du développement physique, qui forme la période préhistorique de l'humanité, et celle du développement moral (jointe quelquefois à la décadence physique) qui forme la période historique, — la même division doit être adoptée pour la vie du langage. Il y a donc eu, dans toute langue,

une période préhistorique, celle du développement formel, et une période historique, celle de la décadence formelle : la décadence formelle, qui provient principalement de l'oubli du sens primitif des affixes relatifs, et de la tendance à faciliter et à abréger la diction, peut être entièrement assimilée au phénomène bien connu des naturalistes, sous la désignation de *métamorphose régressive*.

Une objection, sérieuse en apparence, semble affaiblir la portée de ces propositions. En analysant les langues actuellement vivantes, on y rencontre des formes grammaticales que ne possédaient pas leurs devancières et qui n'ont pu être produites, vu l'âge de ces langues, que pendant la période historique de leur vie. L'argument est spécieux, mais il est aisé de le réfuter. De telles formes ainsi produites ne sont en réalité que des périphrases, des composés ; elles sont constituées, non par des racines nues (l'homme historique n'en a plus à sa disposition), mais par des mots déjà formels, c'est-à-dire étant eux-mêmes le produit de l'union de racines de relation à une racine principale significative. On sait par exemple, que tel est le cas du futur des langues romanes. Ces périphrases, ces composés peuvent d'ailleurs être victimes eux-mêmes de la décadence, et devenir méconnaissables dans la suite des temps.

Pour ne pas allonger démesurément ces préliminaires, je me bornerai à rappeler, sans autres détails, que la science du langage peut être envisagée de deux façons différentes ; en d'autres termes, qu'elle se divise en deux sciences parallèles, qui ont l'une avec l'autre des rapports fréquents et nombreux, mais qui sont tout à fait distinctes quant à leur but et, par suite, quant à leur méthode : la *philologie* et la *linguistique*. La *philologie*, science historique, a pour objet l'étude de la vie intellectuelle d'un peuple, au moyen du langage considéré comme l'expression de la pensée. La *linguistique* s'occupe du langage en lui-même, considéré comme un fait naturel ; les organismes phoniques qui constituent son objet, sont des

produits spontanés et inconscients, soumis à la grande loi de la variabilité, suivant les influences de milieux, de climats, de société, d'isolement, etc., mais aussi incapables de se modifier sous l'action d'une volonté extérieure ou intérieure qu'un quelconque des animaux ou végétaux qui nous entourent ; c'est pourquoi tous les essais de création de langages artificiels ont misérablement avorté. Les êtres linguistiques sont soumis également à la loi terrible de la *concurrence vitale*.

La méthode de la science du langage, dans ce dernier sens, doit être évidemment celle des sciences naturelles. Elle doit tout d'abord étudier isolément les éléments constitutifs des langues, leur nature, leur composition matérielle, leurs modifications, leurs affinités, leurs tendances; elle doit ensuite, à l'aide des éléments déterminés de la sorte dans plusieurs organismes, établir une classification générale toujours flexible, toujours accessible à l'introduction dans la série, de nouveaux membres doués de caractères élémentaires spéciaux.

On sait que la grammaire, c'est-à-dire l'ensemble des études analytiques dont les langues sont susceptibles, se divise en quatre parties principales : la *phonétique,* ou la recherche des sons et des bruits qui constituent la charpente, le squelette, le corps matériel du langage ; la *morphologie*, ou l'examen des éléments formels ; la *fonctiologie*, si ce néologisme ne paraît pas trop hardi, qui traite de la fonction, c'est-à-dire des modifications de sens éprouvées par chaque expression sonore, chaque racine, durant le cours de sa vie ; et la *syntaxe*, qui s'occupe de reconnaître le mode de développement des propositions.

Il résulte de ces principes que, pour déterminer la nature et la place naturelle d'un idiome nouveau, le linguiste doit tenir compte des particularités qu'il présente dans chacune des divisions de la grammaire. Il faut, pour qu'une langue soit définitivement classée, connaître les sons qu'elle emploie

et leurs variations, les éléments formels dont elle se sert et leur mode de groupement, les racines qui constituent son corps matériel, enfin les règles principales de sa syntaxe. Il n'est pas moins nécessaire de ne comparer que des idiomes pris à un même degré de formation, en les ramenant par exemple au point culminant de leur développement formel. Enfin, pour conclure à une communauté d'origine de deux idiomes, il sera indispensable que leurs principaux éléments grammaticaux soient non-seulement analogues par leur fonction, mais encore qu'ils se ressemblent phonétiquement d'une manière suffisante pour rendre admissible l'hypothèse de leur identité primitive.

La parenté de deux ou plusieurs langues ne saurait en effet résulter uniquement d'une même physionomie extérieure ; si les racines significatives qui sont après tout le fond propre, la haute originalité du langage, se trouvent totalement différentes de l'une à l'autre, il sera sage de ne point affirmer que ces langues proviennent d'une source commune. Dans des idiomes aussi vieux, aussi historiquement éprouvés que les langues indo-européennes ou sémitiques, la persistance des principales racines est si remarquable qu'on ne saurait comprendre leur changement dans des idiomes congénères. Le fait souvent invoqué, peut-être à la hâte, de patois océaniens ou américains dont le vocabulaire se serait trouvé totalement renouvelé en quelques années, n'est nullement confirmé ; cet argument a d'autant moins de valeur qu'il s'agit de dialectes fort peu connus, et dont on n'a point encore abordé l'étude scientifique. Serait-il exact d'ailleurs, il prouverait seulement que telle peuplade a changé de langue, mais n'autoriserait point à conclure que le sanscrit et l'hébreu, que le turc et le tamoul, que le basque et l'algonquin dérivent d'un même parler primordial. Ce qui caractérise essentiellement une langue, ce sont ses racines ; et c'est surtout parce que les mêmes racines se retrouvent identiques, sous la même forme sonore, chez certaines races linguistiques que la science les

a reconnues pour réellement parentes, quoique souvent la fonction de ces organismes élémentaires ait diversement varié.

Si l'on s'étonnait de l'importance que j'accorde au vocabulaire alors que d'ordinaire les linguistes repoussent les assimilations de mots, il me serait aisé de répondre qu'il y a ici avant tout une question de méthode. Que prouvent des listes de mots réunis sans ordre par un voyageur, un amateur de circonstance, qui n'a d'autre mérite, d'autre expérience, d'autre science même que sa bonne volonté? pour que de pareils rapprochements soient probants, il faut qu'ils viennent seulement après qu'on a démontré l'identité générale des grammaires, après qu'on a distingué les éléments formels, après qu'on a ramené les mots significatifs et les mots de relation à leur plus simple et plus primitif aspect sonore. Le grec ἥλιος et le sémite *el* cessent de se ressembler dès que l'on apprend que ἥλιος pour ἀέλιος pour ἀϝέλιος pour σαϝέλιος vient de *sawaryas* « l'excitateur »? Le grec moderne ματί « œil », le polynésien *mata* « œil » et le lituanien *mataú* « je vois », malgré leur similitude apparente, n'ont rien de commun l'un avec l'autre. A plus forte raison, ne saurait-on accepter un seul moment la soi-disant « famille touranienne » dans laquelle un métaphysicien anglo-allemand voudrait englober tous les idiomes de la seconde catégorie. Il n'y aurait pas de raison, si l'on y consentait, pour refuser d'admettre la parenté du sanscrit, du chinois et du basque, et pour repousser l'hypothèse d'une langue primitive unique dont les lambeaux doivent se retrouver épars sur toute la surface du globe.

Mais, avant d'examiner l'hypothèse d'une alliance entre le basque et l'américanisme, qu'on me permette ce terme (on dit bien germanisme, sémitisme), nous avons à décrire d'une façon aussi générale que sommaire le système grammatical de la langue basque d'une part et des langues américaines de l'autre; ce n'est qu'après ce double examen, parallèle et

simultané, qu'il sera possible d'aborder la grave question qui fait l'objet principal de ce travail.

II.

La langue basque n'offre aujourd'hui aucun intérêt pratique, elle est manifestement en train de disparaître, surtout dans la région de l'Espagne où elle est encore en usage. Elle se corrompt de plus en plus par l'intrusion de mots étrangers, et dans les localités un peu importantes, où l'activité de la vie moderne se fait plus vivement sentir, les habitants apportent dans leur langage des tournures purement françaises ou espagnoles. Au point de vue social et humanitaire, il faut sans contredit se féliciter de la mort prochaine d'un idiome défectueux et incommode, qui est un obstacle redoutable à l'éducation de populations intelligentes. Quoi qu'il en soit, il existe peu de villages où le basque soit exclusivement parlé de nos jours. Autour du périmètre où il est le langage habituel des habitants, on trouve, sur beaucoup de points, une zône intermédiaire où le basque n'est plus connu que de la minorité des gens du pays (1) ; cette zône doit néanmoins

(1) Le prince L.-L. Bonaparte a constaté par exemple que dans la vallée de Roncal (Navarre espagnole), sauf à Uztarroz et à Isaba, les hommes ne parlent basque qu'avec leurs femmes et se servent entre eux de l'espagnol ; il en est de même à Ochagavia, dans la vallée de Salazar (*Etudes sur les trois dialectes basques des vallées d'Aezcoa, de Salazar et de Roncal*, Londres, 1872, un grand in-4° (IV-24 p.). A Burgui, dans la même vallée, le basque n'est plus connu que par quelques personnes âgées ; il en est à peu près de même à Zizur-mayor, ce village voisin de Pampelune, où un aérostat me conduisit le 29 mars 1875 et où nous trouvâmes si peu d'hospitalité, conformément au vieux proverbe *Dohacaizdunak Zizurren ilhuna* « le malheureux trouve l'obscurité, l'ombre, la tristesse à Zizur » (*Proverbes basques*, recueillis par A. Oihenart, n° 117).

être comprise dans les limites géographiques de l'idiome, puisque les personnes qui y parlent le basque le savent de naissance et ne l'ont jamais appris.

En vertu des principes que nous venons d'énoncer, nous pouvons donner la liste suivante des villes et villages actuellement basques, d'après l'excellente et admirable *carte linguistique* du prince L.-L. Bonaparte (1) : Saint-Pierre d'Irube (près Bayonne), Lahonce, Urcuit, Briscous, Bardos, Ayherre, Isturitz, Orègue, Arraute-Charritte, Ilharre, Etcharry, Arrast, l'Hôpital-Saint-Blaise, Esquiule, Tardets, Haux, Sainte-Engrâce, le pic Arlas (à la limite franco-espagnole), Isaba, Garde, Burgui, Vidangoz, Ripalda, Racas alto, Ayechu, Mugueta, Turrillas, Besolla, Equisoain, Alzorriz, Yarnos, Bariain, Iracheta, Orisoain, Oloriz, Garinoain, Puente-la-Reyna, Soracoiz, Gorasoain, Viguria, Iturgoyen, Gogni, Liçarraga, Ciordia, les montagnes de Alzania et de San-Adrian, Larrea, Nauclares-de-Gamboa, Ciriane, Olano, le mont de Gorbe, Lezama, Luyando, San-Roman, Begogna, Abando, Baracaldo et le bord de la mer depuis l'embouchure de la rivière de Bilbao jusqu'aux deux tiers de l'espace compris entre Bidart et Biarritz, d'où la ligne de démarcation rejoint Saint-Pierre d'Irube, par Bassussarry. Ni Bayonne, ni Pampelune, ni Bilbao ne sont basques. La région ainsi délimitée comprend un peu plus du tiers occidental du département français des Basses-Pyrénées (arrondissements de Bayonne et de Mauléon presque entiers), la moitié septentrionale de la province espagnole de Navarre, la province de Guipuzcoa tout entière, un dixième environ de l'Alava et plus des trois quarts de la Biscaye.

---

(1) *Carte des sept provinces basques* montrant la délimitation actuelle de l'euscara et sa division en dialectes, sous-dialectes et variétés, par le prince L.-L. Bonaparte. *Londres*, 1863 (publiée en 1869), établissement géographique de Standford.

Il ne faut pas oublier non plus que le basque est parlé au Mexique, à Montevideo et à La Plata par de nombreux émigrants européens, mais au bout de deux ou trois générations, leurs descendants l'auront entièrement désappris. Le prince L.-L. Bonaparte compte environ 660,000 basques espagnols et 140,000 basques français. Le même savant a reconnu l'existence de huit dialectes qu'il convient de mentionner ici ; on observe, de l'un à l'autre, des différences souvent très importantes. Ce sont, en France, 1° le *labourdin*, parlé dans la partie sud-ouest de l'arrondissement de Bayonne ; 2° le *souletin*, dans le sud-est de l'arrondissement de Mauléon ; 3° le *bas-navarrais occidental* dans le nord-est de l'arrondissement de Bayonne; 4° le *bas-navarrais oriental* dans le nord-ouest de l'arrondissement de Mauléon ; — en Espagne, 5° le *biscayen*, dans la Biscaye, l'Alava et le tiers occidental du Guipuzcoa; 6° le *guipuzcoan*, dans le reste de la province de Guipuzcoa ; 7° le *haut-navarrais septentrional* dans quelques villages du Guipuzcoa sur la frontière française et dans la partie de la Navarre qui confine à la même province ; 8° enfin, le *haut-navarrais méridional* dans le surplus de la Navarre basque. Ces huit dialectes se subdivisent en vingt-cinq principales variétés.

Le nom propre et original du basque est *eskuara*, *euskara*, *uskara*, d'étymologie incertaine, d'où l'on a formé l'adjectif français « euscarien » et d'où dérive le nom national des Basques, *eskualdunak* ou *euskaldunak*, litt. « ceux qui ont l'escuara ».

Les langues américaines que nous devrons mettre en comparaison avec le vieil idiome des Pyrénées ne comprennent pas toutes celles du Nouveau Monde. On sait que, suivant notamment M. Fr. Müller, de Vienne (1), aucune partie du globe n'est proportionnellement moins peuplée que l'Amérique

(1) *Allgemeine ethnographie*, Vienne, 1873, in-8°, 550 p.

et ne présente cependant à l'observateur un nombre plus considérable de langues ou de groupes de langues distincts. Le savant professeur énumère en effet, du Nord au Sud des deux continents, vingt-six races linguistiques différentes : les idiomes kenaï, athapaches (apaches, navajos, umpquas, etc.), algonquins, iroquois, dakotas, pani, apalaches (natchez, muscodji, chaktas, chéroqui), koloche et autres dialectes de la côte nord-orientale, orégoniens, californiens, yumas, *sonoriens* et *texiens, mexicains*, aztèques, maya (maya, huastèque), *guatémaliens* et *antillais*, caraïbes, tupis, *andéens*, araucaniens, guaicuru et abiponique, puelche, tehuel, pechairais, chibcha et quichua-aymara. Nous avons donné à ces noms une physionomie aussi française que possible, ce qui n'est pas toujours facile quand on se trouve en présence de certaines déplorables transcriptions anglaises. Pour quelques-uns de ces idiomes, comme pour plusieurs de leurs dialectes sur lesquels nous aurons à revenir, on a d'ailleurs l'orthographe française des premiers voyageurs et des missionnaires ; nous n'avons pas cru toutefois pouvoir aller jusqu'à adopter les appellations tirées de surnoms ou de sobriquets donnés naguère par les Européens à telles ou telles peuplades : il y avait par exemple le sauteux (chippeway, dialecte algonquin), le courte-oreille, etc.

Il faut tout d'abord écarter les idiomes dont nous avons écrit les noms en lettres italiques ; ils sont isolants, c'est-à-dire morphologiquement analogues au chinois ; ils semblent d'ailleurs fort différents les uns des autres quant au vocabulaire, mais ils n'offrent au linguiste aucune particularité originale et n'appartiennent pas à ce qu'on appelle proprement le système des langues américaines, l'américanisme. Il faut donc voir ce qu'est ce système en étudiant les autres idiomes. Faute de documents précis, il ne me sera pas possible de comprendre dans cet examen l'universalité des dialectes du Nouveau Monde ; les livres qui leur ont été consacrés sont ou trop rares, ou trop peu nombreux, ou trop mal faits, pour que

j'aie pu m'en servir. Je me bornerai, tout en utilisant un certain nombre de renseignements sérieux relatifs à divers autres idiomes, à prendre pour types de comparaison les deux groupes importants des langues algonquines et iroquoises (1), le premier surtout dont on a spécialement rapproché le basque. Le travail sera ainsi de beaucoup simplifié ; il est d'autant plus possible de se borner à cette étude partielle que, d'après tous les auteurs, si les langues américaines proprement dites diffèrent radicalement entre elles quant au vocabulaire, elles offrent une conformité absolue quant à l'aspect général, le procédé morphologique.

L'algonquin et l'iroquois sont les idiomes originaux des peuples indigènes du Nord de l'Amérique, les mieux connus en Europe, et dont un grand nombre de romans ont vulgarisé les noms. Les dialectes algonquins, entre lesquels on a constaté une réelle communauté de vocabulaire et une conformité grammaticale véritable, sont assez nombreux. Ils sont parlés par des tribus diverses, sur un territoire très-étendu, compris entre le quarantième et le soixantième degré de latitude Nord, du Mississipi à l'Atlantique, et qui embrasse les régions suivantes : toute l'ancienne Acadie française (dialectes souriquois, micmac, etchémin, abénaki, pénobscotien, passamo-

---

(1) Les ouvrages que j'ai pu consulter sont les suivants :

Duponceau. Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord. *Paris,* 1836, in-8°, (xvi) -464 p.

J. Howse. A Grammar of the cree language, with which is combined an analysis of the Chippeway dialect. *London,* Trübner and C°, 1865 (2e éd.), xx-324 p.

Fr. Müller. Der Grammatische bau der Algonquin Sprache (dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Vienne, juin 1867, p. 132-154.

N. O. Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique. *Montréal,* 1866, in-8°, 160 p.

quoddien), les Etats de l'Union Massachusetts, Rhode-Island (Narragansetts), Connecticut (Mohican), New-York (trois dialectes), New-Jersey, Pensylvanie et Delaware (Lénâpé), Maryland, Géorgie, enfin l'ancien Canada français (Algonquin proprement dit, chippeway, ottawa, ménoméni, knistémaux ou cri): nous n'avons pas énuméré tous les patois. Quant aux tribus iroquoises, elles étaient naguère encore établies autour des grands lacs; elles étaient au nombre de six et parlaient le mohawk, l'onondaga, le sénéca, l'onéida, le tuscarora et le cayuga. Les Hurons appartenaient à la famille iroquoise.

III.

Analyse sommaire du basque et des langues américaines en général.

PHONÉTIQUE. — L'alphabet algonquin paraît ne comprendre que les sons suivants : VOYELLES *a, â, i, î, u* (*ou* français), *û, o, ô, ai, au* (?) ; SEMI-VOYELLES *y*, et *w* anglais que les anciens missionnaires français transcrivaient par un 8 sous prétexte que ce chiffre ressemble à la ligature *ou* des manuscrits grecs ; CONSONNES gutturales *k, g*; palatales *tch, dj*; dentales *t, d*; labiales *p, b*; continues *n* guttural, *n, m, ch, j* français, *s, z* et *h*. Tous les dialectes connaissent plus ou moins les voyelles nasales *an, on* ; quelques-uns emploient la vibrante *l*. Je ne puis entrer dans la description des permutations dialectales qui n'offrent au surplus rien d'extraordinaire : ainsi le *z* chippeway correspond à un *ts* lénâpé ; le lénâpé a seul la forte soufflante appelée *jota* en espagnol et représentée communément par le *ch* allemand dur, etc. Il paraît que le son le plus difficile est le *w* ou *u* consonne, sifflé et prononcé de la gorge qui est spécial au lénâpé et qui est remplacé, dans les autres dialectes, par un *u* voyelle franc.

L'iroquois est plus pauvre que l'algonquin ; il a bien les cinq voyelles simples *a, i, u, é, o* ; les deux semi-voyelles *y* et *w* ; trois voyelles nasales, *an, en, on* ; mais il ne possède, s'il faut en croire les grammairiens, que six consonnes *k, t, n, r, s* et *h* guttural. L'absence de labiales est un fait remarquable ; quelques auteurs accordent pourtant le *f* à certains dialectes iroquois. Cette soufflante, qui manque à l'algonquin de même que le *v*, est pourtant familière à quelques idiomes de la Floride, le chéroqui et le chaktâs par exemple.

D'autres langues offriraient un matériel phonique bien plus considérable ; ainsi les idiomes mame-huastèque ont, suivant M. de Charencey, toute une série de consonnes *détonnantes* explosives et continues. Ailleurs, nous trouverions une grande richesse de sons mixtes, tels que les *l, n, t,* mouillés. Il est extrêmement difficile, en présence du silence habituel des grammaires américaines sur la phonétique et de leur façon peu scientifique d'analyser l'idiome qu'elles prétendent décrire, de se faire une idée de l'état primitif et du développement de tous ses sons. Quoi qu'il en soit, le caractère commun à tous ces idiomes semble être une pauvreté générale en consonnes ; la prédominance des gutturales dures, des sifflantes et des nasales ; enfin une aversion constante pour les géminations et les groupements de consonnes : il est probable qu'à l'origine les mots se composaient d'une suite de syllabes régulièrement formées d'une consonne et d'une voyelle.

Il devait en être de même en basque où la gémination est encore tout-à-fait interdite, mais qui, dans le parler actuel, laisse tomber beaucoup de consonnes douces. L'eskuara aime les sifflantes, les nasales et les gutturales dures. Son alphabet général est fort compliqué, puisque le prince Bonaparte y compte 13 voyelles simples et 38 consonnes et qu'il faut ajouter à ces 51 éléments phonétiques 6 voyelles diphthongues et les consonnes aspirées. En réduisant ces sons à ceux qui sont probablement les seuls primitifs, on obtient la liste

suivante : VOYELLES SIMPLES, *a, i, u, e, o* ; DIPHTHONGUES, *ai, ei, oi, ui, au, eu* ; SEMI-VOYELLES, *y, w* (cette dernière seulement euphonique) ; CONSONNES explosives gutturales *k, g, kh*; palatales, *tch, ts* ; dentales, *t, d, th* ; labiales, *p, b, ph* ; continues nasales *n* guttural, *n* mouillé palatal (*gn* français), *n, m* ; soufflantes et bourdonnantes *h, ch, z, s, r* dur, *r* doux, *l*. Pour avoir le tableau complet, il faudrait ajouter un grand nombre de sons dérivés, par exemple la voyelle *ü*, le *j* français, la *jota* espagnole, *l* mouillé, et d'autres consonnes mouillées analogues aux *ty, gy* hongrois. Nous ne pouvons nous arrêter non plus aux permutations dialectiques.

MORPHOLOGIE. — La dérivation s'opère dans les langues américaines, et surtout dans les familles algonquine et iroquoise, par la suffixation des éléments formels, excepté quand ces éléments sont pronominanx. Il en est de même en basque où les pronoms peuvent néanmoins être suffixés.

Tous ces idiomes possèdent de nombreuses formes grammaticales obtenues par l'accumulation de suffixes divers. La déclinaison n'existe pour ainsi dire pas ou plutôt elle développe un nombre infini de cas indirects ; quant aux cas directs les plus essentiels, le génitif, le datif, l'accusatif, ils manquent aux langues américaines où l'incorporation des régimes au verbe dont nous parlerons tout-à-l'heure les rendent inutiles. Le basque a, au contraire, un génitif et un datif bien précis ; quant à l'accusatif, il n'en connaît pas, en ce sens que chaque nom a deux formes principales, une active et une moyenne, objective ; la première ne peut être employée que comme sujet d'un verbe transitif et dérive de la seconde qui peut servir soit de sujet à un verbe intransitif, soit de régime à un verbe transitif. L'algonquin, l'iroquois et le basque ont de plus une grande quantité de syllabes ou particules diminutives, augmentatives, négatives, dédaigneuses, honorables, etc., qui permettent de nuancer indéfiniment le sens des mots. Les mêmes phénomènes se retrouvent, plus ou moins, dans tous les idiomes agglutinants :

si le magyare a un accusatif, il évite, comme nous allons le dire, le génitif; les langues dravidiennes ont un datif, mais elles n'ont aucune idée de l'accusatif et remplacent le génitif par une construction grammaticale.

On se rend on ne peut mieux compte de toutes ces particularités, si l'on observe qu'après tout, au point de vue de l'effet produit, les suffixes de l'agglutination sont absolument pareils à nos prépositions. Comment s'étonner de formes telles que le basque *sartze-ra-co-an* « entrer-vers-pour-dans » c'est-à-dire « au moment d'entrer », lorsqu'on peut dire en français : « Il est venu *jusque près de chez* moi » ?

Les dialectes algonquins ont un article, qui est proprement *mo, me,* ou *m' (monko* « cela » en patois de Massachusetts); mais beaucoup d'auteurs l'ont méconnu, parce qu'il s'est souvent tellement confondu avec le nom déterminé (auquel il est toujours préfixé) qu'il paraît en faire partie intégrante aujourd'hui; en lénâpé, on dit *hittuk* « arbre », *m'hittuk* « l'arbre », *n'hittuk* « mon arbre », *k'hittuk* « ton arbre » ; mais en chippeway, on dit *mittig* « arbre » ou « l'arbre » et *ni mittig* « mon arbre », *ki mittig* « ton arbre ». Il ne semble pas que l'article existe en iroquois ; mais beaucoup de langues américaines le possédent. — En basque, c'est le suffixe final *a*, pronom démonstratif de 3e personne, comme dans toutes les langues qui ont un article, y compris le magyare. En tamoul (langues dravidiennes), il y a des tendances à l'article dans un certain emploi déterminatif du pronom démonstratif *adu* « cela » et dans les noms de parenté *tandei* « père », *tambi* « frère cadet », *tangei* « sœur cadette », d'où l'on dérive soit *endei*, soit *entandei* « mon père »; soit *engei,* soit *entangei* « ma petite sœur ».

Les pronoms personnels algonquins sont remarquables : celui de la première personne est *ni,* celui de la seconde *ki,* et le démonstratif ordinaire de la troisième *o* ou *u*. On n'a pas manqué de signaler l'identité de ces pronoms avec ceux de l'hébreu d'une part et du basque de l'autre ; l'eskuara dit en

effet *ni* « je, moi », *hi* (dont le primitif est incontestablement *ki)* « tu, toi », et *a, hura, hori, hau* « lui, celui-là, celui-ci ». Les pronoms iroquois sont tout différents : leurs primitifs paraissent être quelque chose comme *ka* « je », *sa* « tu », et *ra* « lui ». Ces pronoms, sous leur forme pleine ou sous une forme abrégée (c'est-à-dire réduits souvent à leur première lettre), se préfixent aux noms et aux verbes, soit pour indiquer la possession substantive, soit pour marquer les diverses relations de sujet à régime. Toutefois, le basque, de même que les langues dravidiennes, ne peut pas indiquer ainsi la possession ; on sait au contraire que les langues altaïques font un emploi constant des affixes possessifs.

Dans les langues américaines, comme en basque, il n'y a pas, à proprement parler, de genres. Ce fait est ordinaire aux langues agglutinantes et reçoit son explication naturelle de l'évidente tendance du parler primitif à l'individualisation excessive. Ce n'est qu'à une époque très-récente et sous l'influence des dialectes aryens que le tamoul a développé une triple conjugaison, masculine, féminine, et neutre, à la troisième personne singulière de ses verbes. L'algonquin, l'iroquois, etc., distinguent cependant, si l'on veut, deux genres, qu'on a appelés l'*animé* et l'*inanimé*, mais la distinction n'est pas partout la même; ces deux genres sont caractérisés, dans la déclinaison et la conjugaison, par des éléments formels différents ; ainsi, en algonquin, la marque du pluriel animé est *k* ; celle du pluriel inanimé est *n*. En iroquois, les femmes et les enfants font partie de la classe inanimée, inférieure, ignoble, comme disent les grammairiens ; ceci ne saurait nous étonner, car, dans l'Inde dravidienne, les enfants sont toujours du genre neutre qui comprend même les femmes en télinga : dans ce dernier idiome toutefois, les femmes cessent d'appartenir au genre neutre, et rentrent dans la même catégorie que les hommes, lorsqu'elles sont au moins deux réunies : les noms de femmes ont le même pluriel que les noms d'hommes. Les langues dravidiennes observent en

effet cette distinction du genre noble et ignoble, dont le premier se subdivise en masculin et en féminin ; mais elle est beaucoup moins développée qu'en américain. Elle l'est encore moins en escuara, où elle se réduit à quelques suffixes déclinatifs spéciaux ; mais elle paraît exister pleinement dans les langues africaines. Le suffixe pluriel général du basque est *k*, comme en magyare.

Le basque ne distingue pas les genres, mais il présente, dans sa conjugaison, une particularité de sexualité qui nous aide à comprendre la division des nombres en américain ; il a des formes verbales *allocutives*, où le sexe de l'auditeur est indiqué par un suffixe spécial : il dira par exemple *eztakinnt* « je ne le sais pas, ô toi femme ! » et *eztakiat* (pour *eztakikat*) « je ne le sais pas, ô toi homme ! ». Le principe de pareilles formations est encore la particularisation, si ce mot peut être employé, de celui qui parle, sa tendance à s'individualiser, à se distinguer de son interlocuteur. C'est en vertu du même principe que les idiomes américains ont développé deux pluriels dits *inclusif* et *exclusif*. On aura, par exemple, en chippeway, *kenawun* « nous » c'est-à-dire « toi et moi » ou « toi, moi et lui », et *nenawun* « nous » c'est-à-dire « moi et lui ». Cette distinction n'est pas connue en basque où *gu* et *zu* sont les pluriels uniques de *ni* et *hi*, comme *nous* et *vous* sont ceux de *je* et *tu* ; mais on en trouve des traces en dravidien : le tamoul, le télinga, le malayâla ont deux pronoms pluriels de première personne et savent dire : *nâm* « nous » (tamoul) et *nângal* « nous, non compris l'auditeur ». Ce phénomène se retrouve en mongol, en mandchou, en australien, en polynésien, et même dans ces formes des langues romanes *nosotros, nous autres, voi altri*. — L'iroquois possède le duel inconnu à l'algonquin et au basque.

Mais c'est dans la conjugaison que gît la principale originalité des langues américaines. A vrai dire, ces idiomes ne font pour ainsi dire pas de distinction entre le nom et le verbe ; toutes les racines sont traitées de la même façon, et

susceptibles de recevoir les mêmes préfixes et suffixes, ce qui surprend beaucoup les personnes habituées à la rigueur de la grammaire aryenne, mais ce qui est habituel aux langues agglutinantes. Par là s'expliquent fort bien la déclinaison verbale et la conjugaison nominale des langues dravidiennes où *sârndây* « tu es arrivé » et *ku* « à » donnent *sârndâykku* « à toi qui es arrivé » et où de *adi* « pied, infériorité » et *ên* « suffixe pronominal de 1re personne » on forme *adiyên* « je suis esclave ». Par là s'explique de même l'analogie morphologique entre *atyank* « notre père » et *varunk* « nous attendons », en hongrois. Les langues sémitiques procèdent d'une manière analogue. De pareilles dérivations sont logiques et naturelles ; elles se comprennent fort bien, si l'on se rend compte qu'elles proviennent du sentiment de l'indépendance originelle des radicaux juxtaposés. L'agglutination, en un mot, ne procède pas autrement que nos langues analytiques modernes, avec une importante différence néanmoins : dans les idiomes de la seconde grande classe linguistique, les éléments combinés sont des racines nues et par suite ces formations remontent à la période inconsciente et préhistorique du langage, tandis qu'en français, en anglais, en italien, les éléments de différenciation, si j'ose m'exprimer ainsi, sont des mots déjà formels, déjà dérivés eux-mêmes, et les dérivations ainsi produites sont des compositions souvent volontaires, inventées pendant la période historique de la vie des langues.

L'abondance des formes du verbe américain en général est par conséquent toute naturelle. Est-il vrai, comme le prétend le R. Edwin James, missionnaire anglican, que le chippeway en ait six ou huit mille pour chaque verbe ? Nous l'ignorons, mais cela paraît fort possible quand on songe à la multiplicité des relations et des nuances que l'on peut avoir à rendre : RELATIONS D'ESPACE produisant les *conjugaisons personnelles pronominales* qui peuvent être *subjectives* (idée de neutralité, d'action limitée à son auteur), *objectives* (idée d'action sur un

régime direct), et *attributives* (idée d'action faite au profit d'un objet indirectement visé, idée du régime indirect); — RELATIONS DE TEMPS produisant les nombreux *temps* des grammairiens, imparfait, plus que parfait, futur antérieur ; — RELATIONS D'ÉTAT produisant les *modes;* — NUANCES DE L'ACTION produisant les *voix* dérivées comme dans les langues sémitiques ; — NUANCES DE SUJETS OU RÉGIMES produisant les formes personnelles ; — NUANCES DE TEMPS OU D'ÉTAT que nous rendons par les conjonctions de nos langues modernes. Quelques exemples vont éclaircir ces explications théoriques. Le grec *didômi* ou le sanscrit *dadhâmai* sont des formes simples d'une conjugaison personnelle ou pronominale subjective ; — le magyare *látlak* « je te vois » est un spécimen d'une conjugaison personnelle pronominale objective ; — le basque *daguizuet* « je le fais à vous plusieurs » est de la conjugaison attributive, de même que *natorkio* « je viens à lui » ; — les variations du verbe turc, *sevmek* « aimer », *sevdirmek* « faire aimer », *sevmemek* « ne pas aimer », *sevdirhememek* « ne pas pouvoir faire aimer », sont des voix dérivées ; le tulu, dravidien, en connaît l'usage de même que les idiomes finnois, et il peut dire *malpuve* « je fais », *malpêve* « je fais fréquemment », *maltruve* « je fais énergiquement », tandis que le magyare dérive de *ír* « il écrit », *írat* « il fait écrire », *írhatom* « je peux écrire », etc. — Quant aux formes personnelles, le meilleur exemple que nous en puissions donner est celui des allocutives basques dont nous avons déjà parlé.

On ne doit donc pas être surpris des innombrables expressions verbales minutieusement détaillées dans les grammaires américaines ; le chéroqui peut nuancer ses verbes de la façon suivante : *kutuwo* « je me lave », *kulêstûlâ* « je me lave la tête », *tsestûlâ* « je lave la tête d'un autre », *takutêya* « je lave des plats », *tsêyuwâ* « je lave un enfant », etc. Le tamanacan (Amérique centrale) dit *jucuru* « manger du pain », *jemeri* « manger du fruit », etc. Un dialecte chilien a *elun* « donner », *eluguen* « donner davantage », *elupen* « douter

si l'on donnera », *elupun* « passer en donnant », *elupan* « venir pour donner », *elumepran* « aller pour donner en vain », etc. Duponceau énumère les voix *substantive, positive, négative, causative, réfléchie, réciproque, continue, fréquentative, habituelle, suppositive,* et les formes *générique, pronominale, adjective, prépositionnelle,* etc., pour le seul verbe algonquin, sans compter les nombreuses formes de relations pronominales. La plupart des grammairiens citent, en outre, beaucoup de modes et de temps, mais M. Sayce, savant assyriologue anglais qui vient de publier un volume remarquable sur la science du langage (1), fait observer que l'idée de temps et de modalité est au fond complètement étrangère à l'américanisme. Il n'y en a en effet que trois modes et trois temps naturels, l'indicatif, le conjonctif, l'optatif; le présent, le passé et le futur. Les langues aryennes ont seules les trois termes de ces deux séries; la plupart des idiomes agglutinants ne savent rendre que le présent et le passé tout au plus et n'ont nettement conçu que l'indicatif : les langues dravidiennes figurent à cet égard parmi les plus pauvres, et celles de l'Amérique ne sont pas mieux douées. Il paraît que certains idiomes du Nouveau Monde savent former autant de verbes qu'il y a de régimes directs matériels possibles ; nous reparlerons de ce point dans les paragraphes que nous consacrerons à la composition et au vocabulaire. Il ne faut pas oublier cependant de faire observer dès à présent que dans beaucoup de ces langues, mais non pas dans toutes, il n'y a pas de radicaux originels ayant le sens de « avoir » ou « être »; l'algonquin est à ce propos aussi mal partagé que le tamoul ou le télinga.

La langue basque, au contraire, dans son état actuel, fait reposer toute sa conjugaison assurément fort compliquée

(1) The principles of comparative philology. *London,* Trübner and C°, 1874, in-8°, (xv)-381 p.

sur les deux verbes « être » et « avoir ». Son verbe n'est qu'une périphrase, formée d'un nom accompagné de divers suffixes et de plusieurs auxiliaires, parmi lesquels « avoir » et « être » jouent le principal rôle. « Je viens » se traduit par « je suis en action de venir » et « vous le mangerez » par « vous l'aurez à manger ». Cette combinaison permet de former deux voix, suivant qu'on joigne au radical l'une ou l'autre des expressions auxiliaires : « je suis dans cette chose qu'on appelle éclairer » c'est-à-dire « j'éclaire, je suis lumineux », verbe neutre, voix moyenne ou intransitive ; « j'ai tel objet dans cette chose qu'on appelle éclairer » c'est-à-dire « je l'éclaire, je lui donne de la lumière », verbe actif, voix transitive ou active. Le nom verbal peut être accompagné de toutes sortes de préfixes ou suffixes dérivatifs ; le prince L.-L. Bonaparte, dans son admirable *Verbe basque* (1), compte dix-huit radicaux de ce genre, dix-huit formes de noms verbaux usitées, exprimant de nombreuses nuances de l'action, de même qu'il compte onze modes, divisés en quatre-vingt-onze temps, et formés par l'union des auxiliaires simples ou composés aux noms verbaux. Le verbe a trois personnes et deux nombres : il conviendrait de compter à part la seconde personne respectueuse, plurielle par la forme, singulière par le sens, comme le « vous » français adressé à une seule personne ou plutôt comme le *nîr* tamoul, pluriel ancien devenu le singulier historique et qui s'est pluralisé en *ningal* : *nîr* est à *ningal* ce que le *zu* basque « vous, singulier » est à *zuek* « vous, pluriel ». Chaque expression verbale est susceptible de quatre modifications différentes, suivant qu'on parle familièrement à un homme ou à une femme, qu'on s'adresse à une personne que l'on veut honorer, ou qu'on

(1) Le verbe basque en tableaux (première partie et moitié de la seconde). *Londres*, 1869, in-4°, (IV) p., 11 tabl., XXXII-160 p., 1 tabl.

n'ait pas l'intention de tenir compte de ces différences; chacune de ces modifications a dix-huit formes (vingt-et-une en dédoublant la seconde personne) si elle contient le sujet de troisième personne active, et douze (ou quinze) si le sujet est des deux autres personnes : le verbe transitif n'a pas de forme indéterminée : à l'inverse des langues finnoises, le basque ne sait pas dire « j'aime » sans régime direct; il doit toujours en exprimer un. Il peut de plus exprimer un régime indirect, mais, à l'époque moderne, seulement quand le régime direct est de la troisième personne. De même que dans la plupart des langues agglutinantes, les deux premières personnes ne peuvent être à elles-mêmes leur régime. Ainsi, le basque ne peut pas traduire exactement « il donne à lui, il donne, il te donne à moi, il me donne »; le système n'est donc pas complètement développé. Le verbe intransitif n'a que sept formes (huit) ou cinq (six) parce qu'il ne peut joindre au verbe que l'idée d'un régime indirect. Enfin, chaque forme ou modification du verbe est susceptible de recevoir un certain nombre de terminaisons qui correspondent, par leurs significations, à nos conjonctions.

Tel est, en raccourci, le système complexe de la conjugaison périphrastique basque, objet de tant d'enthousiasmes naïfs et point de départ de tant d'extravagantes hypothèses. Mais cette conjugaison périphrastique, composée, n'est pas primitive; produite évidemment depuis que l'*escuara* est entré dans sa période historique, elle a remplacé une conjugaison ancienne simple, représentée aujourd'hui par les auxiliaires et par un certain nombre de formes traditionnellement conservées. Ces formes permettent de ramener le verbe basque au point culminant de son développement; il ne comprenait alors que deux modes, l'indicatif et le conjonctif qui en dérivait par un suffixe, et trois temps : le présent, l'imparfait et une sorte d'aoriste impliquant la possibilité éventuelle. Il ne connaissait qu'une voix secondaire, la causative, amenée par la dérivative *ra*; ainsi d'*ikus* « voir » est sorti *irakus* « faire voir ».

Syntaxe et Composition. — La proposition, tant en eskuara que dans les idiomes de l'Amérique, est toujours très simple ; c'est aussi le cas de la plupart des idiomes de la seconde classe. Les phrases sont généralement courtes ; on ne connaît point les pronoms relatifs qui pourraient les relier l'une à l'autre. La complexité du verbe, qui réunit en un seul mot beaucoup d'idées, contribue à cette simplicité de la proposition, où le sujet et l'attribut tendent manifestement de leur côté à ne former qu'un tout avec leurs compléments respectifs. Ce but est atteint par l'invariabilité des adjectifs et surtout par la composition.

L'adjectif se place en algonquin devant le nom qualifié, tandis qu'en basque il se met après lui. Ce dernier idiome commet à ce propos une inconséquence, car il place toujours le génitif devant le nom possesseur, de même que dans les mots composés le déterminant précède chez lui le déterminé.

Une grande cause de la réduction des phrases, commune aux idiomes altaïques et aux langues américaines, la dérivation pronominale des noms, manque au basque. Il s'ensuit que l'eskuara distingue mieux le nom du verbe, tandis que le cri, par exemple, traite de la même façon ces deux espèces de mots ; aussi, plusieurs auteurs, entre autres M. Friedrich Müller, de Vienne, considèrent-ils le verbe américain comme un simple nom suffixé et traduisent-ils l'expression cri *ni-sakih-a* « je l'aime » ou *ni-sakih-ik* « il m'aime » de la façon suivante « mon-amour-à lui », « mon amour par lui ».

Mais le basque, par son article suffixé, remplace jusqu'à un certain point les dérivatives pronominales. On sait qu'en magyare, le possessif de troisième personne supplée à l'article et au génitif, et qu'on peut dire *áz Urnak angyal-a* « du Seigneur son ange » pour « l'ange du Seigneur » ; on peut même redoubler ce suffixe et écrire *a' haz áz atyamé, amaz a' szomszédéé* « cette maison de mon père sienne (est), celle-là du voisin sien sienne » c'est-à-dire « cette maison est à mon père, celle-là à celui de mon voisin » ; le basque dira d'une

façon analogue *etche hau ene aitarena, hura ene auzoarenarena* « maison cette de-moi père-le-de-la, celle-là de-moi voisin-le-de-le-de-la ».

L'eskuara ressemble beaucoup aux langues américaines par un procédé de composition syncopée dont il offre d'assez nombreux exemples. De *sagar* « pomme » et *arno* « vin » il fait *sagarno* « cidre », de *odei* « nuage » et *ots* « bruit » *odots* « tonnerre », de *ardi* « brebis » et *hume (kume)* « petit » *arkume* « agneau », de *yaun goikoa* « le seigneur d'en haut » *yainkoa* « dieu », de *janko dut* « je mangerai » *jankot*; dans *oyarzun, oihartzun* « écho » il y a évidemment *oyu, oihu* « bruit » et *arri, harri* « pierre » etc. C'est ainsi que de *pils itt* « chaste » et *lénâpé* « homme » l'algonquin forme *pilapé* « jeune garçon »; de *toto* « lait » et *chominabo* « grappe » le chippeway fait *totochabo* « vin »; nous reviendrons dans un paragraphe ci-après sur cette importante particularité.

Vocabulaire. — Nous avons déjà dit que d'une langue américaine à une autre, le vocabulaire diffère radicalement. A plus forte raison, les mots basques ont-ils une physionomie particulière. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le tableau ci-après où j'ai rapproché du basque trois dialectes algonquins, car c'est la famille avec laquelle on lui trouve généralement le plus d'analogie; je donne aussi les mots correspondants d'un dialecte iroquois :

	LÉNAPÉ	ALGONQUIN	CRI	IROQUOIS	BASQUE
Je	*ni*	*nin*	*netha*	*Iya, ka*	*ni*
Tu	*ki*	*kin*	*ketha*	*sa*	*hi* (anc. *ki*)
Il, lui, celui	*neha*	*win*	*wetha*	*ra*	*u, hau, hori, hura*
Un	*ngutti*	*ningot, péjik*	*piak*	*skâta*	*bat*
Deux	*nicha*	*nijo*	*nîchû*	*tekenî*	*bi, bia, biga, bida*
Trois	*nacha*	*niso*	*nistû*	*aksô*	*hiru, hirur*
Quatre	*newo*	*new*	*naywû*	*gajêri*	*lau, laur*

	LÉNAPÉ	ALGONQUIN	CRI	IROQUOIS	BASQUE
Cinq	*palenach*	*nanan*	*neannan*	*wisk*	*borzt, bost*
Six	*guttach*	*ningotwaswi*	*nickûtwassik*	*achiak*	*sei*
Sept	*nichach*	*nijwowaswi*	*nîchwassik*	*tchoâtak*	*zazpi*
Huit	*chach*	*niswaswi*	*swassik*	*têkiro*	*zortzi*
Neuf	*pechkonk*	*cangwaswi*	*kegatmetatat*	*wâtiro*	*bederatzi*
Dix	*tellen*	*mitaswi*	*metatat*	*wasché*	*hamar*
Homme	*lenni, lênâpé*	*inini*	*ethin*	*etchinak*	*gizon*
Femme	*ochkeu*	*ickwé*	*eskwâ*	*echro*	*emazte, emakume*
Maison	*wikwam*	*wigwam*	»	*ganoksâjê*	*etche, -tegi*
Soleil	*gichu'h*	*kîsis*	*pisim*	*ontêka*	*iguzki, iluzki*
Nuit	*tpôku*	*débikat*	*tibisca*	*asksontha*	*gau*
Père	*û'h*	*nussé*	*nutawi*	*ionîhha*	*aita*
Fils	*kwis*	*nigwisis*	*nêgusis*	*hêhâwak*	*seme*
Œil	*wuchkink*	*uskindji*	*miskichi*	*ogâkra*	*begi*
Dent	*wipit*	*tibit*	*wipi*	*onôtchia*	*hortz, hagin*
Feu	*tendei*	*skuté*	*skuta*	*otchichta*	*su*
Eau	*bî*	*nipi*	*nipî*	*cknéka*	*ur*

IV.

Nous n'avons plus qu'à conclure, mais avant d'aborder définitivement la question des rapports véritables entre

l'eskuara et l'américanisme, il faut résoudre une question préalable. A en juger par les caractères exposés ci-dessus, les idiomes de l'Amérique seraient manifestement agglutinants et devraient se ranger dans le second des trois grands groupes morphologiques. D'où vient donc que, loin de partager cette opinion, des linguistes autorisés proposent de créer, au profit des idiomes qui nous occupent, un quatrième groupe? C'est qu'ils prétendent que la différence entre l'iroquois et le chéroqui ou entre le guaicuru et l'aymara n'est point la même qu'entre l'iroquois et le turc, entre le cri et le magyare. Malgré toutes les dissemblances, ils retrouvent, disent-ils, un caractère général commun à toutes les langues de l'Amérique; ce caractère, que présente aussi le basque, est « le polysynthétisme ou incorporation ». Si cette proposition est démontrée, le caractère américain du basque est incontestable. Il importe donc de la discuter.

Le polysynthétisme ou incorporation de l'américain est-il un procédé original d'expression de relations, et convient-il d'en faire la base d'une classification nouvelle, le signe distinctif d'un quatrième type morphologique? Les faits invoqués à l'appui de l'hypothèse se résument dans la composition syncopée à laquelle on rattache trois ordres de phénomènes: abondance de verbes dérivés, subordonnés, secondaires; union au verbe des sujets et régimes; fusion étroite de tous les mots d'une phrase avec contractions et syncopes. Examinons successivement ces trois particularités.

L'abondance des verbes dérivés est-elle autre chose que de l'agglutination? On peut l'expliquer de trois façons différentes: ou ces verbes se sont produits par la suffixation d'éléments formels au même radical, et nous rentrons dans le cas général des langues sémitiques et des idiomes agglutinants; ou il y a là des faits de composition comme ceux dont nous allons nous occuper en troisième lieu; ou ils tiennent à la répugnance des idiomes inférieurs pour la généralisation, ce qui amène la production d'autant de radicaux verbaux

qu'il y a de nuances d'une même action. J'ai cité plus haut des exemples.

L'union au verbe des sujets ou régimes mérite de fixer un peu plus l'attention. Il faut toutefois distinguer le cas où c'est un substantif, sujet ou régime, qui est fusionné dans le verbe, et celui où le verbe conjugué exprime seulement le régime pronominal, direct ou indirect: nous ne parlons pas du pronom sujet qui est joint au verbe dans la plupart des idiomes de l'ancien monde. Le premier cas que nous venons d'établir rentre dans les faits de composition dont nous nous occuperons tout à l'heure; le second ne nous offre encore qu'une extension du principe agglutinatif. L'incorporation des pronoms régimes n'est pas spéciale aux langues américaines. En quoi l'algonquin *kisakihin* « je t'aime » diffère-t-il de l'hébreu *sabaqtâni* « tu m'as abandonné », du magyare *látlak* « je te vois », ou du basque *gaitu* « il nous a » ? C'est une question de plus ou de moins. Le suomi ou finnois n'incorpore que la troisième personne, le hongrois incorpore la seconde quand la première est sujet, le vogoule exprime dans son verbe la seconde et la troisième personne, le mordvine peut le faire pour les trois personnes. L'incorporation du régime indirect est à un degré de plus; elle est familière au basque, ainsi qu'à certaines langues américaines où elle est moins bien organisée que dans le vieil idiome pyrénéen. On trouve même dans les langues indo-européennes des faits qui expliquent de semblables formations: quand, par exemple, en italien, les pronoms *vi* et *lo* deviennent de véritables enclitiques et qu'on peut dire, presqu'en un seul mot, *portandovelo* « vous le portant », quand en espagnol on dit *mandarme* « me mander » et qu'on écrivait naguère *dexallo* pour *dexar lo* « le laisser », n'a-t-on pas affaire à un commencement d'incorporation ?

Quoiqu'il en soit, les deux caractères qui viennent d'être examinés ne sont ni assez originaux, ni assez précis, ni assez importants pour justifier la création d'un type morphologique

propre au Nouveau Monde. Ce serait donc le troisième qui pourrait seul donner raison à une classification de cette nature. Aussi est-ce surtout celui que l'on a mis en avant. Il est défini de la manière suivante par M. Fr. Müller : « Les « langues américaines reposent en général sur le principe du « polysynthétisme ou de l'incorporation ; c'est-à-dire que, « tandis que, dans nos langues, chacune des idées dont « l'enchaînement trouve son expression dans la phrase se « présente phonétiquement distincte, elles sont le plus sou- « vent, dans les langues américaines, réunies dans une « indivisible unité. Phrase et mots se confondent donc « complétement. Par ce procédé, chacun des mots est « abrégé et réduit sommairement à une de ses parties. » Duponceau, qui a fort bien remarqué l'analogie des autres caractères avec ceux des idiomes de l'ancien monde, explique comment, à l'aide de l'ellipse, les peuplades indigènes de l'Amérique sont parvenues à former des langues qui expriment le plus grand nombre d'idées par le plus petit nombre de mots possibles ; et l'on peut ainsi procéder à l'infini. Voici quelques exemples significatifs : en groenlandais, *aulisariatorasuarpok*, qui a le sens de « il s'est hâté d'aller à la pêche », se décompose en *aulisarpok* « il pêche », *peartopok* « il est à faire quelque chose » et *pinnesuarpok* « il se hâte »; — en chilien, *iduancloclavin* « je ne désire pas manger avec lui » est formé de *in* « manger », *duan* « désirer », *clola* « ne pas », *vi* « lui » et *n* « je »; — en lénâpé, *nadholinîn* « amenez le canot » est pour *naten* « amener », *amochol* « canot », *i* euphonique, *nîn* « nous » ; — dans un dialecte du Mexique, on dit *notlazomahuizteopixcatâtzin* « ô toi, mon père vénérable et estimable, gardien de Dieu », de *no* « mon », *tlazontli* « estimé », *mahuiztic* « vénéré », *teo-pixqui* « gardien de Dieu » et *tatli* « père ».

Ces exemples suffisent, ils montrent que le phénomène dont il s'agit n'est, en somme, qu'une application du principe général de facilitation de la diction, de la loi du moindre

effort. C'est en vertu de ce principe que les anciennes langues aryennes écrites, le sanscrit entre autres (et à son imitation les langues dravidiennes), avaient développé une longue série de règles euphoniques pour la juxtaposition des mots d'une phrase ; et que les langues romanes, le français surtout, sont sorties du latin par la négligence de plus en plus généralisée des syllabes inaccentuées. Si l'on remarque d'ailleurs, comme on peut s'en rendre compte d'après l'esquisse ci-dessus, que les idiomes américains n'en ont pas moins une grammaire régulière, il devient difficile d'accorder à ce procédé de composition une telle importance qu'il puisse constituer un signe typique ; il n'y a là rien qui concerne proprement le but intime du langage, l'expression de la manière d'être, des relations de la pensée. Des traces de pareilles contractions se retrouvent du reste dans toutes les langues ; nous ne citerons que l'espagnol *hidalgo* pour *hijo de algo*, *usted* pour *vuestra merced, usia* pour *vuestra segnoria* ; l'allemand *beim* ou *zur* pour *bei dem* ou *zu der* ; on trouve maints exemples analogues dans la conversation vulgaire française. Le basque n'est donc pas la seule langue européenne qui se rapproche, à ce point de vue, de l'algonquin et du groenlandais ; il est vrai qu'on y rencontre plus d'exemples de ces compositions syncopées que dans aucun autre langage de l'Europe ou de l'Asie, mais qu'est-ce que cela prouve, puisqu'il ne s'agit plus d'un caractère linguistique spécial bien tranché ?

Il est essentiel au surplus, de ne pas perdre de vue que la composition est le seul procédé morphologique resté à la disposition d'un idiome qui ne se développe plus formellement et qui est entré dans la vie intellectuelle et historique. C'est grâce à ce procédé que le basque, abandonnant sa vieille conjugaison formelle, a développé cette abondante conjugaison périphrastique, terreur et admiration de ses analystes. Les phénomènes qui viennent d'être signalés dans les langues américaines, outre qu'ils ne leur sont pas exclusivement propres, sont de simples faits de composition. Et cette faculté

de composition, secondaire en somme et relativement récente, aurait la même importance que l'isolement, l'agglutination, la flexion qui répondent au but direct du langage ! Cela n'est pas possible et, Schleicher l'avait bien dit, quoique sans s'arrêter à le démontrer, les langues américaines ne sauraient être considérées que comme une subdivision de la seconde classe linguistique, que comme une branche des idiomes agglutinants, caractérisée à la fois par le polysynthétisme et l'incorporation. Nous estimons en effet, avec M. Sayce, qu'il faut soigneusement distinguer l'incorporation du polysynthétisme. Le premier de ces mots comprendra particulièrement, si l'on veut, les phénomènes de la conjugaison objective ou attributive plus ou moins habituels aux langues de la seconde classe ; il sera réservé à des faits de développement préhistorique. Le second sera affecté aux formations contractées familières aux idiomes de l'Amérique, et tout à fait identiques à ces compositions par lesquelles on cherche, dans les temps historiques de la décadence formelle des langues, soit à précipiter cette décadence pour abréger le discours, soit à remplacer des formes mal commodes, oubliées dans le cours rapide et inexorable des siècles.

V.

Du résumé grammatical et des considérations qui précèdent, il se dégage nettement, si je ne m'abuse, cette conclusion qu'entre le basque et les langues américaines, il n'existe aucune parenté réelle. Les analogies morphologiques constatées entre les deux groupes ne compensent en aucune façon les dissemblances relevées et ne suppléent pas à l'incompatibilité des vocabulaires. Elles permettent seulement, dans une classification générale des idiomes agglutinants, de placer l'eskuara non loin des idiomes du Nouveau Monde. Dans cette grande catégorie agglutinante, où fait si piteuse figure la

prétendue « famille touranienne » de M. Max Müller, on aurait, par exemple, la série suivante, par ordre de capacité agglomérative croissante : le groupe dravidien très-pauvre en formes, le groupe altaïque déjà incorporant, le groupe basque (je ne dis pas ibérien, le sens de ce dernier mot est encore indéterminé) pleinement incorporant et tendant au polysynthétisme, enfin le groupe américain tout à fait polysynthétique. Je n'indique que quatre anneaux de la chaîne; je ne puis ni ne voudrais donner une nomenclature complète : mon intention était seulement de montrer quelles places peuvent revendiquer le polysynthétisme, le basque et les langues de l'Amérique. Entre chaque anneau, il n'y a aucune parenté nécessaire, pas plus qu'il n'en existe entre les dialectes qui se groupent sous chaque anneau. On peut, à ce point de vue mettre ensemble le japonais et le tamoul, le hongrois et le mandchou, le basque et le lénâpé, le mohawk et le groenlandais ; le japonais, les langues dravidiennes, les langues finnoises, l'eskuara, les patois algonquins et les dialectes iroquois n'en constitueront pas moins des familles distinctes dont rien ne prouve l'origine commune.

Cette préoccupation de l'origine commune, de la dérivation unique des langues que je retrouve constamment sous la plume et dans la pensée de quelques linguistes, me semble au surplus profondément regrettable, parce qu'elle est, à mon avis, tout à fait incompatible avec la méthode naturelle de la science. La science n'est que la recherche désintéressée de la vérité, l'étude impartiale des faits susceptibles d'observation et d'expérience. Des régions sereines où elle plane et d'où elle prétend découvrir et formuler, avec une autorité absolument incontestée, les lois qui président au devenir des sociétés, elle ne doit pas se mettre à la remorque de partis, de factions ou de coteries ; elle ne doit jamais sacrifier son indépendance à des considérations pratiques vulgaires, ni abdiquer ses plus nobles prérogatives au profit d'intérêts plus ou moins respectables. Les époques néfastes où elle a

été éclipsée par l'impardonnable faiblesse de ses adeptes, les jours pénibles où les travailleurs de l'esprit ont dû subir le joug imposé par une force brutale, marquent autant d'arrêts dans la marche ascensionnelle de l'humanité, et inaugurent, dans la vie des peuples, autant de périodes heureusement passagères d'abaissement et de décadence, où l'étude est abandonnée, où le savant est déconsidéré, où l'homme ne court qu'aux jouissances matérielles, où le despotisme et l'ignorance règnent en souverains maîtres, où enfin, suivant l'énergique parole du vieux poète républicain, « la philosophie « est chassée du milieu du monde, la société est gouvernée « par la violence, la parole de l'homme de bien est brutale- « ment étouffée et tout l'amour du public est pour l'exécrable « homme de guerre » :

Pellitur è medio sapientia, vi geritur res,
Sternitur orator bonus, horridus miles amatur !

(Ennius, *Annales*, Liv. VIII).

M. **de Rosny** (1) entreprend de donner le résumé d'un long travail sur le déchiffrement des langues du

(1) Le Comité a le regret de ne pouvoir pas publier le mémoire de M. Léon de Rosny. Les nombreuses occupations de l'infatigable professeur ne lui ont pas permis de livrer son manuscrit en temps utile.

A la date du 4 octobre, il avait proposé au Comité d'attendre que le travail fût terminé ou de passer outre. Mis ainsi en demeure de suspendre l'impression du compte-rendu et par suite de manquer aux engagements contractés envers les souscripteurs, le Comité a reconnu qu'il ne devait pas sacrifier l'intérêt général à des convenances personnelles ; il a décidé, en conséquence, que la communication de M. de Rosny serait résumée, à l'aide des notes qui avaient été prises imparfaitement, le bureau étant autorisé à penser que le mémoire, lu en séance, serait remis au Comité de publication.

(Note du Comité chargé de la publication du compte-rendu).

Yucatan. L'orateur demande l'indulgence, il désire être court et son manuscrit est long ; il est obligé de s'appuyer sur des preuves, ce qui peut donner à son travail une extension qu'il n'est point le maître de réduire.

On a longuement contesté à l'Amérique la connaissance de l'écriture. Klaproth s'est refusé à voir dans les peintures du Mexique une écriture, la couleur y changeant le sens du langage. A. de Humboldt ne prononce pas un jugement aussi absolu ; il avoue que les Américains primitifs savaient écrire quelques noms par la réunion de signes, mais il prétend que, dans l'Amérique antécolombienne, l'écriture n'avait jamais eu de système phonétique. M. Aubin lui-même rapportait la science de l'écriture primitive américaine à celle d'un système qu'on peut comparer à l'étude des *rébus* européens.

Dans les vitrines de l'Exposition, ces écritures sont représentées par divers fragments de peintures didactiques.

Quelques manuscrits, dits mexicains, notamment le *codex* mexicain de Dresde et un autre manuscrit de la bibliothèque nationale auraient dû provoquer, au sujet de l'écriture primitive, un autre mouvement d'idées.

L'orateur entre dans le détail des genres divers d'écriture successivement découverts par les Américanistes. Lorsque M. Aubin parle du nom d'Itzcoatl, nom du 4e roi mexicain, il cite un exemple de ce nom écrit sous forme de rébus perfectionné.

L'écriture dite calculiforme se compose de toute une série de figures, comme l'ancienne écriture égyptienne.

Celle des monuments correspond à l'écriture hiéroglyphique. Celle des manuscrits, plus rapide, répond à tous égards à l'écriture hiératique de la vallée du Nil.

Enfin une troisième écriture est la cursive, ou abrégée, ou *démotique*, mais elle paraît être plutôt une écriture de caste qu'une écriture populaire. Nous n'avons point en Amérique de manuscrits de cette forme, en sorte qu'on peut dire que l'étude de l'écriture Maya se réduit à l'étude des deux formes précitées.

En somme, nous possédons trois manuscrits *mayas* authentiques.

Le premier, celui de Dresde, a été peint sur un tissu d'agave enduit de calcaire.

Le second appartient à la Bibliothèque; l'orateur raconte comment lui-même l'a retrouvé. C'était en 1859; il tentait de fonder une société d'archéologie américaine, lorsque fouillant à la Bibliothèque, le hasard lui mit sous la main un carton, à demi défoncé, couvert de poussière, et dans ce carton oublié, un codex rarissime, à côté duquel se trouvait une feuille de papier portant le nom de Perez; c'est de là que ce codex a été nommé Perezianus; il a été photographié par ordre de M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique.

Le troisième manuscrit maya a été découvert en Espagne, par l'abbé Brasseur de Bourbourg.

Ces textes demeuraient inintelligibles lorsque l'abbé Brasseur fut assez heureux pour découvrir, à Madrid, un manuscrit de Diego de Landa, premier évêque du Yucatan; ce manuscrit contenait une sorte d'alphabet maya.

M. de Rosny entre ici dans le détail des signes composant cet alphabet.

L'abbé Brasseur avait vu d'abord, dans le manuscrit auquel il a donné le nom de Troano, un almanach à l'usage d'un propriétaire rural; il finit par y voir une

sorte de poème conservant le souvenir d'un cataclysme géologique qui se serait produit environ 9000 ans avant J.-C. Cette vision étrange se fixa dans son esprit, et devint malheureusement la pierre angulaire sur laquelle il éleva l'édifice de son interprétation. « J'ai soulevé, disait-il, le voile bleu qui couvrait les mystères d'Isis ; *Eurekha!*

Nul plus que moi n'honore la mémoire de Brasseur, cet apôtre puissant de l'Américanisme, mais la vérité avant tout ! Or, de ce que Brasseur a déchiffré, il ne reste rien.

C'est le jugement qui a été porté par M. Hubert H. Bancroft, dans son récent et magnifique ouvrage sur les *races indigènes des Etats du Pacifique* : « that's a failure ! » c'est un échec !

M. W. Bollaërt, a donné des textes formant deux des manuscrits mayas, qu'il lit de bas en haut et de droite à gauche, une traduction à peu près complète mais sans justification aucune ; il indique bien où il voit certains mots, mais non à quoi il reconnaît leur signification ; il prend pour synonymes des signes simplement symétriques, et même des signes entièrement différents ; enfin, il traduit certains passages par « Nous venons, en ta présence, pour t'implorer », uniquement parce que les personnages représentés sont dans des attitudes suppliantes.

M. de Charencey rejette les interprétations de Brasseur, mais il n'est pas beaucoup plus heureux que son devancier. Il lit indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite, et même dans une certaine limite, de bas en haut ou de haut en bas. C'est grâce à ce procédé commode qu'il parvient à retrouver le nom de *Cukulcan*, héros du Yucatan, le *Quetzalcohuatl* des Mexicains.

Tous les essais faits jusqu'à ce jour pour déchiffrer les écritures mayas sont donc demeurés infructueux.

Passant à l'exposé de ses travaux personnels, M. de Rosny établit que l'ordre réel de lecture des signes calculiformes a été donné par Diego de Landa, dans le verbe négatif *ma in kati* « je ne veux pas ». De plus, on trouve, au premier feuillet manuscrit, les signes des jours dans l'ordre même du calendrier et débutant par celui du premier jour de l'année; au-dessus de ces signes complets ou incomplets, se trouvent des nombres, dont le déchiffrement n'est pas douteux: 1, 2, 3, etc. Le même travail a été fait pour les mois.

On a ainsi la preuve manifeste qu'il faut lire de gauche à droite. Sans entente préalable, M. Hubert H. Bancroft s'est rencontré avec l'orateur, non-seulement sur ce point, mais encore sur le suivant : dans quel sens faut-il lire les colonnes verticales?

On a reconnu que pour l'Égyptien, les signes à figures doivent être lus en allant au devant des personnages, quelle que soit d'ailleurs la direction de ceux-ci. Or, M. Bancroft a remarqué que, dans l'écriture maya, les figures sont dirigées vers la gauche; il faut donc lire ici, de droite à gauche, sauf dans certains cas exceptionnels. Si l'on suit la règle générale d'aller au devant des figures, on reconnaît que le maya se lit généralement de gauche à droite, et exceptionnellement de droite à gauche.

L'orateur est arrivé à porter le nombre des caractères de 71 à 132; il a reconnu la forme du pluriel et plusieurs autres formes grammaticales; en outre, il a pu déchiffrer vingt-et-une petites formules qui seront le point de départ d'interprétations ultérieures. « J'ai détruit et j'ai peu

reconstitué, dit en terminant M. de Rosny, j'ai obtenu des résultats modestes, mais ils sont sûrs. »

M. le **Président** invite les Membres du Conseil à se réunir le lendemain, à dix heures du matin, pour délibérer, conformément à l'article 11 des Statuts du premier Congrès des Américanistes, sur les modifications à apporter aux Règlements et sur le choix de la ville où se tiendra la seconde session.

M. **Blaise**, de Luxembourg, a la parole.

Messieurs, j'ai demandé la parole pour présenter à l'honorable Assemblée quelques observations ; je vais le faire brièvement.

La question fondamentale du programme était de préciser les relations que l'Ancien Monde avait pu entretenir avec le Nouveau, antérieurement à 1492, date de la glorieuse découverte qui a illustré le nom de Colomb.

Vous avez entendu la parole autorisée de M. le professeur Léon de Rosny, les judicieuses conjectures de M. Madier de Montjau, la note substantielle de M. le professeur Grôndals, de Reykjavik, les aperçus présentés par M. le baron de Bretton, et les explications qu'a fournies M. Lucien Adam, en vous donnant lecture d'un mémoire sur le pays imaginaire du Fou-Sang. Pour moi, ces communications ont fait évanouir toutes les *robinsonnades* et toutes les *chinoiseries* qui obstruaient les avenues de l'histoire. Justice a été faite des hypothèses fantaisistes, qui demeureront, je l'espère, reléguées à jamais dans le pays des chimères.

C'est un fait acquis à l'histoire et rendu notoire que

les Islandais, enfants de la Norvège, ont établi, vers la fin du Xe siècle et dans le cours du XIe, des colonies sur le sol du Massachussetts actuel, auquel ils donnèrent le nom de *Vinland*, pays du vin. Maintenant, il reste à savoir si ces colonies ont été détruites jusqu'au dernier homme, ou si un certain nombre d'immigrés n'ont pas poussé plus loin vers le Sud, dans la direction de la vallée du Mississipi, où ils auraient été les auteurs de ces travaux gigantesques, décrits par M. le professeur JOLY ? A cette question, nous ne pouvons pas encore faire de réponse assurée.

Mais il est un point sur lequel je me permettrai d'appeler l'attention du Congrès. Quels sont les hommes qui, les premiers ont peuplé cette belle et fertile contrée du Mexique, à la végétation luxuriante, qui a noms : Chiapas, Tabasco, la Paz, — et où coulent l'Uzumacinta, le Tabasco et le Tabasquillo ?

Les traditions des populations primitives de l'Amérique centrale — Tzendales, Quichès et Toltèques — s'accordent à désigner « le voisignage des bouches du Tabasco et de l'Uzumacinta, ainsi que les côtes septentrionales de cette partie du continent, comme le premier berceau de la civilisation américaine (1) » et c'est là que nous trouvons les belles ruines de Palanqué.

Il importe donc de vérifier cette tradition, de découvrir les rapports possibles entre ces populations et celles des régions arctiques du Nouveau Monde, de déterminer de quelles parties de l'ancien continent proviennent les colonisateurs de l'Amérique méridionale.

Le Congrès de Nancy nous a fait faire un grand pas,

(1) Brasseur de Bourbourg, tome I, p. 63.

mais il est réservé au prochain Congrès d'explorer plus complètement le vaste champ de l'Américanisme.

Enfin, Messieurs, je termine en disant que nous emporterons les meilleurs souvenirs, et de cette première session, et de la noble cité de Nancy.

M. **Maguin** a la parole :

Messieurs,

Le Comité de secours de la Moselle prie Messieurs les membres du Congrès d'agréer l'hommage de 50 cartes commémoratives, destinées à perpétuer le souvenir de la générosité avec laquelle la Société des Quakers a secouru, en 1870 et en 1871, les campagnes ravagées par la guerre.

La Société des Quakers compte la plus grande partie de ses membres en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. Le Comité de secours de la Moselle a cru devoir saisir l'occasion du Congrès, pour transmettre plus particulièrement, aux membres anglais et américains de cette assemblée, l'expression de la gratitude des habitants des campagnes qu'il représente.

Nos campagnards ont tenu à payer, en grande partie de leurs modestes, mais personnelles et nombreuses cotisations, le souvenir qu'ils offrent aux compatriotes de leurs bienfaiteurs.

M. **P.-J.-A. Lagier**, membre de l'Institut de Genève, appelle l'attention des membres du Congrès, sur l'utilité que présenteraient 1° l'établissement d'un *alphabet international*, ou *système commun de transcription*, pour les noms de lieux ; 2° la composition d'un *Dictionnaire*

d'étymologies géographiques américaines, dans lequel seraient indiqués, suivant leur ordre chronologique, les noms spécialement donnés, en divers temps, et par les populations successives, à chaque rivière, mer, contrée, montagne, ville ou désert (on indiquerait en regard les désignations données aux mêmes objets par les nations étrangères) ; 3° la rédaction d'un *vocabulaire synoptique et comparatif*, restreint aux noms de topographie générale.

Retenu chez lui par son état de santé, M. **Lagier** exprime le vif regret de n'avoir pu prendre part aux travaux du Congrès.

M. **Lucien Adam** dépose, sur le bureau, un mémoire ayant pour titre : *Esquisse d'une grammaire comparée de la langue des Chippeways et de la langue des Crees.*

Je me propose d'étudier, au point de vue grammatical, deux langues qui sont, en réalité, deux dialectes très-voisins l'un de l'autre. Mon but est de présenter aux linguistes européens exclusivement occupés de l'étude des idiomes aryens, hamitiques, sémitiques ou ouralo-altaïques, l'esquisse de la grammaire d'une langue américaine.

I.

Les Crees appartiennent à la grande famille algonquine, laquelle s'étend du Labrador aux Montagnes-Rocheuses et jusqu'à la rivière Athabaskaw, formant les tribus des *Montagnais* du Labrador, des *Têtes-de-Boule* du Saint-Maurice, des *Abénaquis,* des *Ottavas,* des *Algonquins*, des *Maskégons*, des *Crees,* des *Potowatatomis*, des *Chippeways,* etc. D'après les dires de leurs vieillards, les Crees habitaient, à une époque peu reculée, les bords de la rivière Rouge, d'où ils se sont

avancés vers les plaines s'étendant au Nord de la rivière *Saskatchiwan (Kisikatchiwan* courant rapide) (1).

Les Chippeways, dont je me propose d'étudier l'idiome, occupaient vers 1850, les bords du lac Supérieur (2).

Dans le cours de ce mémoire, je désignerai souvent la langue des Crees, par C., et celle des Chippeways, par Ch.

II.

Phonétique. — *Des voyelles.* Il y a en Ch., sept voyelles: *â, a, e* (l'*é* français toujours long), *î, i, ô, o*; toutes sont susceptibles d'une résonnance nasale, assez semblable à celle des voyelles françaises suivies d'une *n*; cependant, ajoute M. Baraga, le son de ces voyelles nasalisées ne peut être indiqué exactement. Le Chippeway ne possède ni le son *u* ni le son *ou*; et ce dernier lui est tellement étranger que les Indiens substituent invariablement *o* à *ou*, dans les quelques mots qu'ils ont empruntés aux Français. Ex.: mouchoir, *moshwe*; bouton, *botô*; Louis, *Noi.*

La règle générale est que toutes les voyelles s'émettent distinctement les unes des autres; ainsi *waiba* se prononce: *wa-i-ba; maingan, ma-in-gan*; *nawaii, na-wa-i-i.* Il existe néanmoins des diphtongues: *ai, ei, oi, ia, ie, io.* Ex.: *misai, mi-sai*; *ebiian, e-bi-ian; aiaieg, a-ia-ieg*, etc.

Les voyelles du Cree sont au nombre de sept, d'après le

---

(1) Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris, par le R. P. Alb. Lacombe, Oblat de Marie Immaculée. Montréal : C. O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs, 237 et 239, rue Saint-Paul, 1874.

(2) A theorical and practical Grammar of the Otchipwe language, the language spoken by the Chippewa Indians : Which is also spoken by the Algonquin, Ottawa and Potowatami Indians, with little différence. For the use of missionaries and other person living among the Indians of the above named tribes. By the Rev. Frederick Baraga, missionnary at l'Anse, Lake superior. Detroit : Jaber Fox, printer. 1850.

P. Lacombe. *â*, *a*, *e* (l'é français toujours long), *î*, *i*, *o*, *u* (ou). Mais, ce missionnaire constate « que *u* a le son de *ou* se rapprochant un peu de l'*o* », ce qui s'accorde bien avec la remarque faite au sujet des mots français, par M. Baraga. Le P. Lacombe n'indique, en Cree, ni voyelles nasalisées ni diphtongues. On verra plus loin, à l'article du *Changement* que *o* est tantôt bref et tantôt long.

En somme, le vocalisme des deux langues se réduit à 1° une voyelle toujours longue : *e*. 2° trois voyelles tantôt brêves et tantôt longues : *a*, *i*, *o*.

Rem. 1. — La voyelle *ou* du P. Lacombe n'est autre que l'*o* long de M. Baraga.

Rem. 2. — Le manque des voyelles moyennes *ö*, *ü*, *â*, fait qu'il ne saurait être question, dans ces langues, d'harmonie vocalique.

Des Consonnes. — Les consonnes du Ch. sont au nombre de 17, et se classent ainsi qu'il suit :

	MOMENTANÉES		CONTINUES				
			sibilantes		nasales	souf-flantes.	semi-voyelles
	fortes	faibles	fortes	faibles			
Lab.	p	b			m		w
Gutt.	k	g			ng	h	
Dent.	t	d	ss (s)	s (z)	n		
Pal.			tch sh	dj j			

Rem. 1. — Les consonnes *tch*, *dj*, *sh*, *w* ont la même valeur qu'en anglais ; *j* est le *j* français ; *s* a la valeur de *z*; *ss* a celle de *s*.

Rem. 2.— Les Chippeways substituent volontiers les fortes *p, k, t*, aux faibles *b, g, d*, et réciproquement. Il semble que pour eux, comme pour les Allemands, la distinction des fortes et des faibles momentanées ne soit pas aussi nette qu'elle l'est dans la plupart des autres langues. Il en est de même chez les Crees ; en effet, tandis que M. Baraga écrit les particules verbales : *ga, gi, ge*, en avertissant qu'il faut presque prononcer : *ka, ki, ke*, le P. Lacombe écrit ces mêmes particules *ka, ki, ke*, en avertissant qu'il faut presque prononcer *ga, gi, ge*. Je conclus de là que les Chippeways et les Crees articulent les momentanées comme des demi-fortes, ainsi que le faisaient les Mandchous, au siècle dernier, suivant la remarque du P. Amyot.

Rem. 3. — Les articulations *f, v, l, r, x* manquent en Ch. ; et les vieux Indiens sont incapables de les produire, dans les mots français qu'on essaie de leur faire prononcer. Aussi, disent-ils, au lieu de *farine, David, Marie, Marguerite* : *panine, Dabid, Mani, Magite*.

Les consonnes du Cree sont au nombre de 16, et se classent ainsi qu'il suit :

	MOMENTANÉES		CONTINUES				
			sibilantes		nasales	souf-flantes	semi-voyelles
	fortes	faibles	fortes	faibles			
Lab.	p	b			m		w
Gutt.	k	g				h	
Dent.	t	d	ss (s)	s (z)	n		
Pal.			tch tj	j			y

Rem. 1. — A la fin d'un mot, *w* se vocalise en *ou* (presqne *o*); partout ailleurs, il a la valeur de *w* anglais; ainsi, *pimuttew* se prononce : *pimoutteou*, tandis que dans *pimouttewok*, *w* est semi-voyelle.

Rem. 2. — Le P. Lacombe a exposé, sous la rubrique *De la lettre connective ou euphonique*, l'ensemble assez confus des règles suivant lesquelles on se sert de l'une des voyelles *i, o, u,* ou de la semi-voyelle *w*, pour prévenir la rencontre des consonnes et même parfois celle des voyelles, dans l'intérieur des mots composés de plusieurs éléments. Ex. : *miwâsin-o-ban*, c'était beau ; *ni mustus-o-m-i-nan,* notre bœuf; *mistik-w-a*, des bois, etc.

M. Baraga a constaté en Ch. l'existence de règles semblables ; il donne à la *connective* du P. Lacombe, le nom de *mutative vowel.* Ex. : *anang-o-g*, les étoiles ; *assin-i-g*, les pierres.

II.

Du pronom personnel. — Il y a, en Cree, sept pronoms personnels :

SING.	PLUR.
1 Ni-ya, *moi*	1/3 Niya-nân, *nous* { *moi et lui* / *nous et eux*
	1/2 Kiya-now, *nous* { *moi et toi* / *nous et vous*
2 Ki-ya, *toi*	2 Kiya-waw, *vous*
3 Wi-ya, *lui, elle*	3 Wiya-waw, *eux, elles*

Rem. — Le P. Lacombe donne, dans l'introduction au Dictionnaire français-cri, les diverses formes du pronom personnel, dans quelques-unes des langues apparentées.

	I	II	III
Cris d'Athabaskaw :	ni-ra	kira	wi-ra
Cris des bois :	ni-tha	ki-tha	wi-tha
Cris du Labrador :	ni-la	ki-la	wi-la
Maskégons :	ni-na	ki-na	wi-na
Algonquins :	ni-n	ki-n	wi-n

Les pronoms personnels du Ch. sont à peu près identiques à ceux de l'algonquin.

SING.	PLUR.
1. nin, *moi*	1/3. nina-win-d, *nous* { *moi et lui* / *nous et eux*
	1/2. kina-win-d, *nous* { *moi et toi* / *nous et vous*
2. ki, *toi*	2. kina-wa, *vous*
3. win, *il, elle*	3. wina-wa, *eux*, elles.

La personne désignée par 1/3 constitue le pluriel *exclusif*, par opposition à la personne 1/2 qui *inclut* l'interlocuteur ou les interlocuteurs de la personne ou des personnes qui parlent, et qui constitue le pluriel *exclusif*. C'est à tort que l'on a parfois cherché, dans l'une ou dans l'autre de ces deux formes, l'analogue du duel des autres langues ; les deux pluriels s'appliquent aussi bien à plusieurs personnes qu'à deux, et ce serait se méprendre que de confondre *-win* de 1/3 avec *win* 3e pers. du sing. Les suffixes C. *nân, now, waw*, et Ch. *win-d, wa* sont purement indicatifs de la pluralité, et c'est dans le thême seul que se trouve l'indication de la personnalité.

Rem. — *-d* final est suffixé par euphonie.

Il n'est pas inutile de faire observer que les pronoms C. et Ch. ne forment point leur pluriel par une flexion vocalique interne, comme le font les pronoms, dans toutes les langues ouralo-altaïques (Acadien : *mu*, pl. *me* ; Suomi : *má*, *me* ; Esthonien : *ma, meie* ; Lapon : *mon, mi* ; Tchérémisse : *min, mâ* ; Mordouine : *mon, min* ; Zyriénien : *me, mi* ; Ostiaque : *ma, men* ; Tongouse : *bi, bu* ; Mandchou : *bi, be*, etc.)

III.

Du nom. — La distinction des genres masculin, féminin et neutre n'existe ni en C. ni en Ch. ; mais, en revanche, on distingue, dans ces deux langues, les noms *animés* des noms

inanimés. Tandis que les Aryens et les Sémites ont différencié les êtres au point de vue du *sexe*, les Indiens se sont exclusivement préoccupés de *la vie*.

Les linguistes n'ont pas généralement attribué, au double point de vue psychologique et grammatical, une importance suffisante à cette classification qui paraît constituer une particularité exclusivement propre à quelques langues américaines. Dans le récent ouvrage qu'il a consacré à la défense de l'altaïsme de la langue accadienne (1), M. F. Lenormant dit avoir retrouvé la distinction de l'animé et de l'inanimé dans les pronoms relatifs de plusieurs idiomes ouralo-altaïques, par cela seul que certains de ces pronoms sont affectés les uns aux *personnes* et les autres aux *choses*. A ce compte, la distinction dont il s'agit existerait aussi dans l'anglais, où l'on emploie les pronoms *who* ou *what* selon que le rapport a lieu avec une persónne ou avec une chose. Il suffit, pour écarter ce rapprochement, de constater avec le P. Lacombe et M. Baraga, que la classe des noms animés comprend non-seulement ceux qui représentent des personnes, mais encore ceux qui représentent les animaux, ainsi qu'un certain nombre de choses.

Sont *animés*, les noms qui désignent les êtres et les choses qui vivent ou qui ont vécu, soit en réalité soit par acception.

Au nombre des choses réputées animées, figurent en C. comme en Ch. : la flèche, l'arc, la pierre, l'aviron, la chaudière, le jonc, l'étoile, la neige, la cuiller, l'orge, la sève, la glace, l'arbre, la pipe, le blé, le soleil, la lune, la cloche, l'argent, la voiture, le tabac, le vermillon, le tonnerre, le ruban, le rhume, etc.

---

(1) *La langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens.* Paris, Maisonneuve et Cie, 1875. Je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est offerte de déclarer, qu'en mon âme et conscience d'*Altaïsant*, je me range du côté du savant accadiste. Sa discussion du verbe a levé mes derniers doutes.

La distinction de l'animé et de l'inanimé est fondamentale dans la grammaire des deux langues.

Du nombre. — Les noms animés forment leur pluriel en se suffixant : C., *k, ok, ak*; *Ch. g, ag, ig, og, iag, wag, jig.* Ex. : C. *niska* outarde, *niska-k ; pakkewejigan* pain, *pakkewejigan-ak ; mistik* arbre, *mistik-w-ok,* etc.

Ch. *migwan* plume, *migwan-ak* ; *enamiassig* payen, *enamiassig-og ; migisi* aigle, *migisi-wag ; enamiad* chrétien, *enamiad-jig ; moshwe* mouchoir, *moshwe-g,* etc.

Rem. 1. — Les voyelles préfixées à *k, g* sont ou paraissent être des connectives.

Rem. 2. — Les noms Ch. qui font leur pluriel en *wag, jig* ou *iag* sont tous terminés par une voyelle, tandis que leurs correspondants C. ont *w* pour finale. Ex. : Ch. *ikwe* femme, C. *iskwe-w* ; Ch., *migisi, C. mikisi-w* ; Ch., *nijode* jumeau, C. *nijote-w.* La finale *w* étant sujette à élision, en langue Cree, on s'explique aisément qu'elle soit tombée, en Ch., dans tous les cas où le nom n'est pas employé sous la forme verbale.

Les noms inanimés forment leur pluriel en se suffixant : C. *a*; Ch. *n, an, in, on, wan.* Ex. : *C, masinahigan* livre, *masinahigan-a.* Ch. *abwi* pagaie, *abwi-n* ; *nagweiab* arc-en-ciel, *nagweiab-in ; wawan* œuf, *wawan-on,* etc.

Du diminutif. — On exprime, en Cree, les idées de petitesse, de bassesse ou de mépris, par la suffixation de *s* au thême nominal. Ex. : *masinahigan-i-s* petit livre ; *meskanâ-s* petit chemin ; *mustus* bœuf, *mustus-u-s* petit bœuf, veau.

On peut doubler et même tripler le diminutif. Ex.: *nit-em,* mon cheval, *nit-em-i-s,* mon petit cheval, *nit-em-i-s-i-s,* mon tout petit cheval.

En Ch., le diminutif s'indique par les suffixes : *s, ns, ens, ins, ons, wans,* suivant des règles très-précises, dans le détail desquelles ce n'est pas le lieu d'entrer. Ex.: *ogima-ns,* jeune chef.

Rem. — En Ch., on exprime la méchanceté d'une personne

ou le mauvais état d'un objet par la suffixation de *-ish, osh, wish*. Ex.: *abinodjî*, enfant, *abinodji-ish*, mauvais enfant; *mitig-osh*, mauvais arbre ; *ogima-wish*, mauvais chef. Quelques noms inanimés substituent *ash* à *ish*. Ex. : *mashkimod*, sac, , *mashkimod-ash*.

Cette formation n'implique pas nécessairement le mépris; souvent, son emploi est dicté par la modestie, l'humilité, quelquefois aussi par l'affection. Un Chippeway, parlant à un blanc, manquera rarement d'affecter de l'indice péjoratif, les noms de tous les objets lui appartenant. Une *squaw* (*iskwe*, femme) caressant son petit enfant, l'appelle *ningwiss-ens-ish*, mon petit garçon.

De la déclinaison. — Les noms C. et Ch. ne se déclinent pas; en d'autres termes, il n'y a pas de *cas* dans ces langues, quoique la construction y soit libre, et que dès lors les relations et les rapports ne soient pas indiqués syntactiquement, par la place que le nom occupe dans la phrase. Le P. Lacombe et M. Baraga signalent néanmoins l'existence d'un vocatif, mais on sait que cette forme exclamative n'est pas, à proprement parler, un cas. Aussi bien au sing. le vocatif, formé par le rejet de la voyelle finale, ne s'emploie que dans les noms propres et les noms de parenté. Ex.: *nita*, mon beau-frère, *nit !* Au plur., les noms Ch. forment le vocatif, en *dog, idog*. Ex.: *gigô*, poisson, *gigô-idog*, poissons ! *ogimâ-dog*, chef !

On pourrait être tenté de voir un *locatif*, dans les formes C. en *k, âk, ok, ik*, Ch. en *g, ng, ang, ong, ing*. Ex.: C. *maskute-w*, prairie, *maskute-k*, dans la prairie ; *kijik*, ciel ; *kijik-ok*, dans le ciel. Ch. *sibi-ng*, sur une rivière; *nibi-ng*, dans l'eau. Mais, pris en eux-mêmes, ces mots signifient aussi bien : à la prairie (avec mouvement), hors de la prairie, etc. Les suffixes *k, g* n'ont donc qu'une valeur générale et vague; et l'on ne peut, à cause de cela, les considérer comme étant des indices casuels.

On verra par la suite comment en C. et en Ch. on indique les diverses relations dont l'ensemble constitue la déclinaison dans les langues aryennes, sémitiques et altaïques.

IV.

DES ADJECTIFS ET DES PRONOMS POSSESSIFS. — La possession s'exprime, dans les deux langues, par la préposition au nom possédé des pronoms personnels légèrement modifiés, et par la suffixation à ce même nom des indices de pluralité.

En Cree, les pronoms des deux premières pers. perdent la désinence *-ya*. Quant au pronom de la 3e personne, il perd également la désinence, mais son emploi est peu fréquent, et généralement, on lui substitue *o*, qui est la vocalisation de w- (i). A la 3e pers. le nom animé reçoit *a* pour suffixe.

Rem. — *Ni, ki,* et *o* prennent un *-t* euphonique, devant les noms commençant par l'une des voyelles *â, a, e, î, i, u ; ni* et *ki* deviennent *n', k',* devant les noms ayant *o* pour voyelle initiale.

Schême d'un nom animé, au possessif.

I. — SING.	1.	*ni pakân,* ma noix
	2.	*ki pakân,* ta noix
	3.	*o pakân-a,* sa noix.
PLUR.	1/3.	*ni pakân-i-nân,* notre noix
	1/2.	*ki pakân-i-now,* notre noix
	2.	*ki pakân-i-waw,* votre noix
	3.	*ki pakân-i-wa,* leur noix
II. — SING.	1.	*ni pakân-ak,* mes noix
		ki pakân-ak, tes noix
		ot pakân-a, ses noix
PLUR.	1/3.	*ni pakân-i-nân-ak,* nos noix
		ki pakân-i-now-ok, nos noix
		ki pakân-i-waw-ok, vos noix
		ot pakân-i-waw-a, leurs noix.

Les indices de personnalité se préposent au nom, et les indices de pluralité du nom se suffixent aux indices de pluralité du pronom, tels sont les deux traits caractéristiques de la formation possessive.

Schême du nom inanimé, au possessif.

I. — SING. 1. *ni mokkumân.* mon couteau
2. *ki mokkumân,* ton couteau
3. *o mokkumân,* son couteau
PLUR. 1/3. *ni-mokkumân-i-nân,* notre couteau
1/2. *ki mokkumân-i-now,* notre couteau
2. *ki mokkumân-i-waw,* votre couteau
3. *o mokkumân-i-waw,* leur couteau
II. — SING. 1. *ni mokkumân-a,* mes couteaux
2. *ki mokkumân-a,* tes couteaux
3. *o mokkumân-a,* ses couteaux
PLUR. 1/3. *ni mokkuman-i-nân-a,* nos couteaux
1/2. *ki mokkumân-i-now-a,* nos couteaux
2. *ki mokkumân-i-waw-a,* vos couteaux
3. *o mokkumân-i-waw-a.*

En Ch. les adjectifs possessifs sont les suivants :

SING. 1. nin nind nidj
2. ki kid kidj
3. o od.

Rem. — Le nom animé prend à la 3e pers. l'un des suffixes *on, en, in,* etc.

PLUR. 1. { nin — nan
1. { nind — nan
{ nidj — nan
2. { ki — nan
{ kid — nan
{ kidj — wa
3. { o — wa-g (animé), wa (inan.)
{ od — wa-n (animé), wa (inan.)

En Cree, les noms mis au possessif reçoivent le suffixe *-m,* lorsque l'on veut appuyer emphatiquement sur la possession.

Ex. : *ni mistik-u-m*, mon propre bois, *o mistik-u-m-a*, son propre bois ; *ni nipi-m-i-nân*, notre eau. Il paraît qu'en Ch. les substantifs inanimés peuvent seuls recevoir ce suffixe, et qu'ils le prennent invariablement lorsqu'ils sont terminés par une voyelle.

L'un des traits les plus caractéristiques des deux langues est que certains noms ne s'emploient jamais qu'avec l'un ou l'autre des adjectifs possessifs. Ex. : C. *nit-em*, mon chien, *kit-em*, ton chien, *ot-em-a*, son chien ; *ni ki*, ma demeure, *wi-ki*, sa demeure ; pris isolément, *em* et *ki* n'ont aucune signification.

Presque tous les noms de parenté et ceux des différentes parties du corps, sont dans le même cas ; mais ces derniers peuvent rejeter l'adjectif possessif, à la condition de lui substituer la particule *mi*. Ex.: C. *ki-ton*, ta bouche, *mi-ton*, la bouche ; *ni stikwân*, ma tête, *mi-stikwân*, la tête.

C'est le lieu de dire qu'il n'y a d'article ni en Cree, ni en Chippeway.

Conjugaison du nom. — Ch. Pour faire un verbe d'un nom, il suffit de lui préposer l'*adjectif possessif* et de lui suffixer *-w* ou *-iw*, *-ow*, suivant que ce nom se termine par une voyelle ou par une consonne.

Inini, homme — *nind inini*, mon homme — *nind inini-w*, je suis homme.

Assin, pierre — *nind assin*, ma pierre — *nind assin-iw*, je suis pierre.

Mitig, arbre — *nin mitig*, mon arbre — *ki mitig-ow*, tu es arbre.

C. *Atchâk*, esprit, *atchâk-o-wiw*, il est esprit ; *kijemanito-wiw*, il est Dieu ; *pijiskiw*, animal, *pijiski-wi-n*, tu es un animal.

Le P. Lacombe me paraît avoir commis une grave erreur, en voulant faire du suffixe *w*, *iw*, *wiw* le *verbe auxiliaire être*, sans doute parce que la plupart des verbes neutres se

terminent en *aw, ow, ew*, à la 3e pers. sing. du présent de l'indicatif.

Mais, outre que cette désinence manque dans les autres personnes, un grand nombre de verbes neutres forment leur 3e personne en *-am* ou en *in*. Les exemples qui précèdent doivent être analysés *atchâkow-iw*, *kijeminato-w-iw*, et *pijiski-w-i-n*. En effet, à la différence de ce qui existe en Ch. les noms Crees apparaissent généralement avec la finale *w*. Ex.: Ch. *inini*, C, *iyini-w*; Ch. *ikwe*, femme, C. *iskwe-w* ; Ch. *ogima*, chef, C. *okima-w*.

Reste donc, en Cree comme en Chippeway, pour *verbifier le nom*, le suffixe *-w, iw, ow*, ou plutôt le suffixe *w*, car les voyelles *i* et *o* sont ici de simples connectives.

Or, le P. Lacombe, après avoir fait du prétendu *wiw* l'auxiliaire *être*, cherche à faire de *-iw* l'auxiliaire *avoir*, et il donne pour exemples : *otam-iw*, il a un cheval ; *o mokkumân-iw*, il a un couteau, etc. Mais dans son dictionnaire, lui-même, donne la forme *n'-o-mokkumân-i-n*, j'ai un couteau, forme dans laquelle la possession est indiquée non-seulement par la désinence *-in*, mais encore par l'adjectif possessif *o*, préfixé au nom.

Les formes correspondantes du Chippeway ne laissent aucun doute à cet égard.

tchiman, canot	1. *nind o-tchiman*, j'ai un canot
	3. *o-tchiman-i*, il a un canot
mokoman, couteau	1. *nind o-mokoman*
	3. *o-mokoman-i*
makak, boîte	1. *nind o-makak*
	3. *o-makak-o*.

On voit que *in, i, o* sont le suffixe *pronominal* de la troisième personne.

Le verbe *nin tchiman* signifie que j'ai un canot dans le moment où je parle, qu'il s'agit non d'un canot qui m'aurait appartenu autrefois mais bien du canot que je possède actuellement ; aussi un Indien, racontant un naufrage dans

lequel il aurait perdu son embarcation, ne dira-t-il jamais *nin tchiman* mon canot, mais *nin-tchiman-i-ban* « mon ancien canot » ou « le canot que j'ai eu » ou encore « j'avais un canot », car il y a là, tout ensemble, un nom au possessif et un verbe au passé. On verra, en effet, que *ban* est le suffixe caractéristique de l'imparfait, dans tous les verbes chippevays.

Le P. Lacombe a commis une autre erreur, au sujet du verbe *ayaw* qui signifie « être » dans le sens d' « exister » de « se trouver »; il lui attribue, en outre, la signification d' « avoir » de « posséder », dans cette proposition : *nit ayan mokkumân* j'ai un couteau, qui revient à mon existant couteau.

Il n'y a dans les deux langues ni verbe auxiliaire « être » ni verbe auxiliaire « avoir ».

Des pronoms possessifs. — En chippevay, les pronoms personnels font au besoin fonction de pronoms possessifs. Ex. : *Kin ganabatch ki moskwem ga-mikawag? Kin sa, nind inendam.* C'est peut-être ton mouchoir que j'ai trouvé ? c'est *le tien,* je pense. Il faut, en Cree, répéter le nom. Ex. : *Ki wâskâhigan nawatch miwâsin ispitchi ni wâskâhigan,* ta maison est plus belle que ma maison (que la mienne).

V.

Du relatif dans les noms. — On exprime, dans les deux langues, la relation dite du génitif, en mettant le nom-sujet au possessif, et en le préposant au nom-objet. Ex, : C. *Paul o-tâniss-a* la fille de Paul (Paul sa fille). Ch. *John o masinaigan* le livre de Jean (Jean son livre).

Rem. — En Quiché, le génitif se rend également par l'emploi de l'adjectif possessif, mais à l'inverse de ce qui se pratique en Algonquin, le nom-sujet précède le nom-

objet. Ex.: *u baluk ahau* le beau-frère du roi *(baluk* beau-frère) (1).

Dans une phrase comme celle-ci « la chaudière de la fille de Paul (Paul, sa fille, sa chaudière), le premier nom affecté de l'adjectif possessif « sa fille » se met comme précédemment au *Relatif direct*, et le second à ce que le P. Lacombe appelle le *Relatif indirect*, c'est-à-dire qu'il prend le suffixe *iyiwa, yiwa : Paul ot-âniss-a ot-askik-o-yiva.*

Le relatif indirect des noms animés se forme invariablement en *iyiwa, ywa;* celui des noms inanimés se forme au singulier : en *iyiw, yiw,* au pluriel : en *iyiwa, yiwa.*

Quand un nom animé est l'objet d'un verbe, à la 3e personne, le nom se met au possessif, sans toutefois que l'adjectif possessif lui soit préposé ; le *relatif* est ici indiqué par le seul suffixe *a.* Ex.: *sâkihew Kijemanitow-a,* il aime Dieu ; *nipahew kinusew-a,* il tue des poissons.

M. Baraga donne, pour le Chippeway, les trois règles suivantes :

I. — Quand un nom animé est seul dans une proposition, il se met à l'état simple. Ex.: *nin sagia noss,* j'aime mon père.

II. — Quand il y a deux noms animés dans une proposi-

---

(1) Le magyare supplée au génitif qui lui manque, par le pronom possessif de la 3e personne. « Das Abhængigkeitsverhæltnis zwischen dem Besitzer und dem Besitz, das in andern Sprachen durch den Genitiv des Besitzers bezeichnet wird, pflegt man im Magyarischen in jenen Fællen, wo sowohl der Besitzer als der Besitz durch besondere Wœrter bezeichnet wird, auch durch eine Art von komposizion auszudrücken, welche darin besteht, dass man das Besitz bezeichnende Wort mit dem Possessivsuffixe der 3. Person behaftet, und in der Regel dem Ausdrucke für den Besitzer nachsetzt ; daher lautet z. B. der Ausdruck « das Haus des Vaters » im Magyarischen: « *az atya ház-a* ». eigentl. Vater Haus sein ; das Buch Peter's : *Péter Kœnyv-e*, eigentl. Peter Buch sein u. s. w. *Magyarische Grammatik, von* Anselm Mansvet Riedl § 57.

tion, l'un des deux se met au relatif direct, lequel se forme par la suffixation de *n, an, in, on, ian, wan* (ces suffixes sont ceux que prend en Ch. le nom affecté de l'adjectif possessif de la 3e personne, *od akik-on,* sa chaudière).

III. — Quand il y a trois noms animés dans une proposition, deux d'entre eux se mettent, l'un au relatif direct, et l'autre au relatif indirect ; ce dernier est formé par la suffixation de *ini, wini,* suffixes identiques, à *iyiw* du Cree, car C. *y* correspond fréquemment à Ch. *n*. Ex. : C. *iyiniw*, homme, Ch. *inini*.

M. Baraga nomme le relatif direct SECOND *third person*, et le relatif indirect THIRD *third person*. ce qui est très-exact, bien que ces expressions soient bizarres.

S'il y a, dans une même proposition trois, quatre ou cinq noms et plus, tous également en relation avec une même personne, ces noms se mettent au relatif indirect. Ex.: *kitchi ogima Herode nibiwa oginiss-an abinodjî*-IAN, *nibiwa gaie inini*-WAN, *oshkina-w*-EN, *ikwe*-WAN *gaie oginiss-an,* Hérode tua beaucoup d'enfants, et il tua aussi beaucoup d'hommes, de femmes et de jeunes-gens.

Afin de rendre claire cette partie de la grammaire algonquine, qui est essentiellement américaine et déroute nos habitudes, j'emprunte à M. Baraga, un commentaire ingénieux de la règle des *thirds persons*. « Cette distinction des trois troisièmes personnes constitue l'une des beautés et des perfections de la langue Otchipwe. Elle sert matériellement à dissiper toute équivoque dans les propositions, alors qu'en Anglais et dans la plupart des autres langues, on est souvent obligé de se servir du nom propre ou d'un autre mot, pour que la pensée soit exactement rendue et saisie. Par exemple, dans cette phrase « Paul est un méchant homme, il a presque tué son frère et sa femme », on ne sait si Paul a presque tué sa femme à lui ou la femme de son frère ; les deux significations se présentent également à l'esprit ; et, pour en déterminer l'une à l'exclusion de l'autre, il faut dire ou bien « et

la femme de celui-ci » ou bien « et sa propre femme ». L'équivoque n'est pas possible en Otchipwe, grâce à l'emploi de la *troisième troisième personne* (relatif indirect) : Paul geget matchi inini-w, gega ogi-nissan ossaie-*ian* wiw-INI gaie. — Ici *wiw-ini* ne peut signifier que la femme du frère de Paul, car s'il s'agissait de la femme de Paul, on dirait : gega ogi-nissan ossaie-*ian*, wiw-*an* gaie.

On voit que les noms prennent le relatif direct et le relatif indirect, aussi bien lorsqu'ils sont déterminés par un nom que lorsqu'ils le sont par un verbe ; en d'autres termes, le génitif se confond avec l'accusatif.

On verra plus loin que les verbes, comme les noms eux-mêmes, se mettent à l'un et à l'autre *relatif*.

VI.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS. — Ces pronoms sont différents suivant qu'ils affectent des noms animés ou des noms inanimés.

C. *Pronoms des noms animés.*

SING.	*awâh*, celui-ci	PL.	*o-ki*
	ânâh, celui-là		*ani-ki*
	nâhâ, celui-là (plus éloigné)		*ne-ki*
REL.	*anihi*		*ani-hi*
SING.	*eoko*, c'est lui, celui	PL.	*coko-nik*
REL.	*eoko-ni*		

Pronoms des noms inanimés.

SING.	*o-ma*, ceci	PL.	*o-hi*
	ani-ma, cela		*ani-hi*
	ne-ma, cela (plus éloigné)		*ne-hi*
SING.	*eoko*, c'est cela, ce	PL.	*eokoni*
		REL.	*coko-yiw*.

Montrant ses trois plus jeunes frères qui se trouvent à des distances inégales, un indien dira : *awâh nisim*, *ânâh mina*, *nahâ mina*, celui-ci mon frère cadet, celui-là aussi, celui-là là-bas aussi.

Rem. 1. — La flexion, au pluriel, des voyelles thématiques de *a*, *â*, *â*, en *o*, *i*, *e*, est un phénomène à noter, parce qu'il se produit très-rarement, en dehors des règles spéciales du *changement*.

Rem. 2. — Les pronoms démonstratifs du Cree consistent, sans parler d'*eoko*, dans les trois thèmes *aw*, *ana* et *na*, fléchissant en *o*, *aní*, *ne*, et prenant, s'il s'agit de noms animés, les suffixes *-h*, *ki*; s'il s'agit de noms inanimés, les suffixes *-ma*, *-hi*.

Ch. *Pronoms des noms animés.*

SING.	*aw*, celui-ci	PL.	*ogôw*
	aw, celui-là		*igîw*, *agîw*
REL.	*inîw*	REL.	*iniw*
	anîw		*aniw*

Pronoms des noms inanimés.

SING.	*ow*, ceci	PL.	*onow*, *iniw*
	iw, celà		*iniw*

Rem. 1. — Ces formes, dans lesquelles on retrouve les thèmes *aw* et *ana*, accusent une dégénérescence manifeste. Notons, comme précédemment, les phénomènes de flexion ; *a* devient successivement *o* et *i*.

Rem. 2. — Le pluriel en *now* se retrouve en Cree, dans les adjectifs possessifs *(ki pakân-i-now)*.

VII.

DES PRONOMS INTERROGATIFS. — Ces pronoms diffèrent suivant qu'ils s'appliquent à des êtres animés ou à des êtres inanimés.

C. *Pronoms pour les êtres animés.*

SING.	*awen-a* *awew-a*, qui ?	PL.	*awen-i-ki*
REL.	*awe-yiwa* *awen-i-hi*		
	keko, quelle espèce de		*kekwayak*
	tâna, lequel		*tâna aniki*
REL.	*tâna anihi*		
	tâniwa, où est-il ?		*tâniwe-ki*
REL.	*tâniwe-hi*		

Pronoms pour les êtres inanimés.

SING.	*kekway*, quelle chose ?	*kekway-a*
	keko, quelle espèce de ?	*kekwayak*
	tâni-ma, quel, le quel ?	*tâni-we-he*
	tâni-we » »	
REL.	*tâni-mâ-yiw*	
	tâni-we-yiw	

Ch. *Pronoms pour les êtres animés.*

SING.	*awên-en*, qui ?	PL.	*awên-en-ag*
REL.	*awên-en-an*	REL.	*awên-en-an*

Pronoms pour les êtres inanimés.

wego-nen
anin.

Rem. 1. — Comme le démonstratif *co-ko*, l'interrogatif C. *ke-ko* s'applique aux êtres des deux catégories.

L'équivalence de *awen-a* et de *awew-a* montre que *w* se substitue à *n*.

Le *Relatif* des pronoms interrogatifs tient lieu d'accusatif et de génitif. — Ex. : *awênen-an nendawabamad*, qui regardez-vous ? *awênen-an asséma*, de qui le tabac ?

VIII.

DU PRONOM RELATIF. — Il n'y a pas, en Chippeway, de pronoms relatifs; on y supplée en mettant le verbe au *Participe*. Ex.: *Jawendâgosiwag waiâbandangig waiâbandameg,* heureux ceux qui voient ce que vous voyez !

En Cree, le P. Lacombe indique quatre manières de suppléer à ces pronoms :

I. — On met le verbe au *Positif* (c'est-à-dire au *Participe*). Ex.: *mokkumân meskamân,* le couteau que je trouve (le couteau je le trouve) ; *kiyâsisik mokkumân,* le couteau qui coupe.

Rem. — *Meskamân* et *kiyâsisik* sont tous deux des participes ; le premier appartient à un verbe de la 4e conjugaison, qui est *objective*, et le second à un verbe de la 1re qui est neutre.

II. — On met, au subjonctif, le verbe précédé de la conjonction *e* « vu-que ». Ex.: *mokkumân e miskamân,* le couteau que je trouve (le couteau vu que je le trouve).

Rem. — *Miskamân* qui ne diffère de *meskamân* que par une flexion vocalique, est au subjonctif, et il est *objectif*.

III. — On met, au subjonctif, le verbe précédé de la particule *ka*, dont le P. Lacombe fait, à tort, un pronom relatif. Ex. :

Ka kâsisik mokkumân le couteau qui coupe; *awâh iyini ka wâbamak* cet homme que je vois. Si *ka* était véritablement un pronom relatif, il aurait un substitut pour les êtres animés, et il se préposerait à l'indicatif; au surplus, le subjonctif est par lui-même un relatif.

IV. — En effet, quand la relation s'établit avec un verbe au futur, on l'indique par le seul emploi du futur du subjonctif. Ex. : *nimâwiya ni kiskeyimaw awena* KE *pe-ituttet* et non *kata pe-ituttiw*, pas je sais qui viendra (qui vienne).

IX.

Du verbe. — Le verbe, dit M. Baraga, est la partie la plus importante du langage, surtout dans l'Otchipwe, qui est *une langue de verbes*. La langue des Crees, dit à son tour le P. Lacombe, n'est qu'un langage de verbes.

La verité est qu'il n'y a, dans l'algonquin, ni verbe, ni nom ni adjectif, au sens que nous donnons à ces mots. Bien que l'esprit humain soit un, les catégories grammaticales des Hindous et des Grecs n'ont de valeur qu'au regard des langues aryennes, et c'est méconnaître l'essence même des langues américaines que de prétendre leur imposer le joug de ces catégories. L'Indien perçoit comme l'Aryen, mais il ne pense pas comme lui ; voilà ce qu'il faut comprendre, sous peine de ne jamais pénétrer dans le tréfond de son parler. « Les langues américaines, dit avec une désespérante justesse, M. Whitney, sont pour nous tout-à-fait impossibles à analyser ; notre terminologie grammaticale ne s'y prête pas ; nous tombons dans les contradictions et les absurdités » (1).

Généralités. — Le verbe se compose 1° d'un pronom personnel identique à l'adjectif possessif, ce qui montre que la distinction entre le personnel et le possessif n'a aucune valeur en algonquin ; ce pronom est simplement préposé, et comme dans la conjugaison du nom, c'est le thême verbal qui prend les suffixes pronominaux indicatifs de la pluralité.

2° D'un thême primitif ou dérivé ;

3° D'un suffixe copulatif ;

4° Si l'objet de l'action est inclus, de suffixes indicatifs de la personnalité de son auteur, suffixes absoluments étrangers à la classe des pronoms.

---

(1) Whitney. *La vie du langage*, p. 214. Bibliothèque scientifique internationale. Paris, chez Germer Baillière, 1875.

Les verbes sont ou INOBJECTIFS (intransitifs, neutres) ou OBJECTIFS, c'est-à-dire comprenant tout ensemble le sujet et l'objet de l'action.

Les verbes objectifs sont animés ou inanimés, selon que l'action s'exerce sur des êtres de l'une ou de l'autre catégorie.

Contrairement à ce qu'ont avancé M. Baraga et le P. Lacombe, il n'y a pas, en algonquin, de voix passive.

Il existe en Cree, une forme *diminutive* qui paraît être devenue, en Chippeway, une forme *négative*; mais, dans aucune de ces deux langues, il n'y a de véritable passif.

Les modes sont au nombre de six: indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, participe, périodique.

Tous les verbes peuvent se conjuguer d'une manière *dubitative*.

Il existe, dans les deux langues, un certain nombre de particules ou de thêmes nus qui se préfixent aux verbes pour y ajouter les significations de: vouloir, venir, pouvoir, être accoutumé à, s'efforcer de, cesser de, entendre, prendre garde, être occupé à, etc. etc.

Les temps sont au nombre de six : présent, imparfait, parfait, plus-que-parfait, futur, futur antérieur.

Les personnes sont au nombre de huit, car aux sept personnes du pronom il faut ajouter l'*indéfini* (*on*, en français).

Enfin les verbes possèdent, à presque tous les temps, une forme *relative directe* et une forme *relative indirecte*.

On peut distinguer, au moins en Chippeway, neuf conjugaisons différentes, dont voici le tableau, emprunté à M. Baraga.

CONJ.	VERBES.	TROISIÈME PERS.
I	Verbes INOBJECTIFS ou neutres se terminant par une voyelle, à la troisième pers. sing. du présent de l'Ind.; verbes péjoratifs, et substantifs; adjectifs-verbes ou noms de nombre-verbes; verbes réciproques et mutuels.	*-a, -e, -i, -o.*
II	Verbes INOBJECTIFS, se terminant en *-am*, à la troisième pers. sing. du présent de l'Ind.	*-am.*
III	Verbes INOBJECTIFS, se terminant en *-in* ou en *-on*, à la troisième pers. sing. du présent de l'Ind.	*-in, -on*
IV	Verbes OBJECTIFS ANIMÉS, se terminant en *-an*, à la troisième pers. sing. du prés. de l'Ind.	*-an.*
V	Verbes OBJECTIFS ANIMÉS, se terminant en *-nan*, à la troisième pers. sing. du prés. de l'Ind.	*-nan.*
VI	Verbes OBJECTIFS INANIMÉS.	*-an, -en, -in, -on.*
VII	Verbes UNIPERSONNELS se terminant par une voyelle.	*-a, -e, -i, -o.*
VIII	Verbes UNIPERSONNELS se terminant en *-ad.*	*-ad.*
IX	Verbes UNIPERSONNELS se terminant en *-an* ou *-in.*	*-an, in.*

Première conjugaison (en Chippeway). — La voyelle qui forme la désinence de la 3e personne du sing. du présent de l'indicatif, apparaît chaque fois qu'un suffixe est adapté au thême; on ne peut donc conjuguer un verbe sans savoir

quelle est sa voyelle caractéristique, mais, à cet égard, il n'y a pas de règles.

Indicatif. — Le présent se forme ainsi qu'il suit :

Sing.	1. nind ikit, *je dis*	*Pl.*	1/3. nind ikit-o-min
	2. kid ikit		1/2. kid ikit-o-min
	3. ikit-o		2. kid ikit-o-m
Indéf.	ikit-o-m		3. ikit-o-wag
Rel. direct.	ikit-o-wan.		

On se rappelle que le nom conjugué prend l'un des suffixes *w*, *iw* ou *ow*. D'un autre côté, le verbe Cree correspondant ferme sa 3e personne en *ow*, et la voyelle o apparaît à toutes les personnes et dans tous les temps.

Indicatif présent en Cree *(pasikow)* il se lève.

Sing.	1. ni pasik-o-n	*Pl.*	1/3. ni pasik-o-nân
	2. ki pasik-o-n		1/2. { ki pasik-o-now ki pasik-o-nânow
	3. pasik-o-w		
Indéf.	{ pasik-o-nâniwiw pasik-o-nâniwan		2. ki pasik-o-nâwa
			3. pasik-o-wok
Rel. dir.	pasik-o-wan	*Rel. ind.*	pasik-o-yiwa.

Je n'hésite pas à considérer les formes Crees comme antérieures à celles du Ch., et j'incline à tenir *on* suffixe des deux premières personnes, pour un substitut de *ow*, lequel se décompose en *o* connective et en *w*, sorte de copule analogue au *bi* du mandchou. On sait que dans cette langue, à demi agglutinative, « le rapport qui relie l'attribut au sujet s'exprime ou par la simple postposition de l'attribut au sujet, ou par la postposition à l'attribut soit de la copule *bi*, soit de l'un des deux verbes, *bime*, exister, être, *ome*, devenir, être, soit de l'un des adverbes d'affirmation *kai*, *inu*, etc. Ex.: *ama ejen*, le père est maître ; *senggi fulgyan bi*, le sang est rouge ; *taitsu wang oho*, Taitsou fut roi, etc. On sait également que le verbe s'y forme du participe présent I, à l'aide du pronom

personnel simplement préposé et de la copule *bi* suffixée, après élision de la voyelle finale (1). Ex.: *bi obom(e)-bi*, je lave ; *si obo(m)-bi*, tu laves, etc.

Loin de moi la pensée que l'algonquin ait rien de commun avec le mandchou, et surtout que *w* soit une dégradation phonétique de *bi !* mais, le procédé analytique et primitif dont les Mandchous ont fait et font encore usage, aura été instinctivement employé par les Algonquins ; puis la conscience du rôle que jouait la copule s'est perdue, et dans le cours de la période historique, la conjugaison a subi des modifications non-seulement de dialecte à dialecte, mais encore dans l'intérieur de chacun d'eux. Ainsi le Chippeway a laissé tomber *w* à la 3e personne, et aussi la voyelle, partout où elle n'était pas garantie par un suffixe ; mais, en même temps il a retenu la copule dans le nom conjugué parce qu'il fallait distinguer celui-ci du nom au possessif ; de là *nind anini-w*, je suis homme, à côté de *nind anini*, mon homme. De son côté le Cree, qui avait conservé la copule à la 3e personne du verbe et dans la conjugaison de l'adjectif, ainsi qu'on le verra plus bas, le Cree dis-je, par je ne sais quel instinct, adapta fort inutilement la particule *w* à la plupart des substantifs, ce qui le conduisit à former le nom-verbe à l'aide d'un suffixe nouveau ; de là *pijiskiw-in*, je suis animal, au lieu de *pijisk-i-w*, comme en Chippeway. Si, contrairement à mon opinion, le suffixe *w* n'est point une copule, il se pourrait qu'il fût un substitut du pronom démonstratif *awâh, aw, o*. Dans ce cas nind *inini-w* équivaudrait à « moi homme-celui », pasik-*o-w* à « se lever-celui ».

Rem. — Le Ch. a substitué *min* à *nân* que nous avons vu avoir été conservé par lui dans les noms mis au possessif ; il a, en outre formé l'indéfini, lequel implique pluralité, à l'aide

(1) *Grammaire de la langue mandchou*, par LUCIEN ADAM. Paris, Maisonneuve, 1873.

de la seconde personne du pluriel, dont le suffixe est une dégradation phonétique de *min*.

L'*imparfait* se forme à l'aide du suffixe *ban* dont il a été parlé précédemment (au § IV).

SING.	1.	nind ikit-on-a-ban	PL.	1/3.	nind ikit-o-min-a-ban
	2.	kid ikit-on-a-ban		1/2.	kid ikit-o-min-a-ban
	2.	. ikit-o-ban		2.	kid ikit-o-m-wa-ban
				3.	ikit-o-ban-ig

En rapprochant ce temps de l'imparfait du nom-verbe : 1. *Nin makak-o-ban* ; 2. *Ki makak-o-ban* etc, on voit que le Chippeway reproduit ici, la forme Cree du présent : *ikit-o-n*, *pasik-o-n*.

Le Cree a employé *ban*, à l'indéfini : *pasik-o-nâniwi-ban*; partout ailleurs il a suffixé *-ttay*, *ttâ*, non pas aux désinences comme l'a fait le Chippeway, mais au thème verbal : 1 *Ni pasik-o-ttay* ; 1/2. *Ki pasik-o-ttâ-now*.

Le *parfait* se forme du présent par la préfixation (j'expliquerai au § du *Changement* pourquoi je ne dis pas préposition) au thème verbal, de la particule *gi :*

SING. 1. Nin gi-ikit
2. Ki gi-ikit, etc.

L'imparfait cree se forme de la même manière, 1. *Ni ki-pasik-o-n* ; 2. *Ki ki-pasik-o-n*.

Rem. — Le P. Lacombe constate que la particule se prononce *gih*.

Le *plus-que-parfait* se forme de l'imparfait, à l'aide de *gi :*

SING. 1. Nin gi-ikit-on-a-ban
Ki gi-ikit-on-a-ban, etc.

La formation est la même en Cree.

Le *futur* se forme du présent par la préfixation de *gad*, *ga* aux deux premières personnes des deux nombres, et de *ta* à la troisième personne, tant au singulier, qu'à l'indéfini et au pluriel.

SING. 1. nin gad-ikit
2. ki gad-ikit
3. ta-ikit-o, etc.

En Cree, la formation est la même, sauf que *ga* s'articule *ka*, et qu'à la troisième personne *kita* ou *kata* se substitue à *ta*.

SING. 1. ni ka-pasik-on
2. ki ka-pasik-on
3. { kata-pasik-ow / kita-pasik-ow, etc.

Le *futur antérieur* se forme du parfait, par la préfixation de *ga* :

SING. 1. nin ga-gi-ikit
2. ki ga-git ikit, etc.

En Cree, *ni ka-ki-pasik-o-n,* etc.

Le *mode subjonctif* présente, dans les deux langues, cette double particularité que le thème verbal n'y est point précédé d'un pronom et qu'il prend des suffixes autres que ceux de l'indicatif.

Ici, le Cree et le Chippeway procèdent à peu près identiquement.

		Chippeway	Cree
SING.	1.	ikit-o-iàn	pasik-o-yàn
	2.	ikit-o-ian	pasik-o-yan
	3.	ikit-o-d	pasik-o-t
IND.		ikit-o-ng	pasik-o-wan-o-ban
	1/3.	ikit-o-iâng	pasik-o-yàk
	1/2.	ikit-o-iang	pasik-o-yak
	2.	ikit-o-ieg	pasik-o-yek
	3.	ikit-o-wad	{ pasik-o-t-waw / pasik-o-t-jik

Rem. 1. — Dans les deux langues, la seconde personne

du sing. ne diffère de la première que par la brièveté de la voyelle du suffixe, c'est-à-dire par une demi-flexion vocalique ; il en est de même des deux premières personnes du pluriel 1/3 et 1/2. A la seconde personne du pluriel il y a flexion de *a* en *e* : *iang, ieg* ; *yak, yek*.

Les différents temps du subjonctif se forment comme ceux de l'indicatif.

Le *Conditionnel* se forme par la préfixation de *da (ta)* aux temps de l'indicatif.

Présent.

Sing. 1. nin da-ikik
2. ki da-ikit, *etc.*

Parfait.

Sing. 1. nin da-gi-ikit
2. ki da-gi-ikit, *etc.*

En Cree, *pa* tient la place de *da*.

L'*Impératif* Ch. possède à la seconde personne du sing. et du plur. deux formes distinctes qui constituent deux temps, en Cree : le présent et le futur.

		Plur. 1.	ikit-o-da
Sing. 2.	ikit-on ikit-o-kan	2.	ikit-o-g, ikit-o-iog. ikit-o-keg
3.	ta-ikit-o	3.	ta ikit-o-wag
Indéf.	ta-ikit-o-m.		

Rem. 1. — Les formes en *ka* semblent être, dit M. Baraga, une sorte d'impératif poli, analogue à celui qu'on exprime en anglais, en préposant « please » à l'impératif ordinaire. Ex.: *bi-ijakan oma wabang,* please come here to-morrow.

Rem. 2. — La 3e pers. des deux nombres est empruntée au futur de l'indicatif.

Rem. 3. — La 1re pers. du pluriel est formée par la suffixation de *da (ta)*.

Voici le double impératif du Cree :

Imp. présent de pimipattaw (il court).

Sing.	2. pimipatta	*Pl.*	1. pimipattâ-tân
	3. kata pimipatta-w		2. pimipattâ-k
			3. kata pimipattâ-wok

Imp. futur du même verbe.

Sing.	2. pimipattâ-kkan	*Pl.*	1. pimipattâ-kkak
	3. kata wi-pimipatta-w		2. pimipattâ-kkek
			3. kata-wi-pimipatta-wok

Rem. — *Wi* est un préfixe auxiliaire ajoutant à la signification propre du verbe, celle de « vouloir ».

Du Participe. — Ce mode, dont le P. Lacombe a fait sous le nom de *Positif,* l'un des temps du Conditionnel, exprime l'habitude de l'action ou la manière d'être habituelle, et implique dans la pensée de celui qui parle, une relation avec une autre personne, aussi est-il employé pour suppléer aux pronoms relatifs, comme il a été dit précédemment.

Le participe se distingue des autres modes par ces deux particularités qu'il prend ou ne prend pas de pronoms personnels, et qu'il se forme du subjonctif par une mutation vocalique des plus curieuses, et à ma connaissance, sans analogue dans aucune langue non-américaine ; je veux parler de ce procédé connu sous le nom de CHANGEMENT, dont M. Baraga et le P. Lacombe disent avec raison qu'il constitue l'une des parties les plus originales et les plus difficiles de la grammaire algonquine.

Le CHANGEMENT consiste dans la mutation de la première voyelle d'un thême verbal, ou de l'une des particules qui lui sont préfixées, ou de son préfixe-auxiliaire, ou même de la préposition, de l'adverbe ou de l'adjectif qui le précèdent. La voyelle soumise au changement, fléchit ou en une autre

voyelle, ou en deux et même trois autres voyelles, suivant les règles que voici :

TABLEAU DU CHANGEMENT.

VOYELLES	CHIPP.	CREE	EXEMPLES.
â	aiâ	iya eya	Ch. A-kosi : AIA-kosid C. A-kkusiw : EYA-kkusit
a	e	e	Ch. A-bî : E-bid C. A-piw : E-pit
e	aie	iye	Ch. b-E-jigo : b-AIE-jigod C. t-E-pwew : t-IYE-pwet
î	â	iye	Ch. n-î-mi : n-A-mid C. n-î-pin : n-IYE-pik
î	e	e	Ch. n-I-bô : n-E-bod C. I-twew : E-twet
ô	wa	iyo	Ch. b-ô-dawe : b-WA-daved C. p-o-nam : p-IYO-naman
o	we	we	Ch. o-gimâwi : WE-gimawid C. o-tinam : WE-tinak

Rem. 1. — Le P. Lacombe qui n'admet pas la distinction de *ô* et de *o* bref, reconnaît néanmoins que *o* se change tantôt en *iyo*, tantôt en *we* ; pour lui, *o*, précédé d'une consonne, devient *iyo*, et *o* initial se change en *we*. En réalité, le Cree suit les mêmes règles que le Chippeway.

Rem. 2. — La P. Lacombe qui a emprunté le *tableau du changement* à M. Baraga, garde un silence absolu sur le *changement* de la voyelle *u* (ou), d'où il faut conclure que si le son *ou* existe réellement en Cree, il n'y est point primitif ni caractérisé.

Aux règles générales qui viennent d'être exposées dans

le tableau ci-dessus, s'en ajoutent d'autres non moins curieuses.

Le *changement* s'opère, I. — au parfait, au plus-que-parfait et aux deux futurs du Participe, non par la mutation de la première voyelle du thème verbal comme au présent (I *kit-o-iân* : EKIT *kit-o-iân*) mais bien par la mutation de la particule préfixée : *gi* devient ainsi *ga*, *ga* se transforme en *ge* ; *gad* se change en *ged*. Ex.: *gi-ikito* : *ga-ikitod*, etc.

II. — Quand le verbe a pris l'un des préfixes auxiliaires : *bi* « venir » (en Cree *pe*) *wi*, « vouloir, désirer » le changement s'effectue sur la voyelle de ces préfixes, et celle-ci devient *a* en Ch. et *iye* en Cree. Cette transformation en *iye* montre que l'*i* de *bi*, *wi* était primitivement long ; 2° que l'*a* de *ba*, *wa* tient la place d'un *â*.

Ex. : *nin bi-ija*, je viens ici : *ba-ijaianin*, quand je viens ici.

Rem. — Si le thême verbal est précédé de deux particules ou d'une particule et d'un préfixe auxiliaire, le changement n'atteint que la voyelle du premier élément. Ex.: *nin gi-bi-bimishkâ*, je suis venu en canot ; *ga-bi-bimishkâd*, celui qui est venu en canot.

III. — Quand le thème verbal est précédé d'une préposition d'un abverbe ou d'un adjectif, le changement s'opère dans la première syllabe du premier de ces mots. Ex. : *nin mino bimadis*, je vis bien : MENO *bimadisid*, celui qui vit bien ; APITCHI *kitchi akosi*, il est extrêmement malade : AIA*pitchi-kitchi-akosid*, une personne extrêmement malade.

De l'application de la règle du *Changement* aux particules, préfixes, prépositions, adverbes et adjectifs précédant le thème verbal, il faut conclure qu'en algonquin plusieurs mots indépendants peuvent s'agglutiner entre eux pour former une sorte de mot composé ; c'est pourquoi, parlant des particules caractéristiques des temps et du mode conditionnel, j'ai dit qu'elles étaient préfixées et non pas simplement préposées.

Ainsi, *ge-wi-apitchi-kitchi-mino-aiad* (celui qui a l'inten-

tion d'être parfaitement bien) ne forme point une proposition, mais un seul mot.

Un certain nombre de verbes subissent le *changement* par la préfixation de la particule *en*. Ex.: *nin danîs,* je suis dans une certaine place : *en-danis-id oma*, celui qui demeure ici.

Le changement s'effectue :

1° A tous les temps et à toutes les personnes du participe ;

2° Dans la conjugaison *Périodique* ;

3° Lorsqu'on veut indiquer qu'une action vient de se faire ;

4° Après les pronoms et les adverbes interrogatifs, ainsi qu'après les adverbes *api, mi api,* quand, alors ;

5° Pour exprimer la conjonction comme, ainsi que : *ekit-o-ian*, comme tu as dit ;

6° Après les adverbes *minik, kakina, misi,* tout, tout ce qui, quoique ce soit, etc.

7° A quelques temps du subjonctif, dans la conjugaison *Dubitative ;*

8° Après l'adverbe *mi,* ainsi.

Le participe algonquin se forme du subjonctif, à l'aide du *changement ;* il peut prendre les pronoms personnels.

Présent.	1.	ekit-o-iân, *moi disant, moi qui dis.*
	2.	ekit-o-ian, etc.
Imparfait.	1.	eki-o-iâm-ban, *moi qui disais.*
	2.	ekit-o-iam-ban, etc.
Parfait.	1.	ga-ikit-o-iân, *moi qui ai dit.*
	2.	ga-ikit-o-ian, etc.
Plus-que-parf.	1.	ga-ikit-o-iâm-ban, *moi qui avais dit.*
	2.	ga-ikit-o-iam-ban, etc.
Futur.	1.	ged-ikit-o-iân, *moi qui dirai.*
	2.	ged-ikit-o-ian, etc.
Futur antér.	1.	ge-gi-ikit-o-iân, *moi qui aurai dit.*
	2.	ge-gi-ikit-o-ian, etc.

Le périodique. — Ce mode, dont le P. Lacombe a fait, sous le nom d'*Eventuel*, un temps du Participe, exprime l'idée qui est indiquée en français par l'emploi de « quand », toutes les fois que » : il se forme du participe par la suffixation de *in*.

Périodique en Chippeway.

Présent. 1. ekit-o-iân-in
2. ekit-o-ian-in.
3. ekit-o-djin, etc.
Parfait. 1. ga-ikit-o-iân-in, etc.

Périodique en Cree

Présent. *pemipattâ-yân-i,* etc.

Il existe, en Cree, une sorte de *mode suppositif* dont le P. Lacombe donne deux temps : le présent-futur et le futur antérieur ; tous deux sont formés du subjonctif.

Présent-futur suppositif

Sing. 1. pimapattâ-yân-i, *si je cours*, etc,
Fut. ant. 1. ki pimapattâ-yân-i, *quand j'aurai couru,* etc.

Conjugaison négative. — Il y a, en Cree, un verbe neutre diminutif, formé par la suffixation au thême verbal, de la particule *si* que nous avons vue être sous la forme *s*, caractéristique du diminutif nominal.

Verbe diminutif

Indicatif. *ni pimipattâ-si-n,* etc.
Subjonctif. *pimipattâ-si-yân*, etc.

« Peu, un peu » étant voisins de « pas du tout », le Chippeway a fait, dans les verbes inobjectifs, de la forme diminutive, une forme passive.

Indicatif. nind ikit-o-ssi.
Subjonctif. ikit-o-ssi-wân.
Conditionnel. nind da-ikit-o-ssi.

Impératif sing. 2. ikit-o-kên.
3. ta-ikit-o-ssi.
Participe. ekit-o-ssi-wân.

Rem. 1. — D'ordinaire, le verbe prétendu négatif est précédé de l'adverbe *kawin* pas, point; devant l'impératif, on met *kêgo* ne fais pas.

Rem. 2. — Au subjonctif et au participe *ian* se change en *wan*.

Conjugaison dubitative.— Les verbes neutres et les verbes objectifs, peuvent prendre, comme les noms, la forme dubitative.

M. Baraga voit, dans cette forme, comme une preuve de l'habitude de mentir qu'auraient les Indiens (1); je serais tenté d'y voir, tout au contraire, la preuve manifeste de leur scrupuleuse sincérité, car le seul emploi de la forme *dubitative* avertit que l'orateur n'a pas vu les choses dont il parle, qu'il n'ose rien affirmer, et que peut-être il a lui-même des doutes (2). Quoi qu'il en soit, voici quel est l'emploi du *dubitatif,* en Chippeway : quand les Indiens parlent de choses qui sont incertaines, qu'ils n'ont pas vues, qu'ils n'ont point expérimentées, ou ils conjuguent les verbes dubitativement, ou ils les font précéder d'adverbes signifiant : peut-être *(gonima, ganabatch, makija),* ou ils cumulent l'emploi de

(1) This dubitative is peculiar to the Indian language, and in some respect bears testimony to the fact, that the habit of lying is a strong trait in the Indian character, which induced the Indians originally to establish the *Dubitative* in their languages, p. 95.

(2) Le *Dubitatif* a plus d'une fois choqué le consciencieux missionnaire qui raconte naïvement l'historiette suivante : So also I heard a good faithful Christian Indian who firmly believes in omnipresence and omniscience of God Almighty, say thus, using his *Dubitative* « mi gaie nongom nondawigwen kije-Manito ekikôian » which, if taken strictly, means : « *I suppose,* God hears me also now that I say » p. 96.

l'adverbe de doute avec celui de la forme dubitative. Ex. : *abi-dog, gonim abi, gonima abi-dog,* il est peut-être dedans.

Conjugaison dubitative, en Chippeway.

Indic.	1. nind	ikit-om-i-dog
	2. kid	ikit-om-i-dog
	3.	ikit-ow-i-dog
Ind.		ikit-o-m-i-dog
	1/3. nind	ikit-o-min-a-dog
	1/2. kid	ikit-o-min-a-dog
	2. kid	ikit-o-m-wa-dog
	3.	ikit-ow-i-dog-en-ag.

Rem. 1. — Aux deux premières pers. du sing., *ikit-om* est pour *ikit-on,* qui est la forme Cree de la conjugaison positive ; à la 3e pers. des deux nombres, apparaît, dans *ikit-ow*, la forme Cree en -w. La 3e pers. du plur. est irrégulière 1° en ce que *ag*, indice de pluralité, vient après *dog ;* 2° en ce que la particule *en* se trouve insérée entre la caractéristique dubitative et le suffixe de pluralité.

Le P. Lacombe expose, pour le Cree, un systême plus complexe ; il distingue trois dubitatifs : le premier, *ordinaire,* le second, *probable,* le troisième, *suppositif.*

Le *dubitatif ordinaire* s'exprime :

I. — Par la suffixation de *tuke, e, kwe,* aux indices de personnalité du verbe.

Indicatif	1. ni	pimipattân-â-tuke
	2. ki	pimipattân-â-tuke
	3.	pimipattâ-tuke
	1/3. ni	pimipattâ-nân-â-tuke, etc.
Subjonctif	1.	pimipattâ-wân-e
	2.	pimipatta-wan-e
	3.	pimipattâ-k-w-e

1/3. { pimipattâ-wâk-k-w-e
pimipattâ-yâk-k-w-e

1/2. { pimipattâ-wak-k-w-e
pimipattâ-yak-k-w-e, etc.

Rem. 1. — En comparant le subjonctif Cree au subjonctif Ch., on voit 1° que dans les deux langues, *t* de la 3e pers. du subj. positif se change en *g, k*; 2° que la réduplication de *k*, au pluriel Cree, est purement euphonique ; 3° que le *w* pénultième est une connective.

Subjonctif dubitatif, en Chippeway.

Sing.	1. ekit-o-wân-en	*Pl.*	1/3. ekit-o-wâng-w-en
	2. ekit-o-wan-en		1/2. ekit-o-wang-w-en
	3. ekit-o-g-w-en		2. ekit-o-weg-w-en
			3. ekit-o-wag-w-en

Rem. — Les suffixes *dog* et *tuke* accusent une forme primitive *toke*.

II. — Par l'emploi d'adverbes de doute, tels que : *mâskutch, pakakkam, wisko*, etc.

III. — En cumulant l'emploi des adverbes de doute avec celui de la forme verbale dubitative.

Le *dubitatif probable* se forme par la suffixation de *kuban*, aux indices de la personnalité :

Ind. présent.	1.	ni pimipattân-â-kuban
	2.	ki pimipattân-â-kuban, *etc.*
Ind. imparfait.	1.	ni pimipattâ-ttâ-kuban
	2.	ki pimipattâ-ttâ-kuban, *etc.*
Subj. présent.	1.	{ pimipattâ-wâ-bân-e pimipattâ-yân-ban-e
	3.	pimipattâ-kuban-e
	1/3.	pimipattâ-wâk-i-ban-e, etc.

Le suffixe caractéristique du dubitatif probable se retrouve,

en Chippeway, au pluriel du plus-que-parfait du dubitatif unique, sous la forme *goban*.

Rem. — Le dubitatif *goban* se suffixe aux noms de parenté. Ex. : *nôssi-goban,* mon père défunt ; *nind ogima-m-i-na-goban,* feu notre chef. M. Baraga décompose ce suffixe en *go ban (go :* indice dubitatif ; *ban :* indice du temps passé des noms conjugués). Dans la vie indienne, un parent qu'on n'a jamais vu est le plus souvent un parent décédé ; de là l'erreur dans laquelle M. Baraga est tombé.

Le *dubitatif suppositif* se forme par la suffixation de *a,* et s'emploie dans des phrases comme celle-ci : *tâpwew-a k'o ikkinyk,* on doit croire qu'il dit vrai, puisque cela arrive. Cette forme, dit le P. Lacombe, s'emploie surtout dans les narrations des songes et des visions nocturnes.

Du Relatif. — En Cree, le verbe se met au 1° *Relatif direct* quand le sujet du verbe est en rapport avec une personne exprimée ou sous-entendue ; 2° au *Relatif indirect* quand le sujet est au relatif direct ; le premier se forme, au présent de l'indicatif, par la suffixation de *ân,* le second par celle de *yiwa* pour l'ind., et de *yit* pour le subjonctif. Le relatif direct forme une sorte de conjugaison, car toutes les personnes de tous les temps peuvent en être affectées ; il s'emploie, dit le P. Lacombe, « quand le sujet est en relation avec une 3e personne exprimée ou sous-entendue, qui est complément indirect. Ex.: *nawatch ni kijewâtisi-wân ispitchi wiya,* je suis plus charitable que lui ; *ki mitjisu-wân wi-ki-k,* tu manges chez lui ; *okosissa nipahe*-yiwa *mustus-w-a,* son fils tue un bœuf.

En Ch., le verbe paraît ne pouvoir se mettre qu'au relatif direct et seulement à la 3e personne. Le relatif direct se forme en *an, in.* Ex. : *ossan ikit-ow-an,* son père dit ; *ossan ikit-o-ban-in,* son père a dit.

Il importe de remarquer que le verbe inobjectif prend le diminutif, le dubitatif, le relatif et le pluriel nominal à la 3e personne, absolument comme les substantifs ; j'ajoute que

les substantifs et les adjectifs se conjuguent en tous points comme le verbe inobjectif ; de là, je tire la conclusion qu'il n'y a pas, en algonquin, de différence catégorique entre le nom et le verbe inobjectif.

Seconde conjugaison. — Cette conjugaison diffère de la première, en ce que le suffixe caractéristique (copule, ou pronom démonstratif) est *am, an.*

Ind. présent.	1.	nind inend-am
	3.	inend-am, *etc.*
Imparf.	1.	nind inend-an-a-ban
		inend-am-o-ban, *etc.*
Parf.		nin gi-inend-am, *etc.*
Subj. présent.	1.	inend-am-ân
	3.	inend-ang
Cond. présent.	1.	nin da-inend-am
Impér.	2.	inend-an
Part. présent.	1.	nind enend-am-ân
Dubit.	1.	nind inend-am-i-dog
Rel. ind. prés.		inend-am-o-wan, *etc.*

Troisième conjugaison. — Cette conjugaison diffère des précédentes, en ce que le suffixe caractéristique est *in* ou *on.*

X.

DES VERBES OBJECTIFS. — On sait que plusieurs idiomes ouralo-altaïques, notamment le Magyare et le Mordouine possèdent deux sortes de conjugaisons : l'une dite *indéfinie* ou simple (inobjective) dans laquelle le verbe contient exclusivement l'indication de l'action et du sujet ; l'autre dite *définie* ou *objective,* dans laquelle le verbe contient tout ensemble l'indication de l'action, du sujet et de l'objet.

En magyare, *vár-ok* signifie « je garde » tandis que *vár-l-ak* signifie « je te garde ». (*l* représente ici la seconde

personne qui est l'objet ; *ok* représente la première qui est le sujet). De même, *vár* signifie « il garde » et *vár-ja* il le garde (1).

En Mordouine, la conjugaison objective a pris un tel développement que cette langue inculte possède les formes suivantes :

I. *pala sa*, je l'embrasse
II. *pala sa-inaï*, je les embrasse
III. *pala tâ*, je t'embrasse
IV. *pala tâ-dâz*, je vous embrasse
V. *pala samak*, tu m'embrasses
VI. *pala tamasht*, tu nous embrasses.

Les parties que j'ai séparées du thème *pala* contiennent tout à la fois le pronom sujet et le pronom objet, mais ces deux éléments sont confondus ensemble, à ce point que l'analyse est actuellement impuissante à les séparer. « Es ist, ajoute le docteur Ahlquist, eine Verchsmelzung des Subjects und Objects mit dem Verbum, eine Erscheinung, welche in *einigen americanischen Sprachen* vorzukommen scheint ».

Le Cree et le Chippeway sont au nombre des langues américaines qui possèdent la conjugaison objective : tous les verbes transitifs contiennent le sujet, l'action et l'objet, et ils revêtent deux formes suivant que ce dernier est animé ou inanimé.

Verbes objectifs animés en Chippeway.

I. *nin wabam-a*, je le vois
nin wabam-ag, je les vois
II. *ki wabam-in*, je te vois
ki wabam-in-im, je vous vois

(1) Voir Magyarische Grammatik von ANSELM MANSVET RIEDL, Wien, 1858, p. 175.

III. *ki wabâm*, tu me vois
ki wabam-i-min, tu nous vois
IV. *nin wabam-igo*, on me voit, je suis vu
nin wabam-igo-min, on nous voit, nous sommes vus.

Verbes objectifs animés en Cree

I. *ni miweyim-aw*, je l'estime
ni miweyim-aw-ok, je les estime
II. *ki miweyim-itin*, je t'estime
ki miweyim-itin-â-waw, je vous estime.
III. *ki miweyim-in*, tu m'estimes
ki miweyim-in-ân, tu nous estimes
IV. *ni miweyim-ik*, il m'estime
ni miweyim-ik-wok, ils m'estiment
V. *ni miweyim-i-kawin*, on m'estime.

Quatrième conjugaison. — Toutes les formes qui précèdent appartiennent à la quatrième conjugaison, qui se divise en cinq classes :

1°	conjugaison	de 1re pers. à 3e pers. — 1-3.
2°	—	de 1re pers. à 2e pers. — 1-2.
3°	—	de 3e pers. à 1re pers. — 3-1.
4°	—	de 2e pers. à 1re pers. — 2-1.
5°	—	de indéf. à toutes les pers.

Le Chippeway paraît ne pas posséder la conjugaison : 3-1.

Conjugaison 1-3. — *Ni miweyimaw* se décompose en quatre éléments : 1. *Ni* pronom-sujet. 2. *miweyi* thême verbal. 3. *m* suffixe de dérivation, apparaissant dans les cinq classes de la conjugaison. 4. *aw* suffixe caractéristique. La seconde personne se décompose de même en quatre éléments. 1 *ki*, 2 *miweyi*, 3 *m*, 4 *aw*. En soumettant les différentes personnes à l'analyse, on s'aperçoit que dans la conjugaison objective 1-3, *il n'y a pas de pronom-objet*. Et cependant *ni miweyimaw* signifie non pas « j'estime » mais « je l'estime ».

Ind. prés. 1. ni miweyim-aw
2. ki miweyim-aw
3. miweyim-ew
1/3. ni miweyim-â-nân
1/2. ki miweyim-â-now
2. ki miweyim-â-waw
3. miweyim-ew-ok.

Rem. — Il ne faudrait pas chercher le pronom objet dans l'*a* qui s'intercale entre le suffixe de dérivation *m* et les désinences, car cette voyelle qui se retrouve dans la conjugaison inobjective, est une simple connective, où bien fait partie du pronom démonstratif que j'ai supposé exister.

Les autres temps se forment à peu près régulièrement.

Conjugaison 1-2. — Cette conjugaison, dans laquelle le pronom préposé représente l'objet de l'action, a pour caractéristique *t-in.*

Ind. prés. ki miweyim-i-tin, *je t'estime*
ki miweyim-i-tin-â-waw, *je vous estime*
ki miweyim-i-ti-nân, *nous vous estimons, nous t'estimons*

Subj. prés. miweyim-i-tân, *que je t'estime*
miweyim-i-t-ak-waw, *que je vous estime*
miweyim-i-t-âk, *que nous t'estimions, que nous vous estimions.*

Les autres temps se forment à peu près régulièrement.

La caractéristique *tin, ti, t,* indique que l'action est exercée sur le pronom de la seconde personne préposé par la première personne, mais elle n'est point elle-même d'essence pronominale.

Rem. — Dans *ki miweyim-i-tin-â-waw,* l'élément final *waw* est l'indice de pluralité de *ki,* pronom-objet ; il en est de même de *nân* dans *ki miweyim-i-ti-nan,* qui signifie au propre « nous vous estimons. »

Conjugaison 3-1. — Cette conjugaison, dans laquelle le pronom préposé représente l'objet de l'action, a pour caractéristique *k*.

Ind. prés. ni miweyim-i-k, *il m'estime*
ni miweyim-i-k-wok, *ils m'estiment*
3. miweyim-i-k, *il l'estime*
1/3. ni miweyim-i-k-o-nân, *il nous estime*
1/2. ki miweyim-i-k-o-now, *il nous estime,* etc.

Les autres temps se forment à peu près régulièrement.

Rem. — La caractéristique *k* n'est point non plus d'essence pronominale.

Conjugaison 2-1. — Cette conjugaison, dans laquelle le pronom préposé représente le sujet de l'action, n'a point de caractéristique.

Ind. prés. ki miweyim-i-n, *tu m'estimes*
ki miweyim-i-n-â-waw, *vous m'estimez*
ki miweyim-i-nân, *vous nous estimez, tu nous estimes.*

Rem. — Bien que *n*, qui apparaît à plusieurs temps, soit la consonne initiale du pronom de la 1re personne, je ne pense pas que l'objet de l'action soit représenté par ce suffixe ; en effet, plusieurs temps en sont complètement ou partiellement dépourvus.

Ind. imp. ki miweyim-i-ttay, *tu m'estimais*
Subj. prés. miweyim-i-yak, *que tu m'estimes*
Impératif. miweyim-i-k, *estimez-moi*, etc.

Conjugaison indéfinie. — Cette conjugaison, dans laquelle le pronom préposé représente l'objet de l'action, a pour caractéristique *kawi*, partout ailleurs qu'à la 3e personne.

Ind. prés. 1. ni miweyim-i-kawi-n, *on m'estime*
2. ki miweyim-i-kawi-n, *on t'estime*
3. miweyim-aw, *on l'estime, etc.*

Subj. prés. 1. miweyim-i-kawi-yân
2. miweyim-i-kawi-yan
3. miweyim-i-t, *etc.*

Du verbe objectf en Dacotah. — La langue Dacotah possède, elle aussi, un verbe objectif très-complet, mais le sujet et l'objet y peuvent être contenus sous la forme de pronoms personnels parfaitement distincts.

Il faut savoir qu'il existe, dans cette langue, à côté des pronoms *séparables*, des pronoms *inséparables* qui se préfixent ou s'infixent, et sont ou *nominatifs* ou *objectifs*.

I. — *Pronoms séparables.*

Sing.	1. mish, miye	*Pl.*	1. unkish-pi, unkiye-pi
	2. nish, niye		2. nish-pi, niye-pi
	3. ish, iye		3. ish-pi, iye-pi.

Duel.
Unkish, unkiye.

II. — *Pronoms inséparables.*

NOMINATIFS.	OBJECTIFS.
Sing. 1. wa, we	1. ma, mi
2. ya, ye	2. ni, ni
3. — —	3. — —
Duel. ung, ungki	— —
Plur. 1. ung-pi, ye-pi	1. ung-pi, ungki-pi
2. ya-pi, ye-pi	1. ni-pi, ni-pi
3. — —	3. — —

Rem. — 1° Il n'y a pas de pronom objectif pour la 3e pers. mais au pluriel, on se sert de *wicha* « homme » (primitivement).

Rem. 2. — Quand *wa*, moi, et *ni*, toi, sont réunis dans un

verbe, on les remplace tous deux par *chi*, sorte de duel, dans lequel l'une des personnes est au nominatif et l'autre à l'objectif.

Voici maintenant le thème verbal *kashka*, lier, conjugué inobjectivement.

Sing.	1.	wa-káshka	*Pl.*	1.	ung-káshka-pi
	2.	ya-káshka		2.	ya-káshka-pi
	3.	káshka		3.	káshka-pi.

Duel.

Ung-káshka.

A l'objectif, le verbe ne contient, dans certains cas, que le pronom-objet, lequel occupe alors la place du pronom-sujet. Ex.: *ma-káshka*, il me lie.

D'autre fois, le verbe contient le pronom-sujet et le pronom-objet, mais le plus souvent celui-ci occupe la première place. Ex.: *ma-ya-káshka*, tu me lies; *chi-cháshka* (pour *chi-káshka*), je te lie.

Le verbe objectif algonquin est formé sur le plan de *ma-káshka* et non sur celui de *ma-ya-káshka*; ce verbe prend, comme l'inobjectif, les formes diminutive, dubitative, périodique et relative.

Du passif du verbe objectif. — M. Baraga, qui a omis la conjugaison 3-1 (il me voit) donne comme passif de la conjugaison 1-3 (je vois lui), une forme identique à la conjugaison 3-1, du Cree.

Sing.	1. nin	wabam-i-g-o, *je suis vu*
	2. ki	wabam-i-g-o
	3.	wabam-a.
	1/3. nin	wabam-i-g-o-min
	2. ki	wabam-i-g-o-m
	3.	wabam-a-wag.

Il suffit de substituer à « je suis vu, tu es vu, il est vu, etc. » les expressions « il me voit, il te voit », pour se rendre compte de l'erreur commise.

La conjugaison 3-1 est le passif naturel de la conjugaison 1-3 ; la conjugaison 2-1 est de même, le passif naturel de la conjugaison 1-2.

En réalité, l'expression de *passif* doit être bannie de la grammaire algonquine.

Cinquième conjugaison. — Cette conjugaison est celle des verbes objectifs terminés en *nan*, aux trois personnes du singulier; les divers temps s'y forment régulièrement. Mais les verbes de cette catégorie ne peuvent être conjugués 1-2, 2-1 et 3-1, qu'à l'aide d'un nom mis au possessif: *niiaw* mon corps, *kiiaw* ton corps, *wiiaw* son corps, etc.

Sixième conjugaison. — En Cree, les verbes objectifs animés deviennent objectifs inanimés, par un procédé dérivatif dont voici quelques applications :

Objectif animé	*Objectif inanimé*
sâki-hew, *il l'aime*	sâki-ttav, *il l'aime*
miweyi-mew, *il l'estime*	miweyi-ttam, *il l'estime*
pakamâ-hwew, *il le frappe*	pakamâ-ham, *il le frappe*
mani-swew, *il le coupe*	mani-sam, *il le coupe*
wikki-pwew, *il le trouve bon*	wiki-stam, *il le trouve bon*
webâs-timew, *il le vanne.*	webâs-titaw, *il le vanne*, etc.

On voit que la substitution d'un objet inanimé à un objet animé s'indique par le changement du suffixe de dérivation. C'est par un changement de même nature que les verbes objectifs animés, deviennent inobjectifs animés et inobjectifs inanimés :

Inobjectif animé	*Inobjectif inanimé*
sâki-kiwew, *il aime*	sâki-tchikew, *il aime*
miweyi-mimew, *il estime*	miweyi-tchikew, *il estime*
pakamâ-huwew, *il frappe*	pakamâ-hikew, *il frappe*
mani-suwew; *il coupe*	mani-sikew, *il coupe*
wikki-pwiwew, *il trouve bon*	wikki-tchikew, *il trouve bon*
webâs-timiwew, *il vanne*	webâs-titchikew, *il vanne*

Il ressort de la comparaison de ces diverses formes, QUE L'OBJECTIVITÉ DU VERBE EST MANIFESTÉE PAR UN SUFFIXE DE DÉRIVATION ; dans 1-3, *ni miweyi-m-aw ;* 1-2, *ki miweyi-m-i-tin ;* 3-1, *ni miweyi-m-ik* ; 2-1, *ki miweyi-m-in*, c'est la présence de *m* qui manifeste la forme objective animée. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le verbe objectif Magyare ou Mordouine, du verbe objectif algonquin, et d'établir ainsi une sorte de parenté grammaticale entre les idiomes de la haute Asie et ceux de la Saskatchiwan. L'idée de réunir, dans le verbe, l'indication de l'objet à celle du sujet est commune, mais les procédés diffèrent absolument. Dans les langues asiatiques, le verbe objectif diffère du verbe inobjectif par la présence du pronom-objet, plus ou moins almagamé avec le pronom-sujet (*vár-ok* je garde : *vár-l-ak* je te garde). Dans les langues algonquines, certains verbes sont exclusivement objectifs, et, comme je viens de le faire voir, l'objectivité a pour caractère apparent l'emploi d'un suffixe spécial de dérivation ; il suit de là que la formation du verbe objectif appartient non à la *morphologie* mais bien à la *lexiologie* ou *wortbildung*.

Le P. Lacombe a donné, sous le titre de tableau du verbe actif, la quadruple série des suffixes formant les verbes objectifs animés, les verbes objectifs inanimés, et ce qu'il appelle les verbes indéfinis animés et inanimés.

Septième, huitième et neuvième conjugaisons. — Ces trois conjugaisons sont particulières aux verbes impersonnels, suivant que ceux-ci se terminent par une voyelle, ou par *ad*, ou par *an*, *in*, *on*.

XI

DE L'ADJECTIF. — Le Cree et le Chippeway possèdent deux verbes qui signifient « exister, se trouver » (*kijemanito kâkike ki-ittaw* Dieu a toujours existé; *nipi-k ayaw* il est dans l'eau), mais ils n'ont point de verbe substantif; c'est

pourquoi l'adjectif devient un véritable verbe inobjectif, dès qu'il s'agit d'affirmer d'un être qu'il possède telle ou telle qualité. Ne pouvant dire « tu es beau » les Indiens disent *ki myosin*, comme ils disent *ki gad-aki-w* tu seras terre, *ki pimipattân* tu cours ; ils traitent la *qualité* comme l'*action intransitive*, et la *substance* ; ou plutôt, c'est parce qu'ils n'ont pas fait de ces idées trois catégories distinctes, qu'ils n'ont point été amenés à créer le verbe substantif.

L'adjectif étant animé ou inanimé selon la nature du nom auquel il se rapporte, il y a deux conjugaisons.

	ANIMÉ.		INANIMÉ.
Ind. prés.	1. ni miyosi-n	*Sing.*	3. miwâsi-n
	2. ki miyosi-n	*Pl.*	3. miwasi-n-wa
	3. miyosi-w	*Rel.*	miwâsin-i-yiw
	1/3. ni myosi-nân		miwâsin-i-yiw-a
	1/2. ki miyosi-now		
	2. ki miyosi-waw		
	3. miyosi-w-ok		
Rel. dir.	miyosi-w-an		
Rel. ind.	miyosi-yiva		
Indéf.	miyosin-â-ni-wan		
Imparfait	1. ni miyosi-ttay		3. miwâsin-o-ban
Parfait	1. ni ki miyosin		3. ki miwâsin
Subj. pr.	1. miyosi-yân		3. miwâsi-k
Part.	1. meyosi-yân, *etc.*		3. mewâsi-k, *etc.*

Rem. 1. — Les adjectifs animés se conjuguent comme les verbes inobjectifs, et les adjectifs inanimés comme les verbes impersonnels.

Rem. 2. — Les adjectifs des deux classes prennent les formes diminutive, dubitative, etc. ; *miwâsi-si-n*, c'est un peu beau, *miwâsin-o-tuke*, c'est peut-être beau.

De la comparaison. — Le comparatif se forme analytiquement en plaçant un des adverbes : C. *nawatch, awassime,*

ayivak, Ch. *nawatch, awâshime* devant l'adjectif, et en faisant précéder le nom avec lequel se fait la comparaison, de l'un des adverbes : C. *eyigok*, autant que, *ispitchi*, autant que. En Chippeway, on fait suivre le nom de la conjonction *dash*, mais, que.

Ex.: C. *nawatch ki kinosin eyigok niya*, tu es plus grand que moi ; Ch. *Paul nawatch kitimi John dash*, Paul est plus paresseux que Jean.

Du superlatif. — Le superlatif se forme de la même manière, en préposant au nom l'un des adverbes: C. *mamâwies, assone, osâm*, Ch. *âpitchi, kitchi, mamâwi.*

XII.

Des noms de nombre. — Les noms de nombres cardinaux sont les suivants :

	CREE.		CHIPPEWAY.
1	peyak	1	bejig
2	niso *ou* nijo	2	nij
3	nisto	3	nisswî
4	newo	4	nîwin
5	niyânan	5	nânan
6	nikotwâsik	6	ningotwâsswi
7	tepakup	7	nîjwasswi
8	ayenânew	8	nishwâsswi
9	kekâmitâtat	9	jângasswi
10	mitâtat	10	midâsswi
100	mitâtat-o-mitano.	100	ningotwâk.

Rem. 1. — On dit communément, en Chippeway : *jang*, au lieu de *jângasswi*, 9, et *kwetch* au lieu de *midâsswi*, 10.

Rem. 2. — Le nom de nombre C. *tepakup* sept, paraît être formé de *tep* « assez, suffisant » d'où *tepakimew* « les compter tous, les compter jusqu'au bout ».

Cette étymologie n'est pas sans importance, car c'est pré-

cisément à partir de 6, que les noms de nombre cessent de concorder dans les deux langues. Si l'on ajoute à cela qu'en Chippeway *midâsswi*, 10, n'est pas communément usité, et que 100 se dit : *ningotwak*, nom visiblement formé de *ningotwâ-sswi*, on est amené à pênser : 1° que la numération des Crees et des Chippeways a été primitivement *seximale*, et que durant cette première période les deux tribus ont vécu réunies ; 2° que ces tribus se sont ensuite séparées et que l'une d'elles, celle des Crees, a passé de la numération seximale à la numération décimale ; 3° qu'il y a eu ensuite un rapprochement, au cours duquel les Chippeways ont adopté le nouveau système de numération, tout en conservant, pour exprimer le nombre 100, le nom par lequel ils exprimaient précédemment 60.

Rem. 3. — Le nom de nombre C. *kekâmitâtat*, 9, est formé de *kekâtch*, presque (en comp. *kekâ*, comme dans *kekâpico*, être au point) et de *mitâtat*, 10.

Conjugaison des noms de nombre. — Les noms de nombre se conjuguent comme les adjectifs, c'est-à-dire suivant qu'ils se rapportent à des êtres animés où à des êtres inanimés.

		ANIMÉ.		INANIMÉ.
Ch.	1	nin bejig	Ch.	bejig-wan
	2	ki bejig		
	3	bejig-o		
	1	nin nîj-i-min		
	2	ki nîj-i-m		
	3	nîj-i-wag		nîj-i-non
	1	nin niss-i-min		
	2	ki niss-i-m		
	3	niss-i-wag, *etc.*		niss-i-nen
C.	1	nin peyak-un	C.	peyak-wan.
	3	niji-w-ok, *etc.*		

XIII.

DES ADVERBES. — Les adverbes sont ou des radicaux nus commme *sipa*, dessous, (*sipa-pitew*, il le passe dessous, *sipâ-siw*, il passe dessous, *sipa-piw*, il est assis dessous, etc.), ou des formes grammaticales comme *tchtik-i*, *tchik-âyik*, proche ; *waya-wi-ti-mik*, dehors (*waya*, sortir dehors, à l'extérieur ; *waya-wi-w*, il sort dehors ; *waya-wi-ti-sahwew*, il l'envoie dehors, etc.

Les adverbes se mettent au diminutif. Ex. : *wâyo*, loin ; *wâyo-w-is*, un peu loin ; *mitchet*, beaucoup ; *mitchet-is*, un peu.

Ils se conjuguent comme les adjectifs. Ainsi, de *miyo*, bon, beau, parfait, on dérive *miyo-si-w*, il est bon ; de même de *sipâ*, dessous, on dérive *sipa-si-w* ; de *pitchi*, dedans : *pitchi-sin*, il est dedans ; de *nikân*, devant, en avant : *nikân-i-w*, il est à la tête ; *otâk*, derrière, en arrière : *otâk-i-si-w*, il est en arrière ; *mitchet*, beaucoup : *mitchet-is-i-wok*, ils sont assez nombreux : *mitchet-i-w*, il est nombreux.

Le plus souvent, les adverbes se préfixent au verbe, avec contraction de celui-ci. Ex.: *sokki*, fortement : *sokkitâkusiw*, il a la voix forte ; *sokki itittâkusiwin*, voix.

L'étude des adverbes, pris en eux-mêmes, ne peut être entreprise avec succès qu'après qu'on aura déterminé les règles de la dérivation et de la formation des mots.

XIV.

DES PRÉPOSITIONS. — On a vu précédemment que les différents locatifs se forment par la suffixation de *k*, *g* ; en dehors de cette formation, qui rappelle le procédé altaïque, il n'y a en Algonquin que de rares postpositions. Ex. : *paswâ-k itekke* du côté de la prairie ; *sakâ-k iji* vers la forêt ; *kiya otchi* pour toi.

Rem. — Dans les deux premiers exemples, le nom est mis au locatif.

Les prépositions précèdent le nom. Ex. : *tchiki ayamihewâttik* près de la croix ; *siba mitjisuwinâttik* sous la table.

Rem. — Il peut arriver que la préposition se préfixe avec contraction. Ex. : C. *tchik'eskanâ-k* proche du chemin (*meskanaw,* au locatif) ; C. *otak'eskanâ-k ;* Ch. *tchig'îkana* (*mikana* chemin).

Les prépositions peuvent se préfixer au verbe de la manière suivante :

Ch. *Kin nin bi-ondji-ija oma* je suis venu ici à cause de toi, pour toi. La préposition *ondji* se trouve préfixée au thème verbal *ija* venir.

Un certain nombre de prépositions consistent dans un radical qui se préfixe au verbe. Ex. : *witchinakamomew* il chante avec lui ; *witchinipumew* il meurt avec lui ; *wîtchinipâmew* il dort avec lui. (*Witchi* thème du radical *witch* exprimant l'idée d'accompagnement : *nakamow il chante, nipiw* il est mort, *nipaw,* il dort).

XV.

Conjonctions. — Certaines conjonctions se préposent, d'autres se postposent, et il en est qui se placent tantôt avant tantot après le mot auquel elles s'appliquent.

Ex. : Ch. *koss kigâ gaie* ton père et ta mère ; *gaie kin* toi aussi ; *nin gi-nîjimin, nishime, nin dash* nous étions deux, mon frère et moi.

XVI.

Syntaxe. — Les verbes objectifs sont animés ou inanimés suivant que leur objet appartient à l'une ou à l'autre des deux grandes classes ; c'est le régime qui gouverne le verbe.

Relativement au verbe inobjectif, M. Baraga constate qu'un sujet animé veut un verbe appartenant à l'une des trois premières conjugaisons, et qu'un sujet inanimé veut un verbe impersonnel.

Les règles du relatif direct et du relatif indirect qui ont été précédemment indiquées constituent la partie principale de la syntaxe.

Dans des prépositions comme celles-ci « je lui donne un cheval, j'achète de lui un couteau », le régime indirect est contenu dans le verbe objectif 1-3, et le régime direct se met au relatif.

Le régime direct des verbes objectifs 1-2 et 2-1 ne prend aucun suffixe. Ex. : *ki miyitin atin* je te donne un chien ; *ki ki-miyin kit ânis* tu m'a donné ta fille, etc.

Quand deux verbes se suivent, si le premier ne peut être exprimé par un préfixe auxiliaire, ils se mettent l'un à l'indicatif et l'autre au subjonctif avec la conjonction *e*. Ex.: C. *ni pettawaw e matut* je l'entends pleurer; si le premier verbe peut se rendre par un préfixe, le second se met à l'indicatif. Ex.: *ni wi-sipwettân* je veux partir.

M. Baraga et le P. Lacombe s'accordent sur ce point capital, que dans les deux idiomes, la construction est à peu près aussi libre qu'elle l'est dans la langue latine. On dit aussi bien *Pierre sâkihew otema* que *otema sakihew Pierre* (Pierre aime son cheval), *okosissa nipiyiwa* que *nipiyiwa okosissa* (son fils est mort). La seule règle absolue est que les adjectifs, les pronoms possessifs et les pronoms personnels ne peuvent se mettre que devant le nom ou le verbe qu'ils déterminent.

On voit par là, qu'au point de vue de la syntaxe, l'algonquin diffère absolument des langues ouralo-altaïques non cultivées, dans lesquelles la construction repose sur cette règle inflexible : *postposition du déterminant au déterminé*.

XVII.

Lexiologie. — Avant de chercher à réduire les thèmes polysyllabiques qui se rencontrent fréquemment en algonquin avec toutes les apparences de radicaux, il faut établir les règles suivant lesquelles se forment les mots.

Noms. — Les Algonquins forment des noms 1° par dérivation, c'est-à-dire en agglutinant des particules à des thèmes soit nominaux soit verbaux, 2° par composition.

Dérivation nominale. — 1° *Kkân* sert à former des noms représentant une chose artificielle.

Ex. : *pisim-o-kkân* montre, de *pisim* soleil ; *awâsis-kkân* poupée, de *awâsis* enfant (sorte de soleil, sorte d'enfant).

2° *Kkâwin*, augmentatif du précédent, sert à indiquer que l'objet dont on parle n'est pas exactement représenté par le nom qu'on lui donne, ou bien, si ce nom est affecté de pronoms possessifs, que le propriétaire véritable n'est pas le propriétaire désigné. Ex. : *n'ottawî-kkawin* mon père adoptif; *nitem-i-kkâwîn* mon cheval qui n'est qu'emprunté.

3° *Yân* suffixé aux noms d'animaux, et quelquefois aussi à d'autres noms, sert à exprimer la peau avec le poil ou la laine. Ex. : *mustus-w-eyân* peau de bœuf avec le poil ; *amisk* castor, *amisk-w-eyân*. Ce suffixe se retrouve dans *wâb-o-w-eyân* couverture blanche (de *wâp* blanc).

4° *Egin* indique quelque chose de mince comme de la peau, du cuir, du drap. Ex. : *mustus-w-egin* cuir de bœuf; *mikk-w-egin* drap rouge. Ici apparaît un procédé de formation consistant à transformer une partie d'un mot en un suffixe ; *egin* est emprunté à *pakkegin* cuir tanné, où il est vraisemblablement un suffixe absolument étranger à la notion de cuir, mais une fois détaché de *pakk* il emporte avec lui l'expression de cette notion.

5° *Abuy* indique le liquide propre à l'objet dont on parle. Ex. : *totos* mammelle *totos-abuy* lait ; *masinahigan-abuy*

encre (liquide de livre) ; *abuy* ne s'emploie jamais seul, bien que sa signification ne soit pas douteuse puisque nous le trouvons employé dans des mots comme *uskutew-abuy* eau de feu, *siw-abuy* vinaigre, de *iskutew* feu et *siw* acide.

Rem. — Les expressions de *dérivation* et de *suffixe* ne conviennent point aux formations de mots semblables à la précédente ; la vérité est qu'il y a dans les langues algonquines des désinences douées de significations très précises et que l'on peut considérer comme des mots ne pouvant exister qu'en composition. Ainsi « eau » se dit *nipiy* et s'emploie comme tel dans le discours, *nipi-k ayaw* il est dans l'eau ; mais cette même idée est représentée en composition par les désinences *abuy, akâm, gamiw, pew*. Ex.: *tchik'akâm* proche de l'eau ; *mikkwâ-gamiw* eau rouge ; *ayamihew-âbuy* eau bénite ; *pakku-pew* il se met à l'eau ; *peku-pew* il sort de l'eau, etc. Le nom *nipiy* donne naissance à un certain nombre de noms et de verbes dérivés, dans lesquels il joue le rôle de radical, mais il ne se suffixe pas comme *abuy, akâm, gamiw* et *pew* ; en revanche, ces derniers ne se rencontrent que suffixés ou en composition.

6° *Attik* indique la notion de « bois ». Ex. : *minahik*, épinette ; *minahik-w-âttik*, bois d'épinette ; *tchikahigan-âttik*, manche de hache. Bois se dit *mistik*.

7° *Abisk* indique les notions de « pierre, fer ». Ex.: *ospwâgan-âbisk*, calumet de pierre ; *pâskisigan-âbisk*, canon de fusil.

Le Cree possède deux mots différents pour rendre les idées de pierre *(assniy)* et de fer *(piwâbisk)*; mais la désinence *abisk* s'applique également aux deux idées. D'un autre côté « cuivre » se dit *osâw-âbisk*, pierre jaune. Il ressort de là que les Crees et les Chippeways ne connaissaient que la pierre au moment où leurs langues se sont formées. J'ajoute qu'ils connaissaient l'argent *(soniyaw)*, mais que l'or leur était inconnu *(osâwâ-soniyaw*, argent jaune).

8° *Kamik* indique la notion de demeure, habitation, maison.

Ex.: *assiniv-i-kamik*, maison de pierre ; *ayamihew-i-kamik*, la maison de la prière.

Je me borne à ces exemples suffisants pour faire saisir le procédé.

On dérive un très-grand nombre de noms à l'aide de suffixes adoptés, soit à des formes verbales, soit à des thèmes verbaux.

1° *In*, suffixé à la 3e pers. sing. du prés. de l'indic. des verbes objectifs inanimés, terminés en *kew*, indique l'action. Ex.: *masinahikew*, il écrit; *masinahikew-in*, l'action d'écrire.

2° *Gan*, suffixe au thême de ces verbes, forme un nom représentant l'instrument propre à faire l'action. Ex.: *tchikahi-kew*, il taille, coupe ; *tchikahi-gan*, hache.

3° *In*, suffixé à la 3e pers. sing. du prés. de l'indic. des verbes inobjectifs inanimés, terminés en *wew*, forme des noms abstraits. Ex.: *sâkihiwew*, il aime ; *sâkihiwew-in*, l'amour.

4° *Agan*, suffixé, après élision de *ew* final, à la 3e pers. sing. du prés. de l'indic. des verbes objectifs animés, indique la personne sur laquelle s'exerce l'action. Ex.: *ni sâki-h-ew*, je l'aime ; *ni sâkih-âgan*, mon amant ; *ni manatjim-ew*, je le respecte dans mes paroles, *o manatjim-âgan-a*, celui qu'il respecte en parlant (c'est ainsi que les Crees appellent bien souvent leur beau-père et leur belle-mère.

5° *Gan* ou *tchigan*, suffixés à la 3e pers. sing. du prés. de l'indic. des verbes inobjectifs en *kkwân* ou *gân*, forment des noms d'instruments. Ex.: *ni minikkwân*, je bois ; *minikkwâ-tchigan* ou *minikkwâ-gan*, instrument pour boire, vase.

6° *In*, suffixé aux adjectifs en *iw*, *uw*, *ow*, forme des noms abstraits. Ex. : *miyosiw-in*, la beauté ; *kisisuw-in*, la fièvre.

7° En Chippeway, *gan*, suffixé à la 1re pers. sing. du prés. de l'indic. de quelques-uns des verbes de la IVe conjugaison, forme des noms analogues à ceux du précédent § 4. *Nin widigema*, j'épouse ; *nin widigema-gan*, mon époux.

8° En Ch., *win*, suffixé à la 3e pers. sing. du prés. de l'ind. des verbes inobjectifs de la Ire conjugaison, forme des substantifs. Ex. : *dibaamâge*, il paie ; *dibaamâge-win*, paiement effectué ; la même particule, suffixée à la 3e pers. sing. du prés. de l'indic. des verbes 3-1, forme également des substantifs. Ex. : *nin dibaamâgo*, il me paie ; *dibaamâgo-win*, paiement reçu.

Rem. — Là où nous n'avons qu'un seul nom pouvant prêter à l'équivoque, l'algonquin se sert de deux termes, dont le second est comme le passif du premier.

Composition nominale. — Les noms peuvent se composer entre eux 1° par simple juxtaposition ; 2° à l'aide de voyelles connectives ; 3° par contraction.

1° Exemples : Ch. *Nabikwan-ogima*, capitaine de vaisseau (vaisseau-capitaine).

C. *Mistik-osi*, un canot de bois.

Wâbanakki (orient-terre) d'où les *Abénakis* (Sauteux) (1).

Aski-mowew (il le mange cru) d'où les *Esquimaux*.

Misi-gamaw (il y a grand lac) d'où le Michigan.

Misi-sipiy (grande rivière) d'où le Mississipi.

2° Exemples : Ch. *anwenindîsowin-i-sigaandadiwin*, baptême de repentance.

C. *Osawâ-soniyaw-i-wasakuten-i-gan-âbisk*, chandelier de métal d'or (jaune-argent, lumineux-instrument, métal).

3° Exemples : Ch. *nagamôwin-ini*, chanteur, pour *nagamôwin-inini* (chanson-homme).

C. *Abitibi*, nom d'un lac situé entre la baie d'Hudson et le Saint-Laurent, pour *abitt* « milieu, moitié », et *nipiy* « eau ».

---

(1) Selon le Rév. Eugène Vetromil, le mot *wabanaki* signifie « nos ancêtres de l'Est », et se décompose en : *wânb*, *wâb*, blanc, et *n-aghi*, nos ancêtres.

Adjectifs. — A l'aide de *isiw*, *skiw*, *usiw*, *owisiw*, *asuw*, suffixés à des formes verbales ou à des thèmes verbaux, on forme de nombreux adjectifs. Le P. Lacombe a dressé la liste de 31 *terminaisons adjectives*, en indiquant pour l'animé et pour l'inanimé les significations particulières qu'ont plusieurs d'entre elles. Voici quelques exemples :

-Nakusiw et *-nakwan* indiquent l'action de la vue, l'apparence : *miyo-nakusiw*, il a belle apparence ; *miyonâkwan*, en parlant d'un être inanimé.

-Asuw et *-âstew* indiquent l'action du soleil : *wâbâsuw*, il blanchit au soleil ; *wâbâstew*, en parlant d'un être inanimé.

-Acthiw et *-atin* indiquent le froid, la gelée : *kawa-tchiw*, il est froid ; *kawa-tin*, c'est gelé.

Kkatosuw et *kkatotew* indiquent la sécheresse, la faim : *nipâhakkatosuw*, il est mourant de faim ; *nipâhakkatotew*, cela périt par la sécheresse.

-Wokisiw et *wokan* indiquent le goût : *kinusewokisiw*, il a le goût du poisson ; *kinusewokan*, cela a le goût du poisson.

Verbes. — 1° On exprime l'abondance, l'excès, l'habitude par la suffixation aux noms et aux verbes de C. *skaw*, Ch. *shk*, *ka*. Ex. : *kinuse-skaw*, il y a abondance de poissons ; *nibi-ka*, il y a beaucoup d'eau ; *nin niba*, je dors, *nin niba-shk*, je dors trop.

2° En suffixant à un nom : C. *-kew*, Ch. *ke*, on forme un verbe factitif. Ex.: *ni meskanâ-kew*, *nin mikana-ke*, je fais un chemin.

3° En suffixant, soit à un nom, soit à un verbe : C. *kâsuw*, Ch. *kas*, on forme un verbe simulatif. Ex.: *mâtu-kasuw*, il fait semblant de pleurer ; *nind âkosi-kas*, je feins d'être malade.

4° En suffixant, à un verbe : C. *hew*, Ch. *a*, on forme un

verbe causatif. Ex.: *pimutta-hew,* il le fait marcher ; *nind anoki-a,* je le fais travailler.

Ne pouvant allonger indéfiniment cette liste, je me borne à indiquer qu'à l'aide de suffixes d'une syllabe ou polysyllabiques, on exprime les actions qui suivent : aller en canot, voyager par eau, être emporté par le courant, manger, fumer, se servir de, être assis, parler, voler, errer, dormir, être habillé, bâtir, marcher sur du bois, monter, descendre, aller, agir, faire, avoir pour, penser, abandonner, maltraiter, etc.

D'autres suffixes, de même nature, expriment dans les verbes, les idées de cordes, d'yeux, de fardeau, de voix, de ventre, d'embonpoint, de visage, de bourbier, de maladie, de chair, de corps, d'œufs, de sang, de colère, de soif, de vieillesse, de feuilles, de main, de bras, de jambes et de pieds, de scie, de dents, etc.

Quelques exemples feront comprendre la portée de ce procédé essentiellement américain, et qui constitue, à mon avis, l'essence de polysynthétisme :

Nât, aller quérir, aller chercher, donne les formes suivantes :

Nâtew, il va le chercher (animé).
Nâtam, il va le chercher (inanimé).
Nâsiwew, il va chercher (animé).
Nâtchikew, il va chercher (inanimé).
Nâta-hwew, il va le chercher par eau.
Nâta-hattew, il cherche ses traces.
Nâta-kamekam, il gagne le rivage.
Nâta-kamehasiw, il gagne le rivage à l'aide du vent.
Nâta-kameyâstan, cela gagne le rivage à l'aide du vent.
Nâta-kâsiw. il quitte la prairie pour venir du côté du bois.
Nâta-kamepitew, il le tire à terre (animé).
Nâta-kamepitam, il le tire à terre (inanimé).
Nâta-kamepi-siwew, il tire à terre (animé).
Nâta-kamepi-tchikew, il tire à terre (inanimé).
Nâta-kwew, il va visiter ses piéges.

Nâta-skew, il va chercher de la mousse.
Nâta-skusiwew, il va chercher du foin.
Nâta-mamew, il va le lui chercher.
Nâta-yapew, il va visiter ses filets.
Nâti-pew, il va chercher de l'eau.
Nâtchimittew, il va chercher du bois de chauffage.
Nâtiskutawew, il va chercher du feu.
Nâtowatew, il va chercher snr son dos (inobjectif).
Nâtowatâ-mew, il va le chercher sur son dos.
Nâtchinehamawew, il va lui demander des médecines à acheter.
Nâtchinehwew, il va l'acheter à la façon qu'on achète des médecines.
Nâtonew, il le cherche (animé).
Nâto-nam, il le cherche (inanimé).
Nâtâpenew, il fait des recherches sur lui.
Nâtânâwa-mew, il va chercher de quoi manger auprès de lui.
Nâtânawew, il va chercher de quoi manger.
Nato-katew, il cherche où il demeure, etc.

Rem. — Afin de ne laisser aucun doute sur la nature des suffixes employés, je donne les mots Crees correspondants :

Eau, nipiy.	*Foin*, maskusiy.
Il y a sa trace, ayetiskiw.	*Filet*, ayapiy.
Rivage, tchikâkâm.	*Feu*, iskutew.
Vent, ottin.	*Dos*, mispiskwan.
Prairie, maskutew.	*Médecine*, maskikiy.
Bois, mistik.	*Acheter*, atâwew.
Piége, wanihigan.	*Manger*, mitjisuw.
Mousse, askiya.	*Demeurer*, ayaw, apiw.

Les noms *askiya*, *maskusiy*, *ayapiy* et *iskutew* paraissent se retrouver dans les verbes *nâta-skew*, *nâta-skusi-wew*, *nâta-yapew* et *nât-iskuta-tew*, mais il n'y a évidemment

aucun rapport entre les autres suffixes et les noms de l'eau, du rivage, du vent.

A côté de *osi* canot, on trouve :
Pour « embarquer en canot » *posiv*.
Pour « aller en canot » *pimiskaw*.
Pour « le rencontrer en canot » *nakahwew*.
Pour « arriver en canot » *misakaw*.
Pour « aller en canot avec quelqu'un » *tchimew*.
Pour « faire un canot » *astoyuw*.
Rem. — En Chippeway *tchiman* signifie canot.

Le mot indépendant *assniy* « pierre » se suffixe ou se compose comme la désinence *âbisk*. Ex. : *pimw-âbisk-ahew* il lui lance des pierres, *pimw-asin-âtew* même signification.

En somme il y a aujourd'hui en Cree, un grand nombre de désinences significatives que l'on ne peut ramener à des thèmes et qui sont employées pour exprimer, en composition, des idées représentées par des mots indépendants paraissant n'avoir aucun rapport avec elles. Mais on trouve çà et là, engagés dans des composés, quelques-uns des mots indépendants; et tout porte à penser que les désinences avant d'être, suivant l'expression chinoise, *des mots vides*, c'est-à-dire des mots subordonnés, ont été des *mots pleins*, c'est-à-dire existant par eux-mêmes. Si je ne craignais pas de me lancer dans le champ des hypothèses, j'oserais soupçonner que le cree actuel renferme, au point de vue lexiologique, comme deux couches qui se seraient superposées l'une à l'autre. Quoi qu'il en soit, grâce aux procédés qui viennent d'être décrits, le nombre des formes verbales dans les langues algonquines défie toute supputation.

Au point de vue grammatical, le Cree et le Chippeway sont difficiles à caractériser. D'une part, en effet, ces deux langues sont analytiques puisque les noms ne s'y déclinent pas, que les pronoms tant personnels que possessifs sont simplement

préposés au nom et au thème verbal. Mais d'autre part, l'emploi de verbes objectifs, l'expression à l'aide de suffixes agglutinés les uns aux autres, d'idées complexes réunies dans un même verbe, constituent la synthèse au plus haut degré. Je dirai donc, que les idiomes algonquins offrent le spectacle de la synthèse agissant avec une grande énergie, dans un milieu essentiellement analytique.

La distinction de l'animé et de l'inanimé, celle du pluriel inclusif et du pluriel exclusif, l'existence de verbes objectifs formés par dérivation, le dubitatif des noms et des verbes, le procédé flexionnel du Changement, le manque de cas autres qu'un locatif général, le Relatif direct et le Relatif indirect, l'expression d'idées complexes à l'aide de suffixes, la liberté dans la construction, la conjuguabilité des diverses parties du discours, tous ces traits constituent un ensemble *sui generis* absolument différent des systèmes ouralo-altaïque, sémitique et aryen.

Je compte démontrer, au cours de la prochaine session, qu'au point de vue lexiologique, la différence n'est pas moins absolue.

P. S. — Au moment où il corrigeait les épreuves de cette *Esquisse grammaticale*, l'auteur a connu par une note de M. Vinson (voir à la page 59 de ce volume), l'existence d'une grammaire Cree-Chippeway dont la seconde édition a paru à Londres, en 1865 ; il a eu le regret de ne pas réussir à se procurer cet ouvrage, avant le tirage.

Anthropologie des Antilles par M. **J.-J.-J. Cornilliac**, médecin de la marine en retraite, docteur en médecine, à Saint-Pierre, Martinique (1).

Lorsque Colomb découvrit les îles de l'Amérique et qu'il en prit possession au nom du roi d'Espagne, deux popula-

lations distinctes par leurs mœurs, leur langage, leurs habitudes et leur aspect extérieur, habitaient ces terres tropicales.

Herrera raconte qu'aussitôt que l'amiral eût débarqué, le 12 juin 1492, à San-Salvador, les naturels du pays s'assemblèrent en grand nombre autour de lui, et qu'après qu'on leur eût fait toutes les questions possibles entre gens qui ne pouvaient guère s'entendre, on crut qu'ils appelaient leur île Guanahani et qu'eux et les habitants des autres îles voisines se nommaient Lucayes, d'où vraisembablement ce nom donné à leur archipel.

A Cuba, où Colomb crut avoir mis le pied sur une partie du continent asiatique, erreur dans laquelle il persévéra jusqu'à sa mort (2), il désigna les insulaires sous le nom d'Indiens, dénomination qui s'étendit à ceux de Haïti, de Porto-Rico, de la Jamaïque et à toutes les populations du continent américain. Le cacique Goacanagaric lui avait appris qu'il existait, à l'Est, une nation féroce et guerrière, appelée Caraïbe, laquelle était composée de cannibales faisant souvent des incursions chez lui et ses voisins des grandes îles.

---

(1) Sous le titre d'*Anthropologie des Antilles*, M. le Docteur Cornilliac nous a adressé un mémoire dans lequel il décrit les deux races aujourd'hui éteintes, qui, lors de la conquête espagnole, peuplaient, l'une les Grandes Antilles, l'autre les îles du Vent. Ayant publié sur les habitants de ces dernières, une étude de M. Ballet, nous nous bornons à insérer ici la partie du travail de M. Cornilliac, relative aux Indiens des Grandes Antilles, et à extraire de la monographie des Caraïbes quelques détails qui n'ont point été donnés par M. Ballet.

(*Note de la Commission de publication*).

(2) Colomb eût voulu, si ses approvisionnements le lui eussent permis, continuer sa route vers l'Ouest et retourner en Espagne par mer en touchant à l'île de Ceylan, ou par terre en passant par Jérusalem et Jaffa. (*Cosmos*, tome 2, p. 322.)

Dans son second voyage, Colomb découvrit que ces anthropophages étaient les habitants des îles du Vent.

La Trinité, voisine du continent, où il descendit le 31 juillet 1498, avait les mêmes habitants que les Lucayes et les Grandes Antilles.

« Les naturels des îles du Vent regardent, dit Edward Bryan, ceux des Grandes Antilles comme descendants d'une colonie d'Arrouaks (1), peuple de la Guyane, et il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude de la conjecture des Caraïbes à ce sujet. Leur opinion est partagée par Raleigh et par d'autres voyageurs qui allèrent à la Guyane et à la Trinidad (2), il y a deux siècles (3). »

Les Indiens des Grandes Antilles, moins foncés en couleur que leurs voisins des îles du Vent, avaient comme eux l'habitude de s'oindre le corps avec du roucou. Leurs traits moins réguliers et leur taille plus élevée, dénotaient qu'ils appartenaient à une race différente de celle des Caraïbes. Ils avaient les narines ouvertes, les cheveux longs, les dents sales et les yeux écarquillés, aussi leur aspect parut-il hideux aux Européens qui, cependant, ne dédaignèrent pas leurs femmes, lesquelles, au rapport de Vespuce, s'abandonnèrent sans retenue et sans bornes (4).

---

(1) Les Arrouaks, Arronacks, ou Arrawaques, de la famille des Caraïbes Tamanaques.

(2) Sir Walther Raleigh arriva dans cette île en 1593.

(3) Edward Bryan, Histoire civile et commerciale des Colonies anglaises dans les Indes Occidentales. Paris, an IX (1801), page 24.

(4) Ce fut une Indienne qui procura des vivres à l'équipage de Colomb lorsqu'il débarqua aux Lucayes. Une fille d'Haïti, amoureuse de l'espagnol Diaz, indiqua le terrain et favorisa l'établissement de la ville de Saint-Domingue, que Barthélémy Colomb n'aurait jamais pu entreprendre sans elle. La fameuse Marina, qui fut la maîtresse et l'interprète de Fernand Cortès, était américaine. On peut la regarder comme le véritable instrument de la

Les enfants des deux sexes allaient absolument nus ; les femmes portaient une espèce de jupe qui ne descendait pas au-dessous des genoux. Les filles avaient le corps entièrement découvert.

« Tous les habitants des Indes sont nuds, dit l'évêque de Chiapa, à la réserve des parties que la pudeur ne permet pas de montrer. Ils se servent, quelquefois, d'une espèce de couverture à longs poils, ou d'une toile d'une aulne ou deux de long.

« Ce peuple est faible et délicat, ajoute-t-il, incapable de supporter de grandes fatigues, ennemi de la peine et du travail ; leur vie n'est pas d'une longue durée ; la moindre maladie suffit pour les faire mourir. Les enfants des princes et des grands seigneurs sont en toutes choses semblables aux enfants du moindre de leurs sujets (1). »

Comme les Caraïbes, les Indiens façonnaient la tête de leurs enfants ; mais leur méthode était différente, car ils comprimaient le front de manière à donner une épaisseur extraordinaire à la partie postérieure du crâne. Herrera remarque qu'il était impossible de leur ouvrir la tête d'un coup de sabre et que souvent cette arme s'y brisait !

Adonnés par nécessité à la chasse et à la pêche, ils employaient dans le premier de ces exercices un petit chien muet (2).

---

conquête du Mexique. Enfin, l'histoire nous apprend que ce fut à des femmes que les Espagnols durent la connaissance de ces mines d'or qu'ils exploitèrent à l'aide des infortunés Indiens. (Recherches philosophiques sur les Américains.)

(1) B. DE LAS CASAS, évêque de Chiapa, traduction de Pralard, Relation des découvertes et voyages que les Espagnols ont faits dans les Indes, avec les cruautés qu'ils ont exercées sur les habitants du Nouveau Monde. Amsterdam, 1708, page 3.

(2) L'aléo était dans le Nouveau Monde ce que le chien est chez nous. Cependant, quoiqu'il fût à presque tout autre égard semblable à notre chien, il n'aboyait pas.

« Leur manière de pêcher, dit Oviedo, est de prendre une remora ou lamproie, qui est dressée à ce genre d'amusement. Ce poisson a environ neuf pouces de long ; il est attaché au canot par une ligne de plusieurs brasses de longueur, et aussitôt qu'il aperçoit un poisson dans l'eau, il s'élance avec la rapidité de l'éclair sur sa proie. L'indien lâche la ligne, mais l'empêche de couler à fond par le moyen d'une bouée qui la soutient sur la surface de l'eau. Quand la remora paraît parfaitement fatiguée de traîner la bouée de côté et d'autre, l'indien la lève et la sépare de sa proie. On a pris de cette manière des tortues si considérables qu'un seul homme ne pouvait pas les porter.

Ils avaient une méthode également ingénieuse d'attraper les oiseaux sauvages : quand ils les apercevaient dans une pièce d'eau, un homme se couvrait la tête d'une calebasse ou gourde et se laissait doucement glisser dans l'étang, ne tenant que la tête au-dessus de l'eau, et ayant fait des ouvertures à la gourde pour pouvoir respirer et voir. Comme la gourde n'était pas un objet extraordinaire pour ces oiseaux, ils n'étaient pas effrayés de la voir flotter ; de sorte que l'indien pouvait, petit à petit, les approcher, et les attirant ensuite l'un après l'autre au fond de l'eau, par un mouvement subit, il en attachait autant qu'il pouvait à sa ceinture et retournait ainsi chargé de gibier (1). »

Bien qu'ils n'eussent aucune idée du commerce, non plus que des valeurs monétaires, ils recherchaient cependant l'or avec soin, mais ils se bornaient à en recueillir des grains, qu'ils aplatissaient pour en faire des pendants d'oreilles.

Ils s'entendaient fort peu en agriculture et n'avaient aucune espèce d'instruments aratoires. Ils brûlaient l'herbe des savanes lorsqu'elle était sèche, remuaient un peu la terre

---

(1) Edward Bryan, Histoire civile et commerciale des Colonies anglaises dans les Indes Occidentales. Paris, 1801, pages 47, 48 et 49.

pour y planter leur manioc, dont ils faisaient de la cassave. Oviédo assure qu'ils possédaient le maïs. « Les champs des environs de Zabra, dit également Barthélémy Colomb, étaient couverts de cette plante, comme les champs de blé de l'Europe, pendant l'espace de plus de six lieues. »

Ils fabriquaient des poteries dont on retrouve encore les restes enfouis dans les cavernes des environs de Samana.

Leurs maisons étaient construites en roseaux ou en fougères et couvertes de feuilles de palmistes ou de lataniers; les pauvres leur donnaient une forme ronde avec une toiture conique; les maisons des plus riches ressemblaient à des granges: au milieu s'avançait une sorte de portique servant à recevoir les visiteurs. Hospitaliers et humains, les Indiens prodiguaient sans rétribution à leurs hôtes toutes les choses nécessaires à la vie. « C'est la coutume des Indiens, nous apprend Las Casas, de fournir avec joie aux étrangers tout ce dont ceux-ci ont besoin (1) ».

Pour faire du feu, ils piquaient dans un morceau de bois poreux et léger, un morceau d'un bois plus compact et plus dur, et le tournaient avec tant de vitesse que le premier ne tardait pas à s'enflammer. Pour fabriquer leurs canots, ils allumaient du feu autour d'un arbre qu'ils faisaient mourir et laissaient sécher sur pied; après l'avoir abattu, ils carbonisaient la partie qu'ils voulaient creuser et ils détachaient à mesure le charbon avec une hache de silex.

« Les armes dont ils se servaient, nous dit Las Casas, n'étaient capables ni de les défendre, ni de faire peur à leurs ennemis; elles ressemblaient plutôt aux armes dont les enfants se servent dans leurs jeux qu'à celles dont les soldats ont accoutumé de se servir pour faire la guerre (2). »

Dans les provinces orientales, les Indiens faisaient usage de l'arc et de la flèche ainsi que d'épées façonnées avec le

(1) Las Casas, page 97.
(2) Las Casas, page 11.

bois du palmiste; mais ailleurs on ne connaissait que le javelot et la massue appelée *macana,* laquelle était taillée dans un bois très dur.

L'esprit militaire des Indiens, fort inférieur au barbare enthousiasme du guerrier caraïbe, ne se réveilla que sous l'aiguillon des cruautés des Espagnols; ce fut le courage du désespoir, mais les « conquérants, montés sur de beaux chevaux, armés de lances et d'épées, n'avaient que du mépris pour des ennemis si mal équipés; ils en faisaient impunément d'horribles boucheries (1). »

Le langage de ces naturels différait d'île en île; même à Haïti, il n'était pas uniforme, cependant les habitants se comprenaient facilement entre eux.

Leur gouvernement était monarchique, mais la douceur naturelle du caractère de la nation avait introduit dans l'exercice du pouvoir absolu un mélange de bonté et d'aménité que le chef suprême traduisait par une tendresse toute paternelle. Les caciques étaient héréditaires et il y avait d'autres chefs qui leur étaient subordonnés. Oviédo raconte que ces princes étaient obligés d'obéir, en personne, aux ordres du grand cacique, pendant la paix comme pendant la guerre; qu'à la mort de ce cacique, l'une de ses femmes était regardée comme reine et que ses enfants succédaient, selon l'ordre de la naissance, aux honneurs de leur père; qu'enfin, à défaut d'enfants de la princesse favorite, les sœurs du cacique héritaient de préférence aux enfants des autres femmes.

« Comme le premier cacique surpassait en autorité, nous dit Edward Bryan, les princes subordonnés, il affichait aussi une plus grande pompe et plus de magnificence. Semblable aux nababs de l'Orient, il était porté d'un bout à l'autre de ses Etats sur les épaules de ses sujets; sa volonté faisait loi; quels que fussent ses ordres,

(1) Las Casas, page 11.

quand même il eût commandé à l'infortunée victime de s'immoler de ses propres mains, le sujet se fût soumis sans hésiter, dans la persuasion que la résistance au délégué du ciel était une offense impardonnable. »

Le souverain, même après sa mort, était l'objet de la vénération publique.

On composait à sa louange des élégies funèbres appelées *arietoës*, qui se chantaient dans les danses publiques avec accompagnement de la musique sauvage, mais expressive, du chichikoy (1) et du tambour. Les exploits guerriers du prince décédé et sa bienfaisance étaient les sujets de ces élégies (2). »

Le vol était sévèrement puni à Haïti : le coupable était impitoyablement empalé.

Les Indiens se querellaient rarement et les différends qui s'élevaient entre les caciques, au sujet de leurs droits respectifs, se terminaient toujours sans effusion de sang ; le duel n'était pas en usage chez eux comme chez les Caraïbes.

« Tous ces peuples, remarque l'évêque de Chiapa, sont naturellement simples, ils ne sçavent ce que c'est que finesse, ni détours, ni artifices, ni tromperies ; ils obéissent avec une extrême fidélité à leurs maîtres légitimes ; ils sont humbles, patiens, soumis à l'égard des Espagnols qui les ont vaincus et domptez ; ils vivent tranquilles, ennemis des procès et des contestations, ne sachant ce que c'est que la haine et ne songeant jamais à se venger (3). »

---

(1) Le chichikoy est une petite gourde traversée dans le sens de sa longueur par un manche qui y pénètre à l'endroit où s'insère le pétiole et perce le fruit de part en part. Dans cette gourde on mettait de petits cailloux et on agitait l'instrument en cadence pour accompagner le chant.

(2) Edwrard Bryan, histoire civile et commerciale des Colonies anglaises dans les Indes Occidentales. Paris, 1801, pages 33 et 34.

(3) Las Casas, page 2.

Il n'y avait point de loi qui modérât l'incontinence, et s'il faut en croire Oviédo, les naturels d'Haïti étaient adonnés à des vices abominables.

Chacun pouvait prendre autant de femmes qu'il voulait ; entre toutes, une seule jouissait de quelques distinctions, mais sans avoir aucune autorité sur ses compagnes. Quelques femmes poussaient l'amour pour leur mari jusqu'à se laisser ensevelir vivantes avec lui ; pourtant, cet exemple de dévouement conjugal était rare.

Barthélémy Colomb, qui fut nommé vice-roi en l'absence de son frère, nous rend un compte agréable de l'hospitalité qu'il reçut en parcourant l'île de Saint-Domingue pour lever des tributs. Les caciques voyant l'amour des Espagnols pour l'or apportaient volontairement à leurs hôtes tout ce qu'ils possédaient de ce métal, et ceux qui n'en avaient pas donnaient des provisions et du coton. L'un d'eux, Bachechio, reçut le vice-roi, que ses trente femmes vinrent saluer à l'arrivée par des danses et par des chants ; elles n'avaient pour tout vêtement qu'un tablier de toile de coton et étaient suivies d'un grand nombre de jeunes filles nues, dont les cheveux tombaient avec grâce sur les seins ou étaient retenus par une bandelette sur le front ; elles portaient des rameaux qu'elles offrirent à Barthélémy. Le cacique, après un repas splendide, préparé à la mode indienne, conduisit le vice-roi et sa suite dans une vaste chambre, où ils passèrent la nuit dans des hamacs de coton. Le lendemain les danses et les chants recommencèrent ainsi que le festin, et lorsque leurs hôtes prirent congé d'eux, les insulaires éprouvèrent comme du chagrin de les voir partir.

« C'était la coutume parmi eux, dit Herrera, de danser depuis le soir jusqu'au point du jour, et alors même que dans ces occasions ils se trouvâssent réunis au nombre de plusieurs milliers d'hommes et de femmes, ils paraissaient mus par la même impulsion, observant la mesure avec une exactitude vraiment admirable. »

Dans les fêtes publiques, ces exercices étaient réglés au son d'un tambour fait avec un tronc d'arbre et dont le tympan était formé d'une peau de bête : c'était un des principaux chefs de la bourgade ou le cacique lui-même qui frappait sur cet instrument.

Les insulaires des Grandes Antilles avaient un divertissement qui s'appelait *batos* ou *bato* : les joueurs étaient divisés en deux bandes qui changeaient alternativement de place, tandis qu'une balle élastique, poreuse et légère, adroitement jetée en avant et en arrière, était reçue sur la tête, le coude ou le pied et renvoyée avec une force étonnante. Chaque bourgade avait une place destinée à cet exercice. Souvent l'une d'elles portait un défi à sa voisine et la victoire était célébrée par une danse générale, après laquelle on ne manquait jamais de s'énivrer avec du tabac. Cette débauche consistait à fumer par le nez avec un tuyau en forme d'Y, dont on se mettait les deux branches dans les narines ; on avait soin de mouiller le tabac et de l'étendre sur un brasier à moitié allumé, afin d'en augmenter la fumée. L'ivresse ne tardait pas à se produire ; chacun demeurait dans l'endroit où il était tombé, excepté le cacique, que ses femmes prenaient soin de porter dans son hamac. Les songes qu'ils avaient dans cet état passaient pour des avis du ciel.

On ignore quelle était l'opinion des Indiens sur l'immortalité de l'âme. Un des historiens de la conquête (1) raconte qu'à Cuba, un vénérable vieillard s'approcha de Colomb et lui présenta un panier au moment de la célébration de la messe. « Daignez, ô étranger, dit-il, accepter ce présent. Vous êtes venu dans notre pays ; nous n'avons ni le pouvoir

(1) Herrera, dans son *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano*. Madrid, 1601, vol. in-folio. Cet épisode eut lieu le 7 juin 1494, lorsque Colomb retourna pour la première fois à Cuba, qu'il avait découvert le 27 octobre 1492, en quittant l'archipel des Lucayes.

ni le désir de vous résister. Nous ne savons pas si vous êtes un mortel comme nous, mais si vous devez mourir, souvenez-vous que dans le monde à venir, la situation des bons et des méchants sera bien différente. Si vous êtes persuadé de cette vérité, vous ne ferez certainement pas de mal à ceux qui ne vous font aucune injure. »

Comme les Caraïbes, ils avaient une idée confuse d'un Être suprême ; mais cette idée était obscurcie par une multitude d'absurdités puériles.

Ils n'attribuaient à ce Dieu aucune providence sur ses ouvrages, et le croyaient indifférent au bonheur comme au malheur des hommes. Ils croyaient cependant que sa première intention, en créant l'univers, avait été bonne, mais que des dieux subalternes, à l'administration desquels il avait confié le monde, étaient devenus les ennemis du genre humain et y avaient introduit le mal et le désordre.

Leurs idoles étaient hideuses, épouvantables ; ils les imploraient avec crainte plutôt qu'avec vénération ; elles avaient le plus souvent la forme d'animaux tels que la tortue, le crapaud, la couleuvre, le caïman. Elles étaient fabriquées avec de la craie, de la pierre ou de la terre cuite. Ils les appelaient *chémis* ou *zémez*.

On les plaçait dans les demeures, à l'instar des dieux lares ; les plus dévots se peignaient leurs images sur le corps.

Toutes ces idoles n'avaient pas le même pouvoir : les unes présidaient aux saisons, les autres à la santé, à la chasse, à la pêche, etc. Certains écrivains assurent que les *zémez* n'étaient que des divinités subalternes et les ministres d'un Être souverain, unique, invisible, tout-puissant, auquel ils donnaient une mère qui avait cinq noms différents ; mais aucun culte ne se rendait à ce Dieu ni à sa mère.

« Les *zémez*, dit l'historien de Colomb, ne sont que les esprits tutélaires des hommes ; chaque insulaire s'en attribue un qu'il met au-dessus de tous les autres. Il le place dans des lieux secrets où le chrétien n'a pas la liberté d'entrer. »

L'amiral et ses gens découvrirent, dans une occasion, le procédé d'imposture du prêtre qui faisait rendre des oracles à une de ces idoles. « Après l'avoir brisée à coups de pied, on aperçut un long tuyau dont une des extrémités aboutissait à la tête de l'idole et l'autre à un petit réduit couvert de feuillage. » C'était par ce moyen que le *zémez* parlait au peuple prosterné devant lui. « Le cacique, continue l'historien, pria les Espagnols de ne pas révéler ce qu'ils avaient vu et leur avoua qu'il employait cet artifice pour contenir ses sujets dans la soumission. Il ajouta que chaque cacique avait trois pierres qu'il conservait soigneusement, parce que chacune d'elles était revêtue d'une propriété particulière : la première de faire croître les grains, la seconde de procurer aux femmes une heureuse délivrance, et la troisième de déterminer la pluie ou le beau temps. »

Les *bohitos* ou prêtres s'assemblaient dans chaque village pour conjurer les mauvais esprits en faveur de la population; ils sanctionnaient la parole du cacique, en le déclarant le délégué de la divinité ; ils exerçaient en même temps la médecine et la chirurgie et préparaient les remèdes qu'ils prescrivaient. D'ordinaire, ils suçaient, après plusieurs cérémonies, la partie malade, et feignant d'en tirer une épine ou quelque chose de semblable qu'ils avaient eu soin de se mettre dans la bouche, ils assuraient avoir supprimé la cause du mal.

Nous n'avons la description que d'une seule des fêtes de ces insulaires. Le cacique indiquait le jour de la célébration et le faisait annoncer par un crieur public. La fête commençait par une procession, où les femmes et les hommes mariés portaient ce qu'ils avaient de plus précieux. Les filles y paraissaient dans leur nudité ordinaire. Le cacique ou l'un des principaux habitants marchait en tête, avec un tambour sur lequel il frappait sans interruption. La troupe se rendait ainsi dans un lieu rempli d'idoles, où les prêtres recevaient les offrandes ne consistant guère qu'en gâteaux

présentés par les femmes, dans des corbeilles ornées de fleurs. Au signal du *Bobitos* ou *Butios*, les Indiennes chantaient, en dansant, les louanges du *zémez* et y ajoutaient celles des anciens caciques, qu'elles terminaient par des prières pour la prospérité de la nation. Les gâteaux étaient alors rompus, et les officiants en distribuaient les morceaux aux chefs des familles, qui les conservaient avec soin toute l'année, les regardant comme des préservatifs assurés contre toutes sortes d'accidents. Le cacique n'entrait point dans le lieu où étaient les prêtres; il se tenait à une certaine distance, et faisait défiler devant lui toute la troupe en frappant sur son tambour ; chacun courait en chantant se présenter à la principale idole; puis, cessant de chanter, s'introduisait dans la gorge un morceau de bois pour se faire vomir. « L'esprit de cette cérémonie, dit l'historien, était de faire connaître que pour se présenter devant les dieux il faut avoir un cœur pur et comme sur les lèvres. »

Les femmes étaient chargées des obsèques de leurs maris. Elles enveloppaient le cadavre dans des bandes de coton et le déposaient dans une large fosse avec tout ce que le mort avait possédé de plus précieux. On y plaçait le corps sur une espèce de banc et l'on contenait, à l'aide d'étançons, les parois de la fosse afin qu'elles ne s'écroulassent pas. On étendait ensuite des branches sur l'ouverture et on y amassait de la terre. Ces funérailles étaient accompagnées de beaucoup de chants et de cérémonies dont on ignore le détail. Avant d'enterrer les corps des caciques, on avait soin de les vider et de les sécher au feu.

La genèse des insulaires différait selon les lieux. Ceux d'Haïti faisaient venir les premiers hommes de deux cavernes situées dans leur île. Le soleil irrité de les voir paraître, avait changé leurs gardiens en arbres et en bêtes, ce qui n'avait pas empêché l'univers de se peupler.

D'après une autre tradition, le soleil et la lune étaient sortis, eux aussi, d'une caverne de ce pays, pour éclairer le

monde. « On voit de là, dit Herrera, que c'était par leur île que la terre avait commencé à se peupler. Cette nation d'Amérique était la seule qui eût une telle prévention en faveur de son territoire. »

Les habitants d'Haïti allaient en pélerinage à cette grotte, dont l'entrée était censée gardée par deux esprits, auxquels ils rendaient une espèce de culte. Elle est située dans le quartier dit le Dondon. « On y distinguait encore, en 1789, dit Moreau de Saint-Méry, quelques vestiges de *zémez* et des sculptures grossières que des concrétions pierreuses ont recouvertes. Le vestibule, d'abord spacieux, se rétrécit à quatre ou cinq toises de l'entrée et forme un passage qui conduit à une espèce de sanctuaire éclairé par un trou de la voûte, dont les débris ont recouvert le sol. Sur les bords du passage sont deux ouvertures étroites et quelques tombeaux creusés dans le roc. Les côtés du temple ont aussi, dans leur épaisseur, des retraites spacieuses. Le temple avait cent cinquante pieds de long sur une hauteur presque égale (1). »

Cette population inoffensive fut complètement détruite dans l'espace de fort peu d'années, bien plus par les violences et les cruautés des Espagnols que par les maladies qui durent résulter des conditions misérables dans lesquelles ces malheureux étaient tenus par leurs oppresseurs.

Pendant quarante ans (c'est l'évêque de Chiapa qui dresse contre eux ce terrible réquisitoire, qui a traversé les siècles pour arriver jusqu'à nous), ils ne se sont appliqués à autre chose qu'à massacrer ces pauvres insulaires, en leur faisant souffrir toutes sortes de tourments et de supplices inconnus jusqu'alors parmi eux et dont ils n'avaient jamais entendu parler. Nous décrirons dans la suite de cet ouvrage une partie des cruautés que les Espagnols ont exercées envers les malheureux Indiens, en telle sorte que cette île qui conte-

(1) Moreau de Saint-Méry, Description de la partie française de Saint-Domingue, t. 1, page 264.

nait environ trois millions de personnes, avant l'arrivée des Européens, n'en contient pas maintenant trois cents (1). L'île de Cuba, dont la longueur est égale à la distance qui est depuis Valladolid jusqu'à Rome, est entièrement déserte et abandonnée, on n'en voit plus maintenant que les ruines. Les îles Saint-Jean (2) et de la Jamaïque n'ont pas été mieux traitées ; elles étaient très peuplées et très abondantes, elles sont aujourd'hui absolument désertes et désolées. Les îles voisines de Cuba et de la Petite-Espagne (3), du côté qui regarde le septentrion, sont au nombre de soixante ; on les appelle d'ordinaire les îles des Géants (4). La moins fertile de toutes ces îles est plus fertile et plus abondante que le Jardin royal de Séville ; mais elles sont vuides, quoique l'air y soit le plus sain qu'on puisse respirer. Il y avait dans ces îles, quand les Espagnols y abordèrent, plus de cinq cent mille âmes, mais ils en ont égorgé une grande partie et ils ont enlevé le reste, par force, pour le faire travailler aux mines de la Petite-Espagne. Plus de trente îles contiguës à celle de Saint-Jean ont été dépeuplées entièrement quoiqu'elles soient d'une très vaste étendue ; à peine y peut-on trouver un seul habitant (5).

Plus loin, en parlant de l'île de la Trinité (6) et de l'île des Perles (7), il ajoute que les Espagnols enlevèrent de ces rivages tous les habitants « pour les transporter dans l'île de Saint-Jean et de la Petite-Espérance, et que la plupart y périrent dans les mines, ou des misères qu'ils souffrirent (8). »

---

(1) L'auteur parle d'Haïti.
(2) Porto-Rico.
(3) Hispaniola (Haïti).
(4) L'archipel des Lucayes.
(5) Las Casas, page 5 à 6.
(6) La Trinidad.
(7) L'île de la Marguerite.
(8) Las Casas, page 105.

Les habitants de la vieille Espagne, dit Bryan, furent instruits de toutes ces énormités; mais ils n'eurent ni la justice, ni la compassion de protéger les innocents. A la fin, quand les plaines délicieuses d'Hispaniola furent presqu'entièrement dépouillées de leurs cultivateurs originaires, la cour d'Espagne accorda des permissions pour employer dans les mines que l'on commençait alors à ouvrir dans l'île, les restes de ces malheureux insulaires que l'on pouvait prendre et traîner dans l'esclavage. Pour donner plus d'efficacité à ce plan inhumain, on envoya aux îles Lucayes, des vaisseaux dont les capitaines informèrent les naturels qu'ils étaient venus pour les conduire à la terre où résidaient leurs ancêtres, et que dans ce paradis de délices, ils vivraient dans une félicité perpétuelle avec leurs parents décédés. Ce peuple crédule se laissa tromper, et quarante mille individus, séduits par ces fausses promesses, vinrent partager les maux qui les attendaient dans les affreuses mines d'Hispaniola. Les infortunés Lucayens, revenus de leur erreur, refusaient toute espèce de nourriture, et se retournant vers le rivage d'Hispaniola opposé à celui de leur pays, jetaient des regards plaintifs vers leurs îles natales, et respiraient avec ardeur la brise qui venait de ce côté. Quand la nature était épuisée de douleur et de faim, ils étendaient leurs bras comme pour faire leurs derniers adieux et expiraient le long de la côte (1). »

D'où venaient ces insulaires, si différents par leur douceur, leur timidité et l'aménité de leurs mœurs, des habitants des petites Antilles, toujours en guerre avec eux? Les uns ont voulu les faire descendre des Chiliens (2), les autres des

---

(1) Edward Bryan, chap. 5, pages 39, 40 et 41.

(2) La famille chilienne comprend plusieurs peuples dont quelques-uns sont assez nombreux; ils habitent les hautes vallées du Chili septentrional et celles du Chili oriental, au-delà des Andes, et s'étendent ensuite dans le Chili méridional et dans

Brésiliens. Certains auteurs pensent qu'ils apparteuaient à la famille floridienne (1), à cause de la proximité de la pointe nord de la presqu'île de la Floride avec l'île de Cuba.

D'après les Caraïbes, ainsi que nous l'avons vu, les insulaires des Grandes Antilles descendaient des Arrouaks ou Arrouagues dont quelques-uns furent encore trouvés à Saint-Christophe, en l'année 1626. Dutertre rapporte « qu'entre les sauvages qui y périrent (dans les combats soutenus contre eux par d'Enambuc) il y en avait plusieurs qui s'y étaient réfugiés pour éviter les cruautés des Espagnols (2).

Il faut remarquer qu'à cette époque les Indiens avaient été à peu près détruits, et que ceux qu'on retrouvait dans les petites Antilles étaient les descendants de ces infortunés qui avaient fui le sol natal, un siècle auparavant.

Cependant les Arrouaks qu'on voit encore aujourd'hui dans le département de Maturin, sur les rives du Berbice et du Surinam, dans les Guyanes anglaise et hollandaise, ont le teint moins cuivré que les autres Caraïbes, à la grande famille desquels ils appartiennent ; leurs mœurs sont sociables et ils font le commerce avec les Espagnols. A la mort de leurs caciques, au lieu de les embaumer ou de les enterrer, ils

---

la Patagonie. Les plus nombreux et les plus remarquables sont les Araucans, la nation indigène indépendante la plus policée du continent, les Vuta-Huilliche, qui habitent au sud des premiers et s'étendent le long de la côte occidentale de la Patagonie jusqu'au détroit de Magellan. Les Brésiliens, répandus autrefois sous différentes dénominations sur tout le Brésil et réduits aujourd'hui à un petit nombre de tribus, appartiennent à la famille Guarani.

(1) La famille Floridienne ou Mobile-Natchez, qui comprend aujourd'hui six nations : Les Natchez, les Muskohges ou Criks, les Tchikkasahs, les Chaktahs ou Têtes-Plates, les Tchérokis et les Criks supérieurs.

(2) DUTERTRE, Histoire générale des Antilles habitées par les Français. Paris, 1667, t. 2, page 363.

pilent leurs os et les mêlent aux boissons qu'ils distribuent, dans leurs réunions, à leurs femmes et à leurs amis.

Il est vrai qu'il existait des différences tout aussi notables entre les Caraïbes insulaires et ceux de la terre ferme ; les premiers seuls étaient anthropophages.

Un des arguments qu'on pourrait invoquer en faveur de l'origine commune des Indiens des Grandes Antilles et des Arrawaques, c'est la haine que leur portaient les Caraïbes et qui se manifestait partout où ils se rencontraient avec eux. De même que ceux des Petites Antilles les poursuivaient à Cuba, à Haïti, à la Jamaïque, à Porto-Rico, dans tous les lieux où ils établissaient leurs bourgades, pour les massacrer et les dévorer, de même aussi les Caraïbes du continent leur faisaient la guerre, les réduisaient en esclavage et allaient les vendre aux Européens.

« Nous avons, rapporte Dutertre (1), deux sortes de sauvages naturels de l'Amérique qui servent les Européens, dans les Antilles. Les uns sont Brasiliens, les autres Arroüagues, peuples de la terre ferme et ennemis mortels des Caraïbes qui leur font une guerre sanglante ; c'est aussi d'eux qu'on les achète, car lorsqu'ils en ont pris plusieurs dans quelqu'expédition, après avoir assouvi leur rage sur quelqu'un de ces malheureux et l'avoir boucané et dévoré, ils réservent ordinairement les femmes, pour servir aussi bien à leurs plaisirs qu'à leur ménage, et vendent les hommes et les jeunes garçons prisonniers aux Français, aux Anglais ou aux Hollandais, selon l'amitié et le commerce qu'ils entretiennent avec ces nations.

« Comme l'on en amène peu dans les îles, dit plus loin l'intéressant chroniqueur, il n'y a que MM. le Gouverneur et les Officiers, ainsi que les principaux habitants qui en aient, et ceux-ci ayant d'autres esclaves pour faire le travail de la place, ils ne se servent de ces Aroüagues que pour la chasse

(1) Dutertre, t. II, p. 484 : Des esclaves sauvages.

ou pour la pêche, à quoi ils sont d'autant plus adroits que ces deux exercices sont l'ordinaire occupation à laquelle ils s'adonnent chez eux. »

« Le grand secret pour les gagner à Dieu, c'est de leur témoigner de la douceur et de l'amitié; d'où vient que la charité que les religieux missionnaires leur font ordinairement paraître, les rend dociles et leur fait écouter attentivement le catéchisme qu'on leur fait (1). »

Les Caraïbes ou Galibis appartiennent à la grande famille des CARIBES-TAMANAQUES, laquelle comprend :

1° Les *Caribes, Caraïbes* ou *Carinas*, partagés en ceux du Continent et ceux des Petites Antilles. Les premiers surtout ont joué un grand rôle par leurs entreprises guerrières et aussi par une activité commerciale qui leur a valu d'être appelés les Boukares du Nouveau Monde. Ils faisaient autrefois la traite.

Le besoin de transmettre les nouvelles et de supputer la valeur des articles de leur commerce, les avait amenés à se servir du *quippos*, sorte de chapelet, qui leur tenait lieu de machine à calculer.

2° Les *Tamanaques*, jadis très-puissants, aujourd'hui réduits à un petit nombre d'individus, habitent au Sud-Est de la mission d'Encaramiedo, sur la rive droite de l'Orénoque.

3° Les *Guararinis* ou *Guaraouns*, qui errent dans le delta de ce fleuve. Ils choisissent un groupe de palmiers dont les individus sont très-rapprochés, tressent les pétioles de ces arbres à cinq ou six mètres au-dessus des plus hautes marées, et se construisent ainsi une hutte aérienne dont la toiture est formée par les feuilles supérieures qu'ils enlacent les unes dans les autres ; le canot est suspendu à cette demeure entre ciel et eau.

Les Guaraouns sont au nombre d'environ 10,000. Ils sont

(1) Dutertre, t. 2, page 286 : Des esclaves (Arroüagues).

vigoureux, de haute taille, bien faits et moins indolents que les autres Indiens, sociables, hospitaliers et passionnés pour la danse; ils ne sont point taciturnes comme les Caraïbes proprement dits.

Ils vivent de la chasse et de la pêche qu'ils pratiquent à l'aide de chiens assez semblables à nos chiens de berger.

4° Les *Chaymas*. 5° Les *Cumanagottes*, établis dans le département de Maturin. 6° Les *Arrawaques* ou *Arrouaks*, dans le même département, sur les rives du Berbice. 7° Les *Ouavaous*, qui habitent les côtes du Pommeroun, depuis Morocco-Creek, près du Cap Nassau jusqu'à l'Orénoque; ils sont peu nombreux, mais remarquables par l'adresse qu'ils déploient dans la construction de leurs pirogues.

— Les traits des Caraïbes avaient une certaine régularité; leur front plat et leur nez camus étaient le résultat de leur habitude d'aplatir le front des enfants au berceau, en leur comprimant le diamètre antéro-postérieur du crâne entre deux planches (ceux auxquels on ne faisait pas cette opération avaient, au rapport de Dutertre, le nez aquilin comme les Européens.) Leur physionomie triste et mélancolique contrastait avec la vivacité et la mobilité du regard de leurs grands yeux noirs, relevés aux coins et dont la sclérotique toujours finement injectée, fondait sa teinte avec celle de leur visage.

— La polygamie était en usage parmi les Caraïbes. Lorsqu'ils avaient pris pour femme la fille aînée d'une famille, ils épousaient successivement toutes ses sœurs dès que celles-ci atteignaient l'âge de puberté, et presque toujours leurs nièces ou leurs cousines. Les femmes prenaient aussi deux maris.

— Toutes les tentatives qu'on a faites, dit le P. Labat, pour les instruire et leur faire embrasser le christianisme ont été inutiles; il y a eu souvent, dans leurs îles, de zélés missionnaires qui ont appris leur langue et fait l'impossible pour les convertir, mais sans pouvoir y réussir; ils en bapti-

saient quelques-uns qui reprenaient aussitôt leurs anciennes superstitions.

— Jaloux de leur indépendance et de leur liberté, ils ne purent jamais être réduits en esclavage et préférèrent la mort à la captivité ; on en vit s'éteindre de tristesse et de douleur plutôt que de consentir à servir un maître. Les écrivains de l'époque racontent l'histoire d'un Caraïbe de Montserrat auquel le gouverneur de l'île avait fait crever les yeux pour l'empêcher de fuir, et qui se traînait à tâtons, sur le bord de la mer, dans l'espoir d'y trouver une pirogue ou d'être recueilli par quelque canot de ceux de sa nation.

— Les querelles des Caraïbes se terminaient le plus souvent par le duel ; mais celui qui, dans une rencontre de ce genre avait tué son adversaire, était obligé de quitter le pays ou de soutenir autant de combats singuliers que le mort avait de parents.

— Ces hommes, qui pleuraient au récit des malheurs éprouvés par les Européens, qui se laissaient mourir de chagrin en apprenant qu'un des leurs avait été fait prisonnier, ces hommes hospitaliers dont les maisons demeuraient ouvertes, prétendaient que manger un ennemi était une vengeance permise.

« Comme ils ont, sans doute gousté de toutes les nations, dit naïvement Dutertre, je leur ay ouy dire, plusieurs fois, que de tous les chrétiens, les Français estaient les meilleurs et les plus délicats, mais que les Espagnols estaient si durs, qu'ils avaient de la peine à les manger. »

Ils croyaient à l'immortalité *des âmes*, car ils pensaient en avoir trois : l'une dans la tête, la seconde au cœur et la troisième dans les bras ; l'action de ces âmes produisait, selon eux, la pulsation des artères et celle du centre circulatoire ; après la mort, l'âme du cœur allait droit au ciel, mais les deux autres devenaient *Maboyas*, c'est-à-dire esprits malins et errants dans l'air.

— Tous les dix ans, les Caraïbes du continent célébraient

une fête dans laquelle ils exhumaient les morts et faisaient participer leurs dépouilles aux réjouissances des vivants.

— Il ne reste aujourd'hui de toute cette race primitive des petites Antilles que les Caraïbes noirs de Saint-Vincent (issus du croisement des Caraïbes retirés dans cette île avec des nègres provenant d'un navire naufragé), et ceux de la Dominique, qui sont au nombre de 300 environ. Mgr Poirier, évêque de Roseau a donné, dans les *Annales de la propagation de la foi,* n° 223. p. 459, des renseignements intéressants sur ces derniers aborigènes, qu'on ne rencontre plus maintenant que dans son diocèse. « Je trouve, dit-il notamment, que la langue caraïbe est au fond la même que celle des Indiens sauvages des bords de l'Orénoque, avec lesquels j'ai eu l'occasion de me trouver. »

— En examinant la nature des courants et des vents de la côte d'Afrique, on reconnaît qu'il n'est pas impossible que des navires désemparés soient poussés sur le littoral du Brésil et des Antilles. « Glass, dans son histoire des Iles Canaries, nous apprend qu'une petite barque allant de Lancerot à Ténériffe fut battue des mauvais temps et obligée de se laisser entraîner vers l'Ouest, au gré des flots, jusqu'à ce qu'elle eut rencontré, à deux jours de voile de Curaçao, un croiseur anglais qui, après lui avoir donné des secours, la dirigea vers le port de Guairane, sur cette côte.

En 1731, une autre barque, allant de Ténériffe à l'une des Canaries, fut poussée par les vents et les courants sur les côtes de la Trinidad ; les malheureux matelots étaient excédés de faim et de fatigue (1). »

La séance est levée à cinq heures (2).

---

(1) Ed. Bryan, *Histoire civile et commerciale des Colonies anglaises, dans les Indes occidentales,*

(2) La nécessité de faire fondre de nombreux caractères spéciaux pour l'impression du travail de M. Pacheco-Zegarra, nous oblige à ne publier l'*Alphabet phonétique de la langue Quichua*, qu'à la fin de la 5e séance. *(Note de la Commission de publication.)*

SÉANCE DU CONSEIL

JEUDI 22 JUILLET 1875, A 10 HEURES DU MATIN.

—

Le Bureau expose qu'il y a lieu : 1°, de remplacer par des *Statuts définitifs* le règlement qui avait été rédigé pour la première session ; 2°, de désigner la ville dans laquelle se tiendra la seconde Session du Congrès international des Américanistes.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide que la seconde session se tiendra, au mois de septembre de l'année 1877, dans la ville de Luxembourg ; il adopte ensuite les Statuts définitifs qui suivent :

CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES

STATUTS DÉFINITIFS.

—

ARTICLE 1er.

Le Congrès ne pourra se réunir deux fois de suite dans la même ville.

ART. 2.

Les Sessions auront lieu tous les deux ans ; l'ouverture de la souscription devra être notifiée à tous les

présidents des Sessions antérieures, avant le 31 décembre qui suivra la clôture de la dernière Session.

Cette notification sera faite par les soins du Comité d'organisation du futur Congrès.

Faute de cette notification, le Comité central d'organisation du précédent Congrès devra désigner lui-même une autre ville pour la prochaine réunion.

ART. 3.

A la fin de chaque session, le Congrès désignera la ville où devra se tenir la session suivante.

ART. 4.

Feront partie du Congrès et auront droit à toutes ses publications, les personnes qui en feront la demande en temps utile, et qui acquitteront le montant de la souscription, lequel sera fixé par le Comité d'organisation de la nouvelle Session.

ART. 5.

Le Comité d'organisation arrête et exécute toutes les mesures nécessaires pour assurer l'installation et le fonctionnement du Congrès : expéditions des lettres de convocation, centralisation des adhésions, délivrance des cartes, rédaction et publication du programme des séances, etc.

ART. 6.

Le Bureau de la Session précédente, assisté du Comité central d'organisation, constitue le Bureau provisoire au début de la Session.

Les Membres du Bureau définitif sont élus au commencement de la première séance, à l'exception du

Trésorier qui reste, de droit, celui qui a été nommé par le Comité d'organisation, et dont les fonctions continuent jusqu'à la liquidation définitive des comptes de la Session.

ART. 7.

L'Assemblée élit les Membres du Conseil dont le nombre est déterminé par le Comité central d'organisation.

Chaque nationalité devra en tout cas, être représentée au moins par un Membre.

ART. 8.

Les communications seront ou verbales ou écrites. Elles ne pourront durer plus de 20 minutes.

Le Conseil aura à statuer sur toutes les demandes de communication qui n'auraient pas été adressées avant l'ouverture de la Session et sur toutes les questions incidentes qui pourraient s'élever à l'occasion de l'objet et de l'ordre des travaux.

Il délibère en outre sur le lieu de réunion de la Session suivante.

ART. 9.

La publication des travaux du Congrès est confiée à une commission choisie parmi les Membres appartenant à la localité où se tient le Congrès.

ART. 10.

Les livres, manuscrits ou autres objets offerts au Congrès, sont acquis à la ville où la Session a eu lieu ; leur destination définitive est déterminée par le Comité d'organisation de la Session.

ART. 11.

Les Présidents de chaque Congrès feront, de droit, partie de tous les Congrès suivants.

ART. 12.

Le Comité central d'organisation de chaque Congrès publiera, s'il le juge à propos, un Règlement particulier, relatif à ses travaux et à son administration.

Ce Règlement ne devra pas être contraire à l'esprit des présents Statuts.

ART. 13.

Il sera institué, pour la continuation de l'œuvre du Congrès international des Américanistes, des Comités régionaux dans tous les pays qui, par l'organe d'un ou de plusieurs Membres du Congrès, auront notifié leur intention à cet égard au Comité de la Session inaugurale ou des Sessions subséquentes.

ART. 14.

Chaque Comité régional aura à nommer un Président qui correspondra avec les Comités régulièrement constitués.

ART. 15.

La constitution des Comités régionaux ne sera définitive que lorsqu'elle aura été notifiée par une circulaire, laquelle sera réimprimée chaque année et adressée à tous les Comités existants.

ART. 16.

L'admission dans chacun des Comités sera accordée à tous les régionaux qui en feront la demande, pourvu qu'ils

se conforment au Règlement particulier de chacun de ces Comités.

ART. 17.

Dans les circulaires annuelles des Comités régionaux, devront figurer la liste de tous les Comités régulièrement constitués, le nom de leur Président, et toutes les indications de nature à faciliter les relations de correspondance entre les divers Comités.

ART. 18.

Toute demande de modification des Statuts du Congrès devra être signée par un nombre de Membres égal au moins au nombre des nationalités différentes représentées effectivement au Congrès.

Si le projet de modification est pris en considération par la majorité absolue des Membres du Conseil, il sera adopté, mais seulement pour la Session suivante, par un vote par *oui* et par *non* et sans discussion.

ART. 19.

Le Bureau de chacune des Sessions est chargé de mettre un certain nombre de questions à l'ordre du jour de la Session suivante.

CINQUIÈME SÉANCE

JEUDI 22 JUILLET 1875, A 1 H. 1/2 DE L'APRÈS-MIDI

—

M. le baron GUERRIER DE DUMAST appelle à la présidence de la séance M. FRÉDÉRIC DE HELLWALD, officier de cavalerie dans l'armée autrichienne, directeur de la revue *Das Ausland*.

M. **Frédéric de Hellwald** répond à l'invitation du Président et prononce le discours suivant :

Messieurs.

En m'appelant aujourd'hui aux honneurs de la présidence, vous m'imposez une tâche qu'il est pour moi doux et glorieux à la fois de remplir ; mais si j'examine les titres que me donnent à cette distinction mes travaux scientifiques, je dois avouer qu'ils sont peu nombreux. Peut-être la dois-je surtout à l'uniforme que je porte, et à ce que je suis ici le représentant d'une nation qui nourrit les plus vives sympathies pour votre beau pays de France. A tous égards, soyez sincèrement remerciés de l'accueil bienveillant et flatteur qui m'a été fait au sein de cette noble et érudite assemblée !

Notre séance d'aujourd'hui est consacrée à l'archéologie de l'Amérique. Peut-être n'est-il pas hors de propos

d'accentuer à cette occasion l'importance du sujet que nous allons aborder ? Vous n'ignorez pas, Messieurs, l'essor qu'a pris, en Europe, depuis une quinzaine d'années, l'étude de l'archéologie ; elle a reculé les bornes de l'antiquité dans un passé que j'oserais presque dire incommensurable, puisque nous manquons absolument de moyens pouvant servir à fixer une date quelconque ; elle a créé une nouvelle science, la science préhistorique. Les données que nous fournit celle-ci nous permettent d'entrevoir l'aube de la civilisation, et de suivre son développement pas à pas, jusqu'au mement où il entre dans le domaine de l'histoire proprement dite. Ce développement, disons-le de suite est, en progression arithmétique, la somme des expériences faites pendant un nombre indéterminable de siècles. Ainsi, nous voyons pendant la période paléolithique et néolithique de ce qu'on est convenu d'appeler l'âge de pierre, l'homme de Thenay, de Saint-Acheul, du Moustier, de Solutré, de la Madelaine, encore réduit exclusivement à l'emploi de la pierre pour la confection des outils usuels. Il cherche de préférence abri dans des grottes, mais il a aussi ses stations en plein air, et vit en lutte continuelle avec les bêtes fauves qui lui disputent sa maigre nourriture. Le grand ours et le mammouth, auxquels succède plus tard le renne, caractérisent ces époques reculées. Peu à peu, l'homme passe à l'emploi de la pierre polie et entre dans l'âge néolithique, dans la période des dolmens et des habitations lacustres. Ce n'est que bien plus tard, que l'usage exclusif de la pierre fait place à celui des métaux, notamment du bronze, que nous trouvons partout en Europe comme successeur direct de la pierre polie. Le bronze, vous le savez, est le produit de l'alliage du cuivre avec de l'étain, et la question de son origine est

encore une des plus contestées dans la science. L'étain étant un des métaux les plus rares de notre globe, tandis que le cuivre se rencontre fréquemment, on s'est demandé si l'âge de bronze, qui suppose nécessairement la connaissance des deux métaux et de leur alliage, n'a pas été précédé par un âge du cuivre pur, dont, il est vrai, on ne trouve plus de vestiges aujourd'hui. La question est loin d'être tranchée, et des théories ingénieuses ont été proposées pour expliquer l'absence en Europe d'objets en cuivre pur. Quoiqu'il en soit, toujours est-il que l'âge de bronze a longtemps dominé non-seulement dans nos contrées, mais aussi chez la plupart des peuples de l'ancien continent. Nous voyons même, en Orient, au début de leur histoire, des nations vivre dans l'âge de bronze ; c'est ainsi que les héros de l'Iliade ne se servent pas encore d'armes de fer. Ce n'est qu'à des époques déjà bien rapprochées que le fer se substitue au bronze ; et c'est cette période que caractérisent d'abord les ensevelissements sous *tumuli,* et qui embrasse ensuite toute cette civilisation à demi sauvage des peuples européens avant leur assujettissement au joug romain, qu'un de vos savants les plus distingués, M. Paul Broca, a proposé, à juste titre, de nommer l'*époque protohistorique*.

Eh bien, Messieurs, le problème dont la solution est réservée à l'archéologie américaine, est celui de savoir si, dans le Nouveau Monde, le développement de l'humanité a suivi une marche soit identique, soit analogue. Comme vous le savez, lors de la première venue des Espagnols, nul peuple d'Amérique n'avait encore connaissance du fer. L'âge du fer ne date donc pour l'Amérique que de la conquête. Mais on connaissait les métaux précieux : l'or et l'argent ; on se servait d'instruments de bronze, et entre les mains des prêtres mexicains, les Espagnols trouvèrent

encore le couteau en *ixtli* ou obsidienne que fournit abondamment la nature volcanique du pays. Nous voici donc en présence de faits qui sembleraient dénoter une singulière coïncidence avec ce qui s'est passé en deça de l'Atlantique. En effet, les investigations ultérieures ne permettent plus de douter de l'existence, en Amérique, d'un âge de bronze qui représente pour les nations de ce continent, l'apogée de leur développement naturel et spontané. Inutile de nous demander si ces nations seraient jamais, sans le contact avec les Européens, parvenues d'elles-mêmes à l'usage du fer, lequel était d'ailleurs connu de quelques tribus de l'Amazone et de La Plata comme fer météorique. C'est un fait acquis à la science, que seuls les peuples les plus avancés tels que les Aztèques, les Mayas, les Quichés et autres, s'élevèrent au point culminant de l'âge de bronze, tandis que tant d'autres tribus moins favorisées n'atteignirent même pas son degré le plus humble. Il est indubitable aussi que l'emploi du bronze, confiné du reste dans l'Amérique centrale, marque la dernière période d'épanouissement des nations que nous venons de nommer, c'est-à-dire celle où nous avons appris nous-mêmes à les connaître. Une recherche attentive ne tarde pas cependant à faire découvrir partout en Amérique, les vestiges d'une civilisation antérieure et inférieure caractérisée par l'emploi de la pierre.

La détermination de cet âge de pierre américain formant là, comme en Europe, le point de départ des sociétés, âge que jusqu'ici nous ne faisons qu'entrevoir faiblement, voilà, à mes yeux, une des principales et des plus belles tâches de l'archéologie américaine. Comment le passage de la pierre au bronze s'est-il opéré chez les nations civilisées de l'Amérique centrale, voilà une seconde question non moins intéressante.

Tout porte à croire qu'il y a eu intercalation d'une époque du cuivre pur, ce qui, au surplus n'est pas douteux pour les peuples inconnus constructeurs des *Mounds* dans les vallées du Mississipi et de l'Ohio. Les énigmatiques *Moundbuilders* tiraient le cuivre des riches filons situés dans la région des Grands Lacs, et la malléabilité de ce métal leur permettait de le battre à froid. Néanmoins, on trouve à côté d'ustensiles de cuivre des instruments en pierre polie d'un fini admirable, de sorte qu'il est difficile de se décider sur l'ordre chronologique de ces deux matériaux, dans le Nord de l'Amérique. Notons encore que les trouvailles de pierre polie sont très rares à l'Est des monts Alleghanies, dans les contrées habitées de tout temps par les Indiens actuels et leurs ancêtres directs. Est-ce à dire que la pierre polie ne se rencontre que dans le domaine des *Moundhuilders* et leur appartienne exclusivement ? Voilà ce que je n'oserais encore affirmer, mais c'est en tout cas, une question digne de l'attention des américanistes.

Dans ce que je viens de dire, je n'ai voulu, Messieurs, qu'ébaucher les contours de cette vaste science de l'archéologie américaine, en vous montrant quel en est l'objet et le but. Je n'ai pu vous indiquer que très sommairement quelques-unes des questions les plus épineuses qu'elle est appelée à résoudre ; jusqu'à cette heure, on n'a posé que les premiers jalons, c'est désormais au Congrès international des Américanistes qu'il incombe de faire faire un nouveau pas aux études dont nous allons nous entretenir.

M. **Jacquinet**, Recteur de l'Académie de Nancy, fait connaître au Congrès que M. le Ministre de l'instruction publique, informé de l'arrivée à Nancy de M. Daa,

professeur d'histoire à l'Université de Christiania, délégué par le gouvernement de Norwége auprès du Congrès, et de la grande part que ce savant distingué a prise aux travaux de cette Assemblée, a bien voulu lui conférer le titre d'Officier de l'Instruction publique. M. le Recteur invite en conséquence M. Daa à venir recevoir, avec le diplôme de ce grade, les palmes d'or qui en sont la marque distinctive. « M. le Ministre de l'instruction publique, dit M. Jacquinet, ne me démentira pas, si j'ajoute qu'il y a dans cette distinction un souvenir de l'ancien professeur d'histoire de la Sorbonne, aujourd'hui ministre de la République française, pour le savant professeur d'histoire de l'Université de Christiania. »

M. **Daa** s'avance pour recevoir les insignes. Cette distinction, dit-il, surpasse assurément son mérite, mais non l'intérêt qu'il prend au succès du Congrès et au bonheur de la France. — Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

M. le Recteur répond qu'il est heureux de pouvoir transmettre à M. le Ministre l'expression de ces sentiments, image de ceux de la Norwége pour la France.

Le Président de la séance donne la parole à M. **Valdemar Schmidt**, de Copenhague, qui s'exprime en ces termes :

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous communiquer quelques observations sur les traditions des Grœnlandais. Elles ne sont pas les fruits de mes propres études, car je n'ai encore visité ni le Grœnland, ni les autres pays arctiques de l'Amérique septentrionale. Je ne suis ici que l'interprète de l'un de mes savants compatriotes, M. **H. Rink**,

qui a fait un long séjour au Grœnland, en qualité d'Inspecteur des colonies danoises. M. Rink a étudié ce pays sous bien des aspects ; il en a observé la structure géologique et notamment les énormes glaciers de l'intérieur ; il en a étudié la langue, l'ethnographie, et il a recueilli les traditions des indigènes.

Comme l'a dit hier M. l'abbé Petitot, il est très-difficile de recueillir les traditions des habitants de l'Amérique, comme d'ailleurs celles des habitants de tous les pays peu civilisés. Les indigènes se méfient des Européens, et lorsqu'ils sont en train de se raconter entre eux les choses de leur passé, ils se taisent à l'arrivée d'un homme blanc. Ce n'est qu'après de nombreuses tentatives que M. Rink a réussi à ouvrir les bouches des Grœnlandais, et il lui a fallu de longues années pour former une collection complète de leurs traditions. De retour à Copenhague, où il exerce les fonctions de Directeur du commerce du Grœnland, M. Rink a publié une version danoise d'un choix de traditions et de légendes grœnlandaises ; une traduction de cet ouvrage, en langue anglaise, est actuellement sous presse, chez l'éditeur William Blackvood, à Edimbourg et à Londres.

Voici le résumé du mémoire de M. Rink :

Vous savez, Messieurs, qu'au Grœnland l'hiver est long et rigoureux. Pendant cette rude saison, les Grœnlandais qui, en été vont à la chasse et à la pêche, sont obligés de passer de longues heures dans leurs maisons d'hiver, lesquelles sont loin d'être confortables ; ces maisons, en effet, sont des souterrains où l'existence n'est ni très-variée, ni bien amusante. Il est donc naturel que ces pauvres gens cherchent à tuer le temps en se racontant des histoires ; aussi, quand on pénètre dans une de leurs misérables cabanes, y trouve-t-on d'ordinaire un Grœnlandais qui conte une histoire et des Grœnlandais qui l'écoutent dans le plus profond silence.

Que se racontent-ils le plus souvent ? — *Des légendes et des traditions* qui se sont transmises oralement de généra-

tions en générations, et qui remontent pour la plupart à une antiquité très-reculée.

J'ai dit, pour la plupart; en effet, les Grœnlandais ont des traditions relativement modernes qu'ils distinguent parfaitement des anciennes. Mais les traditions qui ne datent pas de la haute antiquité se composent d'un *fond* emprunté aux traditions anciennes et d'*additions* diverses présentant généralement un caractère plus ou moins local.

Il est probable que les traditions de cette espèce ne se conservent pas très-longtemps ; nous sommes, quant à nous, convaincus qu'après une durée de cent cinquante ou de deux cents ans tout au plus, elles sont remplacées par d'autres traditions plus modernes.

Au contraire, les traditions véritablement anciennnes se perpétuent ; j'en donne sur le champ la preuve. Vous savez, Messieurs, qu'au-delà du détroit de Davis et en face du Grœnland, s'étend la vaste presqu'île du Labrador, dont l'intérieur est habité par les Peaux-Rouges, tandis que les côtes le sont par des Esquimaux. Or, ceux-ci ont des traditions présentant avec les anciennes traditions du Grœnland des ressemblances fort remarquables : très-souvent, les mêmes phrases se retrouvent presque *mot pour mot*, dans les traditions des deux pays. Eh bien ! il n'y a pas de relations directes entre les Grœnlandais et les Esquimaux du Labrador ; la distance qui sépare le centre des colonies grœnlandaises de celui des colonies du Labrador est égale à la distance qui sépare le Grœnland du détroit de Behring ; pour se rendre d'un point à l'autre, il faut faire environ *dix mille kilomètres* ; il est donc inadmissible que les traditions dont il s'agit aient été communiquées par l'un des deux peuples à l'autre, et l'on ne peut expliquer leur conformité que par l'hypothèse d'une source commune. Ces traditions se sont formées à une époque où les ancêtres des Grœnlandais et les ancêtres des Esquimaux du Labrador ne formaient qu'une seule tribu, et plus vraisemblablement à l'époque où les ancêtres de

tous les Esquimaux, non-seulement ceux du Grœnland et du Labrador, mais encore ceux des pays situés des deux côtés du détroit de Behring, habitaient ensemble, en formant un seul et même peuple.

Je suis persuadé, que l'étude comparée des anciennes traditions des diverses tribus d'Esquimaux qui existent dans le Nord de l'Amérique et dans la partie orientale de la Sibérie, démontrera l'exactitude de cette dernière assertion. En effet, l'étude des idiomes, des idées religieuses, des inventions pratiques, de la manière de vivre et des mœurs des diverses tribus d'Esquimaux aujourd'hui disséminées sur la vaste étendue que je viens d'indiquer, cette étude, dis-je, a déjà démontré suffisamment que toutes ces tribus sont autant de fractions d'un seul et même peuple qui, à une époque très-reculée, a vécu dans un certain pays, où les individus qui le composaient sont devenus des Esquimaux, c'est-à-dire des *hommes habitant exclusivement les bords de la mer et ne subsistant que par les produits de la chasse des animaux marins.* Ce fut dans ce pays, inconnu jusqu'à présent, qu'ils inventèrent ces ingénieux engins de pêche et de chasse que nous retrouvons dans toutes les tribus ; ingénieux, ai-je dit, en effet Messieurs, notez le bien, c'est à l'aide de ces engins, de ces instruments et de ces outils que les Esquimaux réussissent à vivre sous des latitudes boréales, où aucun peuple ne pourrait subsister, même à l'aide des ressources que lui fourniraient les découvertes et les inventions européennes.

Mais où est situé le pays d'où sont sortis les ancêtres des Esquimaux, ou quelle a été cette patrie commune où ils se sont transformés en Esquimaux, après avoir auparavant vécu d'une autre manière, et cherché leurs moyens de subsistance à l'aide d'autres engins et d'autres armes ?

Voyons si l'étude des anciennes traditions et légendes grœnlandaises pourra nous fournir quelques renseignements à cet égard. Il va de soi que ces traditions ne nous donneront pas d'indications directes ; si, dans une tradition, on trouve

des indications de cette nature, il faut se méfier : cette tradition n'est pas ancienne. En effet, *les traditions sont des œuvres populaires et non pas des œuvres savantes ;* et, c'est précisément, grâce à leur caractère populaire, parce qu'elles sont à la portée de tout le monde, parce qu'elles peuvent être comprises par tous, qu'elles ont attiré l'attention de tous depuis l'antiquité la plus reculée, et qu'elles ont été conservées jusqu'à nos jours. Pour être conservées, il a fallu qu'elles fussent d'une grande simplicité et qu'elles parlassent à l'imagination plus qu'à l'intelligence. Conserver une description exacte de la patrie primitive ou des pays traversés dans le cours des migrations qui ont suivi la séparation en tribus, surtout conserver les noms géographiques de ces pays, voilà qui est sans intérêt et sans valeur pour un auditoire d'esquimaux ! *Les traditions ne peuvent donc pas fournir de renseignement directs.*

Avant d'examiner si les traditions et légendes grœnlandaises nous fournissent quelques renseignements indirects sur la patrie primitive des Esquimaux, il nous faut noter deux particularités :

1° *Les traditions se localisent*, c'est-à-dire que les événements qu'elles rapportent sont transportés dans des pays connus de l'auditoire. Par exemple, le même héros figure dans diverses traditions du Labrador et du Grœnland, mais tandis que la version des habitants du premier pays le fait originaire du Labrador, celle des Grœnlandais le fait originaire du Grœnland ; bien plus, dans chaque partie des deux pays, les habitants sont convaincus qu'ils ont dans leur voisinage, les ruines de la maison du héros.

Lorsque les anciennes traditions parlaient d'hommes ou d'animaux inconnus dans les pays nouvellement habités par une tribu, on peut être certain que ces hommes et ces animaux ont été transformés en des êtres surnaturels habitant l'intérieur du pays.

2° Lorsqu'une série de traditions ou de légendes

anciennes rapportait des événements ayant entre eux une similitude plus ou moins grande, le plus souvent ces événements ont été réunis et confondus. Lors donc, que dans une guerre ou dans les rapports d'un peuple avec un autre, la tradition ne parle que d'un seul événement ou d'un seul héros, on n'est point autorisé à penser qu'il n'y ait pas eu plusieurs événements et plusieurs héros. Au contraire, il est vraisemblable que plusieurs événements ont été confondus et que les noms des héros les moins connus ont disparu devant le nom du héros le plus célèbre.

Cette confusion entre des événements semblables paraît s'être produite dans les traditions grœnlandaises qui ont conservé le souvenir des rapports des Esquimaux avec les anciennes colonies scandinaves du Grœnland.

Vous savez, Messieurs, que les Sagas des Islandais parlent fréquemment de la colonisation d'une partie du Grœnland par les anciens Scandinaves, et des voyages entrepris par les navigateurs islandais sur les côtes du Grœnland et sur celles du Vinland, qui était une partie du continent américain. Or, on rencontre, dans le Grœnland plusieurs ruines qui se rapportent évidemment au séjour des Scandinaves dans le pays : elles forment deux groupes situés sur la côte Ouest de la presqu'île, le premier entre 60 et 61 degrés de latitude, c'est-à-dire non loin du cap Farewell (c'est probablement l'*Oesterbigd* des Islandais et des Danois), le second plus au Nord, entre 64 et 65 de latitude. Dans l'intervalle qui sépare ces deux groupes, aucune ruine n'a été découverte jusqu'à ce jour. Eh bien! il n'y a dans les traditions du Grœnland qu'un seul récit de la destruction de ces colonies; il n'y a non plus, dans ces traditions, qu'un seul héros scandinave auquel on a donné le nom de *Ungortok*, et le souvenir de ce héros s'est également conservé dans les deux districts où se trouvent des ruines. Dans chacun d'eux, Ungortok est réclamé comme étant un héros local, et l'on montre au Nord comme au Sud

les ruines de sa demeure. Cependant il n'est pas vraisemblable que toutes les colonies scandinaves aient disparu de la même manière, et qu'il n'y ait eu au Grœnland qu'une seule guerre entre les Esquimaux et les Scandinaves. Nous croyons plutôt que les deux peuples ont vécu pendant un temps assez long, l'un à côté de l'autre, tantôt en paix, tantôt en guerre. Voici, en passant, quelle nous paraît avoir été la véritable cause de la décadence des colonies scandinaves. Les rapports entre ces colonies et l'Islande sont à la longue devenus moins fréquents jusqu'au jour où ils ont tout-à-fait cessé. Isolées ainsi de leur métropole, les colonies n'ont pu subsister indéfiniment. Il se peut que les Esquimaux aient massacré les habitants de plusieurs de ces colonies, mais quelques-unes d'entre elles peuvent avoir disparu à la suite d'événements d'une autre nature. Enfin, le héros *Ungortok* a été sans doute le personnage marquant de la tradition primitive, mais à côté de lui, il y a eu, à n'en pas douter, d'autres héros dont les noms ont fini par tomber dans l'oubli. Revenons maintenant à ce qui nous intéresse le plus dans les anciennes traditions grœnlandaises.

Je remarque d'abord qu'un grand nombre de traditions et de légendes font mention d'*habitants de l'intérieur*. Or, vous savez, Messieurs, que l'intérieur du Grœnland n'a point d'habitants et qu'il ne peut être habité ; c'est un énorme glacier, une immense montagne de neige et de glace. On ne peut donc expliquer la présence dans les traditions grœnlandaises, de ces prétendus habitants de l'intérieur, qu'en admettant qu'il y a là des souvenirs qui remontent à une époque où les ancêtres des Grœnlandais occupaient un pays dont l'intérieur était habité par des peuplades ennemies. Pour trouver ce pays, il suffit de descendre quelque peu vers le Sud, sur le continent américain. Nous trouvons là, dans l'intérieur de la partie septentrionale, et en dehors de la région arctique, les peuplades *Peaux-Rouges* dont la manière de vivre diffère notablement de celle des Esquimaux. Nous

pensons que les ancêtres de ces derniers ont été primitivement fixés dans le voisinage de ces Peaux-Rouges, qu'ils ont occupé les rives d'un fleuve, et qu'ils s'y livraient principalement à la pêche. Des événements à nous inconnus les ont ensuite déterminés à émigrer vers le Nord, en suivant le courant du fleuve qu'ils ont descendu jusqu'à l'embouchure, où ils ont trouvé des phoques en quantité. C'est alors qu'abandonnant la pêche, pour s'adonner exclusivement à la chasse du phoque, de la baleine et d'autres animaux marins, ils ont inventé leurs curieux engins, leurs pirogues spéciales et tous ces instruments de chasse dont le phoque fournit les matériaux. Plus tard le nombre des phoques ayant diminué, les *Esquimaux* se sont divisés et éparpillés sur les bords de la mer arctique. Quelques-uns sont allés vers l'Est et ont choisi pour demeure le Labrador et le Grœnland ; d'autres se sont dirigés vers l'Ouest et se sont fixés dans l'Amérique russe. Quelques-uns de ceux-ci ont même traversé le détroit de Behring et se sont établis sur la côte orientale de la Sibérie, où ils sont devenus les *Tschoukskes* de la côte, qu'il ne faut pas confondre avec les *Tschoukskes* de l'intérieur, lesquels sont des nomades et non des Esquimaux.

Je ne vois pas qu'on puisse rien objecter de bien sérieux contre cette hypothèse de l'origine américaine des Esquimaux, Ni l'anatomie comparée ni la linguistique comparative ne la contredisent positivement. D'ailleurs ne rencontre-t-on pas dans les parties les plus méridionales de l'Amérique du Sud, en Patagonie, et même dans l'île de la Terre de Feu, des peuplades dont l'origine américaine n'a jamais été révoquée en doute par personne ? Quoi d'étonnant à ce que certaines peuplades soient allées vers le Nord, comme d'autres sont allées vers le Sud ? Les fleuves jouent toujours un grand rôle dans l'histoire de l'homme sauvage ; or, il y a justement dans l'Amérique septentrionale, de grands fleuves comme le Mackenzie et le Jukon, qui se jettent dans la mer Arctique.

Abordons maintenant quelques traditions grœnlandaises

qui me paraissent être des plus importantes au point de vue historique.

1° L'une d'elles parle d'une expédition entreprise par quelques habitants de la côte, dans un pays lointain, pour se procurer des couteaux de métal. Nous avons là, paraît-il, le souvenir des premiers efforts faits par les Esquimaux, en vue de se procurer les matières premières nécessaires à la fabrication d'armes et d'outils tranchants. Le pays où se rendit le héros auteur de cette expédition était, d'après la tradition grœnlandaise, situé dans l'intérieur du Grœnland. Il finit par y rencontrer un vieillard qui, aidé d'un homme plus jeune, travaillait à construire un bateau ou pirogue. Le vieillard dit au Grœnlandais qu'il avait commencé cette construction lorsque son compagnon n'était encore qu'un enfant ; et en même temps, il lui montra un grand amas de coquilles, ajoutant que ces objets avaient été ses seuls outils. Il y a là probablement une allusion à ce fait que les Esquimaux ont obtenu un peu de cuivre natif, par des échanges avec les Peaux-Rouges du Nord-Ouest de l'Amérique.

2° Une autre tradition parle d'un héros qui était le fils d'un habitant de l'intérieur et d'une femme originaire de la côte ; ce héros, auquel la tradition attribue plusieurs hauts faits, passait fréquemment de l'une des nations chez l'autre.

3° Une troisième tradition raconte une attaque dirigée contre les habitants de la côte par ceux de l'intérieur, avec un plein succès ; un village fut détruit, et tous les habitants furent massacrés à l'exception de deux enfants qui réussirent à s'échapper et qui, à partir de ce moment firent de longs voyages. La tradition rapporte d'eux un grand nombre d'exploits.

Ce récit devient très clair, dès qu'on y voit un souvenir remontant à l'époque où les ancêtres des Grœnlandais demeuraient dans le voisinage des Peaux-Rouges, et se trouvaient constamment exposés à leurs attaques. En outre, les longs voyages des deux enfants sont une réminiscence des grandes migrations des Esquimaux.

4° Une quatrième tradition parle d'une femme qui demeurait tantôt au milieu des habitants de l'intérieur tantôt au milieu de ceux de la côte, et qui semait incessamment la discorde entre les deux peuples.

Cette tradition nous fournit un exemple frappant de la localisation des souvenirs ; elle existe en effet au Labrador, dans le Grœnland du Sud et dans le Grœnland Septentrional, mais dans chacun de ces pays, elle varie d'une façon très-remarquable. Pour les Esquimaux du Labrador, les habitants de l'intérieur sont les Peaux-Rouges, leurs voisins ; pour ceux du Grœnland méridional, ce sont les anciens Scandinaves ; pour ceux du Grœnland du Nord, les habitants de l'intérieur sont des êtres surnaturels.

5° Une cinquième tradition mérite encore d'être citée : il s'agit d'un homme qui alla à la recherche d'une femme de sa famille (sa sœur selon les uns, sa cousine selon d'autres), laquelle avait été enlevée et emmenée dans un pays lointain, situé au-delà de la mer, et auquel les traditions donnent le nom d'*Akilinek*. Notre homme se procure un traineau et y attelle diverses bêtes féroces qu'il a domestiquées. C'est dans cet équipage, qu'il se rend au pays d'*Akilinek* où il trouve l'*Hélène* esquimaude dans la demeure d'un *Paris* qui attelait des rennes à son traineau.

Cette légende instructive nous a probablement conservé le souvenir de la *domestication du loup arctique,* animal dont paraît descendre le *chien grœnlandais.* Voilà déjà un fait très-important, mais la légende nous donne encore autre chose. Elle fait allusion au *vol des femmes*, pratiqué assez habituellement dans l'Amérique russe récemment cédée aux Etats-Unis. C'est donc dans cette partie du Continent ou tout au moins dans le voisinage, qu'il faut chercher la patrie primitive des Esquimaux. Le fait qu'il est question de *rennes domestiques et attelés à des traineaux* nous indique d'une manière plus explicite la péninsule d'Alaska, seule partie de l'Amérique d'où l'on puisse facilement se mettre en relation

avec les domestiqueurs du renne. Vous savez, Messieurs, que le renne n'a jamais été domestiqué en Amérique, mais qu'on le trouve à l'état d'animal domestique, de l'autre côté du détroit de Behring, chez les peuples qui habitent le Nord-Est de la Sibérie. C'est vraisemblablement le souvenir des rapports entretenus avec ce pays asiatique, qui a survécu sous la forme du pays *Akilinek,* dans la mémoire des Esquimaux.

Il y a encore plusieurs traditions dans lesquelles il est fait mention soit de ce pays, soit des habitants de l'intérieur ; mais je ne veux pas, Messieurs, abuser de votre bienveillante attention. Qu'il me suffise de vous dire que vous trouverez dans la description des habitants de l'intérieur des détails qui se rapportent visiblement aux seuls Peaux-Rouges.

Toutefois, Messieurs, la question de l'origine des Esquimaux n'est pas complètement vidée et même nous ne sommes encore qu'au début de nos recherches. Il nous faut, pour avancer davantage, des matériaux plus nombreux. Nous avons besoin, par dessus tout, de recueils fidèles et complets des traditions ayant cours parmi les Esquimaux qui habitent des deux côtés du détroit de Behring. Il faut, tout au moins, que nous arrivions à connaître ces traditions aussi bien que nous connaissons désormais celles du Grœnland.

Qu'il me soit permis, Messieurs, a continué M. **Valdemar Schmidt**, d'ajouter quelques mots à ce qui précède. M. Rink a parlé des traditions des Grœnlandais sur les anciens établissements scandinaves de ce pays, des récits contenus dans les Sagas islandaises, et enfin des ruines dont on a constaté l'existence dans le Grœnland. J'ai l'honneur de déposer sur le bureau, de la part de M. Rink, des dessins et des photographies des ruines de Kordcortok, situées sur les bords du golfe de Pisiksarfok.

J'ai également l'honneur de faire passer sous les yeux des membres du Congrès quelques objets antiques trouvés dans les anciens tombeaux scandinaves du Grœnland, et que la

direction du *Musée des Antiquités du Nord* a bien voulu me confier. Il y a là, quelques morceaux de tissus de laine, des fragments de linceuils, une petite croix en bois et un petit cheval en airain. La plupart de ces objets proviennent du cimetière de Kakortok, autour duquel se trouvent les ruines les plus remarquables, probablement celles de la plus grande église catholique qui ait jamais été élevée au Grœnland.

Voici, enfin, une petite pierre en schiste noir, sur laquelle est gravée une inscription runique, au millésime de 1135. Ce n'est pas le seul monument de ce genre qui ait été trouvé au Grœnland, mais c'est celui qui a été découvert le plus au Nord, dans une île du golfe de Baffin, au 72e degré de latitude N. On y lit les noms de trois Scandinaves qui ont probablement hiverné dans cette île. Si les anciens navigateurs scandinaves sont allés si loin vers le Nord, tout fait présumer qu'ils sont allés aussi loin vers le Sud, et qu'ils ont visité les côtes du Labrador et celles de la partie septentrionale des Etats-Unis. Nous n'avons donc, me paraît-il, aucune raison pour douter de la réalité de la découverte de l'Amérique par les anciens Scandinaves, découverte qui est racontée dans les Sagas des Islandais.

Si, Messieurs, quelqu'un de vous prend un intérêt spécial aux objets provenant des fouilles exécutées dans les ruines des anciens établissements scandinaves au Grœnland, je l'engage à visiter le Musée des Antiquités du Nord de Copenhague, où il trouvera une assez riche collection de ces objets. On trouvera également quelques échantillons curieux à l'Exposition des sciences géographiques ouverte en ce moment à Paris, dans le palais des Tuileries, et où j'espère avoir le plaisir de revoir plusieurs membres du Congrès des Américanistes de Nancy.

M. **Henry Harrisse** du Barreau de New-York adresse au Congrès, avec les documents qui suivent, le fac-

simile d'une inscription prétendue hébraïque qui aurait été découverte vers 1867, dans un *Mound* de la vallée de Newark, Ohio (1).

A history of a stone bearing hebrew inscription, found in an american mound, by N. Roe Bradner, Jr., A. M., M. D., 2038 Race Street, Phitadelphia, Pa.

July 25 th, 1873.

The subject of old inscriptions and other pre-historic monuments has been so often made use of by idle talent, for fraudulent purposes, that it is with hesitation that the more substantial minds are led to credit the genuineness of anything whatever claiming the history or maintaining the mysterious appearance of such a relic.

The evil consequences of this fact are constanly appearing to every observing person, sometimes very greatly to his annoyance, and too frequently to an end detrimental to public good. If the same idle talent were repeatedly to make momentous but false statements of any character reflecting credit or discredit upon any individual, institution or corporation whatsoever, and the same as frequently investigated and the fraud discovered, those, and that sort of statements would eventually be regarded as unworthy the attention of any tribunal, great or small. Then, if that same body becomes actually amenable to a similar charge, the public having been so often deceived, the consequence is, that in the guilty his guilt is shielded, while in the ambitious and

(1) Nous publions, *sous toutes dues réserves*, la copie de l'inscription de Newark et les documents à l'appui, dans l'espoir que le Congrès de Luxembourg examinera de très-près les *trouvailles hébraïques* dont MM. David M. Johnson et N. Roe Bradner se sont faits les éditeurs.

(*Note de la Commission de publication.*)

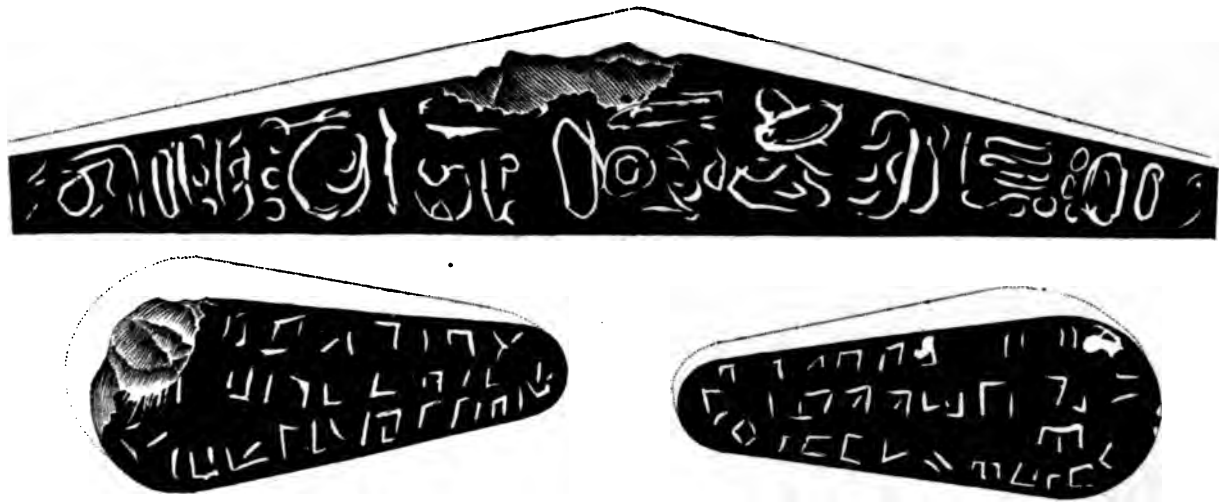

INSCRIPTION DE NEWARK,

(Congrès international des Américanistes, T 2. p. 192.)

Lith. J. Royer à Nancy.

enterprising his energy and worth become alike the victims of an established bad precedent. Such is especially the case with American pre-historic monuments. Too often have the persevering efforts of able savants to investigate and determine the true meaning of some remarkable discovery, seeming to point to an early history of our country then unknown and unsuspected, resulted in proof that their time and patience had been lost upon the wortk of a wicked but shrewd impostor. Again, the consequence is now, that when a relic of this character is found the most learned men have been so well, too well schooled in fraudulent representations of such things that they cannot be extemporaneously good and true judges of the real and the false. Proof positive that the history and character of this little stone were free of fraud and forgery would be necessary to secure for it even the consideration of those best able to judge and determine those qualities, because of their having been so often led into a lengthy waste of time and skill, only to discover that they had been wickedly imposed upon. And yet, even though reluctantly, is offered the following account of the accompanying photographs (?) with faith that the stone's history is fully worthy of investigation.

The mounds of the western valleys, *per se*, will not be called frauds. They, moreover, are and have been the subject for able writers, and it is not the object of this essay to discourse upon the mounds themselves. A mere allusion to their general contour and we will return to the stone itself which has called forth this sketch. The mounds which are numerous throughout the west and southwest vary much in magnitude, covering an area of from a few rods to a quarter of an acre, and raised to such a height that their shape is nearly hemispherical. One of these, in the Muskingum Walley near Coshocton, Ohio, is now bearing an oak, which, having sprung from its summit has grown until the circumference of its trunk is not less than a dozen feet. This mound,

like most of them, is unexplored. Two or three men , in two or three days could reach its centre and determine what if anything, it contains. At Newark, Ohio, these mounds were large and numerous, and have been explored to a considerable extent. It was from one of these that came this stone, which was taken from a deeper location in the same mound that were found the famous « Wyrick » stones bearing the inscriptions of scriptural quotations. I became possessed of this strange stone in the early part of the summer of 1867, under the following singular circumstances: The Wyrick stones had already been purchased by Mr. David M. Johnson a banker, then of Coshocton, now of 22 Nassau Street, New York City, where he, and I presume the Wyrick stones, may be seen. Having obtained these relics he naturally felt ambitious to secure others if there were more yet in the mound; and hoping to find something that would connect the broken links in the chain of their history, Mr. Johnson went, with a sufficient force of help, and spent some days in excavating and exploring the mound. Here he found numerous skulls and other bones of human beings, also the remains of an altar or burning place, erected of stones and hardened mud, containing charcoal, ashes and other relics, probably of the sacrifices of the builders of the mound. Having failed to find the object of his search he desisted from further labor, and returning home, took with him specimens of all other relics he found there, namely, the skulls, charcoal, ashes and clay. These skulls present unmistakable evidence of great age, and upon handling would immediately crumble to small pieces, nearly dust, but the ground and ashes in which they lay being wet, some of these skulls were carefully raised so imbedded in the contained mud that their shape and condition were tolerably well preserved. It was during my visit to Mr. Johnson, in May 1867, that he gave me a number of specimens for my cabinet, amongst others one of these skulls

with specimens of all his other discoveries in the mound. These Mr. Johnson took from the mound himself, and I, taking them from his hands, packed them in a wooden box and sent them home by Adams' Express. Some months passed before I returned, so that when I again received the box and opened it, all of which I did myself, the clay and ashes in which the skull was imbedded was found to have become so dry that when I attempted to raise the mass it immediately separated — the skull into small pieces, and the contained dirt into dust — and from the midst of the dirt which the skull contained appeared this stone. Its shape and general appearance is very similar to one of the Wyrick stones, but much smaller, its length being only about three inches, while the shortest of the Wyrick stones is about six inches in length. The inscription, too, which covers every side and face of this little stone, resembles that upon the Wyrick stones, but has not yet been translated ; much of it appearing to be unintelligible, while much of it is of « OLD » Hebrew.

There is here certainly a combination of strange circumstances, yet all consistent with probabilities. How, when, and by whom these stones bearing Hebrew inscriptions should have been placed in an American mound are all questions impossible to answer, with no more knowledge than can at the present time be collected. But there are those who confidently believe that the lost tribe of Israel have not only been upon this continent, but were the authors of this seemingly strange work. Nay, that they were the aboriginal ancestors of the American Indians. Without committing myself to this belief, I am no less unwilling to discredit circumstances giving proof or evidence of its truth, and certainly think that it would be a discovery well made that either traced the destination of the lost children of Israel, or the origin of the isolated tribe of human beings found upon the American continent ; but most singular and interesting would such a discovery be if the destiny of the one and the

origin of the other were found indeed to be one and the same. How strange to be considered is the fact that a tribe of the Hebrew Children were separated from their brethren and evermore lost sight and trace of. Not less so that after many hundred years a great land is discovered, populated with a numerous race of wild men, without any appearance or means of commerce or intercourse with any part of the old and only known world ; with no history, and, to all appearance, a nation absolutely independent, and separated by the great oceans from all the people of the earth who had the preserved history of their creation. With sacred evidence that the human race sprung from one man, with a continued history of the lives of themselves and their ancestors, with the record that one of the early tribes had been separated from them and lost ; and, most singular and strange, in the course of time they find in this new land relics of great age, accompanied by inscriptions in their own original language.

Copy of Letter and Answer, etc., relating to the Inscribed Stone Relic from a Mound in Ohio.

No. 55 East Twenty-first Street.
New-York, March 14, 1874.

Nathaniel Roe Bradner, M. D., Phila., Pa. :

My Dear Doctor : As the discoverer and proprietor of the Inscribed Stone Mound-Relic, now with me, is it your and belief, as it is mine, that the circumstances and surroundings were such as to demonstrate the impossibility of its having been placed where it was found by you in 1867, in recent or modern time, thus demonstrating, beyond cavile, its antiquity to be very great ?

I am, my dear Doctor, yours truly,

Samuel B. Barlow, M. D.

(reply.)

S. E. Corner Twenty-first and Race Str.,
Philadelphia, March 17, 1874.

My Dear Doctor Barlow:

Yours of the 14 th. inst. received, and in reply I will say that my opinion coincides, emphatically and in toto, with the more important and valuable decision of yourself and other eminent men as to the genuineness of our Hebrew Stone, in all its claims.

And I remain, my dear friend, yours truly,

N. Roe Bradner, M. D.

EXTRACT FROM THE DIARY OF DR. N. ROE BRADNER, M. D.

« *Friday, May 31ist, 1867.* — We are now seated upon the summit of the Mound nearest to Coshocton. It is on the south bank of the Muskingum River, two and a quarter miles west Coshocton. Here the river and wagon-road, though running nearly parallel, make a gradual divergence, and the Mound is between the river and road — about twenty feet from the river and close to the road.

« The Mound is about the shape of a hemisphere. The distance through the base about fifty feet, and from base to summit perhaps twenty-five feet.

« The Mound appears to be built of clay, no stones appearing in the neighborhood. A number of trees are growing upon the Mound, the largest, *a black oak*, measures nine feet six inches in circumference, indicating a long time since the building of the Mound. This is similar to the Mound where the Hebrew Stones, belonging to Dr. Johnson (also (1) the human bones now in my possession) were found. But when and by whom they were built, is like the origin of the Egyptian Pyramids — *Hidden in the deepest recesses of antiquity!* and yet for the mind of *the future curious* to discover. »

(1) At the time above was written, I was in the same relation to the small Hebrew stone that Mr. Johnson was a year or more, namely, *I owned it* — yet I and every other person were ignorant of its existence. N. Roe B.

M. Lucien Adam dépose sur le bureau la traduction d'un mémoire de M. **Francis A. Allen**, de Londres, ayant pour titre : *La très-ancienne Amérique* ou *origine de la civilisation primitive du Nouveau Monde.*

Messieurs,

Nous qui habitons l'*ancien* monde, nous sommes tellement accoutumés à regarder l'Amérique comme « le pays des choses nouvelles » qu'au premier abord nous ne pouvons admettre ce fait cependant indubitable : qu'à beaucoup d'égards, le *nouveau* monde l'emporte sur le nôtre en ancienneté. Chacun sait qu'au jugement des géologues, bien des portions du continent américain ont été formées antérieurement à l'ancien monde, et quiconque s'est occupé un peu sérieusement de l'étude des antiquités américaines, sait que ces dernières rivalisent en importance et en grandeur avec les plus célèbres monuments de l'Egypte, de l'Assyrie, de la Grèce et de Rome.

Les pyramides d'Egypte, les cités en ruines, les temples, les palais et les citernes de l'Hindoustan (Ceylan), la grande muraille de la Chine, n'attestent pas un état de civilisation plus avancé que les antiquités découvertes sur tous les points de l'Amérique. Mais, tandis que les monuments anciens du vieux monde ont été depuis des siècles l'un des thèmes favoris des voyageurs, des poètes, des historiens et des antiquaires, ceux du nouveau ont été presque complètement négligés même par les hommes de science. Comme le dit très-bien Stephens (1) qui récemment a découvert à nouveau les cités de l'Amérique centrale, les inscriptions hiérogly-

(1) Voir *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan, by* John E. Stephens. *Revised* by Cathervood. London, 1854.

phiques du Nouveau Monde n'ont point excité la curiosité des savants à un degré suffisant, et la sagacité des érudits ne s'est point appliquée à déchiffrer ces vestiges mystérieux avec une ardeur proportionnée à leur importance.

Néanmoins, dans ces derniers temps, cet état d'indifférence s'est heureusement modifié. D'année en année, les livres traitant des antiquités et de l'ethnologie américaines se multiplient, et l'on peut espérer beaucoup du récent grand ouvrage de M. Bancroft (1). Des philologues, parmi lesquels je citerai M. Hyde Clarke et l'abbé Brasseur de Bourbourg, ont fait beaucoup pour établir que les langues et les hiéroglyphes de l'Amérique présentent de l'affinité avec les langues et les inscriptions hiéroglyphiques de l'ancien monde.

Malheureusement, il ne s'est encore produit aucune amélioration dans les études archéologiques proprement dites. D'une part, dans leurs ouvrages, MM. Prescott (2), Lubbock et Baldwin se bornent à énumérer les monuments anciens, en ayant soin d'éviter tout ce qui ressemble à une classification ou à une théorie.

D'autre part, les voyageurs et les explorateurs épuisent toute leur attention sur le district dont ils ont fait choix, et dès lors ils manquent de cette largeur de vue qui leur permettrait de modifier ou de confirmer par des preuves, beaucoup des opinions qu'ils se sont formées. Ainsi, dans son intéressant ouvrage sur l'Amérique centrale, M. Stephens ne mentionne pas une seule fois les antiquités du Pérou, lesquelles offrent une grande similitude avec les antiquités de la zône intertropicale. M. Hutchinson étudie l'archéologie péruvienne sans paraître se douter de cette similitude. Enfin, ceux qui ont écrit sur les antiquités de la vallée du Mississipi n'ont pas fourni à leur égard les explications qu'ils eussent

(1) *The native races of the Pacific States of North-America, by* Hubert H. Bancroft. San-Francisco, 1875.

(2) Prescott's *History of the Conquest of Peru*, p. 75.

pu donner, s'ils avaient étudié ces monuments en se reportant aux procédés et aux coutumes des tribus civilisées des autres régions.

Je voudrais, en présentant une vue générale des traits qui caractérisent les races américaines civilisées — dans la mesure où leurs monuments et leurs traditions permettent de le faire — je voudrais, dis-je, combler les lacunes existantes et mettre en lumière les raisons sérieuses qui autorisent à penser que la civilisation américaine primitive est d'origine asiatique et touranienne, avec un mélange considérable d'éléments polynésiens, ou plutôt que cette civilisation a été introduite en Amérique par une action mongolo-polynésienne. Ce sujet est d'une haute importance, non-seulement à raison de son intérêt intrinsèque, mais encore parce qu'il permet de répandre des lumières inattendues sur les premières migrations de l'humanité, et que la civilisation primitive de l'Amérique se trouve ainsi être nécessairement reliée à cette civilisation également primitive qui, dans l'ancien monde, paraît avoir précédé les civilisations aryenne et sémitique. Nul doute que, traitée à fond et jusqu'au bout comme elle le sera vraisemblablement, cette thèse permette de dénouer un des nœuds les plus embrouillés de l'histoire, et révèle l'origine de monarchies et de civilisations dont les commencements sont encore enfouis dans les ténèbres de la haute antiquité. Parlant devant un auditoire composé de personnes qui s'intéressent aux problèmes de l'archéologie américaine, qui connaissent les ouvrages fondamentaux traitant de cette science, et qui n'ont certainement pas négligé les occasions d'utiliser les lueurs partiellement répandues sur le sujet par les voyageurs, les antiquaires et les linguistes, il serait superflu de faire le recensement des antiquités américaines.

Je me borne donc à rappeler que des grands lacs du Canada aux frontières méridionales de la Bolivie — sur une surface mesurant un million de lieues carrées environ —, on trouve en

grande abondance, surtout dans la partie occidentale du continent, les restes d'ouvrages attestant l'existence, en Amérique, dans l'antiquité la plus reculée, de races parvenues à un haut degré de civilisation.

Ces ouvrages sont en tel nombre que leur simple description exigerait tout un volume (1). Ce sont des cités en ruines, des palais, des routes, des temples, des réservoirs, des forts, des statues, des levées, des rochers couverts de sculptures, des tablettes hiéroglyphiques, des idoles, des armes, des outils, des ornements, des ustensiles domestiques et des manuscrits.

Et cependant, quelques-uns des ouvrages populaires écrits sur l'Amérique mentionnent à peine l'existence de ces objets, et l'historien Robertson a eu la mauvaise fortune d'écrire ce qui suit. « Il n'y a pas, dans toute l'étendue de ce vaste empire, un seul monument ou même les vestiges d'une seule construction antérieure à l'époque qui a précédé la conquête ! » Et plus loin, cet auteur ne craint pas d'affirmer : qu'à l'arrivée des Espagnols, les habitants du Nouveau Monde se trouvaient dans un état social tellement rudimentaire qu'ils ne connaissaient encore aucun de ces arts qui sont le premier essai tenté par l'ingéniosité des hommes pour améliorer leur situation native ! (2) »

Les conquérants espagnols n'étaient ni des philosophes ni des archéologues ; aussi regardèrent-ils les monuments de la civilisation américaine avec des yeux que troublaient l'étonnement de l'ignorance, les préjugés et la cupidité insatiable. Très peu d'entre eux se donnèrent la peine de prendre note des connaissances, des arts, des traditions ou des coutumes des indigènes. Un archevêque trop zélé fit un feu de joie des manuscrits qui aujourd'hui inonderaient de

---

(1) Voir ANCIENT AMERICA *by*. J, D. BALDWIN. London 1874.
(2) ROBERTSON *History of America*.

lumière la question que je vais aborder (1). Prescott nous dit que les monuments des Indiens et particulièrement ceux qui étaient revêtus d'un caractère religieux, furent maltraités avec une fureur inouïe ; qu'ils furent détruits en toute hâte, et que nous devons la conservation de ce qui nous reste de plus important, soit aux proportions gigantesques des monuments, soit à leur caractère manifestement préhistorique. C'est je crois, à Humboldt, que revient principalement l'honneur d'avoir le premier signalé les antiquités du Nouveau Monde à l'attention des savants de l'Ancien.

Il a été depuis noblement secondé par des hommes tels que Del Rio, Galindo, Dupaix, de Waldeck, Stephens, Catherwod, Norman, Squier, Davis, Prescott, Baily, Tylor, Bell, Boyle, Belt, Baldwin, Bollaert, Hutchinson, etc.

Il semble aujourd'hui probable, d'après les résultats des recherches linguistiques récentes (2), que le mystère des hiéroglyphes pourra être pénétré, et que déjà nous sommes en mesure de tracer, au travers des archipels de la Malaisie et de la Polynésie, la route que les *Constructeurs de monuments* ont suivie pour se rendre d'Asie en Amérique.

Mais mon but n'est pas de décrire les antiquités américaines. Je veux essayer de déterminer l'origine de la civilisation dont ces antiquités étaient l'expression. Afin de m'acquitter de cette tâche, avec plus de clarté et quelque succès, je vais d'abord établir l'identité des monuments les plus anciens et par suite celle des peuples préhistoriques auxquels nous devons ces monuments. Je déterminerai ensuite le point de départ de cette race primitive civilisée, et la route par laquelle elle a gagné le Nouveau Monde.

---

(1) PRESCOTT'S, *History of the conquest of Mexico.*

(2) MM. HYDE CLARKE et BRASSEUR DE BOURBOURG.

I.

Identité des monuments les plus anciens et par suite des peuples préhistoriques auxquels nous devons ces monuments.

Je me sers de l'expression de *monuments les plus anciens,* dans l'intitulé de ce chapitre, parce que je tiens pour accordé par quiconque a étudié de près la question, que les races semi-civilisées trouvées en possession du sol par les Espagnols, à savoir les Aztecs à Mexico, les Quichés dans l'Amérique centrale, les Quéchuas ou Inca-Péruviens au Pérou, n'étaient point les constructeurs des monuments cyclopéens les plus considérables, mais seulement selon toute vraisemblance, les alliés de ces constructeurs dont ils étaient devenus les maîtres par le fait de la conquête.

Dans les vallées du Mississipi et de l'Ohio, où l'on a découvert d'étonnants monuments, œuvre de peuples civilisés, les constructeurs avaient tous disparu, au moment où l'Amérique a été découverte par les Européens, tous, sauf peut-être les Natchéz et les Mandans. Nous ne pouvons donc porter un jugement sur les auteurs des monuments encore actuellement existants dans les deux grandes vallées, qu'en consultant ces monuments eux-mêmes ainsi que certaines traditions qui se sont conservées parmi les Indiens rouges; et, c'est des données de ce double examen, que nous concluons à la parenté de ces constructeurs avec les races les plus anciennes du Mexique et du Pérou.

Au Mexique, les Aztecs ne se donnèrent pas aux conquérants espagnols, comme appartenant à la race aborigène. En effet, lors de la réception de Cortez à Mexico, Montezuma leur empereur et leur grand prêtre, tint à sa noblesse le langage suivant: « D'après nos traditions, nous habitons un pays qui n'est pas le nôtre, nous sommes des étrangers venus de loin. »

Avant les Aztecs, les habitants de la contrée avaient été les Toltecs ; et, comme le dit Prescott « tout ce qui au Mexique a mérité le nom de science, provient de cette source; les ruines des nombreux édifices de la nouvelle Espagne qui leur sont attribués montrent, qu'en architecture, ils étaient bien supérieurs aux peuples qui les ont remplacés sur le sol de l'Anahuac (1). »

Il y a également deux catégories bien distinctes d'antiquités dans l'Amérique centrale, où d'immenses cités inhabitées et déjà oubliées lors de la conquête, ont été découvertes à nouveau, dans les cinquante dernières années, par de Waldek, Stephens, Catherwood, etc.

Au Pérou, les antiquités se divisent de même en deux classes parfaitement distinctes; elles sont ou pré-incasiques ou incasiques, ainsi que j'espère le montrer tout-à-l'heure. Sur tous ces points, les monuments du style le plus ancien sont les plus massifs dans leur construction, les plus artistiques dans l'exécution, et les plus asiatiques dans leurs traits généraux.

Le seul fait, que les antiquités les plus anciennes sont les plus considérables et les plus parfaites, semble démontrer que la civilisation primitive de l'Amérique, au lieu d'avoir été indigène ainsi que plusieurs l'ont prétendu, a été au contraire exotique, ce que Tylor a soutenu, en s'appuyant sur des arguments *a-priori* (2). Les merveilleuses analogies que nous allons montrer exister entre les antiquités de l'Amérique du Nord, celles de l'Amérique centrale et celles de l'Amérique du Sud, suffisent à établir la commune origine des races civilisées de ces diverses régions.

Bien que ces races aient été séparées par des milliers de

---

(1) V. Prescott. *Conquest of Mexico,* chap. III, p. 28.

(2) Cité dans un article sur l'*Archéologie du Nord de l'Amérique*, qui a paru dans la Revue d'Edimbourg. Avril 1867.

lieues, et aussi par des variations de climat telles qu'il s'en produit du cercle artique aux tropiques, les antiquités dont il s'agit sont absolument semblables les unes aux autres. Les *tumuli* ont des formes identiques, qu'ils se trouvent sur la frontière du Canada ou sur les bords de l'Orénoque ; il est donc vraisemblable qu'ils ont été édifiés par le même peuple. Les levées de terre et les fortifications, les pyramides et les tombes ont des formes identiques, dans les vallées du Mississipi et de l'Ohio, dans les Etats du sud de l'Union américaine, au nord et dans le centre du Mexique (1). Les cités en ruines et les temples présentent les mêmes caractères extérieurs, au Mexique, dans l'Amérique centrale et au Pérou. Les inscriptions hiéroglyphiques sont les mêmes, sur les bords de l'Orénoque, sur ceux de la Colombie et sur les rochers de la Caroline.

M. Brett, missionnaire, dans l'ouvrage qu'il a publié sur les Indiens de la Guyane, décrit les *timehri* ou anciennes représentations de navires et de canots gravées sur des rochers. Or, suivant Humboldt, ces *timehri* forment une sorte de ceinture au continent tout entier. En un mot, les recherches des antiquaires, des linguistes et des ethnographes, tendent également à établir qu'une grande race homogène et civilisée a introduit les arts et les sciences en Amérique.

Voici les témoignages sur lesquels je m'appuie pour affirmer qu'au Mexique, dans l'Amérique centrale et au Pérou, il existe au moins deux sortes de monuments. Je commence par le Pérou, que M. Baldwin et M. le docteur Daniel Wilson (2) considèrent comme ayant été le premier habitant des races américaines civilisées.

---

(1) Voir le même article.

(2) Dans leurs ouvrages relatifs à « l'Amérique centrale » et à « l'homme préhistorique ». — Je ne partage pas l'opinion du premier, que l'Amérique a été peuplée par le Sud ; tout indique qu'elle l'a été par l'Ouest.

Le récent ouvrage de M. Hutchinson (1) abonde en renseignements sur les antiquités péruviennes, et met en lumière le caractère pré-incasique de beaucoup d'entre elles. Généralement, les historiens et les archéologues ont été disposés à accorder trop de crédit à l'historien Garcilaso de la Vega, lequel ayant du sang incasique, a naturellement attribué aux Incas l'introduction des premiers éléments de la civilisation dans le Pérou. Cependant, au Pérou comme au Mexique et dans l'Amérique centrale, il y a deux styles d'architecture parfaitement distincts et très-différents.

Cette observation avait été faite bien antérieurement à l'apparition de l'ouvrage de Hutchinson. « Tandis que les monuments Aymaras (monuments les plus anciens) sont construits en pierres régulièrement équarries, sont couverts d'inscriptions hiéroglyphiques, et ont été élevés à une grande distance des carrières, ce qui a nécessité, pour le transport de leurs matériaux, une somme de travail incalculable, les monuments Quéchuas (monuments les moins anciens, Inca-Peruviens) sont la plupart du temps construits en *adobe* ou brique crue (2). »

Prescott constate cette différence, sans y attacher suffisamment d'importance; il est visiblement influencé par Garcilaso, encore bien qu'il semble se défier de lui (3). Quoi qu'il en soit, Prescott ajoute (4) « sur les bords du lac Titicaca, se trouvent des ruines que les Péruviens reconnaissent être antérieures à la prétendue arrivée des Incas et avoir fourni à ceux-ci les modèles de leurs constructions.... Nous pouvons

---

(1) *Two years in Peru with explorations of its antiquities.* Vol. I, chap. 7, 8 et 9.

(2) Voir une lettre du Pérou dans l'ILLUSTRATED LONDON NEWS, 31 septembre 1866.

(3) Voir PRESCOTT'S *History of the conquest of Peru,* pages 129-130.

(4) Le même chap. I, p. 4.

raisonnablement conclure de là, qu'il a existé dans cette contrée une race avancée en civilisation, bien antérieurement aux Incas, et que cette race, conformément à une tradition à peu près constante, habitait les environs du lac Titicaca. Maintenant, quelle était cette race et d'où était-elle venue ? L'archéologie spéculative trouvera dans ces deux questions un thème fait pour la tenter. Mais, c'est le pays des ténèbres, et l'histoire n'y peut atteindre. »

L'écrivain précédemment mentionné, nous apprend que cette race primitive existe encore, qu'elle se donne le nom d'Aymara, et qu'elle nourrit toujours l'espérance de ressaisir l'empire sur ses conquérants Quéchuas ou Inca-Péruviens. M. Bollaert ajoute qu'il a vu les hommes de cette race porter le deuil de leur dernier Inca (1), et il décrit ainsi les ruines Aymaras (2) :

« La région qui s'étend au Sud de Cuzco jusqu'au grand bassin du lac Titicaca, est habitée par les Indiens Quéchuas ; autour du lac, dans ses îles et dans le voisinage, vit le peuple Aymara ; au Sud, et sur un plateau dont l'altitude est de 13,000 pieds, se trouvent les ruines d'une vaste cité et de palais — sorte de *Stonehenge* péruvien. — Un seul temple contenait 8,678 tonnes de maçonnerie... Nous savons que Mayta Capac est arrivé dans le Sud, en partant de Cuzco, et qu'il a soumis les Collas montagnards, ou Aymaras ; il n'a donc pas élevé ces vastes constructions, mais il les a trouvées debout.

On ne peut mettre en doute que Manco Capac (réputé le premier des Incas) ait été d'origine Aymara. Il se peut que des guerres aient mis fin à un antique empire Aymara sous lequel Tiahuanaco aurait été construit, et que Manco-Capac

---

(1) Article sur « *Hower Spots in the Desert* » dans « l'INTELLECTUAL OBSERVER. »

(2) Note, dans le même, sur les ruines pré-incasiques — mai 1863.

obligé de fuir des rives du lac Titicaca, se soit dirigé vers le Nord, et ait civilisé les Quéchuas, lesquels ont depuis soumis leurs voisins méridionaux. Les Incas ne paraissent point avoir jamais entièrement subjugué les Aymaras, mais ils ont fondu dans le culte du soleil qui leur était propre, la religion de ce peuple.

M. Markham dit dans son ouvrage *Peru and India* « Les ancêtres des Aymaras actuels ont institué une civilisation dont nous n'avons connaissance que par le témoignage silencieux des ruines cyclopéennes de Tiahuanaco et d'autres lieux. » Et il conclut en affirmant que l'architecture, la sculpture, la religion et le langage des Aymaras ont différé et diffèrent encore de ceux des Incas.

M. Bollaert nous apprend que dans tout le Pérou actuel, les maçons Aymaras sont très-recherchés (1).

Après avoir tout d'abord incliné à attribuer toutes les antiquités péruviennes aux Inca-Péruviens, M. Hutchinson (2) rejette cette idée, et il considère les Incas comme ayant été non une race de constructeurs mais bien de destructeurs. Ses arguments à cet égard paraissent irréfutables.

Relativement à l'identité de toutes les ruines péruviennes les plus anciennes, laquelle atteste l'existence d'un antique empire absolument homogène, M. Hutchinson s'exprime ainsi : « Les tumuli funéraires, les forts et les palais sont du même style le long de la côte qui s'étend d'Arica à San-José, que les constructeurs aient été des Chinchas, des Juncas ou des Chimouses. Il en est de même dans le domaine de l'art, car il n'y a aucune différence entre les poteries d'Arica et celles que l'on trouve à San-José, quoique ces deux points soient distants d'un millier de milles. Enfin le cylindre d'argent de Ica est tout-à-fait semblable à celui de

(1) C'est un fait bien curieux qu'au Mexique, le mot Toltec, nom de l'ancienne race, était synonyme d'architecte.

(2) *Two years in Peru*, vol. I, préface, pages 125, 142.

Chan-Chan, et cependant ces deux localités sont aussi éloignées l'une de l'autre que les précédentes. »

Il est probable que les conquérants Quéchuas étaient une race du Nord, à demi-barbare, et alliée aux Quichés de l'Amérique centrale ainsi qu'aux Aztecs de Mexico ; en effet, dans son histoire de Quito (1), Velasco rapporte qu'en arrivant dans ce pays, les Incas furent étonnés d'y entendre parler un dialecte Quéchua, alors que cet idiome était absolument inconnu dans la contrée qu'ils venaient de parcourir. Il est possible que ces conquérants soient arrivés au Pérou par la voie de mer, car leurs *balsas* ou radeaux à voiles étaient les meilleures embarcations dont se soient jamais servis les Indiens d'Amérique. Montesinos rapporte une légende ayant trait à cette hypothèse (2). Les grossiers *Quippos*, dont ce peuple se servait pour conserver la mémoire des événements, ressemblaient quelque peu au *Wampum* employé par les Indiens de l'Amérique du Nord pour rédiger des traités, se rendre compte du temps, dénombrer le bétail, etc.

Les races péruviennes les plus anciennes étaient probablement alliées aux Toltecs du Mexique, car il y avait une grande ressemblance entre les constructions, les hiéroglyphes, les formes du culte et celles du gouvernement, chez les deux peuples (3).

Le docteur Archibald Smith dit dans son ouvrage *Peru as it is*, que le temple de Pacha-Cámac, *comme le temple de Cholula dans la plaine de Mexico*, est une sorte de montagne artificielle ou de vaste pyramide de terre avec terrasse (4).

La présence d'inscriptions hiéroglyphiques sur les ruines

---

(1) Vol. I, p. 185 (cité par Prescott.)

(2) Voir un article sur *Les races aryennes du Pérou*, par ANDRÉ SANQIN, dans *Frazer's Magazine*, vol. 27, p. 426.

(3) PRESCOTT'S, *History of the Conquest of Mexico*, p. 70.

(4) Vol. II, p. 306. Voir aussi HUTCHINSON'S *Two years in Peru*, vol. I, pages 159, 300.

les plus anciennes, prouve la grande supériorité de la race primitive sur celle des Quéchuas, car cette dernière ignorait absolument l'art de l'écriture.

Il y a, entre les antiques civilisations du Pérou et de l'Amérique centrale, une autre analogie bien remarquable et qui, à ma connaissance, n'a encore pas été signalée — je veux parler de l'existence, dans les deux contrées des *Casas cerradas* ou maisons fermées.

Ces constructions sont ainsi décrites par l'un des écrivains qui se sont occupés de l'Amérique centrale (1). « Ce sont des bâtiments extérieurement et intérieurement semblables à la grande majorité de ceux qui ont été décrits, avec la même distribution de portes, de corridors, et de chambres intérieures ; le tout est complètement terminé, et visiblement a été rempli, avant la pose de la toiture, de masses solides de pierre et de mortier, les portes ayant été, en même temps murées avec soin (2). »

M. Hutchinson a trouvé des ruines exactement semblables au Pérou (3), car il dit : « Toutes les belles ruines du Pérou ont été remplies ou bouchées avec de l'argile ; quand on les vide, on trouve de beaux appartements bien enduits de plâtre, souvent couverts d'hiéroglyphes et d'arabesques. Il est manifeste que l'obstruction de ces maisons a été artificielle et intentionnelle. Mais qui a fait cela et pourquoi l'a-t-on fait ? On peut répondre, ou que par ce moyen les aborigènes ont

---

(1) Le véritable nom de la cité que les Incas-Péruviens appellent Tiahuanaco, est perdu. En 1846, plusieurs statues colossales y ont été déterrées : quelques-unes mesuraient 30 pieds de long, 18 de large et 6 d'épaisseur.

Voir Bollaert, *Antiquités et Ethnologie de l'Amérique du Sud.*

(2) Voir Essay, in *Chambers' Papers for the people*, ou Ruined cities of central America, Vol. II, p. 20.

(3) Voir *Two years in America*, Vol. II, pp. 149, 274. Vol. I, pp. 161, 283, 167-176, 290.

voulu empêcher les Incas-Péruviens, adorateurs du soleil — les mahométans de l'Amérique du Sud — de profaner leurs palais et leurs chapelles, ou bien que les Incas-Péruviens eux-mêmes ont voulu ainsi empêcher les aborigènes de rendre hommage à leurs propres dieux. »

Comme dans l'Amérique centrale, les constructions les plus anciennes abondent en représentations d'idoles et en niches à idoles. Or, les dieux ainsi représentés n'étaient pas adorés par le race inca-péruvienne. Nous pouvons donc raisonnablement conclure de ces caractères identiques, que les races primitives et civilisées de l'Amérique centrale et du Pérou étaient elles-mêmes identiques, qu'elles ont été subjuguées par des sauvages venus du Nord, et que très vraisemblablement il y a eu identité entre les Quéchuas et les Quichés. Il faut étudier l'Aymara pour voir s'il n'a pas d'affinités avec les langues de l'Amérique centrale. On dit qu'il y a, dans le Quéchua, des racines sanscrites; mais, il existe de ces racines dans plusieurs langues touraniennes, et le Quéchua a été quelquefois considéré comme appartenant au groupe touranien ou ibérien.

La plupart des écrivains et des historiens prétendent qu'à l'époque de la conquête (1), les peuples du Mexique et de l'Amérique centrale ne connaissaient pas même l'existence du Pérou, et que les Péruviens ne connaissaient pas non plus ces peuples. Cette assertion peut être vraie au regard des envahisseurs venus du Nord — les Aztecs et les Quichés — mais elle est très douteuse s'il s'agit des races primitives. Ce fut à Darien qu'un cacique parla du Pérou à Nuñes de Balboa, de ses puissants Incas, de son or, de son argent, de ses navires, de ses cités, et qu'il présenta à l'Espagnol un esclave de ce pays. Pizarre rencontra, vers le 2e degré de latitude, une balsa faisant voile au large. Enfin les premiers

(1) Voir une note de l'*Histoire de la conquête du Mexique*, par PRESCOTT, p. 53.

colons établis à Panama entendirent fréquemment parler de l'existence du Pérou (1).

Quoiqu'il en soit, les deux races s'étaient désagrégées, sans doute sous la pression des tribus du Nord. Il en a été ainsi dans l'autre continent et dans l'ancien monde — car nous trouvons dans la Nouvelle-Grenade une autre race civilisée, celle des *Muyocas*, dont le calendrier, au dire de Humboldt, était encore plus asiatique et scientifiquement plus exact que celui des Aztecs (2). Ce peuple faisait usage de calendriers sur pierre polie; ses prêtres faisaient des observations lunaires et divisaient l'année en 20 mois, comme les polynésiens et quelques peuples asiatiques. Les *Muyocas* sont peut-être des survivants de l'empire Aymara, qui ont été détachés du tronc commun par une irruption de barbares septentrionaux, car les conceptions astronomiques des Quéchuas étaient souverainement puérilcs (3).

Au Venezuela, dans les environs de La Guayra et dans des districts où n'ont jamais habité des tribus même semi-civilisées, on trouve de vastes cités désertes, remplies de colossales figures d'alligators et de jaguars, ainsi que d'images du soleil et de la lune gravées dans de la syenite et du granit (4). Ces ruines font probablement partie de ce fantastique El-Dorado qui a causé la perte de l'infortuné Sir Walter Raleigh.

Dans son livre des « *Highlands of Brasil* » le capitaine Burton, cet ancien explorateur, affirme être en mesure d'établir que les Indiens sauvages du Brésil appartiennent à une

---

(1) Voir PRESCOTT, *Histoire de la conquête du Pérou*, pp. 87 et 106.

(2) HELP'S, *the Spanish conquest, in America*, pp. 343-45.

(3) Un calendrier lunaire tout-à-fait semblable a été récemment découvert au Pérou. HUTCHINSON, vol. I, p. 278.

(4) Correspondent in *New-York Herald*, 1867.

race autrefois civilisée, mais je crois qu'il n'a jamais publié les preuves de cette descendance.

C'est peut-être dans l'Amérique centrale que l'on trouve les antiquités américaines les plus considérables et les mieux conservées. Cela tient sans doute à ce que cette région a été le dernier refuge des *Constructeurs de monuments*, lorsque ceux-ci ont été subjugués ou exterminés au Mexique et au Pérou, et aussi à ce que les luxuriantes forêts des tropiques ont dérobé ces antiquités aux outrages des Indiens et des Espagnols (1).

La découverte par Stephens, Catherwood et de Waldeck, dans l'Amérique centrale proprement dite et le Yucatan, de plus de cinquante cités en ruine, dont l'existence était demeurée jusqu'alors à peu près inconnue, a été le grand événement de l'archéologie américaine. Dans ces deux contrées, se trouvent des villes d'une grande étendue, des palais, des temples et des pyramides de dimensions énormes et d'un travail achevé, des rochers taillés en formes d'hommes et d'animaux, des collines artificielles revêtues de maçonnerie, des cours d'eau détournés de leurs lits, des quantités d'inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur toutes les roches, etc. (2).

Prescott remarque, avec raison, que ces restes attestent l'existence d'une civilisation plus avancée que celle indiquée par tout ce qu'on a trouvé sur le continent américain (3).

Mais, si magnifiques qu'elles soient, ces ruines n'excitent aucun enthousiasme dans l'esprit des natifs. Dans l'histoire de la conquête, on ne trouve rien qui ait trait à la grandeur

---

(1) Voir PRESCOTT, *Hist. de la Conquête du Mexique*, pages 4 et 72.

(2) Voir *A Ride across a continent by* FRED. BOYLE. Vol. I, p. 298.

(3) PRESCOTT, *Hist. de la Conquête de Mexico*. Appendice, p. 469.

et à l'étendue de ces cités. Les Indiens qui, à Mexico, ont orné de fleurs la statue du hideux dieu de la guerre exhumée en 1790, après deux siècles d'enfouissement, n'ont pas même de noms pour les ruines de Palenqué et d'Uxmal.

Quant aux *Casas de Piedras* ou maisons de pierre, ils les rapportent vaguement à *los Antiguos*, les anciens (1).

Ainsi que le dit M. Stephens, Cortez doit avoir passé à vingt ou trente milles du lieu qui se nomme aujourd'hui Palenqué. N'est-il pas certain que si cette ville avait été alors vivante, le Conquistador en eût entendu parler, et qu'il se fût détourné de son chemin pour aller la soumettre et la piller? Il n'est donc que raisonnable de supposer qu'au moment de la conquête, Palenqué était en ruines, et même qu'il était déjà tombé dans l'oubli (2).

Sir Arthur Help nous apprend que pendant qu'il édifiait la première ville de Guatemala, Alvarado entendit parler de grandes cités « baties de pierre et de mortier », lesquelles étaient situées dans l'intérieur du pays, et notamment d'une ville distante de 15 jours de marche, que l'on assurait être aussi considérable que Mexico, mais inhabitée. Dans sa pensée il s'agissait de Copan (3).

Ce qui précède est également vrai d'Uxmal et des autres. Bien que leur périmètre soit immense, bien que des générations d'ouvriers et des milliers de vies aient été employées à élever ces grands monuments de la persévérance et du travail humains, ces villes sont absolument sans histoire. Et cependant combien de générations ne se sont-elles pas succédées, avant que ces cités et ces palais soient tombés en ruine, aient été ensevelis dans l'épaisse forêt et que leur souvenir ait disparu !

---

(1) Voir *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan*, pages 408, 571.

(2) Le même, p. 474.

(3) Voir *The spanish Conquest in America, by* ARTHUR HELP.

Stephens s'efforce bien étrangement, dans le dernier chapitre de son livre, de démontrer qu'après tout ces villes ne sont pas si anciennes (1). La fausseté de cette thèse me paraît ressortir du caractère même de leur architecture, ainsi que des impossibilités signalées par l'auteur lui-même. « Je n'essaierai pas, dit-il, de m'enquérir de l'origine de ce peuple, ni de rechercher d'où, quand et comment il est venu. Je me bornerai à examiner ses œuvres et les ruines qu'il a laissées. Je pense que la grande antiquité attribuée à ces constructions en ruine n'est pas suffisamment justifiée (2), qu'elles ne sont pas l'œuvre des peuples éteints dont l'histoire serait inconnue, mais, contrairement à ce qu'on en a pensé, celle des races qui occupaient le pays au moment de la. conquête espagnole, ou tout au moins celle de leurs ancêtres presque immédiats.

Cette opinion de l'auteur repose sur trois considérations également peu admissibles, après examen.

1° Sur l'apparence et l'état de ces ruines. Les matériaux périssables ne résistent pas à la fécondité du sol et au climat. Or, avec une exposition pendant six mois de l'année au déluge des pluies tropicales, avec la croissance de véritables arbres à travers les portes des bâtiments et sur leurs toitures, il semble impossible qu'après un laps de deux ou trois mille ans un seul édifice puisse encore se tenir debout. Et cependant on trouve des poutres de bois, en parfait état de conservation !

Je réponds à cela qu'il n'est point nécessaire d'attribuer à ces ruines une antiquité de quelques milliers d'années. L'abbé Clavigero a calculé que les Toltecs n'ont pas abandonné le Mexique pour gagner l'Amérique centrale, avant l'année

(1) Voir *Incidents of travels*, etc. p. 532.

(2) Sur ce point, Stephens est en désaccord avec de Waldeck, qui attribue à Palenqué une antiquité de 3000 ans, et avec Dupaix qui le considère comme *antédiluvien !*

1051 de J.-C., c'est-à-dire 500 ans avant la conquête espagnole (1). Stephens pense que les bâtiments sont en voie de dégradation absolue et qu'ils ne seront plus dans quelques années, que des monceaux de ruines (p. 497). Cependant, il ne peut pas affirmer que le climat ait toujours été aussi pernicieux pour les édifices qu'il l'est aujourd'hui, car, autrefois, la contrée était en grande partie déboisée, partant moins humide. Au surplus, Stephens reconnaît que l'on a trouvé, en Egypte, du bois parfaitement sain après 3000 ans de mise en œuvre. Pourquoi le même fait ne se produirait-il pas à Uxmal, dans le Yucatan, qui est un pays ouvert et sec ? A Ocosingo, où Stephens a trouvé un linteau tellement dur, qu'il rendait le son du métal, n'avait pas un ver et ne présentait aucun symptôme de dégénérescence, les ruines sont manifestement d'une haute antiquité (page 385). Il est des bois qui résistent au climat mieux que d'autres ; il est donc téméraire de généraliser, sur une base aussi étroite, qu'un méchant linteau de Palenqué.

2° Stephens cite les chroniqueurs espagnols pour démontrer qu'au moment de la conquête, les Indiens civilisés bâtissaient en pierre.

Je le sais, mais leurs constructions étaient incommensurablement inférieures à celles des races antérieures. D'ailleurs si les cités en ruine avaient été construites par les Indiens du temps de la conquête, n'est-il pas vraiment singulier qu'on n'y trouve pas sculptées, sur les murs, des scènes militaires et des armes, ainsi que Stephens lui-même en a fait la remarque (page 87) ? « Dans d'autres contrées, dit-il, les scènes de combat, les guerriers et les armes sont les principaux sujets traités par les sculpteurs. Il n'y a ici rien de ce genre ; il faut donc croire que le peuple qui a élevé ces constructions était pacifique et non pas belliqueux. » Or, tel

(1) Voir un article sur l'*Archéologie Américaine*, dans la *Revue d'Edimbourg*. Avril 1867, p. 342.

était le caractère des Toltecs, dont Prescott nous dit (1) « qu'ils ne souillaient jamais de sang humain ni leurs autels ni leurs banquets ; mais tel n'était pas le caractère des Aztecs et des Quichés qui luttèrent avec tant de bravoure contre l'agression espagnole. L'histoire tout entière des races modernes n'est que guerre et conquête (voir Boyle. Vol. I, p. 259).

3° Stephens s'appuie sur la ressemblance qui existerait entre les caractères employés dans certains manuscrits mexicains des bibliothèques de Dresde et de Vienne, et les caractères gravés sur les monuments et les tablettes de Palenqué et de Copan, afin d'établir que l'écriture des Mexicains de la conquête était la même que celle des peuples de Palenqué et de Copan.

Malheureusement pour cette argumentation, le codex de Dresde ainsi que Prescott (2) l'a mis hors de doute, diffère entièrement des manuscrits Aztecs que nous possédons, il est réputé appartenir à l'époque antérieure aux Aztecs, c'est-à-dire à l'époque des Toltecs. Stephens ajoute que la face sculptée au centre du célèbre calendrier de pierre des Aztecs se retrouve sur un autel de Palenqué. Mais on sait que les Aztecs sont redevables de toutes leurs connaissances scientifiques et astronomiques aux Toltecs qui les ont précédés ; l'argument est donc sans portée.

Sans le vouloir, Stephens a singulièrement corroboré l'opinion de ceux qui identifient les constructeurs des cités de l'Amérique centrale, non avec les Aztecs et les Quichés, mais avec les Toltecs. Parlant de Utatlan ou Santa Cruz del Quiché qui était habité au temps de la conquête, il s'exprime en des termes bien significatifs (page 337). « Nous avons cherché à découvrir quelque ressemblance avec les ruines de Copan et de Quirigna, mais nous n'avons trouvé, à Utatlan, ni statues,

---

(1) Prescott. *Conquest of Mexico*. chap. III, p. 28.

(2) Le même, chap. IV, pages 33-4.

ni figures sculptées, ni hiéroglyphes, et nous avons appris qu'on n'y avait jamais rien trouvé de semblable. Si nous avions mis la main sur des preuves de cette nature, nous aurions pu considérer ces ruines comme l'œuvre de peuples de même race ; mais nous n'avons rien trouvé, et dès lors nous devons croire que Copan et Quirigna ont été les cités de peuples appartenant à des races différentes, et qu'elles ont été construites à une époque bien antérieure. »

« Il est difficile d'admettre, dit M. Boyle (1), que les Mexicains (Aztecs) aient jamais assez complètement subjugué les peuples du Nicaragua, de Costa-Rica et de Jalamanca pour leur imposer tous les détails de leur religion ; mais il se peut que les Toltecs l'aient fait antérieurement à l'Empire Aztec. Telle est, aujourd'hui encore, la tradition, à ce point qu'un Indien de Léon se donne lui-même comme Toltec, encore qu'il n'ait pas conservé le souvenir de la gloire et de la civilisation de ses ancêtres.

..... Un écrivain, contemporain de la conquête, affirme, en parlant de ces contrées, que la race toltèque en a été la race aborigène, qu'elle a jadis possédé le sol et toute la richesse, et qu'alors les femmes étaient traitées avec un respect extraordinaire. »

Ce trait, si différent de la coutume peau-rouge, d'imposer aux *squaws* les plus rudes labeurs, nous donne une haute idée de la civilisation américaine primitive.

Ailleurs, M. Boyle ajoute : « La conformité générale des formes religieuses qui, d'après tous les historiens, a prévalu depuis le Mexique jusqu'à Panama, constitue un fait ethnographique très-curieux. Si l'on admet qu'une grande race plus civilisée que ses conquérants, a autrefois couvert toute la contrée, cette conformité deviendrait jusqu'à un certain point intelligible, et les différences de détails dans

(1) *A ride across a Continent*, vol. I, p. 292.

les cérémonies telles qu'elles ont été notées d'une tribu à l'autre, tendraient plutôt à simplifier le problème ; car il n'est pas vraisemblable que diverses hordes de sauvages s'abattant sur une population comparativement civilisée, aient accueilli toutes les traditions de cette dernière, sans les altérer.

Stephens remarque (pages 458-60) que les hiéroglyphes de Palenqué sont semblables à ceux de Copan et de Quirigna, que ceux d'Uxmal dans le Yucatan, sont identiques à ceux de Copan et de Palenqué, et enfin que l'apparence et le caractère des dessins et bas reliefs de Ocosingo ne diffèrent en quoi que ce soit de ceux des sculptures de Palenqué (page 386). Il ajoute (page 460) : « la contrée intermédiaire est aujourd'hui habitée par des tribus indiennes parlant des langues différentes et ne se comprenant pas les unes les autres ; mais il est permis de penser que la contrée tout entière a été autrefois occupée par une même race, parlant la même langue ou tout au moins possédant la même écriture. »

M. Squier dit dans l'un de ses ouvrages (1). « Les premiers habitants du Nicaragua et en général de l'Amérique centrale semblent avoir été de pure race Toltèque... Les doux, braves, pacifiques, industrieux, intelligents et dociles Indiens des environs de Léon sont du plus pur sang Toltec ; et, par leurs formes plus petites et plus rondes, par leurs traits réguliers, leurs yeux clairs et leur expression joyeuse, ils contrastent d'une manière frappante avec les turbulents, traîtres et cruels Indiens des environs de l'ancienne cité de Nicaragua. Ceux-ci sont plus grands et plus osseux, leurs traits sont plus aigus et souvent irréguliers, leur expression est toujours celle de la réserve sinon de la mauvaise humeur. Le contraste est aussi marqué entre ces deux races qu'entre les Français et les Hollandais. » Dans un chapitre consacré aux aborigènes du Nicaragua, le même auteur remarque que deux et peut-

(1) *Travels in Central America.* Vol. I. p. 294.

être trois races ont occupé le pays : les Nicaraguans entre le lac de Nicaragua et le Pacifique — ils sont d'origine mexicaine — les Chorotegans ou Autochthones, et les sauvages Caraïbes sur la côte de l'Atlantique. De ces trois races, dit Oviedo, celle qui parle le Chorotegan est aborigène et a été jadis la maîtresse du pays. Herrera affirme que les Indiens parlant le Cholutecan (Qychorotegan) étaient aborigènes, possédaient les terres et les noix de cacao, lesquelles sont la monnaie et la richesse de la contrée. Il est difficile de comprendre ce que signifie cette observation, à moins qu'il n'y ait eu parmi ce peuple une classe s'arrogeant, comme les Incas, la supériorité sur les autres, et parlant une sorte de langage de cour ou une langue différente à quelques égards de celle du commun (1). » Ce n'est pas le seul trait de ressemblance entre l'Amérique centrale et le Pérou. Les noms Chorotegans, suivant la remarque de M. Squier (page 313) ressemblent beaucoup aux noms péruviens, et les larges ornements qui distendent les oreilles de la race représentée sur les monuments de l'Amérique centrale (2) rappellent les oreilles distendues des nobles Incas, surnommés à raison de cette coutume *Orejones* (grandes oreilles). Les droits que s'étaient attribués et dont jouissaient les Cholutecans paraissent en tous points équivaloir aux privilèges des nobles Incas, et le nom du dialecte particulier dont ils se servaient peut être rapporté au même radical que celui de Cholula — la Mecque du Mexique — qui a été le sanctuaire du Quetzatcoatl, le Dieu blanc de l'Anahuac (3).

Sir Arthur Help, dans sa très-intéressante histoire de la

(1) *Travels in Central America.* Vol. II, p. 311.

(2) Voyez les planches 9, 15, 16, 21, 25 dans l'ouvrage de STEPHENS et l'histoire de la conquête du Pérou par PRESCOTT, page 11.

(3) BOYLE suggère (Vol. I, pages 257-81. que *Cholutecan* est une lecture vicieuse de *Chorotegan*.

conquête espagnole en Amérique (1), exprime l'opinion que les Toltecs étaient en possession du Guatemala, au moment de l'invasion, et que peut-être le peuple proprement dit et ses gouvernants appartenaient, comme au Pérou, à des races différentes, les Toltecs conservant la position de chefs et de prêtres, grâce à leur science supérieure. « Le royaume de Guatemala, dit-il, était alors gouverné par une race dominante nommée *Tulteca*. Ces Tultecas étaient venus du Mexique, où leur centre a été Tula, situé à douze lieues de Mexico. On prétend que leur nom signifie : art de bâtir (2). Leur contrée originaire fut dépeuplée par la peste, la famine et la guerre.

Torquemada raconte, sans doute sur la foi d'autorités contemporaines, que les Toltecs furent attaqués par les *Ulmecs*, leurs ennemis de longue date, que ces sauvages réussirent à les subjuguer, qu'ensuite ils les opprimèrent cruellement et qu'ils en sacrifièrent un grand nombre à leurs dieux.

Réduits au désespoir, les Toltecs prirent l'avis des prêtres et ceux-ci les déterminèrent à abandonner leur contrée, ce qu'ils firent dans l'année *betecpatl* ou 959 de notre ère, suivant l'historien aztec Ixtlixochitl. »

La cause de la destruction et de l'émigration de cette race civilisée, comme celle de la destruction des colonies dans la vallée du Mississipi et des Aymaras au Pérou, a été la pression non interrompue qu'a exercée, sur la région du Sud, l'arrivée de nouveaux immigrants par le détroit de Behring ou par les archipels de la Polynésie. Ce point sera développé ultérieurement.

« Le roi qui présida à l'exode des Toltecs fut *Num a Quiché*

(1) Voir vol. 2, chap. IX, p. 247.

(2) Pescott affirme que le nom de Toltec est devenu un synonyme d'architecte.

(le grand Quiché) (1). Il fut accompagné par trois de ses frères, et fut avec eux le chef de quatre familles qui gouvernèrent quatre provinces indépendantes..... Dans le cours de cette exode vers le Sud, qui dura plusieurs années, les Toltecs endurèrent de grandes souffrances. Il ne faudrait pas supposer, ajoute sir Arthur Help, que le récit de l'émigration des Toltecs et de leur prise de possession du Guatemala soit complètement fabuleux et absolument dénué de toute vérité historique. En effet, lui seul peut expliquer une circonstance au premier abord bien étrange, à savoir qu'en dépit des vingt-quatre ou vingt-six langues parlées dans l'Amérique centrale, on pouvait communiquer à travers une partie considérable de la région, ainsi que nous le verrons bientôt, par le moyen d'un même langage (2).

Le mode de succession au trône est exactement celui que nous révèle l'histoire des Toltecs. Le trône appartenait toujours non à un jeune homme, mais à un homme expérimenté.... Quatre personnes étaient désignées pour exercer l'autorité royale : la première était le roi régnant ; la seconde le frère du roi régnant que l'on nommait l'*Elu* ; la troisième, le fils aîné du roi régnant dont les Espagnols rendirent le titre par l'expression de capitaine en chef ; la quatrième était le plus âgé des neveux du roi régnant qu'on appelait le second capitaine... Grâce à cette combinaison, on était assuré

---

(1) STEPHENS nous apprend, en s'appuyant sur l'autorité de Fuentes que *Nima Quiché* ou *Numa Quiché* était le cinquième roi des Toltecs, qu'il était très-aimé, et qu'un oracle lui avait enjoint de quitter Tula, à raison de l'accroissement de son peuple (chap XXXVI, p. 326).

(2) Analogue au langage de cour usité au Pérou. STEPHENS s'exprime ainsi : « En outre du Mexicain ou Aztec parlé par les Indiens Pipils, le long de la côte du Pacifique, on comptait dans le Guatemala vingt-quatre dialectes distincts, dont le Quiché était la langue mère.

d'avoir toujours à la tête du gouvernement un homme d'expérience au courant des affaires publiques. »

Notre auteur remarque qu'on ne voit pas pourquoi le nom de Quiché a été donné au royaume principal, aux rois Tultèques et à la langue elle-même. A raison de la grande similitude des mots Quiché et Quéchua, noms des races conquérantes de l'Amérique centrale et du Pérou, ainsi que des remarquables analogies existant entre les coutumes et les usages des deux races, j'incline à regarder ces deux races sinon comme identiques, tout au moins comme ayant été les conquérantes des deux branches d'une même race dont elles s'assimilèrent la civilisation. Au reste la linguistique est appelée à éclaircir ce point.

Les Quichés et les Quéchuas vinrent également du Nord, et leur civilisation a été également mélangée de coutumes barbares en usage dans les tribus septentrionales.

Il est possible, qu'ainsi que l'abbé Brasseur de Bourbourg incline à le penser (1), les Mayas du Yucatan aient été les descendants directs mais dégénérés des antiques constructeurs de monuments ou Toltecs, car au témoignage de Stephens (p. 506) il n'y a pas dans le Yucatan plusieurs langues indiennes; le Maya y est la langue de tous et il est parlé par les Espagnols eux-mêmes. Le Yucatan a été vraisemblablement le dernier refuge de la race civilisée lorsqu'elle a été pressée par les tribus barbares (2). Au surplus, le caractère des ruines elles-mêmes semble l'indiquer; en effet, si le plan général des monuments est le même qu'à Palenqué (p. 524), les matériaux sont de qualité inférieure; par exemple, les linteaux supportant la toiture solidement maçonnée étaient tous en bois, et dès lors sujets

(1) Voir *Essai sur l'Archéologie de l'Amérique du Nord*, dans la *Revue d'Edimbourg*. 1867, page 362.

(2) Cette hypothèse s'appuie sur la tradition. Voir PRESCOTT's *Conquest of Mexico. Appendice*, p. 472.

à se détériorer. Si les linteaux avaient été de pierre, dit Stephens (page 523) les principaux monuments de cette cité désolée seraient aujourd'hui presque entiers.

L'absence de tablettes et de hiéroglyphes (p. 524) semble également accuser la dégénérescence des constructeurs et indiquer que ces constructions ont été le dernier effort d'une race languissante.

L'emploi du bois dans des parties soumises à une telle pression, s'explique assez vraisemblablement par les souvenirs emportés de leur demeure primitive dans le Mexique septentrional, où grâce à l'extrême raréfaction de l'atmosphère, résultat de l'altitude, tous les bois se conservent indéfiniment notamment le cèdre qui, à la longue, acquiert la solidité de la pierre (1).

MM. Stephens et Catherwood on remarqué, dans les environs de Palenqué, des Indiens parfaitement proportionnés, tout différents de ceux des tribus avec lesquelles on se trouve le plus souvent en contact dans ces parages. Ces Indiens sont réservés et taciturnes, et l'on dit qu'ils pratiquent en secret les rites payens de leurs ancêtres. Leurs profils ressemblent étonnamment à ceux des figures sculptées sur les monuments de la contrée (p. 475) ; ils paraissent être les survivants dégénérés des tribus anciennement civilisées.

Ces dernières ont soutenu de longues guerres contre les sauvages sous le joug desquels elles ont fini par tomber ; en effet, un bas-relief du palais de Palenqué, copié par Stephens et Catherwood (planche 47), représente un roi ou un conquérant ayant à ses pieds dans une attitude humble et suppliante, deux sauvages entièrement nus.

Quelque temps avant l'arrivée des Espagnols, les monarques mexicains avaient porté leurs armes dans l'Amérique centrale, mais sir Arthur Help pense que si les Guatemalans

(1) Voir un article sur l'*Archéologie américaine etc.*, avril 1867 p. 345.

ont jamais été soumis aux Aztecs, ils ne l'ont été qu'en tout dernier lieu, c'est-à-dire dans les vingt dernières années de l'Empire mexicain. Ce sont les avant-coureurs de ce mouvement vers le Sud qui paraît avoir chassé de leurs demeures, les habitants de ces cités, avec une précipitation telle que celles-ci demeurèrent intactes et que des blocs de pierre furent laissés sur les chemins conduisant aux carrières d'où ils avaient été extraits (Stephens, p. 90).

M. Squier nous apprend que les Indiens vivant dans l'île d'Amotepec (mot aztec signifiant les deux pics) du lac de Nicaragua sont de race Aztèque et il nous certifie que beaucoup de noms dans l'Amérique sont purement Aztecs (1).

Les Quichés, qui nous intéressent principalement parce qu'ils forment un lien unissant le Mexique au Pérou, étaient un peuple puissant au moment de la conquête, bien qu'ils n'aient pas encore eu l'honneur d'une chronique européenne (2). *Tecum Unam* leur roi — contemporain de Montezuma — combattit contre Alvarado, dans les plaines de Izaccapa, à la tête de 230,000 guerriers qui se fortifièrent, creusèrent des tranchées et employèrent contre les Espagnols de véritables engins de guerre; ce fut en vain. La cité de Utatlan — leur capitale, aujourd'hui Santa-Cruz del Quiché — avec sa citadelle d'Atalary haute de quatre étages, le château de Resquardo haut de cinq étages et l'Alcazar ou palais Royal, cette ville, dis-je, bien qu'inférieure à Copan et à Palenqué, égalait, dans l'opinion de Torquemada, les cités les plus fameuses du Mexique et du Pérou. Selon Fuentes, le chroniqueur du royaume de Guatemala, les rois des Quichés et des Katchiquels descendaient des Indiens Toltecs, lesquels lorsqu'ils étaient arrivés avaient trouvé la contrée habitée par un peuple comprenant des nations diverses. Le manuscrit

(1) Voir Bel, p. 155 et Boyle, vol. I, p. 268.

(2) Voir *Incidents of travel* etc. by Stephens and Catherwood. Ch. XXVI, pages 326-34.

de Don Juan Torres, (petit-fils du dernier roi des Quichés) qui après avoir appartenu au lieutenant de Pedro de Alvarado a passé en la possession de Fuentes, par l'entremise du Père François Vasquez historien de l'ordre de Saint-François, donne les renseignements suivants. Les Toltecs, sous la conduite de *Tanub* leur chef passèrent d'un continent à l'autre et gagnèrent, dans le royaume du Mexique, un lieu qu'ils dénommèrent les Sept Cavernes et où ils fondèrent la célèbre cité de Tula. Tanub fut le père des rois de Tula, des rois des Quichés et du premier monarque Toltec...

Les rois du Mexique et des Quichés connaissaient les liens qui les unissaient, aussi est-il relaté dans un manuscrit de seize feuilles in-4°, conservé par les Indiens de San Andres Xecul, qu'après avoir été fait prisonnier, Montezuma envoya secrètement un messager à Kicah Tanub, pour l'informer que des hommes blancs étaient arrivés dans ses états, qu'ils lui avaient fait la guerre avec une impétuosité telle que toute résistance avait été inutile ; que lui-même était prisonnier, et entouré de gardes ; enfin qu'ayant entendu les envahisseurs projeter une attaque contre le royaume des Quichés, il avait songé à lui donner avis de ce dessein, afin qu'il pût se préparer à combattre (1). Kicah Tanub mourut de colère et d'anxiété, mais son fils Tecum Unam, vingtième descendant de Tanub, lequel avait conduit les Toltecs en Amérique, tomba sous le glaive d'Alvarado.

« C'est, dit Max Müller, par l'étude d'ouvrages comme ceux d'Ixtlixochitl, que la philologie américaine doit commencer. Ces ouvrages sont pour l'étude des antiquités américaines ce qu'ont été Manéthon pour l'étude des hiéroglyphes égyptiens, et Bérose pour le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Ils sont écrits dans des dialectes âgés de trois cents ans seulement et encore aujourd'hui parlés

(1) *Incidents of Travel*, etc. Chap. XXVI, pages 326-28.

par de nombreux natifs, avec les modifications que toute langue subit nécessairement dans le cours de trois siècles (1). »

Un missionnaire français, l'abbé Brasseur de Bourbourg a visité, à six reprises, l'Amérique centrale pour étudier ses langues et tâcher de déchiffrer ses inscriptions. Son dernier voyage a été entrepris sous les auspices de M. Duruy, ministre de l'Instruction publique sous l'Empire. L'abbé Brasseur croit avoir réussi à découvrir, à l'aide du Maya, du Quiché, du Katchiquel, de l'Aztec et d'autres idiomes encore, au moins les noms de nombre de la langue perdue qui nous est conservée sur les murs des cités de l'Amérique centrale. Il paraît que ces inscriptions ne sont guère inférieures aux inscriptions romaines et infiniment moins compliquées que les inscriptions égyptiennes et aryennes (2).

M. Hyde Clarke a annoncé l'an dernier qu'il trouve (ainsi que l'on s'y attendait depuis longtemps) de grandes analogies entre l'Asie et l'Amérique, en ce qui touche le style de l'architecture et les hiéroglyphes (3). Ce point sera traité plus complètement dans la seconde partie de cet essai.

On trouve, au centre et au Nord du Mexique, c'est-à-dire dans la contrée où les Toltecs séjournèrent après leur arrivée en Amérique, des restes gigantesques des ouvrages élevés par cette race à laquelle Humboldt a donné le nom de Pélasges du Nouveau Monde. Les temples-pyramides de Teotihuacan (habitations des dieux) de Papantla et de Cholula, la colline-citadelle de Xochicalco, et bien d'autres restes cyclopéens attestent suffisamment la merveilleuse habileté de

---

(1) MAX-MÜLLER'S, *Chips from a German werkshop*, V.l. I. Essai XIV.

(2) Voir un article de M. O. SACHOT, sur l'*Archéologie mexicaine*. Journal *La Patrie*, 1871.

(3) Voir un mémoire lu par M. HYDE CLARKE devant l'Association britannique, 1874, rapporté dans l'*Echo*, 18 avril 1874, et dans le *Standard*.

cette antique race, dont l'histoire ne peut être recouvrée qu'à l'aide des traditions de ses successeurs, les Aztecs. Un historien du pays, contemporain de la conquête, raconte que ces Toltecs sont venus de contrées lointaines situées au-delà des mers et des terres. Ils sont entrés au Mexique par le Nord-Ouest et se sont fixés dans le Nouveau-Mexique, vers l'an 300 avant J-C. Ils conquirent le sol sur la race barbare des Chichimecs, et ils paraissent avoir établi un despotisme bienveillant et paternel assez semblable à celui des Incas du Pérou. Après avoir gouverné le Mexique pendant quatre siècles, les Toltecs disparurent de l'histoire, et j'ai fait précédemment allusion à leur disparition. Ils étaient, dit Prescott (1), très versés dans l'agriculture et dans la plupart des arts mécaniques, ils travaillaient les métaux avec habileté, inventèrent le calendrier très complexe adopté depuis par les Aztecs, et furent les véritables fondateurs de la civilisation qui distingua cette partie du continent, dans les derniers temps.

Parmi les manuscrits mexicains qui sont venus jusqu'à nous, figure le Codex de Dresde, lequel diffère totalement de tous les autres. En voici la description : les divers objets représentés sont dessinés avec plus de correction, les caractères paraissent être, au rebours de ceux du Mexique, purement arbitraires et peut-être phonétiques, leur arrangement est aussi régulier que celui des caractères égyptiens, enfin l'ensemble implique une civilisation plus avancée que celle des Aztecs (2). On pense que ce manuscrit est d'origine Toltèque, car les Aztecs avaient conservé les archives de leurs prédécesseurs, et l'on dit qu'au moment de la conquête

(1) Prescott. *Histoire de la Conquête du Mexique*. Chap. I, p. 4.

(2) Voir Prescott. *Hist. of the Conquest of Mexico*, chap. IV, p. 34. Ce manuscrit est celui que Stephens rapproche des inscriptions hiéroglyphiques de Copan.

ils étaient en possession du Teo Amoxtli ou livre sacré des Toltecs, sans doute l'un des manuscrits qui ont été livrés aux flammes par l'excellent et très-éclairé archevêque Don Juan de Zumarraga (1). Ce livre sacré est peut-être identique au *Popol vuh* original des Quichés, dans lequel, suivant l'auteur du mémoire interprêté par l'abbé Brasseur « les rois pouvaient lire toutes choses. » Mr Max Müller considère comme purement traditionnels les détails donnés dans ce mémoire qui paraît n'avoir été rédigé qu'en l'an 1558 de J.-C., c'est-à-dire après la chute définitive de la dynastie indigène (2).

Selon la tradition, les Aztecs quittèrent leur pays d'*Atzlan* (pays de l'eau) vers 1280 de J.-C., et arrivèrent dans l'Anahuac au commencement du siècle suivant (3). Ils trouvèrent, sur le sol du Mexique, de vastes monuments cyclopéens qu'ils se bornèrent à imiter. Ils firent des progrès dans les arts mécaniques plutôt que dans les sciences, et leur religion dégénéra en une croyance sanguinaire, aboutissant aux sacrifices humains et à un cannibalisme systématique, au lieu que les Toltecs avaient pratiqué le sabéisme, se bornant à offrir à leurs dieux des fleurs et des gommes parfumées.

On trouve encore aujourd'hui, dans le Mexique septentrional, le Nouveau-Mexique et l'Arizona, environ 20,000 Indiens qui sont les survivants des anciennes races civilisées. On les dit physiquement bien formés et intelligents. On ajoute même que seuls, parmi les Indiens des Etats-Unis, ils sont en voie d'accroissement. Ils vivent dans des *Pueblos* ou vastes maisons communes, afin de se défendre mutuellement, et ils le font avec un tel succès, qu'au dire des Américains, les deux seules places de l'Arizona où l'on soit complétement en sûreté contre les Indiens sauvages, sont parmi les Zunis

(1) Voir Max Müller. *Chips*, etc., vol. I, p. 313.

(2) Idem.

(3) Voir *Essai sur l'Archéologie de l'Amérique du Nord*, dans la *Revue d'Edimbourg*, avril 1867, pages 336, 343.

et les Rimas (1), qui sont les tribus les plus importantes. Ces Indiens des Pueblos excitent l'intérêt en ce qu'ils sont de vivants exemples de l'ancienne civilisation américaine. Ils pratiquent leurs rites religieux dans des temples souterrains nommés *Estufas*, dont l'abbé Domenech parle en ces termes : (2) « à proprement parler, les estufas sont des étuves rondes ou carrées, ordinairement situées au-dessous du sol comme une cave ; elles sont quelquefois très-grandes ; le plafond est supporté par des piliers énormes en maçonnerie, ou faits avec de gros pins... Ces édifices n'ont, pour la plupart, ni portes, ni fenêtres, et on ne pénètre dans leur intérieur que par une ouverture située à la partie supérieure. Chez les *Jémez*, il y a des estufas rectangulaires d'un seul étage, ayant plus de huit mètres de largeur sur trois de haut. Les parois intérieures sont toujours couvertes de peintures hiéroglyphiques et d'ornements divers. Il y a des pueblos qui possèdent trois, quatre et même six estufas de différentes grandeurs. »

Les estufas actuelles sont plus petites que les anciennes, mais elles sont situées comme celles-ci, tout à côté des modernes *pueblos*, et elles servent à des réunions soit politiques soit religieuses (3). Ce qui autorise à rattacher ces temples souterrains à la manière de vivre des races anciennes de l'Amérique centrale, c'est qu'on en trouve de semblables dans cette région. « Ce sont des chambres souterraines, dit un voyageur, disséminées dans l'enceinte des villes. Elles ont environ cinq mètres de diamètre, avec des voûtes en forme de dôme, avec un revêtement de ciment. On y accède par des ouvertures circulaires pratiquées au ras du sol, et tellement

(1) Voir *New Tracks in North-America*, by W. A. Hell, vol. I, part. II, pages 169, 170.

(2) *Voyage dans les grands déserts du Nouveau Monde*, par l'abbé Domenech, p. 271.

(2) Voir *The marvellous country*, by S. N. Cozens.

étroites qu'un homme s'y introduit difficilement. Ces singulières excavations se rencontrent également au Pérou; en effet, à propos de Chan Chan, Hutchinson parle de souterrains profonds dont les parois ont un revêtement de pierres de petite dimension, et que l'on suppose avoir été des silos (1). L'existence de constructions identiques dans des régions aussi distantes que le Nouveau-Mexique, le Yucatan et le Pérou corrobore singulièrement la légende des Toltecs. Les temples de cette sorte ne sont pas mentionnés par les conquérants, d'où il suit que vraisemblablement les Aztecs n'en construisaient pas pour leur usage; je crois, au surplus, qu'on n'en a pas trouvé dans le Mexique proprement dit. Cela semble prouver qu'ils doivent leur existence à quelque race antérieure.

Quand l'empire Toltec fut détruit, il est probable que les tribus civilisées conservèrent leur indépendance, au Nord dans les déserts du Nouveau-Mexique, au Sud dans les forêts de l'Amérique centrale. Ainsi que M. Bell le suggère dans un très intéressant chapitre de son ouvrage (2) qui jette une vive lumière sur l'histoire, l'économie intérieure et la condition présente de cette race singulière, il est infiniment probable que les tribus civilisées sont venues du Sud dans le Nouveau-Mexique et dans l'Arizona. La tradition veut que les Toltecs et les Aztecs soient entrés au Mexique par le Nord-Ouest; mais suivant M. Bell, il s'est produit postérieurement, un mouvement partiel et rétrograde, dont il y a quelques preuves incontestables. » La route suivie a été celle que la géographie physique de la contrée indiquait; l'émigration traversa les Etats modernes de Sinaloa et de Sonora situés à l'Ouest de la grande Cordillère et gagna la vallée du Gila, d'où elle s'éleva au Nord, le long des affluents de ce fleuve, vers le grand cañon du Colorado. Quelques

(1) Vol. II, p. 141.

(2) *New Tracks in North America.*

émigrants suivirent le cours du Gila jusqu'à son embouchure, atteignirent ensuite le Colorado et, séduits par la fertilité de quelques-unes de ses vallées, fondèrent une colonie sur ses bords et vraisemblement fraternisèrent avec les tribus indigènes de ce district.... La masse se porta évidemment plus au Nord, occupa et irrigua les riches bas-fonds du Gila, prit possession des vallées du *Rio verde,* de la *Salinas* et des autres cours d'eau, et refoula dans la montagne les Apaches qui, selon toute probabilité, cultivaient plus ou moins les terrains avoisinant les rivières.

Ces sauvages durent être traités par les Aztecs (Toltecs) comme des barbares qu'on ne pouvait subjuguer, et contre lesquels il était nécessaire de chercher à protéger les habitations et les riches champs de maïs. C'est ainsi que les émigrants furent amenés à bâtir des maisons de pierre et de brique crue sur le territoire nouvellement conquis, et à adopter, dans leurs villes fortifiées un régime communiste parfaitement approprié à leurs besoins de défense. Ils choisirent de fortes positions sur les sommets des *mesas* de manière à pouvoir surveiller de vastes étendues de plaine, et ils élevèrent étage sur étage, de telle sorte qu'il devenait possible à une poignée de défenseurs résolus de défier les assaillants, si nombreux qu'ils fussent.

Les Apaches furent tenus en bride avec une telle vigueur que les Aztecs purent conduire les PP. Marco et Vasquez de Cornado, au centre même d'une contrée aujourd'hui complètement abandonnée aux sauvages, et dans laquelle, de nos jours, personne ne songerait à s'engager. C'est seulement depuis le milieu du XVIIIe siècle que ces pillards ont fait parler d'eux.

Les *Bâtisseurs de villes* s'avancèrent graduellement au Nord dans la direction de Pueblo-Creek, des monts Aztecs et de la rivière San-Francisco ; mais quand ils voulurent pénétrer au-delà, leur marche fut arrêtée net par une barrière infranchissable — les cañones des rivières Colorado et Tlax

(Chiquito), lesquelles se réunissent pour former un golfe de 300 milles de longueur, barrant directement la route. Arrêtés ainsi par la nature elle-même, les Bâtisseurs de villes dédaignèrent l'ingrate région de l'Ouest, et se dirigeant du côté de l'Orient, occupèrent les belles vallées du Colorado Chiquito, au-dessus du cañon de ce fleuve et remontèrent ses affluents jusqu'à leurs sources. Après avoir fondé le royaume de Cevola, dont Zuñi fut la capitale, ainsi que plusieurs autres groupes de villes sur les cours d'eau avoisinants, ils recommencèrent à pousser plus avant jusque dans le pays des Navahoks, où ils se garantirent des attaques de cette tribu par la création de villes fortes. Les sept villages Moquis furent construits et l'on trouve plus loin encore, dans le Nord, des groupes de ruines attestant l'existence d'autres colonies. Dans la direction du Nord-Est, ils passèrent des sources de la rivière Tlax aux affluents méridionaux du San-Juan, où ils construisirent plusieurs villes populeuses, dont portent témoignage les ruines découvertes dans le cañon de Chaco et dans la vallée de Chelly. Remontant ensuite jusqu'aux sources du Rio de San-Juan, dans les montagnes du Colorado, ils franchirent le seuil du Rio-Grande, et découvrirent de la sorte une nouvelle et plus belle région qu'il s'agissait de conquérir et de coloniser. Ils le firent, pas à pas, en descendant la vallée, du Nord au Sud, ainsi que leurs traditions en font foi, et naturellement ils élevèrent à Joas une puissante forteresse, afin de mettre la splendide vallée à l'abri des incursions des Utes, maîtres des montagnes. Avec le temps, la vallée tout entière fut peuplée et garnie de groupes de villes, depuis le 37e degré de latitude jusqu'au 32e, sur une étendue de plus de 400 milles. Les Indiens Pueblos devinrent tellement nombreux dans la vallée principale qu'ils finirent par ne plus juger nécessaire de vivre dans des villes fortes ; mais ils fortifièrent, sur le plan suivi par eux dans le bassin du Colorado, les établissements excentriques de Pecos et de Quarra ou Gran Quivera, exposés aux incursions des Indiens.

Buffalos (Arrapahoes et Comanches) ainsi que ceux de Laguna et d'Acoma, situés dans le désagréable voisinage des Navajoes.

Enfin, par El Paso — district dans lequel, au témoignage des Espagnols, les villes étaient nombreuses et la population très-dense — il est si facile de gagner la fertile vallée du Rio Corralitos et son lac dit laguna de Guzman, que je n'hésite pas à attribuer la création des *Casas grandes* à une colonie venue du Rio Grande. Les habitants de ce pays étaient donc parfaitement fondés à dire à M. Bartlett que leurs grandes maisons avaient été construites par le peuple de Montezuma, *venant du Nord*.

Ce qui précède explique comment les Indiens bâtisseurs du Nouveau Mexique, ayant perdu le souvenir de leur émigration initiale du Vieux-Mexique, ont pu introduire dans l'émigration du Nord le culte de Montezuma (1) et une civilisation jusqu'alors inconnue, tout en affirmant par une tradition constante et multiple qu'ils sont venus du Nord (2) et des sources du Rio Grande (3). »

Cette citation empruntée à M. Bell est un peu longue, mais les déductions de ce savant américaniste m'ont paru si claires et si décisives que je n'ai pu résister à l'envie de transcrire le passage dans son entier.

Les établissements dont il vient d'être question ont été les derniers avant-postes des bâtisseurs de monuments sur la côte occidentale d'Amérique; car, quelques terrasses que l'on dit exister dans l'Orégon et quelques hieroglyphes sculptés sur les bords de la Columbia sont probablement l'œuvre d'Indiens appartenant à des races inférieures.

---

(1) Je présume que Montezuma a été l'incarnation de la nationalité indienne.

(2) Les temples de Pima et de Zum font face au Sud qui était le point cardinal sacré.

(3) Bell. Vol. I, chap. III, pages 224-28.

Il me reste à parler d'une autre branche de la race civilisée qui a occupé, à une époque préhistorique, les vallées du Mississipi et de l'Ohio, ainsi que les Etats de l'Ouest ; elle était séparée des Indiens-Pueblos du Mexique septentrional par les tribus cannibales du Texas et de la Louisiane, bien qu'il soit possible que l'irruption de ces hordes ait eu lieu à une date relativement récente (1).

C'est seulement dans la seconde moitié du dernier siècle que l'on s'est rendu compte de la grandeur et de l'importance des antiquités des Etats de l'Ouest et de la vallée du Mississipi.

Des bords du Lac Supérieur au Golfe du Mexique, une race nombreuse et civilisée a laissé des traces innombrables. A l'extrême Nord, ce sont des mines de cuivre qui ont été exploitées, sans doute durant les mois d'été, par la race civilisée du Sud, et qui paraissent avoir été abandonnées subitement, car on y a découvert des outils et des masses de minerai prêtes à être enlevées. Ce sont aussi des *garden-beds* sur lesquels ont crû des forêts, des tertres figurant de curieux animaux, et des représentations soit humaines soit animales exécutées en creux ou en relief. Ces monuments se rencontrent principalement dans l'Iowa, le Wisconsin et Michigan. Ils indiquent, suppose-t-on, que les races civilisées étaient entourées d'une frange de tribus à demi-civilisées, lesquelles cultivaient des céréales pour les vendre à leurs voisins (2) et inhumaient leurs morts sous des tertres (au Pérou *huacas*) affectant la forme du *totem* de la famille ou de la tribu.

---

(1) Les ruines du Texas et de la Louisiane sont encore peu connues. Voir *Essay on the Ruined Cities of Central America* in Chamber's Papers. Vol. II, p. 28.

(2) Il en été de même des Navajoes, des Papagoes et des Mohaves du Nouveau-Mexique, toutes tribus de peaux-rouges à demi-civilisées, qui ont subi l'influence de leurs voisins les Indiens-pueblos.

Plus au Sud, les monuments ressemblent davantage à ceux du Mexique et du Pérou (1). Les pyramides tronquées de Cahokia (Illinois) qui contiennent, dit-on, 20 millions de pieds cubes de terre, celles de Miamisburg (Ohio), Selserstown (Mississipi) et d'autres encore se rapprochent singulièrement du type méridional. Leur découverte a été tardive, précisément parce qu'elles sont situées dans les Etats de l'Ouest et du Sud-Ouest, et cette circonstance suffit pour qu'on ne puisse pas attribuer, ainsi qu'on a tenté de le faire, leur construction aux Européens. On lit ce qui suit dans les aventures du capitaine Bonneville, éditées par Washington Irwing (p. 548). « On trouve dans la vallée de l'Ohio, sur les bords des Lacs, et au loin dans l'intérieur, des monuments élevés par une race aussi supérieure par le nombre et la civilisation aux Indiens du temps de Raleigh et des Puritains que ceux-ci peuvent l'avoir été aux tribus dégradées qui visitent actuellement les marchés de Montréal et de Saint-Jean. » Rien n'est plus vrai (2).

M. Morgan, a expliqué, dans la *North-American Review*, l'origine de la plupart des levées rectangulaires ou circulaires de la vallée de l'Ohio. « Supposons, dit-il, qu'une tribu d'Indiens-Pueblos soit passée du Mexique septentrional dans le Sud-Ouest de l'Ohio et de la vallée du Mississipi dont le climat est relativement très-humide, et où il se trouve peu de pierres utilisables, il est certain que des maisons de brique crûe ne résisteront pas aux brouillards et aux pluies, surtout par exemple dans la vallée de Scioto (Ohio). Ne pouvant bâtir avec de la pierre, les émigrants devront ou construire sur le sol des cabanes faites de perches et d'écorce, chose contraire à leurs habitudes, ou élever des

(1) Voir SQUIER cité par SIR JOHN LUBBOCK, dans son *Prehistoric Times*, chap. VIII, p. 218.

(2) L'ouvrage de LUBBOCK contient un excellent résumé de tout ce qui a été écrit sur les antiquités de cette partie de l'Amérique.

terrassements qui tiendront lieu de premier étage et y édifier leurs cabanes (1). »

Dans les Etats du Sud, les constructions pyramidales abondent, et les habitants paraissent avoir vécu dans des villes ouvertes, sans doute parce qu'ils n'avaient pas à redouter les tribus pillardes du Nord. A environ 18 milles, à l'Ouest de Memphis (Tennessee), entre la rivière Yazoo et le Mississipi, on a trouvé les restes de grands travaux hydrographiques et d'irrigation. Il y a là des *Aguadas,* des canaux des digues, des fossés, des terrassements, des nilomètres et des aboutissements de ponts (plusieurs de ces ouvrages ont été détruits par des tremblements de terre, notamment par celui de 1811). De Cairo à Baton-Rouge, on peut observer des mouvements de terre attestant qu'une race civilisée a, très-anciennement, reproduit sur les bords du Mississipi, l'industrie et l'art des anciens Egyptiens, et pratiqué les mêmes modes d'agriculture (2).

Les Natchez qui ont été trouvés, non loin de là, par les premiers explorateurs européens (ils formaient une race à demi civilisée, vivant au milieu de tribus sauvages qui ont fini par les détruire) paraissent avoir été un débris de ce peuple. « La petite tribu des Natchez, dit Squier (3), avait plus qu'aucune autre nation du continent, des institutions civiles et religieuses, des mœurs, des habitudes et des coutumes, analogues à celles des Péruviens. »

D'un autre côté, les *Aguadas* des Etats du Sud sont sem-

(1) *North-American Review*, octobre 1869, p. 410. Article sur les migrations des Indiens.

(2) Voir *American Correspondence* dans le *Standard*, 10 avril 1874. Voir aussi dans le *Warehouseman and Draper's Trade Journal*, un article de M. L. J. du Pré, secrétaire de la Société de la vallée du Mississipi.

(3) *Travels in Central America,* vol. II, p. 331.

blables à celle de l'Amériqne centrale (1). Voilà donc encore un trait d'union entre les constructeurs de monuments de l'Amérique du Nord et le Pérou (2) ! De nombreux ouvrages ont été entrepris par le peuple dont nous parlons, dans un but exclusivement défensif, et leur exécution atteste une grande habileté. « Tout l'espace qui sépare les Alleghanies des Montagnes-Rocheuses est couvert d'une succession de vastes camps retranchés et de colossales fortifications faites de terre et de pierre. Chaque éminence est défendue, et il en est de même de chaque delta formé par la jonction de deux cours d'eau. Des redoutes, des parapets, des remparts, des circonvallations, des observatoires et même des casemates (comme à Marietta, non loin de l'embouchure du Muskinghum) sont autant de preuves de l'intelligence et du savoir-faire de ce peuple (3). Il semble que la guerre ait désolé l'Ohio, car les ruines des places fortes y sont gigantesques ; on y trouve des systèmes de forteresses, de profondes tranchées, des passages secrets sous les rivières, des observatoires sur les hauteurs, des réservoirs d'eau pour les garnisons et pour le bétail, des murailles concentriques pour garder les entrées et les clotures, etc. Toutes les places fortes sont contigues à des cours d'eau, construites sur l'emplacement le plus favorable et généralement bâties avec de la pierre ou avec des matériaux amenés de très-loin. Le danger dont l'appréhension déter-

---

(1) Voir un article sur les *Ruined cities of Central America* in Chamber's Papers, vol. II, p. 50.

(2) On peut juger de l'étendue des communications intérieures en Amérique par ces faits que mentionne Sir John Lubbock (pages 78 et 79) : — MM. Squier et Davis nous apprennent que l'on trouve à côté les uns des autres, dans les tumuli de la vallée du Mississipi, du cuivre natif venant du Lac Supérieur, du mica des Alleghanies, des coquillages du Golfe, de l'obsidienne et peut-être aussi du porphyre du Mexique.

(3) Voir la *Revue d'Edimbourg*, avril 1869, p. 350.

minait cette race puissante à prodiguer ainsi le travail pour sa défense, était évidemment des plus pressants.

L'art de la castramétation était connu de ce peuple, car les camps sont toujours exactement orientés ; et les circonférences ainsi que les carrés sont toujours parfaitement réguliers, bien que ces ouvrages soient d'une grande largeur et que souvent leur étendue soit de plusieurs milles. Nulle part, dans le monde, il n'y a des ouvrages militaires aussi nombreux et aussi compliqués. Ils sont beaucoup plus rares dans les Etats du Sud.

« Quelle cause fatale a pu détruire cette civilisation, s'écrie sir John Lubbock — pourquoi ces fortifications ont-elles été abandonnées, pourquoi ces cités sont-elles tombées en ruines ? Comment les nations populeuses qui habitaient anciennement les riches vallées de l'Amérique, ont-elles été réduites à n'être plus que les misérables tribus sauvages rencontrées par les Européens ? (1) »

Une comparaison attentive du témoignage fourni par les ruines elles-mêmes et des traditions des tribus indiennes, va nous permettre de répondre à ces questions, avec quelque chance d'approcher de la vérité.

L'état actuel des ruines et les arbres forestiers qui, sous l'influence d'un climat tempéré (2), ont poussé crû et péri sur

---

(1) *Prehistoric Times*, Essay ou North-American Archaeology, chap. VIII, p. 269.

« Il n'y a pas, et il n'y avait pas au XVIe siècle, entre le Pacifique et l'Atlantique, disent MM. Squier et Davis, une seule tribu indienne, ayant des moyens de subsistance assez assurés, pour être en état de fournir une somme de travail improductif aussi considérable ou dont l'état social permît aux chefs d'imposer au peuple un tel labeur. » — Citation dans le *Prehistoric Times* de sir John Lubbock, p. 273.

(2) Voir l'opinion du président Harrison, citée par Sir John Lubbock, *Prehistoric Times*, chap. VIII, p. 276.

ces ruines postérieurement à leur abandon, nous révèlent qu'une race civilisée peuplait les fertiles vallées du Mississipi et de l'Ohio, environ un millier d'années avant l'arrivée des Européens. Les caractères dominants de ces ruines nous donnent à penser que la race dont il s'agit était alliée aux Indiens-Pueblos du Nouveau Mexique, ainsi qu'aux constructeurs de monuments du Mexique, de l'Amérique centrale, et du Pérou. La multiplication, dans la région du Nord, des fortifications et des villes fortifiées, indique suffisamment que la race civilisée a été soudainemennt vaincue et exterminée par les tribus sauvages (1). « Lorsque les Européens arrivèrent en Amérique, dit M. Squier (2), ils constatèrent qu'il existait un grand courant de migration se dirigeant du Nord-Ouest vers la Nouvelle Angleterre et les Etats du centre. A l'Est du Mississipi, un second courant partait du Texas et du Nouveau Mexique pour aboutir aux Etats du Sud. Enfin, la tendance constante des tribus de l'Orégon à gagner le Sud a été souvent remarquée par les observateurs. Les missionnaires de cette partie du continent ont fait part de cette tendance au docteur Pickering (3).

Voyons, maintenant quelles étaient les traditions des Indiens rouges ? D'abord leur tradition unanime était que les monuments en questien n'avaient point été construits par leurs ancêtres, mais que ces derniers les avaient trouvés sur le sol, lorsque venus de l'Ouest ils avaient conquis le pays.

Plusieurs tribus ajoutent que, dans leur marche vers l'Est, leurs ancêtres ont combattu et défait un peuple vivant dans des villes fortifiées (4).

Les Algonquins Lennapes racontaient que leurs ancêtres

---

(1) *Prehistoric Times*, chap. VIII, p. 253.

(2) *Anciens monuments de la vallée du Mississipi*, p. 332.

(3) Docteur PICKERING, *Races of man*, p. 34-35.

(4) Voir l'article sur les *Ruined cities in Central America* dans *Chamber's Papers for the people*, pages 31-32.

venus de l'Ouest, s'étaient emparés de la contrée qui s'étend du Missouri à l'Atlantique, après en avoir expulsé les habitants qu'ils nommaient Allequeni. Pendant cette lutte qui se prolongea durant des années, les Mingos ou Iroquois alors en paix avec les Algonquins, suivaient une ligne parallèle et finissaient par s'établir sur les bords du Saint-Laurent et des Grands lacs d'où sort ce fleuve (1).

Les Delawares rapportaient que, plusieurs siècles auparavant, les Lenni-Lennapes habitaient dans le far-west, et que lors de leur migration à l'Est ils avaient rencontré sur la rive orientale du Mississipi, un peuple nombreux et civilisé vivant dans des villes fortifiées et à qui ils avaient donné le nom d'Allequeni. Sur leur demande, les Lenni-Lennapes furent autorisés à traverser le territoire, sous la condition de n'y pas faire d'établissements; mais bientôt les Allequeni revinrent sur cette concession, et ils attaquèrent les émigrants au passage du fleuve. Une guerre acharnée s'en suivit; au cours de laquelle les Lenni-Lennapes firent cause commune avec les Iroquois qui venaient d'arriver sur les bords du Mississipi. Les attaques de ces deux peuples devinrent à la longue si fréquentes et si terribles que les Allequeni, pour échapper à une extermination imminente, abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent le long du fleuve. Ils se peut que ces fugitifs soient devenus les Natchez.

Les Iroquois ont des légendes absolument semblables. Lors de sa découverte par les Européens, le Kentucky était surnommé le pays ensanglanté, et il inspirait aux Indiens qui évitaient d'y passer une terreur superstitieuse. C'est que d'après les traditions locales, les rives de l'Ohio, aujourd'hui si charmantes avaient été plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens, le théâtre d'une effroyable scène de carnage. Une nation entière distincte des peaux-rouges au physique et

(1) Voir un article sur les Algonquins dans *Penny Cyclopedia*, et aussi l'article précédemment cité.

au moral — elle était composée d'hommes blancs et fixée dans le pays depuis un temps immémorial, — fut soudainement attaquée et subjuguée par ses ennemis (1).

On peut raisonnablement supposer que les Indiens à peau rouge, autorisés à s'établir sur les rives du fleuve en qualité d'alliés, furent poussés en avant par des tribus nouvellement venues d'Asie ou cédèrent à leur insatiable cupidité, et que jouant le rôle d'Hengist, ils conquirent pour eux-mêmes à l'aide de la perfidie et de la violence, les riches plaines de l'Ohio et du Mississipi.

Il semble douteux que les Mandans qui vivaient dans des villes sur le haut Missouri, aient été, ainsi qu'on l'a prétendu, alliés avec les constructeurs de monuments. On les dépeint comme ayant été bien supérieurs à leurs voisins et comme ayant professé un grand respect pour leurs femmes. Ils vivaient dans le voisinage immédiat des tertres à figures d'animaux. Les Chippeways (Algonquins) peuvent avoir contracté des alliances avec les Allequeni, car ils diffèrent des Indiens qui les entourent, ils n'ont point le nez aquilin et font usage de totems.

Il existe entre les Algonquins et les Sioux des différences linguistiques considérables, et l'on sait qu'une haine implacable divise ces deux peuples. Il y avait sans aucun doute et particulièrement dans l'Est, des tribus plus avancées que les autres ; au surplus, tous les voyageurs s'accordent à reconnaître que les magnanimes Indiens à peau rouge vivant à l'Est du Mississipi, du Missouri et de leurs tributaires — les Indiens de Hakluyt et de Cooper — appartiennent à une race absolument différente de celle des Indiens lâches, vagabonds et sanguinaires, demeurant à l'Ouest de ces fleuves.

Je reviendrai plus loin sur cette différence qu'explique un mélange de sang malay ou polynésien.

---

(1) Sir John Lubbock. *Prehistoric Times* et *Revue d'Edimbourg*, avril 1867, p. 361.

Quoi qu'il en soit, la race civilisée a donné une preuve de grande habileté militaire en choisissant le Kentucky, le Tennessee et les Alleghanies pour sa ligne de défense contre les ennemis du Nord. Cette ligne est la seule sur laquelle on puisse s'appuyer, et c'est en la perçant que Scherman a décidé la défaite des Confédérés du Sud.

Il y a près de Saint-Louis, dans l'Ohio, une énorme terrasse dans laquelle des couches de brique alternent avec des couches d'argile, et cette construction des temps préhistoriques sert aujourd'hui de carrière. Les Indiens racontent ou racontaient qu'anciennement une race industrieuse a habité la vallée du Mississipi, où elle a bâti de grandes villes et s'est multipliée à ce point que par pitié pour elle, le Grand-Esprit l'a transformée en fourmis. D'après une autre tradition, les hommes de cette race auraient offensé le Grand-Esprit en élevant une tour dans le dessein d'atteindre le ciel, c'est pourquoi ils furent exterminés (1).

Il est curieux qu'une histoire semblable ait cours au sujet de pyramide de la Cholula, laquelle est incontestablement une antiquité Toltèque (2).

Cette légende peut avoir été apportée des plaines de la Mésopotamie.

De ce qui précède il apparaît que la tragédie dont la chute de l'Empire romain a été le dénouement dans l'ancien monde, s'est répétée dans le nouveau, que les Goths, les Huns et les Vandales de l'Amérique ont réussi à détruire une civilisation pouvant rivaliser avec celles de Rome, de Ninive, de l'Egypte et de l'Inde.

---

(1) Voyez *Legends of the Missouri and Mississipi* by M. HOPEWEL Londres 1874.

(2) PRESCOTT, *History of the Conquest of Mexico. Appendix*, p. 464.

M. **Léon de Rosny**, rend hommage au dévouement dont M. Lucien Adam a fait preuve dans l'exercice de ses laborieuses fonctions de secrétaire du Comité d'organisation ; il est heureux de pouvoir lui offrir, au nom de la *Société d'Ethnographie de Paris*, un diplome de membre honoraire.

Cette Société offre un diplome semblable à M. le docteur Gregorio Chil y Naranjo, des îles Canaries.

M. **Madier de Montjau** déclare que la *Société Américaine de France* a contracté envers Nancy une dette toute spéciale. Ce sont les membres de cette Société qui ont eu les premiers l'idée du Congrès, mais pour la réaliser ils se trouvaient trop faibles. Ils se sont alors adressés à Nancy, et lui ont demandé de prendre la direction de cette grande entreprise. Nancy a répondu à leur appel, et il s'est mis à l'œuvre avec une énergie qui n'a pas défailli un seul instant. Municipalité, autorités de tout ordre, particuliers, journalistes, savants, tous ont prêté leur concours au Comité d'organisation. Grâce à une propagande infatigable, des légions d'adhérents se sont formées. Tant d'efforts ont été couronnés de succès, car la réussite du Congrès est maintenant un fait acquis.

Pour acquitter la dette qu'elle a contractée, la Société Américaine n'a que des diplomes à sa disposition. Elle offre un de ces diplomes à M. Albert Bruneau, organisateur de l'exposition américaine et conservateur désigné du Musée américain qui va se fonder à Nancy. Ce sera, Messieurs, dit M. Madier, l'un des grands résultats du Congrès, car on peut dire qu'il n'existe nulle part de musée américain. Il y a quelques années, le savant

mexicain Ramirez avait émis le vœu qu'à Mexico les richesses archéologiques et paléographiques du plateau de l'Anahuac fussent concentrées, rassemblées dans un asile sûr, à l'abri du vandalisme, de l'infidélité et du pillage. Ce vœu n'a pas été exaucé.

Rarement, les gouvernements entendent ces sortes d'appel. Et faut-il s'en étonner ? Au fond, est-ce là le rôle des gouvernements ? Au lieu de les étourdir des plaintes de notre impuissance personnelle, que ne nous mettons-nous à l'œuvre ?

Sans doute, une collection américaine aurait pu trouver place dans quelqu'un des Musées de Paris ; mais l'orateur regarde comme funestes ces prodigieux entassements de richesses que nul ne peut plus cataloguer et qui font des grands dépôts de la capitale, de la Bibliothèque nationale comme du Musée du Louvre, d'inextricables labyrinthes. Le Musée de Nancy aura son individualité propre : avant dix ans, il formera l'une des plus grandes collections américaines du monde.

Le second diplome est offert à M. Courbe ; personne n'a plus servi la cause du Congrès par sa propagande persévérante, par son talent de grouper de nombreux adhérents.

Le R. P. **Petitot** achève la lecture de son mémoire.

Concluons, Messieurs. — Les Esquimaux ont un pied dans le Kamtchatka, à l'Ouest ; ils disent être venus de l'Ouest-Sud-Ouest, et ils parlent de cette contrée comme d'un El-Dorado, vers lequel convergent toutes leurs aspirations. Ils ont la croyance au même déluge universel que les Asiatiques, ils connaissent, contrefont et dénomment parfaitement bien le chimpanzé, ou tout autre quadrumane (or, il n'y

a point de singe dans l'Amérique du Nord, et les chimpanzés ne se trouvent que dans la Malaisie) ; nous avons reconnu un grand nombre d'analogies entre leur langue et celle de certains Océaniens ou Asiatiques ; ils possèdent une physionomie mongole ou plutôt chinoise ; ils ont des coutumes, des usages, des instruments semblables à ceux de certains peuples de l'Hindoustan et même à ceux des anciens Egyptiens ; enfin, leur langage renferme des éléments propres aux Océaniens les plus voisins de l'Asie. Et l'on voudrait, qu'en dépit de ces preuves palpables et qui sont capables de produire la certitude, non-seulement nous nous abstenions de conclure à la provenance asiatique des Esquimaux, mais encore que nous les considérions comme authochtones en Amérique !

Non, Messieurs, c'est ce que le simple bon sens ne nous permet pas de faire, c'est ce à quoi notre conscience se refuse, à moins qu'on ne réfute nos preuves, non par des hypothèses vagues et vaines, mais par des preuves tirées des entrailles du sujet, et puisées aux sources mêmes, comme le sont les nôtres.

A plus forte raison devons-nous dire la même chose des *Dénés-Dindjiés*. Leur langue est encore plus riche que l'esquimau, en analogies avec les idiomes des Asiatiques, des habitants des îles de la Sonde et des Philippines ; elle possède en outre quelques-uns des caractères des langues touraniennes et aryennes, unis à ceux des langues polysynthétiques de l'Amérique. Les Dénés-Dindjiés ont une collection de bonnes et nombreuses traditions que j'espère publier plus tard et qui se rapprochent singulièrement du récit biblique ; ils se donnent le nom d'*hommes*, comme les Esquimaux, les Océaniens, les Bornaisiens et les Chinois ; ils ont des observances en tout semblables à celles des anciens Israélites : plusieurs de leurs tribus pratiquent la circoncision ; ils comptent le temps par les *nuits*, les mois par la *lune* et les jours d'un coucher du soleil à un autre, comme les Syriens,

les Hébreux, les Chinois et les Arabes; et plus que tout cela, nous avons trouvé chez eux, à notre arrivée : le jeûne, la confession auriculaire faite à leurs jongleurs, la croyance à la punition du péché par les maux et la mort, la croyance en une triade céleste, l'attente d'un rédempteur, etc., etc.

Or, Messieurs, je vous le demande de nouveau, pourrions-nous de tout cela ne pas tirer la conclusion qu'il y a eu réellement émigration de certains Asiatiques en Amérique par la voie de Behring, et que cette plaisanterie de Voltaire : *Dieu a créé des mouches en Amérique, donc il a bien pu y créer des hommes,* ne saurait être alléguée sérieusement en pareille matière. Remarquez, Messieurs, que mes preuves vont au-delà de l'unité de race entre l'Amérique et l'Asie, et de l'immigration asiatique en Amérique ; mais nous devons poser d'abord cette base essentielle, afin de ne pas demeurer toujours dans des spéculations qui ne font pas avancer la question d'un pas.

La dénégation absolue et qui s'impose, l'affirmation sans preuve et gratuite ne seront jamais à nos yeux que des dires sans portée.

Si donc j'ai bien compris la question agitée diversement dans quelques-uns des discours des honorables membres qui ont pris la parole dans la première séance, voici comment elle s'est présentée d'abord :

On veut repousser la possibilité du mode de population de l'Amérique par l'Asie septentrionale et par l'Ouest du continent. Les preuves alléguées par De Guignes, dans son *Histoire des Huns*, et desquelles il appert que les Chinois ont commercé avec l'Amérique au Ve siècle, sont repoussées. — Tout en admettant la certitude de l'émigration scandinave, on reconnaît, ce qui est vrai, qu'elle n'a pas laissé beaucoup de traces en Amérique, sauf peut-être les croix trouvées sur les bords du Saint-Laurent, la nation à peau blanche et à cheveux blonds des Mandans, et quelques autres faits isolés. D'un autre côté, on est assez porté à repousser la vieille

tradition *phénicienne* de l'Atlantide, dont Delambre accuse l'infortuné Bailly d'avoir ressuscité la fable pour complaire à Voltaire, et lui associer son nom.

Les considérations de Bernardin de Saint-Pierre (*Etudes de la Nature*, t. II, p. 621) qui tendent à prouver que certaines peuplades noires de l'Amérique centrale et méridionale y ont immigré par les îles de la mer du Sud, ou par la côte occidentale d'Afrique, sont traitées d'illusions poétiques.

On ne veut point considérer l'analogie des mœurs, des langues, des coutumes, des armes, des habits, des traits du visage comme un critérium de certitude.

On nous interdit de parler des Egyptiens ou des Chinois, des Hindous ou des Israélites, des Syro-Phéniciens ou des Chaldéens, lorsque nous trouvons entre nos Indiens-Américains et ces anciens peuples, des rapports frappants. On prétend étudier les Américains en eux-mêmes, et en faisant abstraction de tout le reste de l'humanité.

Evidemment, Messieurs, il me semble que l'on se place à un point de vue impossible et, il ne reste plus à ces savants qu'à conclure que les Américains sont une anomalie dans l'univers, qu'ils participent à la nature du bolide tombé de la lune, ou du champignon éclos spontanément après un jour de pluie. Pourquoi pas? — Cela admis, nous passerions en revue chacun des ilots qui jonchent le Grand Océan et nous en dirions autant des peuples qui les habitent. — Messieurs, ceci n'est pas de la science, car la science ne saurait et ne pourra jamais être en contradiction avec l'autorité la plus vénérable, la plus pure, la plus sacrée, et la plus irréfragable de l'Antiquité : la Bible.

La géologie, à son berceau, a attaqué la Bible. Un savant, un vrai savant et un chrétien, l'immortel Cuvier, a réconcilié la Géologie avec la Bible, et la paléontologie a été créée.

Au siècle dernier, le sarcasme impie s'est targué de la prétendue antiquité des Hindous, des Chinois et des Egyptiens pour attaquer la chronologie mosaïque. — Ceux qui n'au-

raient pas voulu de l'autorité des Chinois en faveur du mode de population par l'Asie, invoquaient alors cette autorité contre le livre auquel ils avaient fait jadis acte de foi ; eh bien ! des hommes pleins de savoir et de bonne foi se sont levés, qui ont fait justice de cette prétendue antiquité.

Consultez Delambre (1), Montucla (2), Bentley (3), Cuvier (4), Klaproth (5), Sir W. Jones-Wilfort (6), le colonel Tod, Champollion-Figeac, Coquerel, Migne, etc. Mais ce n'est point ici le temps de s'étendre sur ces questions.

Bref, qui ne voit, Messieurs, l'absurdité d'un système qui voudrait nous faire produire de la lumière, sans le secours du silex et du fer, dont le choc doit l'engendrer. Qui veut la fin, veut les moyens. — Nous n'avons point encore composé ni lié nos gerbes dans le champ américain et déjà on nous parle de serrer notre grain. Messieurs, il nous est absolument impossible de repousser l'analogie et l'induction là où il ne se trouve point de monuments ni d'écrits. Si l'on entend par preuves, des ouvrages sortis des presses de notre civilisation et qui nous démontrent jusqu'à l'évidence que les Américains sont issus de telle ou telle nation, qu'elle s'appelle chinoise ou hindoue, scandinave ou phénicienne, israélite ou japonaise, alors les débats sont clos et la question est tranchée, car ces preuves nous ne les aurons jamais ; mais si des études patientes, consciencieuses et dénuées de préjugés sont nécessaires, alors, Messieurs, nous avons grand espoir de voir quelque jour l'origine particulière des peuplades américaines connue, car il est en Amérique et en Europe des

(1) *Histoire de l'Astronomie ancienne*. Paris, 1817, p. 400.

(2) *Des Mathématiques*. Paris, n° 7, t. I, p. 429.

(3) *Recherches asiatiques*, t. II, p. 228.

(4) *Discours préliminaire*, in-8°, Paris, 1825, p. 238.

(5) *Mémoires relatifs à l'Asie*. Paris, 1824, p. 397. — *Examen des Historiens asiatiques*, p. 12, vol. 1.

(6) *Généalogie des Hindous*. Edimb. 1819.

hommes de bonne foi et véritablement amis de la science, qui vont étudier la question sur les lieux et qui se mettent pour cela en communication avec les Indiens, qui ne se rebutent pas de l'étude de langues ardues, et qui ne refusent pas d'aller vivre et mourir au milieu des peuplades sauvages dont l'extinction marche à grands pas.

Avant toutes choses, Messieurs, gardons-nous de faire fausse route. Nous sommes hommes et susceptibles d'errer. *Errare humanum est;* mais nous possédons une autorité que nous ne saurions révoquer sans imprudence. Ne nous montrons pas plus inconstants que les Indiens : et, puisque la Bible satisfait notre intelligence et guide notre raison sans la révolter, pourquoi la repousserions-nous pour suivre les écarts de l'imagination. Moïse ne nous parle que d'une seule création, d'un seul et universel déluge, d'une seule et universelle diffusion du langage, etc., etc. Nous retrouvons ces croyances chez tous les peuples, et quoiqu'en dise Schoolcraft, les peuplades de l'Amérique du Nord les possèdent également ; toutes, jusqu'aux Esquimaux, ont la connaissance d'un *couple primitif* unique, d'un *déluge universel*, de la diffusion du langage au sommet d'une montagne ou d'une tour. Eh bien ! Messieurs, que trouvez-vous de plus facile à admettre, qu'il y a eu autant de créations, de déluges et de Babels qu'il y a de peuples, ou qu'il n'y a eu qu'une seule création, qu'un seul déluge, qu'une seule Babel. Pour moi, dans le cas présent, voyant que les traditions étrangères corroborent le texte hébreux, et que toutes s'accordent sur l'universalité de ces faits, j'en conclus qu'il n'y a eu qu'un seul fait général et non une multitude de faits universels.

Si ceux d'entre les savants (d'ailleurs de bonne foi et qui cherchent la vérité comme nous l'avons cherchée nous-même, touchant l'origine des Américains), qui combattent l'unité de la race humaine et l'immigration asiatique, ne peuvent donner des preuves de fait tirées des entrailles

même du sujet et puisées aux mêmes sources que les nôtres, à savoir, les traditions, la langue, les croyances et les coutumes des peuples sauvages, mieux leur serait, ce semble, de s'abstenir que d'avancer des hypothèses gratuites qui accuseraient une incompétence présente quoique transitoire et que les faits et la lumière produite plus tard par la science les obligeraient alors de retirer.

Il est une meilleure voie que celle des hypothèses; c'est celle que nous ouvrent les chemins de fer et les bateaux à vapeur. En dix-huit jours, on se transporte aujourd'hui du Hâvre à Winipeg-City, dans la province de Manitola. En cinquante jours, on se rend de là au lac Athabaska, ou au pied des Montagnes-Rocheuses. Que les savants qui ont à cœur de voir résoudre la question qui nous occupe veuillent se donner la peine de franchir ces distances, qu'ils veuillent aller passer dix ou douze ans de leur existence chez les Indiens, comme nous leur consacrons la nôtre tout entière; et, si après une étude sérieuse et attentive, leurs préjugés anti-bibliques ne sont pas tous tombés, alors je ferai ma soumission à leur autorité et je reconnaîtrai que nous nous trompons.

On nous dit que les analogies de langue et de coutumes ne prouvent rien en fait de races. C'est là une dénégation sans fondement. Il nous semble au contraire que les analogies prouvent beaucoup. Sur quoi donc reposent nos classifications dans tous les règnes de la nature? N'est-ce pas l'analogie des individus entr'eux qui vous fait ériger des variétés. L'analogie des variétés ne constitue-t-elle pas l'espèce? celle des espèces, les genres; celle des genres, la famille; celle des familles, le règne? Et cela pour les minéraux aussi bien que pour les végétaux, pour les zoophytes aussi bien que pour les vertébrés. N'y aurait-il que l'homme, que l'homme seul qui échapperait à la démonstration de notre puissance comparative? Pour lui seul, il nous faudra être en contradiction avec nous mêmes. — O homme! c'est le cas

de s'écrier : toi qui sais tout, ô homme, connais-toi toi même !

Quoi c'est par l'analogie que des savants nous transforment en singes retraités et en huîtres perfectionnées, et on nous refuse ce critérium de certitude à propos d'hommes en tout semblables à nous !

On nous a demandé hier soir, Messieurs, une toute petite concession ; la voici : Qu'y aurait-il de si difficile à admettre qu'il y eût en Amérique une race originelle autochthone, non plus seulement par rapport à la découverte de l'Amérique mais par rapport au genre humain tout entier ? Ne peut-on nous concéder cette opinion ?

Voilà ce qui a été dit, Messieurs ; nous nous étonnons que l'on puisse parler ainsi à propos de science positive. Il ne s'agit point ici d'opinions à défendre ou à attaquer ; il s'agit encore moins de politique, matière en laquelle on peut faire ou refuser des concessions ; il s'agit de faits et d'expérience. Or, rien, absolument rien jusqu'ici ne nous a encore, je ne dis pas prouvé, mais seulement fait supposer qu'il pût en être comme on le désirerait. Rien de si têtu que les faits. La vérité est ce qui est. Ce n'est pas à nous la faute.

Nous qui nous piquons tant d'égalité et de fraternité, pourquoi refuserions-nous de voir des frères en tout semblables à nous dans ces pauvres Indiens, tandis que d'autres nous proposeront demain le gorille et le babouin comme modèles et germe de l'espèce humaine, si tant est qu'ils ne nous ravalent pas jusqu'à l'oie ou à l'huître ?

Ils prétendent relever l'œuvre que Dieu fit, à leur gré, trop humble. Mais il y a ici une petite divergence qu'ils n'ont pas prévue, c'est qu'il leur est aisé de constater que l'homme redevient cendre et poussière, et partant, la vérité hélas trop palpable et trop visible du *in pulverem reverteris* prouve jusqu'à la démonstration la vérité du *pulvis es* ; tandis que si, à la vérité nous pouvons constater que ces hommes ont peut-être raison pour ce qui les concerne eux-mêmes, nous ne les

voyons cependant pas redevenir ce qu'ils ont prétendu être sur terre; à moins qu'ils ne reconnaissent leurs parents et amis défunts dans les animaux grimaciers, gloussants et glapissants qui peuplent nos ménageries.

Il nous paraitraît beaucoup plus spécieux et plausible en apparence qu'on refusât le titre d'*hommes semblables à nous* aux hideux Papous, aux Alfourous dégénérés, aux Bushmens à demi idiots, aux Hottentots si laidement conformés; mais ce qui est stupéfiant et incompréhensible c'est que l'on choisisse, pour en faire une race distincte du genre humain, la variété américaine, c'est-à-dire celle qui se rapproche le plus du type caucasique, celle dont le *facies* ne le cède en rien au type *syriaque* et le rappelle trait pour trait. Evidemment, les hommes qui traitent ainsi cette question n'ont pas vu d'Américains, ou bien leur seul témoignage s'appuie sur les deux idiots sambos ou mulâtres qui couraient tout Paris il y a quelques mois et qu'un flibustier Yankee présentait aux badauds comme des divinités péruviennes.

A mon tour, je demanderai à ces savants ce qui les effraie tant dans une immigration asiatique en Amérique. Ils n'ignorent pas le peu de largeur du détroit de Behring, l'identité du terrain sur l'une et l'autre rive qui atteste que la scission d'un ithsme a eu évidemment lieu dans un temps plus ou moins éloigné. Qu'ils consultent à cet égard le voyage au Kamtchatka, du lieutenant Hooper (1).

Ils n'ignorent pas que le détroit de Gibraltar n'empêcha pas les Sarrazins ou Maures de passer en Espagne et d'occuper les deux côtés du détroit. Ils n'ignorent pas que la race bretonne habita et habite encore sur les deux rives de la Manche; or Behring n'est pas aussi large que la Manche.

Pensez-vous que six lieues de mer soient un obstacle insurmontable à l'émigration d'un peuple qui fuit un ennemi

(1) Ten months amongst the tents of the Tchuktchis 1848 (?) London.

acharné, alors qu'une poignée de ces Indiens franchissent de nos jours, à pied, à la raquette, en pirogues d'écorce, encore en radeaux, des centaines de lieues, pour jouir d'un misérable et sordide profit de quelques schellings, dans la vente de leurs pelleteries ?

Pour ne point admettre un fait palpable, évident, on préfère, par une hypothèse hardie et audacieuse, édifier une autre Genèse à côté de celle que nous avons et qui paraît déjà de si difficile acceptation à tant d'hommes.

Hier, on niait la véracité du Pentateuque, la possibilité des faits qu'il assure et propose à notre foi. Moïse, témoin oculaire de bien des faits, séparé d'Adam par quelques générations seulement, n'était qu'un habile imposteur et un hyérophante superbe. Aujourd'hui un seul Moïse ne suffit plus à une foi robuste et toute rajeunie, il en faut un second pour expliquer l'existence des Américains, dans un continent séparé d'un autre par un détroit de six lieues et qui lui est relié par un chapelet d'îles !

Demain une troisième Genèse nous attend, elle sera pour l'Australie. Après demain, en surgira une quatrième pour je ne sais quelle autre île, et nous aurons bientôt autant de Genèses et autant de Moïses, autant de déluges et de Babels qu'il y a d'ilots dans les deux océans et de misérables peuplades dans les déserts des quatre parties du monde.

Nous avons de la foi, et elle nous suffit pour croire au bon Dieu et à sa révélation, surtout lorsque de la bouche des simples et des ignorants sauvages, s'élève un concert qui s'accorde si bien avec le livre divin ; mais nous ne nous reconnaissons pas assez de vertu pour admettre comme irréfragables des témoignages reposant sur des hypothèses, des théories brillantes, sans appui dans l'histoire et dans les faits.

Encore un mot de réponse et je finis ce rapport beaucoup trop long, mais qui n'a pas dit la vingtième partie de ce qu'on pourrait ajouter sur cette question palpitante d'intérêt.

L'honorable président de la Société américaine nous a soumis hier soir deux hypothèses : 1° la connaissance d'un conquérant ou d'un libérateur qui doit venir de l'*Est*, généralement répandue en Amérique, tirant son origine des naufrages de quelques navires et des épaves trouvées sur les bords de l'océan ;

2° Puisque cette connaissance de l'arrivée future d'un peuple blanc existe en Amérique, pourquoi n'y trouve-t-on pas la connaissance de l'immigration d'un peuple à peau rouge et à lèvres épaisses ?

J'espère, Messieurs, pouvoir répondre en deux mots à ces hypothèses.

D'abord, si des naufrages ont eu lieu du côté de l'Atlantique, ils ont bien pu susciter des idées semblables dans l'esprit des riverains de l'océan, mais ils n'ont pu s'étendre à tout un continent et faire concevoir des espérances ou des craintes de l'autre côté — tandis que la croyance à un *libérateur* a été innée chez tous les peuples infidèles,— comme un écho de la promesse primitive faite à l'homme après sa déchéance.

La preuve en est que si les Mexicains et certains Polynésiens attendaient ce *conquérant* ou ce libérateur de l'*Est*, d'autres nations, telles que les Peaux de lièvre, les Denés, affirment qu'il est venu, il y a longtemps dans l'Ouest, que plusieurs d'entre eux sont partis pour le trouver à la suite d'une étoile flamboyante et que c'est de cette époque que date la dispersion de leur nation sur le Continent américain. Cette étoile, ils prétendent parfois que c'est *Arcturus*. Cette croyance n'empêchait pas que les mêmes *Dènés* attendaient une délivrance prochaine, lors de l'arrivée des blancs dans le Mackenzie et qu'ils firent part à Sir John Franklin des espérances que leurs traditions leur avaient transmises, or le salut ils l'attendaient de l'Ouest-Sud-Ouest.

Quant à ce qui est du second point que j'ai relevé dans le discours de l'honorable Président, il me semble qu'il y a eu

pétition de principe. On ne saurait exiger des Américains, gens sans lettres, sans écriture et à peu près dénués de monuments, sauf les deux empires du Mexique et du Pérou, qu'ils aient conservé la connaissance précise de faits, que nous-mêmes peuples civilisés ne connaissons pas davantage. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans notre histoire pour nous perdre dans un passé ténébreux. Nous ne saurions être plus méticuleux envers des sauvages que nous ne désirons qu'on le soit envers nous.

D'ailleurs, ce fait de l'imagination puisqu'ils en sont eux-mêmes les héros, ils l'ont conservé dans leurs traditions et je ne m'explique l'insistance de l'honorable et savant Président que parce que je n'avais pas encore touché la question des traditions des *Dénés-Dindjiés* qui disent pertinemment que cette immigration a existé et qu'ils en ont été le sujet.

Je me tais, Messieurs, je crois avoir prouvé dans la mesure du possible, vu le peu de temps dont j'ai eu à disposer durant ces trois jours, la réalité de l'immigration asiatique en Amérique. J'avoue que je ne m'attendais pas à voir cette question agitée, je pensais la science ethnologique mieux renseignée sur ce point. J'ose espérer que mon travail suffit dès à présent non-seulement pour suspendre la conclusion négative du Congrès, mais même et au-delà pour le porter à conclure que la communauté des races américaine, touranienne et arienne est un fait acquis, aussi bien que la vérité de l'immigration asiatique en Amérique.

Les Congrès subséquents débattront la question en particulier pour telle ou telle nation américaine.

M. Madier de Montjau donne lecture d'une note de **Eugenio Boban**, de Mexico, sur *La panoplie d'anciens étriers mexicains* qui figure à l'Exposition :

Ces étriers, en forme de croix, hauts de 0m 50, et larges de

0m 30 à 0m35, sont en fer ciselé et orné d'arabesques ainsi que de dessins figurant des animaux, des fleurs, des tissus, etc ; quelques-uns sont repercés à jour et incrustés d'argent. Il est à remarquer que la partie transversale était terminée par des pointes ornées de boules creuses en cuivre ou en argent. Leur classement n'était pas chose facile, car ces étriers n'étaient point ou très peu connus en Europe.

D'après la nature des ornements, on pouvait les croire d'origine hispano-arabe ; mais, à notre connaissance du moins, on n'en a jamais trouvé de semblables ni en Espagne ni en Afrique.

Plusieurs paires de ces étriers ont été expédiées de Mexico en Autriche, sous le régime de l'empereur Maximilien.

Il y a quelques années, M. Bardet en a donné, au Musée de Cluny, une paire, qui est inscrite au catalogue sous le n° 3716.

Enfin, la série la plus complète que l'on ait vue jusqu'à ce jour a été exposée par nous, en 1874, dans le musée historique du Costume réuni au Palais de l'Industrie par l'Union centrale des Beaux-Arts ; c'est précisément cette série que j'ai mise à la disposition du Comité d'organisation du Congrès des Américanistes.

Les étriers dont il s'agit ne peuvent remonter au-delà du XVIe siècle, et nous les voyons apparaître pour la première fois dans l'équipement des officiers qui accompagnaient Hernando Cortez, le conquérant du Mexique.

On sait que Cortez, né en 1485 à Medellin, dans l'Estramadure, est arrivé aux Antilles en 1504, c'est-à-dire une douzaine d'années après la découverte de San Salvador par Christophe Colomb.

Il est évident que des fabriques d'armes durent s'élever dans toutes les villes naissantes du Nouveau-Monde, et que l'idée de charger les chevaux d'étriers aussi lourds a pris naissance aux Antilles.

L'expédition réunie par Velasquez pour entreprendre la

conquête du Mexique, sortit du port de La Ciudad de Santiago, le 13 octobre 1519, sous le commandement de Cortez. On lit à ce sujet dans l'*Historia de las conquistas de Hernando Cortez*, par F. Lopez de Gomara, le passage qui suit : (1) — il s'agit de la bataille de Otumba, livrée en juillet 1520 — «En tan apurado trance se acordo Cortez de haber oido decir que los Mexicanos jamas abandonaban el campo mientras tenian à la vista el pendon nacional; por tanto se decidio à penetrar por los escuadrones hasta arrancar aquella senal sagrada de las manos del general mexicano; accompanolo Juan de Salamanca, Christobal de Olid, Avila, Sandoval y Avarado, que le guardaban las espaldas, y entro con tal impetu que al enemigo qne no mataba con la lanza lo tiraba a tierra con los *estribos* (llamabanles de Mitra, pero mas bien *figuraban una Cruz de no poco peso*) que debian ser de *magnitud y de hierro como poco ha se usaban*, etc. »

Ces étriers siguliers ont été trouvés dans différentes provinces du Mexique et jusque dans le Guatemala l'antigua, d'où un naturaliste, M. A. Bouviers en a rapporté plusieurs.

Après que Tenochtitlan, détruit en 1521, eut été rebâti par les ordres de Cortez, beaucoup d'artisans abandonnèrent les Antilles et vinrent s'établir à Mexico; nous retrouvons parmi eux nos fabricants de grands étriers.

Durant notre long séjour au Mexique, nous avons retrouvé plusieurs peintures murales dans lesquelles on peut étudier les anciens costumes, et nous avons pu constater que la mode des grands étriers a disparu vers le milieu du siècle passé.

L'étrier placé à la partie supérieure de la panoplie, porte à l'anneau de suspension le poinçon d'un maître du nom de *Mirez*. Jamais nous n'avons trouvé d'étriers qui fussent datés.

---

(1) T. I, p. 307, édition de Carlos M. de Bustamente.

M. **Morey** présente quelques observations

Sur l'assertion émise dans une séance précédente, qu'aucune ressemblance n'existe entre les monuments anciens des deux Continents, et qu'il serait à souhaiter qu'on ne revint plus désormais sur une telle question.

S'il était vrai de dire qu'il n'existe aucune analogie entre les monuments des Aztecs et ceux des peuples de notre continent, on n'aurait plus à revenir sur cette question ; mais l'étude des anciens édifices américains n'étant pas encore bien avancée, il nous semble qu'il serait téméraire de se prononcer d'une manière aussi absolue. A notre avis, il n'est pas certain qu'aucune ressemblance ne se montre entre les sculptures et les monuments anciens du Mexique et ceux de l'Ancien Continent ; nous avons même été frappé de l'analogie, de style, de travail et de matière, à la vue de deux divinités en bazalte, de moyenne grandeur, qui étaient en la possession de M. Vatout, ancien directeur des travaux publics.

Le buste d'une prêtresse aztèque en bazalte, conservé à Mexico, n'a-t-il pas une coiffe semblable au voile ou *calantica* des têtes d'Isis, des sphinx et des figures enclavées dans les chapiteaux de Tentyris ? Une idole en basalte, trouvée dans la même ville et déposée au Musée de Berlin, a la même coiffure égyptienne. Les vases de granit trouvés sur la côte de Honduras, sont ornés de têtes et de méandres et semblent appartenir au plus beau temps de l'art égyptien ; ces vases, d'origine toltèque, font partie des collections Hilleborougt et Brander, en Angleterre (1). Puis encore, les briques crues alternées d'argile de la pyramide de Cholula, ces pierres dures, taillées et polies, posées par assises réglées sans ciment ; ces blocs gigantesques, qu'on rencontre dans les ruines de Traquanaco et de Trahuanaco, ayant jusqu'à

(1) Humbolt et Aimé Bonplan.

12 m. 38 de longueur, sur 3 m. 80 de largeur, et 1 m. 90 de hauteur ; tout ce mode de construction ne rappelle-t-il pas celui des édifices de l'Inde et de l'Egypte ? On pourrait encore citer, à l'appui de cette opinion, les ruines du palais de Milta dans la province d'Oxaca, ou la disposition d'ensemble et les détails ont une grande analogie avec ceux des peuples anciens de notre continent : entre autres, ces colonnes de granit de 5m 80 de hauteur, ces méandres, ces grecques, ces portes, ces torsades, ces zig-zags, etc., etc., dont les murs extérieurs des édifices américains sont ornés.

Le bas-relief aztec, connu sous le nom de pierre des sacrifices, trouvé dans le pavé de la grande place de Mexico, est empreint du cachet assyrien, et le calendrier mexicain rappelle celui de l'Egypte.

Un des motifs qui portent quelques personnes à croire que le Nouveau Continent n'a pas eu jadis de relations avec l'Ancien, et qu'il est en tout purement américain, c'est que les pyramides mexicaines sont complètement différentes de celles de l'Egypte. En effet, ces édifices ayant reçu chacun une destination différente, ne peuvent avoir de commun que le nom ; les uns ayant été élevés pour servir de tombeaux à de hauts dignitaires, affectent la forme des *tumuli* en pyramide à base quadrangulaire ; les autres, destinés au sanctuaire des dieux, à des sacrifices humains, à des logements de prêtres et devant, au besoin, servir de refuge ou de forteresse, se composent de tronçons de pyramides superposées, séparées entre elles par des terrasses qui se terminent au sommet par une plate-forme, au centre de laquelle s'élevait un autel de grande dimension, à forme quadrangulaire, où se faisaient des sacrifices humains. Ces édifices, dont chaque face correspond exactement à l'un des quatre points cardinaux, sont désignés sous le nom de *Téocalli*, maison divine, maison de Dieu (1). Leurs terrasses étagées se relient entre

(1) J. Gailhabaud.

elles par des escaliers extérieurs d'une pente très-rapide ; le tout était entouré de maisons réservées au sacerdoce et d'une vaste muraille défensive pendant la guerre.

Rien de plus naturel aux hommes, dit Humboldt, que de fortifier les lieux dans lesquels ils conservent les dieux tutélaires de la patrie ; rien de plus rassurant, lorsque la chose publique est en danger, que de se réfugier au pied de leurs autels et de combattre sous leur protection immédiate.

Les acropoles antiques des Grecs et des Romains étaient aussi des forteresses. C'est un simple argument en faveur de la similitude des sentiments que tous les peuples éprouvent en quelque pays que ce soit et dans tous les âges du monde : mais en somme, une dissemblance dans la forme des pyramides des deux Continents ne peut prouver d'une manière plausible l'absence de relations entre eux avant la découverte de Christophe Colomb.

Ne nous pressons pas tant ! N'y a-t-il pas, par exemple, le sujet d'une étude sérieuse dans ces blocs énormes des pierres les plus dures, taillées et polies ; dans ces voûtes et ces couronnements de grandes baies qui s'appareillent par assises réglées, posées en encorbeillement les unes sur les autres jusqu'à ce qu'elles se rencontrent par le haut, quelquefois affectant la forme ogivale, comme on le voit dans un édifice de la ville de Kabals au Yucatan, forme qu'on rencontre dans quelques tombeaux primitifs de l'ancienne Grèce ? De tels travaux qui n'ont évidemment pu s'exécuter sans notions scientifiques attestent un haut degré de civilisation, non-seulement pour la taille et la mise en place d'énormes monolithes granitiques, mais encore pour la fonte et l'emploi des métaux. Voici à ce sujet, un passage tiré du bel ouvrage de M. J. Gailhabaud, qui, s'il est véridique témoignerait de relations fort anciennes entre les deux Continents : La tradition toltèque attribue l'art de fondre les métaux et celui de polir les pierres précieuses à l'idole

Quetzatcoatl (le serpent couvert de plumes) (1), ancien souverain pontife de *Tula*, capitale de *Toltiqua*, homme de couleur blanche, au front large, ayant de grands yeux, une longue chevelure noire, une barbe épaisse, de mœurs sévères, vêtu de longues robes et d'un caractère doux. Malheureusement rien ne peut nous fixer l'époque où un tel événement est arrivé, l'histoire traditionnelle des Toltecs, un des peuples les plus anciens de ces contrées, n'allant pas au-delà de l'an 600 de notre ère, temps où quelques historiens font remonter la construction des plus anciens édifices américains, ce qu'il est difficile d'admettre avant des études plus approfondies sur ces monuments.

Les manuscrits hiéroglyphiques que possèdent quelques bibliothèques européennes, peuvent nous mettre sur la voie des découvertes. Celui de la bibliothèque du Vatican nous montre un temple orné d'une porte peinte semblable à celles de certains tombeaux étrusques ; l'aspect de plusieurs édifices rappelle celui de l'Inde et des pagodes de la Chine. Quelques monuments de la ville d'Uxmal offrent cette ressemblance.

Citons encore un passage de l'excellent travail de M. J. Gailhabaud sur les monuments mexicains, travail consciencieux qui nous a éclairé sur certains points de l'histoire mexicaine et donné par ses belles illustrations une juste idée du style de l'architecture et de la décoration des œuvres mexicaines.

« Le sacerdoce américain, dit ce savant archéologue, rappelle celui du Tibet et du Japon. Le costume des prêtres,

---

(1) Des hommes barbus et moins basanés que les indigènes d'Anahuac, de Cundinamarca et du plateau de Cuzco, grands prêtres, législateurs amis de la paix et des arts qu'elle favorise, changent tout d'un coup l'état des peuples qui les accueillent avec vénération. Quetzalcoalt, Bochica et Manco-Capac sont les noms sacrés de ces êtres mystérieux.

HUMBOLDT.

leur coiffure jaune et rouge surtout, nous transporte dans le cercle des cultes bouddhistiques, dans lesquels les sacrifices humains nous apparaissent à la vérité comme un élément étranger et forcé. Il y a plus : les statues colossales, les expiations, les flagellations, les jeûnes, les sacrifices de fleurs et l'amour des fleurs, que nous retrouvons avec l'idée modifiée de la métempsycose et les monuments gigantesques d'architecture dans l'Inde septentrionale et méridionale. Ce sacerdoce américain avait aussi les chants hiérarchiques et une antique langue surite. »

« Les Américains brûlaient leurs morts, autre rapprochement avec les cultes de l'Inde. Ce n'est que dans certaines circonstances que l'on plaçait les morts dans des sépultures monumentales, assis sur une petite chaise, *jepolli*; alors on mettait à côté d'eux les instruments de leur profession ; on plaçait encore à côté d'eux de petites idoles, comme cela se pratiquait aussi dans l'Inde. Ces idoles étaient comme dans ce pays, fabriquées de diverses matières ; il y en avait en métal, en bois, en pierre et en terre cuite. »

En résumé, ne rejetons pas la comparaison des édifices et des objets d'art de l'Amérique ancienne avec ceux des peuples de notre continent ; à défaut d'annales, d'inscriptions ou de traditions, c'est le seul indice qui nous fasse connaître la filiation de leurs auteurs et le degré de leur civilisation ; les monuments ayant été à toutes les époques et chez tous les peuples la grande écriture de l'histoire.

M. Lucien Adam dépose une note de M. **Le Métayer Masselin**, sur *Le Canada pré-historique* :

L'Archéologie, cette science encore toute nouvelle, à laquelle l'Europe doit depuis quelques années les corrections d'une infinité d'erreurs historiques, l'archéologie, dont la pratique semble inconnue dans les régions méridionales du

Nouveau Continent, est appelée à devenir au Canada, le point de départ, la base fondamentale d'une foule de révélations, jusqu'alors laissées dans le domaine de l'oubli.

En courtisan fidèle de cette science, qui m'a permis de fournir par des découvertes en Normandie, un grand nombre de témoignages historiques aux musées de Paris et de ma province, je n'ai pu m'abstenir de recommencer, dans ma nouvelle patrie canadienne, les études comparatives que j'avais cultivées en France. Mes investigations et mes recherches m'ont donné depuis peu la satisfaction de raccorder la chaîne aux anneaux brisés des deux civilisations pré-historiques de l'Ancienne Europe et de la Nouvelle Amérique.

Cette bonne fortune me remet en mémoire quelques pensées que j'émettais il y a bientôt trois années, relativement à la culture de cette science, à laquelle je cherchais à attacher les Canadiens. Je parlais à cette époque de l'archéologie en général, me réservant plus tard de parler plus spécialement de l'archéologie « souterraine, » et je disais : « De toutes les sciences dont le domaine est le plus vaste et le plus varié, il n'en est pas de plus intéressante, de plus profonde et de plus utile que l'archéologie. Par l'étude des monuments, des habitations, des médailles, des dessins, des ustensiles, vases domestiques, etc., cette science nous révèle le degré de civilisation des peuples, leurs langues, leurs mœurs, leurs croyances, leurs usages. Elle nous initie à leur vie intime, à leurs cérémonies privées et publiques, et nous donne bien mieux que la tradition, la cause et la date précise des faits ainsi que leur juste valeur, en faisant revivre pour nous les peuples chez lesquels ils se sont accomplis et en fournissant à l'histoire les matériaux les plus vrais et les plus précieux, lorsqu'elle ne la remplace pas entièrement. »

Depuis la publicité donnée à ces lignes, le gouvernement

français, m'honorant d'un nouveau mandat de confiance pour un de ses plus importants dépôts scientifiques, me permit d'étendre mes rapports vers des régions éloignées de celles que j'habitais. Ensuite l'accueil que me firent d'éminents Savants de la ville de Montréal, mit à ma portée des matériaux excessivement précieux pour l'étude de cette archéologie aborigène souterraine.

Je baserai les premières observations que je livre à la publicité sur deux points principaux qui rentrent dans le cadre des travaux dont je me suis le plus spécialement occupé :

La céramique, et les armes ou instruments de pierre.

La céramique, ou l'art du potier, doit être placée, en première ligne, puisque avant toute autre industrie, l'homme au point de départ de la civilisation et dès son origine, dût, avant tout, se préoccuper des ustensiles les plus indispensables à son alimentation. — Le pot fut donc le premier objet qu'il chercha à fabriquer. Quoique le plus grossier et le plus infime, le pot doit être considéré comme le plus ancien monument de la civilisation et c'est de lui qu'il faut tout d'abord s'occuper.

Les moyens de se procurer aisément les animaux indispensables à sa nourriture, c'est-à-dire : la chasse, et plus tard, ceux de se défendre contre ses semblables, c'est-à-dire : la guerre, se développèrent ensuite. Ce fut alors que l'espèce humaine fabriqua des armes, pendant de longs siècles avec de la pierre, plus tard avec des métaux, tels que le bronze, le fer, etc., etc.

Abordons, pour commencer, l'ancienne céramique et comparons immédiatement ; nous passerons ensuite aux moyens offensifs et défensifs primitifs, aux armes et instruments de pierre.

Examen fait des spécimens de poterie qui nous ont été envoyés par de généreux correspondants, et recueillis par ceux-ci dans les cavernes de l'Isle Royale (Lac Supérieur),

ainsi que des variétés trouvées à Beaver-Hall et à Hochelaga, dans d'anciennes sépultures sauvages, les unes en notre possession, les autres dans plusieurs collections publiques de Montréal, au Collége Mc Gill, au Geological Museum, etc., il nous paraît évident que le principe décoratif est identiquement analogue à celui des poteries que nous avons rencontrées dans les sépultures et tombeaux mérovingiens du Nord-Ouest de la France. Mêmes dessins, mêmes denticules, mêmes stries, mêmes pointillés, mêmes pastillages, mêmes gauffrures, enfin mêmes pensées, mêmes formes, même art, même école. Il nous reste à expliquer cette très-curieuse analogie.

L'histoire de l'Europe méridionale et centrale nous apprend que les Romains s'étant rendus les maîtres d'une grande partie de l'Ancien Monde connu, avaient couvert tout le pays conquis d'une multitude de monuments dont les ruines et les débris excitent encore aujourd'hui notre admiration, lorsqu'un torrent de nations alors prétendues barbares, originaires des extrêmes contrées septentrionales du monde, franchit d'immenses distances et fit irruption dans l'empire romain, où ses flots exercèrent de terribles ravages. Cette invasion, sorte de vomitoire d'une immigration mystérieuse, paraissait être à la recherche d'un climat plus doux. Le torrent dévastateur semble avoir tracé son chemin à partir du Nord de l'Amérique (par l'Alaska probablement), et avoir entraîné à sa suite les autres peuplades de la même zône de l'Asie et de l'ancienne Europe. Ces agglomérations de tribus diverses formèrent, du IVe au Ve siècle, les nationalités connues à cette époque sous les noms de Visigoths, Burgondes, Francs, etc. Chaque tribu apporta avec elle, non-seulement sa religion, ses mœurs, ses habitudes, ses usages, mais encore son industrie, représentée par des ustensiles, des armes, etc. Ce furent bien certainement les industries de ces barbares, qui transformèrent rapidement l'art gaulois et romain en un art nouveau que l'on est depuis quelques

années convenu d'appeler : l'art de l'époque Francque, ou Mérovingienne.

Des principes d'ornementation qu'avaient continué d'adopter les Francs, sortirent des modifications dans les dessins. Une époque nouvelle se forma qui présida aux débuts d'un nouveau style architectural, appelé depuis : La période romane.

Les fouilles que nous avons dirigées nous-même dans plusieurs cimetières de ces barbares, depuis longtemps déjà fixés dans la Neustrie, nous ont fourni des vases domestiques tout-à-fait semblables aux poteries canadiennes dont nous avons parlé précédemment. La matière première ou qualité de l'argile, établit seule une différence.

De ce fait archéologique, on peut déduire, que ces peuplades barbares ou sauvages avaient eu pour point de ralliement de leur émigration au départ, les contrées canadiennes que nous habitons, ce qui n'empêche pas d'admettre que cette même émigration ait entraîné à sa suite les autres tribus barbares de la Sibérie et de la Russie d'Europe, apportant leurs industries grossières, leurs dessins originaux et leurs bizarres fantaisies décoratives.

Des vases recueillis par nous, dans le cimetière franc ou mérovingien de Saint-Léger-de-Bostes, près Bernay, en 1858, sont décorés de la même manière que ceux d'Ochelaga. D'autres trouvés en 1856, dans des sépultures de la même période, à Valailles (Eure), au fond d'un puits servant de *tumulus* à un vieux chef Franc, mort d'un coup de hache qui lui avait fracassé le crâne, m'ont présenté des dessins identiques aux fragments recueillis dans les cavernes de l'Isle Royale (Lac Supérieur), qui m'ont été donnés par les RR. Baxter de Silver-Islet, et du Ranquet.

Enfin, les poteries de Beaver-Hall ont leurs décorations similaires sur des vases trouvés dans plus de vingt cimetières mérovingiens de l'époque franque, explorés par mon ami,

savant collègue et maître en archéologie, le Rév. abbé Cochet, dans son département, limitrophe du mien.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus tard. La matière aux observations et aux rapprochements ferait ici l'objet d'un mémoire trop étendu pour la place qui nous est réservée.

Je ne terminerai pas cependant cette première partie, sans dire un mot des « calumets ou pipes, » en terre cuite de l'époque pré-historique ou ancienne, recueillis au Canada. Plusieurs savants nous ont fait hommage de quelques variétés de calumets et de moulages de certains autres. Parmi ces pipes originales, celle qui a frappé le plus vivement mon attention est un calumet aborigène, qui m'a été offert par M. Dawson, principal du Collége Mc Gill.

Je passe maintenant aux armes aborigènes ou anté-historiques.

Parlons donc d'un outil qui fut, comme l'a déclaré notre savant collègue, le Rév. Cochet, « grandement travaillé « et qui a laissé partout l'empreinte de sa longue durée dans « les mains de l'humanité, c'est-à-dire : « la hache de pierre, » « parfois nommée casse-tête, qui dut servir aux usages « domestiques aussi bien qu'au service militaire et jouer un « rôle dans les arts de la paix autant que dans l'art de la « guerre. »

Cette hache que portaient dans les combats les peuples primitifs, est encore aujourd'hui un instrument de travail très en faveur dans les Antilles Françaises.

Puisque nous avons décrit suffisamment la hache primitive ou casse-tête des anciens peuples, il nous reste à comparer quelques variétés de ces hachettes, recueillies et observées par nous au Canada, avec celles de même nature, que nous avons trouvées en 1861, près de Bernay, et dont nous avons fait hommage à feu l'Empereur Napoléon III, pour son musée Gallo-Romain de Saint-Germain-en-Laye.

Il s'agit ici des armes de pierre trouvées en Europe, mais fabriquées avec le jade ou l'obsidiane.

Comme nous l'avons déjà laissé voir, tous les peuples de l'ancienne civilisation (période préhistorique), ont, sans exception, utilisé les pierres dures, ou silex de leurs contrées, afin de se confectionner des armes et particulièrement des casse-tête. L'usage de ces sortes de hachettes se continua même pendant longtemps, puisque d'après un ancien auteur français (Guillaume de Poitiers), on se serait servi d'armes de pierre au onzième siècle, à la bataille de Hastings : « Jacta « Angli cuspides et diversorum generum tela, sœvissimas « quoque secures et lignis imposita saxa. »

Les armes en pierre de jade et d'obsidienne, ont donc beaucoup préoccupé la science en Europe, et surtout en France. On ne s'est jamais bien expliqué d'où avait pu être extraite la matière principale, avec laquelle on avait confectionné certaines de ces armes. On est allé jusqu'à déclarer que les carrières dans lesquelles avaient été fabriqués ces objets d'antiquité reculée, avaient été épuisées, cachées, etc. Pour nous aujourd'hui, nous pouvons envisager la question sous un autre point de vue.

Le jade, et encore mieux l'obsidienne ou obsidiane, tirée du Mexique, avaient été en usage dans l'Amérique du Nord, chez des peuples préhistoriques, antérieurs aux Peaux-Rouges, qui vivaient dans ces contrées avant le dixième siècle. Ces premiers peuples bien plus civilisés que les sauvages qui les ont remplacés, semblent avoir été le noyau envahisseur qui marcha à travers l'Asie, poussant devant lui les autres nations du Nord del'Europe. Ces peuples, vers le cinquième siècle, durent emporter avec eux, leurs armes de pierre, casse-tête, couteaux, etc. Ces mêmes armes, à moins de fractures qui pouvaient les rendre impropres au service de la chasse et de la guerre, durent rester en usage longtemps encore entre les mains de leurs descendants.

La hachette de jade ou d'obsidiane est, en France, considérée comme une pièce d'antiquité non-seulement curieuse, mais encore très précieuse ; ce qui s'explique par sa rencontre beaucoup moins fréquente parmi quantité d'autres dont se servaient aussi les Celtes et les Gaulois.

Lorsque nous déblayâmes en 1861 les immenses substructions et ruines du temple de Mercure-Canetus, à neuf milles de Bernay-de-l'Eure, Normandie, dans ce monument de la belle époque romaine, qui couvrait une superficie de quatre arpents, nous nous aperçumes que les barbares (de l'armée d'Attila, sans doute), avant de piller le sacellum et de saccager ses dépendances, en avaient fait le siége en règle. Des pans des murailles éboulés extérieurement sur les assiégeants en avaient écrasé quelques-uns sous leurs décombres. Les squelettes de ces hommes de haute stature furent exhumés avec leurs hachettes ou casse-tête en pierre, de même couleur, de même forme et de même nature, que celles que nous avons trouvées au Canada.

Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait énumérer ici tous les rapprochements que nous pouvons faire, pour établir, soit par la céramique, soit par le travail primitif de la pierre, qu'une émigration est partie bien avant le dixième siècle des contrées du Nord de l'Amérique, et s'est répandue ensuite dans la même région de l'Asie, continuant sa route sur l'occident, et à travers l'Europe.

Nous espérons à force de recherches pouvoir parvenir un jour, à expliquer par les « monuments souterrains » et autres du pays, dans quel siècle et pour quelles raisons, un trop plein de population de l'époque préhistorique américaine s'est dirigé par le nord pour s'épancher ensuite jusqu'à l'extrême occident.

M. **Lucien Adam** a la parole.

MESSIEURS,

J'ai à cœur de remercier publiquement M. LÉON DE

Rosny d'avoir bien voulu se rendre à Nancy, au mois d'octobre dernier pour me faire faire l'apprentissage de mes fonctions de secrétaire, S. E. M. Torres-Caicedo du bienveillant accueil qu'il a fait aux demandes que je lui ai adressées dans un moment critique, et M. Charles Courbe du concours intelligent et actif qu'il n'a cessé de me prêter.

J'ai également à cœur de remercier les nombreux délégués qui, dans les pays étrangers, en France et à Nancy, sont venus en aide au Comité d'organisation. Je les remercie d'avoir eu confiance en nous, et je suis heureux de pouvoir leur annoncer que le Compte-rendu des travaux du Congrès formera deux volumes in-8° qui seront imprimés avant la fin du mois de décembre et qui, dans le courant du mois de janvier, seront distribués à nos 1800 souscripteurs.

Il me reste enfin à remercier la Congrégation des Oblats du concours qu'elle nous a prêté au Canada et de la part qu'elle a prise aux travaux de la Session, en la personne du R. P. Petitot. Elle aussi a eu confiance en nous : elle a compris qu'en lui demandant la coopération de ses missionnaires, nous entendions appeler dans cette arène pacifique, les défenseurs de la tradition.

M. Madier de Montjau donne lecture d'une note de M. **Schoebel** sur *les Antiquités américaines du Musée ethnographique à Saint-Pétersbourg.*

Les monuments de l'antiquité américaine qui parviennent en Europe vont sans cesse augmentant en nombre, mais non en beauté. Il faut même dire que sous le rapport esthétique et artistique, aucune antiquité ne paraît plus mal partagée que celle de l'Amérique ; un seul coup d'œil jeté sur les

collections du Louvre est fait pour en donner une conviction que la collection de Saint-Pétersbourg ne peut qu'affermir et que la vue des monuments rapportés par le savant M. Alph Pinart, est certes loin d'ébranler. Cette absence de toute beauté plastique dans les créations de l'art américain autochthone est un fait dont les ethnographes et les archéologues peuvent n'être pas touchés, mais que les artistes se prennent à déplorer et qui, aux yeux de l'historien, est d'une importance suprême. Il lui est, en effet, permis d'en inférer que les anciens Américains dépourvus comme ils l'étaient du sentiment de la beauté manquaient aussi du sens moral, et que leur civilisation quelque considérable qu'elle ait pu être par certains côtés, a été impuissante à produire des chefs-d'œuvre littéraires. Or, un peuple qui durant sa longue carrière, demeure stérile dans le domaine de la grande littérature, est un facteur inutile dans l'œuvre de la civilisation universelle, il ne fait rien pour le progrès général et son existence ne compte pas dans l'histoire de l'esprit humain. Car l'esprit c'est tout, c'est le fanal qui éclaire l'univers (1), comme le roi Antigonus le disait de la Grèce, et spécialement d'Athènes, et, comme dans les temps modernes, on peut le dire de la France. Oui, c'est l'esprit qui éclaire, inspire et sauve les nations, en leur dictant des chefs-d'œuvre artistiques et littéraires dont la forte et irrésistible impulsion est capable de transformer le *væ victis*! en un prochain *vœ victoribus* ! (2)

Rien de cela dans l'Amérique ancienne. Aussi ses peuples sont-ils morts et bien morts; ils manquaient de hautes et nobles aspirations et le feu sacré du grand art leur a été inconnu. Feu mon ami, M. Brasseur de Bourbourg s'est donné une peine infinie pour démentir, par la découverte d'une œuvre

(1) σκοπὸν τῆς οἰκουμένης.

(2) Prochain, par rapport à la longue vie des peuples, où quelques années de plus ou de moins ne compent pas.

littéraire remarquable, l'horoscope rétrospectif que j'avais tiré déjà en 1860, relativement à la valeur civilisatrice des anciens Américains. Mais tout ce qu'il a pu trouver s'est réduit à l'œuvre dramatique aussi indigeste qu'indigène avec sa musique originale (*originale* est le mot) qui a nom *Rabinal Achi.*

Maintenant, quant à la collection de Saint-Pétersbourg, elle provient de quelques tombeaux près de Lima, et parmi les pièces dont elle se compose, plusieurs rappellent celles qu'on voit figurées dans l'Atlas des *Antiquidades Peruanas* de Rivero et Tschudi, ou qui se trouvent exposées dans le Musée américain au Louvre. Je n'ai certes pas l'intention de les décrire toutes; cela n'en vaut pas la peine. Soit donc les suivantes :

1° Une figure humaine accroupie, d'argile rouge, haute de 400^{mm}. La tête, dont la face est remarquablement peinte de différentes couleurs où le blanc prédomine, mesure en hauteur 138^{mm}. Ce qui frappe surtout dans sa conformation, ce sont les oreilles. Elles sont démesurément grosses, rondes comme des assiettes et collées contre le crâne. La figure paraît tenir dans ses mains une coupe à sacrifices. La tête est surmontée d'une espèce de couronne murale.

2° Un vase d'argile noire, représentant un animal qu'on dirait un phoque à tête humaine ayant une conformation de nègre. Les oreilles sont fort détachées de la tête, et la queue de l'animal dressée debout. La hauteur du vase est de 187^{mm}.

3° Une figure de femme accroupie avec de gros yeux, de grosses oreilles et un nez en bec de perroquet. Au cou, elle porte une parure et sur les bras un enfant. Le vase, haut de 203^{mm} et profond de 110^{mm}, est d'argile rouge et a été peint; on voit encore des vestiges de la peinture.

4° Un vase d'argile noire en forme d'homme coiffé d'un chapeau. On dirait la figure d'un matelot. Les yeux

sont indiqués par des lignes blanches. Haut de 200mm, large de 88mm, profond de 66mm.

5° Un vase arrondi d'argile rouge, haut de 200mm, profond de 178mm. Sur la panse est représentée quatre fois une figure ressemblant au dieu de la guerre tel qu'on le voit dans l'ouvrage précité de Rivero et Tschudi, pl. XIV, 1, et XXII; 1. La main gauche tient un bâton et la droite une large houppe.

6° Vase d'argile noire en forme de tête ressemblant à celle d'un nègre et ceint d'une sorte de couronne murale. Haut de 107mm, profond de 89mm.

7° Vase arrondi d'argile rouge à tête humaine, avec une anse par derrière. La figure et le haut du buste sont enjolivés de blanc et de noir; les mains et la parure du cou sont blanches. Hauteur 200mm, largeur 132mm, profondeur 93mm.

8° Un vase arrondi d'argile noire, pointu en bas et couronné d'une tête humaine qui s'ouvre au sommet en entonnoir. Sur le devant, la pièce est ornée de figures linéaires qui se croisent sous différents angles. Il y a une anse à la partie postérieure. Haut de 176mm avec un diamètre de 132mm.

M. **Oscar Comettant** donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : *La Musique en Amérique avant la découverte de Christophe Colomb.*

I.

Entreprendre d'écrire l'histoire de la musique en Amérique avant les voyages de Colomb et de Vespuce serait une tâche aussi incertaine, disons mieux, aussi impossible que de tenter d'écrire l'histoire même de l'homme dans cette vaste partie de la terre que nous appelons le Nouveau Monde. En réalité, le Nouveau Monde pourrait bien être un monde aussi anciennement habité par le genre humain que l'Asie qui, cela

ne paraît pas douteux à nombre de savants, se trouvait reliée au continent américain avant que les grands cataclysmes n'eussent changé l'aspect du globe en déplaçant les mers.

Notre travail n'a pas la prétention de dire ce qu'on ne saurait dire en expliquant ce qui est inexplicable. Il ne dépassera pas les limites d'un mémoire basé sur les rares matériaux se rattachant à la musique de la vieille Amérique qui ont pu échapper au vandalisme farouche des fanatiques conquérants du Mexique et du Pérou.

La musique est plus naturelle à l'homme que le langage. La musique est un produit spontané chez l'homme ; il n'en est pas de même du langage qui, chez les peuples arrivés à la civilisation, est le résultat de nombre de siècles d'efforts et de laborieux tâtonnements. Curtius a compté six grandes étapes dans l'évolution du langage aryen. A combien de siècles correspond chacune de ces étapes, s'est demandé un célèbre philologue ? Et il a répondu :

« C'est ce qu'on n'exprimera jamais par des chiffres. Mais le fait même de leur succession est acquis à la science. »

Qui pourrait dire le nombre de milliers d'années qu'il a fallu à l'homme en passant par les infinies transmutations des labiales, des dentales, des gutturales, des sifflantes et chuintantes, des liquides, etc., pour arriver à l'articulation qui est la conquête de la consonne et reste l'attribut le plus glorieux du genre humain.

« C'est elle, s'écrie avec enthousiasme un savant, c'est la consonne qui a tiré l'homme hors de pair, qui l'a séparé à jamais de l'animalité. Mais — ajoute-t-il aussitôt — il ne faudrait pas croire qu'elle ait dépassé d'abord les facultés départies à beaucoup d'êtres vivants. »

Il est vrai que le philologue que nous venons de citer se trouve en contradiction avec plusieurs illustres savants et notamment avec l'auteur d'un ouvrage couronné à l'Académie sous ce titre : *Mémoire sur l'origine psychologique et philosophique des sons articulés et de l'ortophonie.*

Pour l'auteur de ce mémoire, les sons articulés sont aussi naturels à l'homme que les cris chez les animaux qui bêlent, qui mugissent, qui miaulent, qui sifflent, qui aboient et qui gazouillent. Hélas ! la science n'est trop souvent que l'art de conjecturer, et la contradiction est son domaine tourmenté.

Quoiqu'il en soit de la consonne, ce qui est indiscutable pour tout le monde parce que tout le monde peut en trouver la preuve par la plus simple observation, c'est que la musique n'a pas eu d'inventeur. Si elle n'est devenue un art complet par l'union savante de la voix aux instruments que chez les modernes européens qui ont fait de la musique l'art idéal par excellence, on peut dire que partout où il y a eu des hommes il a existé des chants et des instruments. Les premières manifestations du sentiment chez l'enfant ne sont autre chose que des chants à l'état rudimentaire. Longtemps avant de penser, par conséquent de parler (car pour nous le langage et la pensée sont équivalents), l'enfant éprouve des sensations qu'il exprime par des inflexions vocales. Le cri, le rire et les pleurs participent directement de la musique. Dans les moments de calme, l'enfant au berceau fait entendre une sorte de gazouillement qui est la chanson à l'état embryonnaire et marque sa joie. L'homme voisin du berceau dans les contrées où la civilisation n'a pas encore apporté l'éducation de son esprit, ne manifeste guère que par des cris ou des vagissements les passions qu'il éprouve.

C'est au moyen de cette langue vocale quelque grossière qu'elle soit, qu'il exprime le désir, l'épouvante, le plaisir, la haine, etc. C'est aussi par des inflexions musicales que l'homme civilisé manifeste ses douleurs physiques. L'un de nos plus savants musicologues, notre regretté ami Georges Kastner, membre de l'Institut de France, a dans son livre curieux des *Cris de Paris*, noté avec le secours du docteur Colombat les cris de la douleur classés en cris de douleur pulsatives — celles qui produisent une inflammation phlegmoneuse — en cris de douleurs gravatives, lancinantes, etc.

Dans le cri déterminé par l'application du feu, la victime fait entendre des tierces majeures, la médiante et la tonique. Le cri déterminé par l'action d'un instrument tranchant donne des intervalles de dixièmes, et quelquefois les sons chromatiques compris dans un intervalle de quarte augmentée. Le cri des douleurs pulsatives forme une sixte majeure descendant chromatiquement sur la dominante. Le cri des douleurs lancinantes donne l'octave sur laquelle le patient fait entendre une sorte d'horrible trémolo. Les gémissements vont de haut en bas et produisent des tierces mineures mêlées d'intervalles donnant des tons et des demi-tons. Le cri de la coqueluche est un saut d'intervalle de quinte juste. Le cri natif ou vagissant se manifeste par l'octave : enfin les cris des douleurs de l'enfantement se notent par l'intervalle considérable d'une dix-septième majeure. Le cri de joie comme le cri natif forme l'octave ; le cri d'appel la neuvième majeure ; le cri d'effroi la quinzième majeure ; le cri de dégoût s'exprime par la quarte juste ; les sanglots par une note répétée de la médiante qui va tomber sur la quinte fausse soit *ré* naturel et *la* bémol pour se résoudre musicalement suivant les lois de l'harmonie sur la dominante du ton.

S'il est donc établi que l'homme est né musicien, et que toutes ses sensations s'expriment musicalement avant de se traduire par le langage parlé, et même par la pantomime, il ressort, par une juste déduction, que la musique des peuples varie nécessairement suivant leur race, le milieu dans lequel ils vivent, leurs mœurs, leur degré d'instruction, l'état de leur civilisation.

Quand Fernand Cortez visita les villes de Mexico et de Tezenco, capitales des deux plus puissants et florissants Etats de l'*Anahuac*, il dut être singulièrement surpris de voir dans quel état de civilisation avancée se trouvaient ces peuples dont les Européens ignoraient absolument l'existence.

D'où ces hommes étaient-ils originaires et quelle est leur

histoire ? A cette question, l'historien américain Prescott répond qu'il y a très-peu de notions certaines à glaner sur un peuple dont les annales écrites ont péri. Les plus savants ethnologistes en sont réduits aux conjectures. Si, par la conformation de leur crâne, ces peuples semblent se rattacher à la race caucasienne, la couleur de la peau et l'absence de barbe les rapprochent des Mongols. Le rabbin Monossis veut que les habitants du Mexique et du Pérou prennent leur origine dans une colonie hébraïque qui, poussée par le vent et les courants de l'Océan, aborda le continent américain.

Dans son livre sur l'origine des Américains, publié longtemps avant Monossis, Garcia émet la même opinion. Le nom de Jéhova et le mot Alleluia, connus des Américains avant la conquête du Mexique, leur en offrent une preuve.

Pour Georges Horn, les Phéniciens sont les ancêtres des Américains, avec les Chinois, les Cantabres et les Huns.

Enfin, M. Fétis voit dans ce qui reste de la musique des anciens Mexicains et Péruviens, un argument nouveau et péremptoire en faveur de l'origine sémitique de ces peuples du Nouveau Monde.

Quoi qu'il en soit, la plus remarquable des races qui peuplèrent le Mexique était, sans contredit, les Toltèques venus d'une direction septentrionale. Décimés par la famine, la peste et les guerres, ils disparurent du pays avec autant de mystère qu'ils y étaient entrés.

Le voyageur, qui contemple aujourd'hui les majestueuses ruines de Mélia et de Pentèque, écrit Prescott, croit y trouver l'œuvre de ce peuple extraordinaire.

Nous laissons aux ethnologistes modernes le soin d'examiner, après Grégorio Garcia, Diego Gonzalès et Molena, les rapports des langues connues entre elles afin d'établir par cette comparaison, la filiation des peuples disséminés sur le globe. Notre tâche, à nous, est de chercher ici, autant que cela nous sera possible, à déterminer, par les rapports de

constitution tonale commune aux différentes races d'hommes, par la nature de leurs instruments de prédilection et le caractère mélodique de leurs chants, à quelles races d'hommes pouvaient appartenir les chants et les instruments de musique des primitifs habitants du Mexique et du Pérou parvenus jusqu'à nous.

Des fouilles nombreuses ont été pratiquées à Palenqué et plusieurs instruments y ont été découverts.

Mariano Eduardo de Rivero, dans ses *Antiquités péruviennes*, ouvrage excellent qui n'a pas été, croyons-nous, traduit en français, offre les sources les plus instructives auxquelles puisse puiser un curieux des choses musicales de la vieille Amérique.

Ce savant espagnol rapporte qu'un général français, M. Paroissien, trouva, dans un tombeau mexicain, une flûte en pierre qui produisait des sons identiques à une flûte de Pan à huit tuyaux en roseau, rapportée de Pentèque par l'illustre Alexandre de Humboldt et dont il fit présent à M. Stewart-Traill, médecin anglais.

Cet instrument était accompagné d'explications extrêmement intéressantes. M. Eduardo de Rivero les a traduites en Espagnol pour son ouvrage; à notre tour, nous les traduirons de l'Espagnol pour en enrichir notre travail.

Les tuyaux de cet instrument sont au nombre de huit. Leur perce est cylindrique et régulière. Leur diamètre est de 0,3 de pouce, et leur longueur varie de la manière suivante :

N° 1.	4,90	N° 5.	2,85
N° 2.	4,50	N° 6.	2,45
N° 3.	4,12	N° 7.	2,00
N° 4.	3,50	N° 8.	1,58

Quatre de ces huit tuyaux, les n°s 2, 4, 6 et 7 sont percés de petits trous latéraux qui, lorsqu'ils sont ouverts, donnent,

avec les autres tuyaux non percés de petits trous, les notes suivantes :

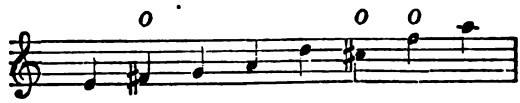

Lorsque les trous des tuyaux 2, 4, 6 et 7 sont fermés, ils donnent les notes que voici :

L'ensemble des sons fournis par ces tuyaux donne l'échelle suivante :

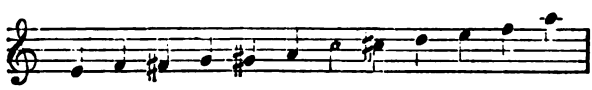

Comme moyen d'expression, les Indiens bouchaient à moitié avec les doigts les petits trous latéraux des tuyaux *fa dièze*, *la* naturel, *ut dièze* et *fa* naturel, ce qui produisait des intonations intermédiaires entre *fa dièze* et *fa* naturel, entre *la* naturel et *sol dièze*, entre *ut dièze* et *ut* naturel, entre *fa* naturel et *mi* naturel. Ces intonations par quart de ton ne constituaient pas un système de tonalité chez les Mexicains, elles n'étaient que des inflexions dont l'effet peut se comparer au glissement d'un intervalle sur les instruments à archet, ou mieux encore au petit trémolo fluctuant produit par les violonistes et les violoncellistes lorsqu'ils tremblent avec le doigt sur la corde.

Si le Syrinx dont nous venons de donner la description offre des lacunes sensibles dans l'échelle chromatique et diatonique du *mi* au *la* supérieur, il ne s'en suit pas que le système tonal des Américains dût nécessairement se modeler sur cette échelle. D'autres syrinx, probablement, offraient des

combinaisons de tuyaux propres à combler ces vides, car ce que nous avons de la musique des Mexicains et des Péruviens ne présente aucune lacune mélodique du genre des huara-puara de M. de Humboldt, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le Musée du Mexique, celui de Lima, le British Museum de Londres, le Musée de Copenhague, celui de Stockholm et quelques collections particulières telles que celle d'Adolphe Sax à Paris, offrent des spécimens authentiques ou des modèles exacts d'instruments trouvés à Palenqué dont la plupart, au dire des voyageurs, sont encore en usage chez les populations indigènes de cette partie de l'Amérique.

Ce sont une petite trompette aigüe, un fifre qui ne produit que cinq sons, la grande flûte à bec de roseau et à six trous, la flûte à quatre trous et une autre flûte d'un caractère tout particulier appelée *quena* par les Indiens dispersés dans les Andes, et dont nous donnerons plus loin une description détaillée.

Les Mexicains et les Péruviens avaient très-peu d'instruments à cordes. Ils jouaient d'une guitare montée tantôt de cinq cordes, tantôt de sept, au dire de M. de Rivero. Les sons de cette guitare étaient d'une gravité un peu triste.

Les instruments de percussion qu'on a de ces deux grandes nations disparues sont relativement très-rares. Ce sont des Crotales, de grandes Castagnettes et des Sambous dont nous avons vu les dessins. L'absence d'instruments de percussion en métal — instruments qui caractérisent la musique affreusement tapageuse des peuples de race jaune, trop amis des vibrations rutilantes, — sont pour M. Fétis, contrairement à l'opinion de M. Gobineau dans son *essai sur l'inégalité des races humaines*, la preuve victorieuse que les primitifs Américains ne sont pas issus des Mongols. Est-ce là une preuve triomphante? Je lis dans Rivero que la musique instrumentale des Indiens leur plaisait d'autant plus qu'elle était plus bruyante : « Gustaba tanto mas, quanto mas alborotada era. » D'ailleurs les hommes sans changer de race

peuvent changer de goût musical. Qui pourrait reconnaître dans les musiciens européens du siècle passé dont la musique était si douce généralement et si peu chargée d'accompagnement, la même race d'hommes que certains compositeurs modernes dont la musique trombonisée et tamtamisée semble n'avoir pour but que l'assourdissement de ceux qui ont l'imprudence de l'écouter. N'oublions pas que si le *tuba* est un instrument de la plus haute antiquité, un instrument anté-historique, ainsi que le prouve un admirable spécimen de ce long clairon que j'ai eu occasion d'examiner au Musée de Copenhague et qui date de l'âge de bronze, le trombone, modification ingénieuse mais parfois terriblement bruyante de la trompette simple, est d'invention récente; n'oublions pas que Gluck est le premier compositeur qui, à l'orchestre, employa le triangle pour donner à la danse des Scythes, au premier acte d'*Iphigénie en Aulide*, un caractère barbare; enfin rappelons-nous que pour avoir employé à l'orchestre la grosse caisse, Rossini reçut, dans un vaudeville de Scribe, le surnom de *Il signor Vacarmini*.

Les Mexicains et les Péruviens, — qu'ils appartiennent à la race jaune, qu'ils descendent des Sémites, comme le veut M. Fétis, ou que, d'après le dominicain Gregorio Garcia ils soient issus, suivant les contrées qu'ils ont habitées sur le continent américain et les langues qu'ils ont parlées, des Carthaginois, des Hébreux, des Grecs, des Chinois ou des Phéniciens,— les Mexicains et les Péruviens, disons-nous, ont pu changer de goût et avoir adoré en un temps les instruments de percussion en métal qu'ils ont plus tard dédaignés, car la musique comme toutes les choses humaines est, plus ou moins, la très-humble sujette de cette souveraine universelle qu'on appelle la mode.

D'après les instrumeuts trouvés à Palenqué, il est facile de se faire une idée approximative de la musique des Toltecs et des Aztecs dont la domination, au commencement du XIIIe siècle, s'étendait sur toute la largeur du continent, de

l'Atlantique à la mer Pacifique. Le Syrinx de M. de Humboldt offrait aux musiciens du Mexique un système de tons et de demi-tons qui, nécessairement, devait rapprocher leur musique de celle des Péruviens dont on a pu conserver de précieux spécimens, et qui, on le verra bientôt, présente une grande analogie par l'expression et la tonalité, — sinon toujours par le rythme — avec la musique européenne du siècle passé.

La huara-puara, fait judicieusement observer M. Chouquet, conservateur du musée instrumental du Conservatoire de Paris, dans son catalogue raisonné des instruments de cette collection, n'a point de clavier et reste par conséquent dans la catégorie des flûtes de Pan; mais il s'y trouve un rang de sept tuyaux ouverts et un autre rang de sept tuyaux bouchés; cet emploi des tuyaux comme dans la construction des orgues, ne saurait passer inaperçu. En effet, d'un pareil instrument à l'invention de l'orgue, il n'y a qu'un pas. Mais un pas dans la voie du progrès est un intervalle séparé souvent dans l'histoire des nations par des siècles d'indifférence, de routine ou de timides tâtonnements. Qui pourrait dire que jamais les Mexicains auraient de leur côté inventé l'orgue, un des plus anciens instruments de l'ancien monde, dont l'invention première serait due à Aesibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie qui vivait sous le règne de Ptolémée Thysicon, cent vingt ans avant Jésus-Christ? Il est tout au moins permis d'en douter.

Mais quittons le Mexique et arrivons dans le royaume des Incas, le plus civilisé des anciens Etats de l'Amérique, par conséquent celui qui fut le plus musical des pays découverts par les navigateurs espagnols et portugais du XVe et du XVIe siècle.

II.

Il existait avant la découverte du Nouveau Monde, au Sud du continent américain baigné par la mer Pacifique, entre le

fleuve Tumbes et le môle, un peuple nombreux et puissant quoique d'une grande douceur.

Ce fait d'un peuple nombreux et puissant quoique d'une grande douceur est assez rare pour mériter d'être mentionné.

Les aventuriers qui virent ce peuple d'honnêtes gens admirèrent leur civilisation avancée, rendirent justice à leurs habitudes d'ordre, autant qu'à leurs mœurs tranquilles, et les trahirent pour en faire leurs esclaves. Ce fait est moins rare.

Ces Américains formaient le vaste empire des Incas. Ils se croyaient les fils du soleil et adoraient cet astre, auquel ils consacrèrent un temple d'or et d'argent dans leur capitale de Cuzco, à côté du collége mélancolique des vierges vouées au culte du dieu resplendissant. De ce peuple, le premier entre tous ceux du nouveau continent, dont les sages institutions politiques et sociales auraient pu servir de modèle à plus d'une nation européenne, que reste-t-il à cette heure? Rien, que quelques parias échappés aux abominables boucheries espagnoles et un instrument de musique, la triste, la timide, la fatidique *quena*.

Mais si la *quena* est le seul instrument qui soit resté aux Indiens du Pérou pour chanter leurs regrets et tous leurs malheurs, elle n'était pas, tant s'en faut, le seul instrument du peuple des Incas.

Dans ses lettres américaines imprimées à Boston, M. le comte Carli, président émérite du conseil suprême d'économie publique, parlant de la célébration des cérémonies religieuses en l'honneur du Soleil, fait une courte description — trop courte, — de la musique qu'on y entendait. Nous citons textuellement :

« Après les offrandes « dit-il, » qui consistaient en divers ouvrages d'art : — statues d'or et d'argent, enrichies de turquoises et d'émeraudes ; — après le sacrifice du pain et de la liqueur sacrée, que les prêtres péruviens mangeaient et buvaient, le peuple se livrait à la joie autant que la décence

le permettait, et la musique accompagnait les danses, et les chants. »

(Sans doute aussi la musique se mêlait aux représentations théâtrales, très en honneur dans l'ancien Pérou).

« Dans ces fêtes, continue M. le comte Carli, où l'on voit des danses et de la musique, chacun avait les mêmes instruments, dans les mêmes provinces. Ceux de Colla se servaient particulièrement d'une flûte composée de cinq brins de roseau de grosseur et de longueur différentes. Les sons en répondaient à nos premiers dessus (*soprano*) à la haute ou première taille (*ténore*), à la haute-contre (*contralto*), et à la basse (*basso*).

« Lorsqu'ils jouaient à deux, la seconde partie répondait parfaitement en proportion de quinte plus basse; mais ils ne connaissaient ni la dégradation ni la diminution des tons. Ils jouaient aussi de flûtes simples qui n'avaient que quatre ou cinq sons. Malgré son peu d'étendue, cet instrument était celui des amants; il était consacré aux airs et aux chansons d'amour.

« Les trompes, au contraire, étaient les instruments militaires, de même que les tambours. Tous ces instruments servaient à mettre le peuple en joie, et à le faire danser. L'empereur aimait la musique telle quelle, avec les joueurs d'instruments et les chanteurs.

« Un seigneur aurait été déshonoré s'il avait ignoré cet art utile à la société, et la comédie était un des plaisirs au Pérou.

« L'idée de la tyrannie étant inconnue dans le royaume des Incas, on ne songeait qu'à plaisanter sur les ridicules ou à produire les belles actions des héros de la patrie pour donner de grands modèles à imiter. Quelques missionnaires s'étant aperçu de ce génie et de ce talent des Péruviens, leur firent représenter, au lieu de comédies de mœurs ingénieuses et agréables, de pitoyables scènes sur les actions de la madone, du petit Jésus et sur divers usages

de l'église espagnole à cette époque. Ces sortes de mystères catholiques obtinrent peu de succès, et les Péruviens revinrent toutes les fois que les Espagnols le leur permirent, aux pièces théâtrales de leur pays. »

Eduardo de Rivero parle d'un drame national, en trois journées, intitulé : *Ollante, ou les rigueurs d'un père et la générosité d'un roi.* On croit que ce drame fut écrit au commencement du XVe siècle et qu'il fut représenté sur la place de Cuzco devant les Incas. Rivero donne l'analyse, journée par journée, de ce monument littéraire extrêmement curieux que le docteur J.-D. Tschudi a reproduit en entier dans son ouvrage sur la langue quichua.

Aucun de ces auteurs ne dit qu'il se trouvât mêlé de la musique à cette action dramatique ; mais Rivero assure que les acteurs péruviens étaient parvenus à un talent dramatique extrêmement remarquable.

La musique ne servit pas seulement aux galants de l'ancien Pérou à charmer leurs belles et à les disposer tendrement en leur faveur ; ils en avaient fait un langage aussi précis que la parole.

En effet, selon Garcilaso, les Péruviens comme les Grecs ne se servaient pas indistinctement de tous les modes, c'est-à-dire de tous les systèmes de gamme pour écrire leurs chansons et leurs romances. Chaque genre de poésie, subdivisé suivant certaines nuances de sentiments, se mettait en musique dans un mode déterminé.

Ce classement, s'il faut en croire l'historien espagnol, n'avait d'autre but que de faire comprendre aux femmes, objet mystérieux et charmant de discrètes sénérades sur la flûte, le juste état du cœur de chaque amoureux.

Tel air indiquait qu'il mourrait si ses vœux étaient plus longtemps dédaignés.

Tel autre air disait clairement à la jeune fille qui l'écoutait que son adorateur viendrait la voir à un lieu et à une heure fixés.

Un air bâti sur tel mode signifiait : Non, tu ne m'aimes plus !

Un autre air sur un mode différent voulait dire : « L'aiguillon de la jalousie a blessé mon pauvre cœur malade. » Celui-ci exprimait le découragement; celui-là l'espérance; un plus passionné encore, parlait comme Fernand dans la *Favorite* de Donizetti : « J'entends une voix qui me crie : Va, va dans une autre patrie, va cacher ton bonheur ! »

Les airs anciens du Pérou que la tradition a conservés, sont presque tous écrits en mode mineur, sans rythme pour la plupart et d'une mesure pour ainsi dire *ad libitum*. On les appelle *yaravis* et voici ce que dit de ces airs nationaux un des rédacteurs du *Mercurio Peruano* dans le tome IV de cet intéressant recueil :

« Pour moi, j'avouerai avec ingénuité que quand j'entends « chanter ces romances, mon âme est abattue, mon esprit est « subjugué, mon cœur se remplit de tristesse, mes sens « s'endorment et des pleurs viennent mouiller mes pau- « pières. »

Voici une traduction d'un yaravi ancien que nous empruntons au *Mercurio Peruano*.

C'est une femme qui chante la mort de celui qu'elle a aimé.

I.

Quand une pauvre tourterelle
Perd l'objet de ses amours,
Dans la douleur elle bat de l'aile au hasard
Elle court, vole, retourne et repart encore !

II.

Sans repos elle voltige partout,
Elle parcourt la campagne
Sans oublier de visiter
Un seul tronc, une seule plante, un seul rameau, un seul arbre.

III.

Mais déjà sans espérance
Et le cœur palpitant
Elle pleure sans cesse
Des fontaines, des ruisseaux, des golfes et des mers.

IV.

Ainsi je suis hélas !
Depuis cet instant funeste
Où je te perdis dans mon malheur
Charme si doux, enchanteur divin.

V.

Je pleure mais sans consolation
Car mon chagrin est si grand
Que dans ma tristesse je ne respire
Que pleurs, terreurs, angoisses et cris de douleur.

VI.

Tout l'univers s'émeut de ma douleur
Car je suis la plus fidèle des amantes
Et je vois pleurer sur mon sort
Les hommes, les quadrupèdes, les poissons et les oiseaux.

VII.

Tant que durera ma vie
Je suivrai ton ombre errante
Oui, quand même viendraient s'opposer à mon amour
L'eau, le feu, la terre et l'air.

Les vers des yaravis nationaux sont d'ordinaire de six et de huit syllabes. Ces vers forment des strophes tantôt de quatre vers, tantôt de cinq, d'autres fois de huit ou même de dix, avec un refrain, le plus souvent.

Quand ils employaient les vers de huit syllabes, les Péruviens avaient coutume d'intercaler un petit vers composé de cinq syllabes, nommé *pied brisé*.

Le pied brisé, nous apprend Matéo Pas Soldan, joue un rôle très-important, car c'est pendant qu'on le chante qu'on produit des cadences et des agréments, d'un charme inexprimable pour ceux qui savent les comprendre.

III.

Il n'est pas de si grand malheur, dit un poète oriental, qui ne puisse être adouci par la voix d'un ami.

La *Quena* a été et reste pour l'Indien humilié cette voix consolatrice qui l'émeut, le charme, l'attriste, l'égaie, l'abaisse à la réalité de sa position, et l'élève jusqu'à la gloire de ses aïeux par la magie du souvenir et la chaîne mystérieuse de la tradition.

Les Péruviens, effrayés par les sanglantes orgies de leurs conquérants, abandonnèrent aux cupides mains de ces derniers les masses d'or et d'argent qu'ils avaient arrachées aux entrailles de la terre; mais, en fuyant, ils emportèrènt la *quena*, dont les accents lamentables disaient mieux que n'auraient pu le faire les mots d'aucune langue, les regrets éternels dont leur âme était abreuvée.

La *quena* est une sorte de flûte, faite d'un roseau qu'on ne trouve, je crois, que dans la région appelée Sierra, au Sud de la république péruvienne. Sa longueur varie suivant le caprice de l'exécutant; toutefois, s'il en est de neuf à dix pouces, la plupart mesurent un pied et demi de long, et deux tiers de pouce de diamètre. Point de clefs à la *quena*, qui, probablement, n'en fut jamais pourvue. Cinq trous sur la ligne de l'embouchure, plus une petite ouverture sur le côté, permettent seuls à l'exécutant une variété très-limitée de sons échelonnés chromatiquement.

Si incomplet et si défectueux que nous paraisse ce monotone roseau, il n'en a pas moins rempli de charme et d'émotions diverses, une suite de générations d'hommes.

Pour eux, le son voilé de la *quena* n'était peut-être pas seulement le sympathique agent de certains appétits et de certaines passions, il était le reflet par excellence de l'archétype du beau, l'image de la nature.

On a beaucoup et bien savamment discuté sur le beau relatif et le beau absolu. Bien longtemps encore, sans doute, on discutera sur cette question d'une si haute portée philosophique et esthétique. Pour nous, l'idée, quelque admirable, quelque inspirée qu'elle soit, n'est jamais et ne peut jamais être l'expression du beau absolu qui n'existe pas en musique et ne saurait exister, par la raison péremptoire que, tout système de sons étant nécessairement partiel et incomplet, puisqu'il est notre œuvre à nous qui sommes finis et incomplets, aucun ne saurait présenter cette rigueur implacable qui correspond à la vérité absolue, cette beauté sans défaut dont la création, dans ses harmonies perpétuelles, ses rhytmes savants, ses figures correctes, ses variétés infinies et son unité souveraine, nous offre l'unique et écrasant exemplaire. Aussi n'est-ce point à chercher à reproduire, dans les proportions de notre petite taille ce qui se meut dans le cadre sans limite de l'espace éternel que doivent tendre les efforts du compositeur, mais à éveiller les émotions diverses et toujours ravissantes que traduit dans notre âme attentive la contemplation idéale de l'œuvre incomparable de l'incomparable artiste, le divin Créateur.

Jean-Jacques Rousseau a donc pu dire avec une rare profondeur de pensée, sous une apparence de sophisme, que « hors le seul être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas. »

L'idée du Tout unique et harmonieux, avec la faculté de le rendre saisissable à tous, voilà pour nous l'idéal, le degré le plus parfait du beau ; mais cet idéal n'a pas été et ne pourra jamais être atteint.

Non, le beau ne dépend d'aucune règle, d'aucun moyen matériel ; il n'est le partage exclusif d'aucune école, d'aucune

race d'hommes, d'aucune civilisation ; on le retrouve partout où une aspiration élevée se manifeste.

Pour comprendre les beautés des œuvres diverses, qui sont toujours des beautés de reflet, il faut nécessairement se trouver en communication d'idées, de sentiments, de croyances, de mœurs, avec les artistes qui les ont créés. Le mysticisme chrétien ne sera pas plus compris de l'arabe sensuel, quoique poëte, que le panthéisme indien ne l'aurait été de la philosophie sépulcrale de l'ancienne Egypte. Voilà pourquoi certaines mélodies émanées de certains peuples qui ne les entendent pas sans une vive émotion, nous paraissent à nous, dans l'ordre de nos idées et de notre civilisation, insignifiantes, quand elles ne nous semblent pas ridicules et incohérentes.

Pour nous, Européens, la *quena* est un instrument presque barbare, et les airs péruviens appropriés à cet instrument et que la tradition fait remonter bien antérieurement à Manco Capac, sont des airs qui sollicitent notre curiosité plus qu'ils n'émeuvent notre cœur. Mais voyez les Indiens, ils n'en peuvent supporter l'audition sans fondre en larmes, sans éclater en sanglots. Qui oserait dire après cela que ces chants, informes, il est vrai, pour nos oreilles habituées à d'autres formes, d'une intonation souvent bizarre au point de vue de notre système tonal, soient néanmoins dépourvus de toute beauté, c'est-à-dire, dans une proportion quelconque, dépourvus de ce reflet sublime dont nous avons parlé ? Eh quoi ! des hommes seraient émus jusqu'au paroxisme de l'émotion par la seule action de quelques sons sans suite et sans signification aucune ? Penser ainsi serait calomnier le cœur humain en portant atteinte à la considération de l'art.

La *quena* est jouée d'ordinaire par les Indiens en solo et sans aucun accompagnement. Quelquefois cependant, il arrive que deux Péruviens se mettent à exécuter leurs chants, non point à l'unisson, comme on pourrait le croire en examinant leurs mélodies, mais à deux parties réelles. L'harmonie

plaintive des deux *quenas* attendrit les auditeurs, exalte leur imagination et les transporte au temps fortuné et à jamais passé, hélas ! où ils vivaient libres et considérés sous l'égide de l'astre radieux qui brille pour tout le monde, excepté pour eux aujourd'hui. Des larmes abondantes coulent de leurs yeux, et c'est à la douleur même qu'ils demandent un soulagement aux douleurs enivrantes qui les enveloppent comme dans une atmosphère de deuil harmonieuse. Il faut un nouvel accent plaintif à tous ces accents de plaintes, et il faut que le timbre même de la *quena* soit assombri pour vibrer à l'unisson des cœurs abimés dans le néant de la désespérance.

Les musiciens, interrompus par leurs propres sanglots, n'ont pu finir leur chant. Ils ont ôté de leurs lèvres tremblantes l'instrument, et sans se parler, d'un regard, ils se sont compris. On les voit alors gravir lentement les hauteurs les plus escarpées de la Sierra, comme s'ils voulaient, pour exhaler le souffle suprême de leur âme attendrie, monter plus près des cieux.

Là, sur ces escarpements arides et glacés, ils attendent l'heure des ténèbres pour s'abreuver de la dernière partie de ce concert désolé. Un vase rempli d'eau est apporté, et les instruments y sont plongés. La voix de la *quena* dans cette sourdine liquide, devient la voix même des sépulcres et comme le *super flumina Babylonis* des maîtres tombés en esclavage. Ecoutez : il semble que des voix parlées se mèlent, par un phénomène étrange, à la voix chantée qui étouffe et pleure au sein de l'humide tombeau. Ne reconnaissez-vous pas ces voix lamentables : ce sont celles des fils de Sion, ou plutôt c'est l'écho de ces voix :

Aux saules maintenant elles sont suspendues
Sans qu'on pense à prêter l'oreille à leurs doux chants,
Ces harpes *des Incas* dont les cordes tendues
En d'autres jours charmaient par leurs accords touchants.

Je dois à l'obligeance de M. Bernier de Valois, qui a longtemps voyagé dans l'intérieur du Pérou, et qui maintes

fois a entendu les yaravis des Indiens, chantés, et joués par eux sur la quena, la communication de deux de ces chants. Ils sont empreints d'une tristesse sans espoir, et l'expression s'y manifeste par des intervalles chromatiques, qui ajoutent au vague de la forme le vague de la tonalité, comme dans certains airs de Lulli et certaines élucubrations des compositeurs les plus avancés de la nouvelle Allemagne.

Qui sait pourtant de quelle époque lointaine datent ces curieux spécimens de l'art perdu des aborigènes américains? J'ai soumis à mon savant ami, M. Ambroise Thomas, ces airs péruviens qui lui ont paru d'une élévation de sentiment extrêmement remarquable. Il a bien voulu les harmoniser, ce qui, du reste, n'était pas une entreprise facile, car il fallait donner aux parties accessoires le caractère d'étonnante tristesse, de pittoresque grandeur, de sombre fatalité qui caractérise à un si haut degré la partie principale.

Ce travail délicat, M. Ambroise Thomas l'a fait tel qu'on devait l'attendre du poétique auteur du *Songe d'une Nuit d'été* et d'*Hamlet*. L'habit sonore dont le compositeur a revêtu la chaste nudité des thèmes péruviens, n'est point un habit d'emprunt décroché au hasard de l'harmonie dans le grand vestiaire du contre-point par une main lourde et mal inspirée. Ici chaque note de l'accompagnement est un accent nouveau qui prête aux accents de la mélodie mère une couleur plus vive sans en altérer le sens expressif. Le timbre, qui joue un rôle si important dans l'effet de ces airs, n'a point été négligé. En les écrivant pour trois saxophones, M. Ambroise Thomas a justement pensé que cet instrument dont la voix est si suave, si sympathique et si émue, pouvait mieux qu'aucun autre rendre la pensée pathétique de ces étranges mélopées.

Mais avant de faire entendre ces yaravis, notre bienveillant auditoire nous permettra d'en citer trois autres par la voie du saxophone, qui nous paraissent mériter l'attention.

Le premier, que nous empruntons au livre de M. de Rivero en le dégageant des ritournelles et des plates harmonies dont

on a voulu l'embellir, se distingue par une tonalité franche et un caractère particulier de mélancolie.

Le second, plus beau que le premier, est tiré du recueil publié par M. C.-E. Sœdling, professeur de musique suédois qui a fait un séjour de cinq ans au Pérou.

Le troisième est un air de danse dans le mode majeur, d'une mélodie parfaitement pondérée, d'un caractère tout européen. Il est également tiré d'un recueil publié par M. Sœdling à Stockholm.

I

Saxophone en *mi bémol.*

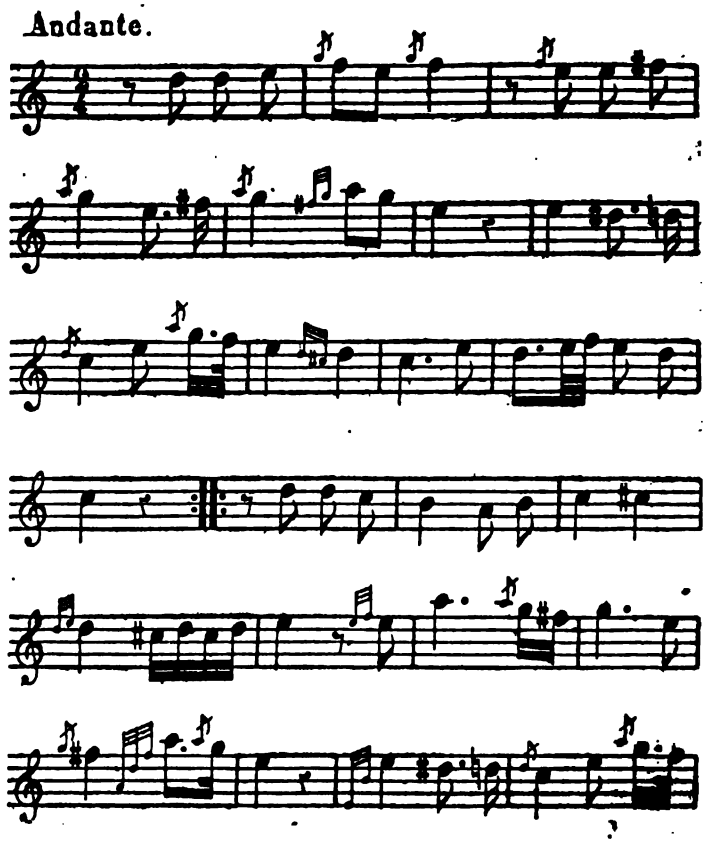

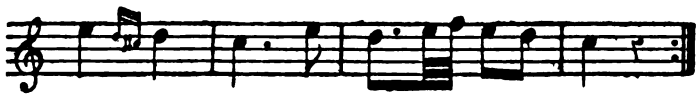

II

Saxophone en *mi bémol.*

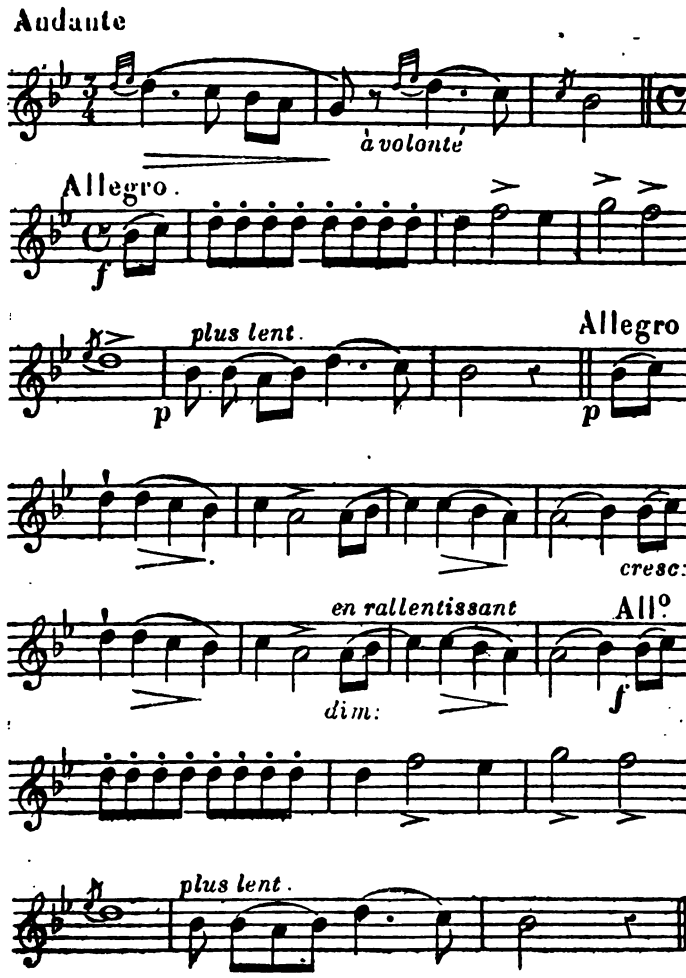

III

Saxophone en *mi bémol.*

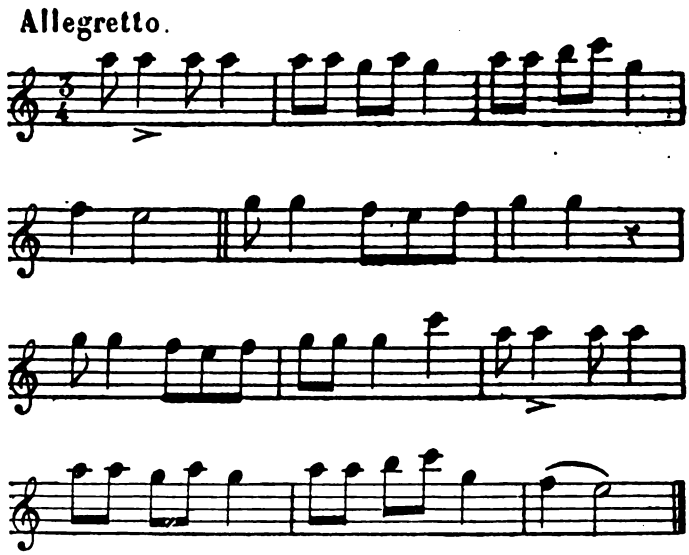

Nous arrivons aux deux yaravis que nous devons à M. de Valois et que M. Ambroise Thomas a harmonisés.

Pour en comprendre tout le charme poignant, toute la poésie originale et la pénétrante expression, que l'auditeur ne perde pas de vue les circonstances dans lesquelles ces chants se produisent, la nuit, sur les cimes arides de la Sierra, au milieu des plus majestueuses beautés de la nature, avec le souvenir navrant des malheurs irréparables d'un peuple supprimé du globe, et dont seuls quelques rares survivants attestent l'ancienne existence, comme les épaves vivantes du plus désolant des naufrages humains.

DEUX YARAVIS en *ut mineur*,

Notés au Pérou par M. DE VALOIS, et offerts à M. O. COMETTANT.

Harmonisés pour 3 saxophones, par M. A. THOMAS, membre de l'Institut

I

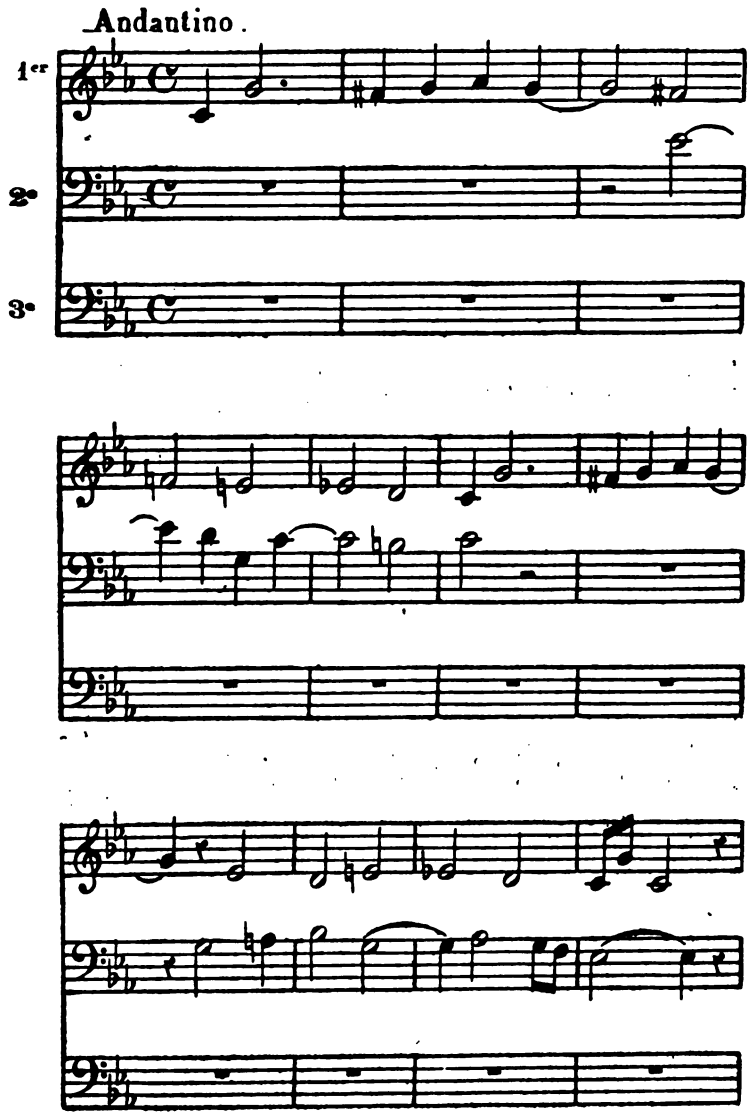

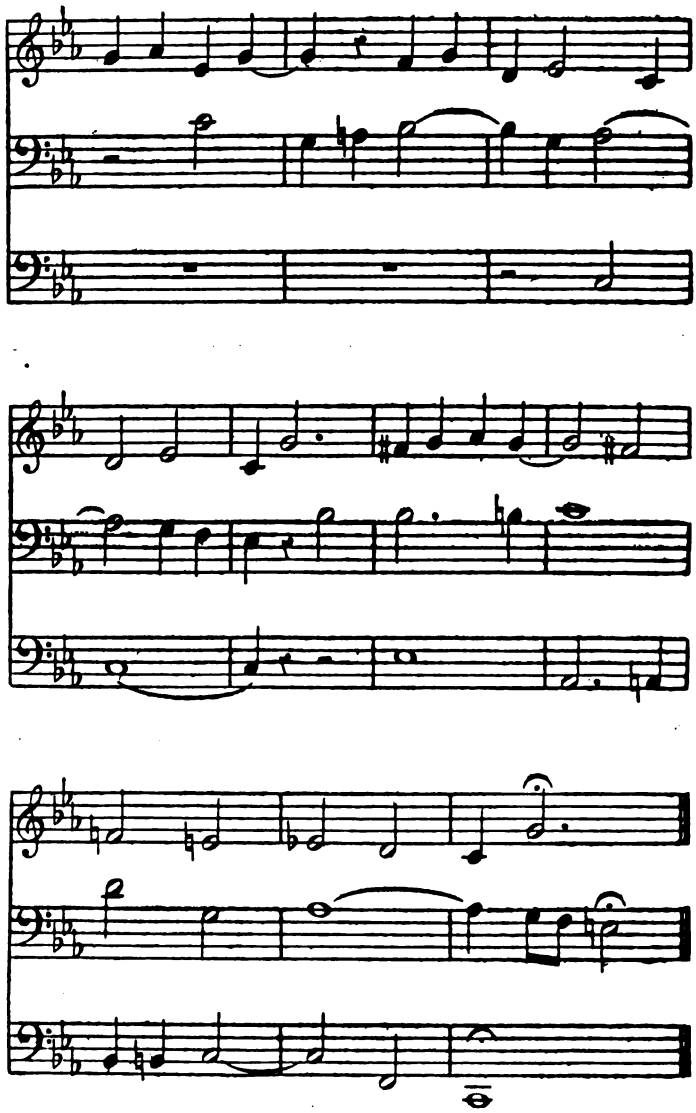

II

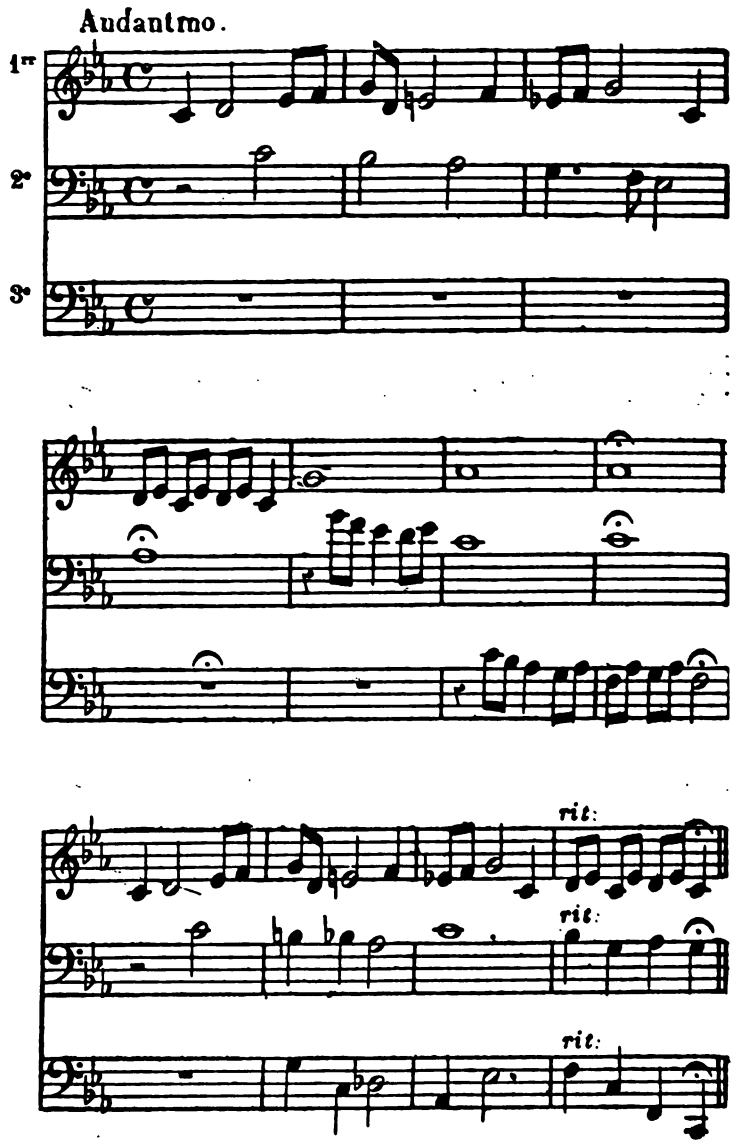

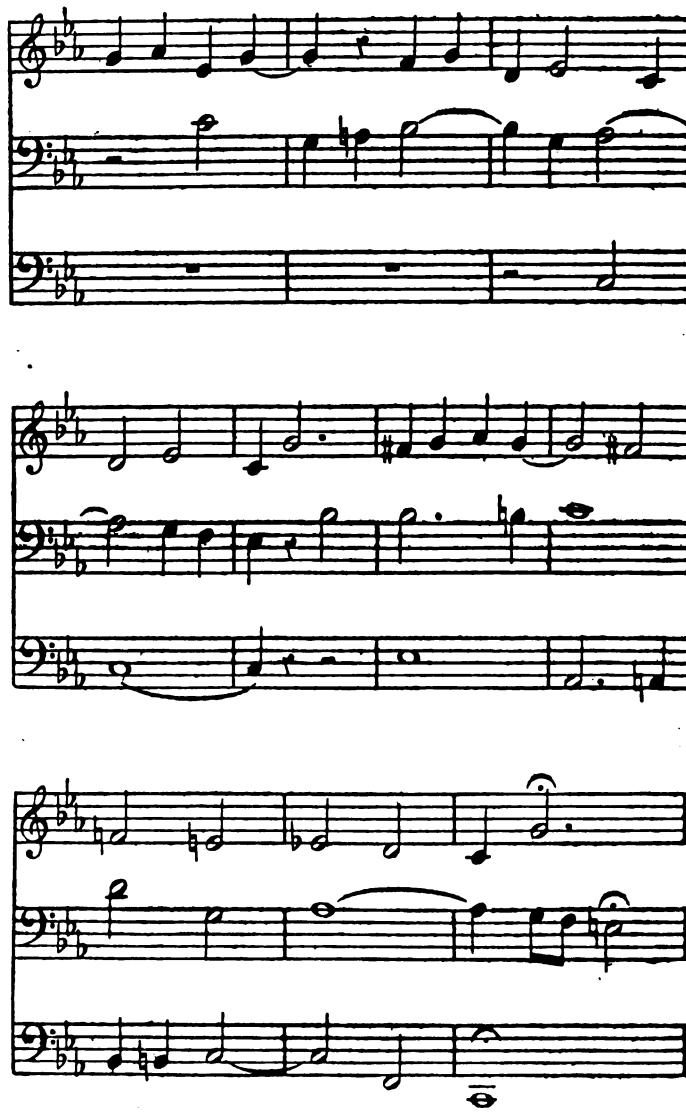

II

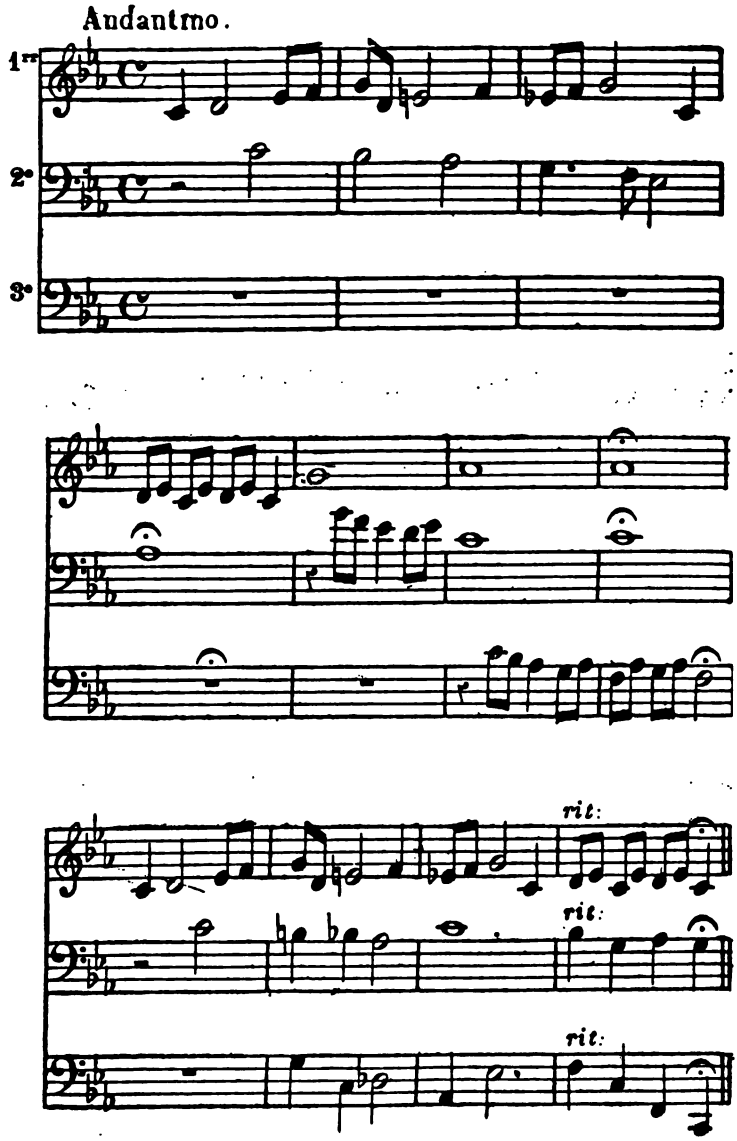

CONCLUSION.

Après l'audition de ces chants d'un si beau caractère et d'une tonalité si conforme à notre système actuel de musique, nous laissons à de plus perspicaces que nous le soin de conclure sur la race d'hommes qui les ont conçus. Ce que nous disons avec certitude, c'est qu'ils sont séparés par un abîme de la musique chinoise ; c'est encore qu'on pourrait leur trouver quelques points de ressemblance avec certains chants liturgiques de l'ancienne Egypte ; enfin, c'est qu'ils sont, par la profondeur du sentiment et les qualités de la forme, — sinon toujours par la nature des intervalles, — dignes des productions éminemment expressives et poétiques dues aux musiciens populaires de la race blanche dans les pays montagneux du Nord. Ces airs européens, en effet, sont généralement d'une inspiration simple, touchante, élevée, et se distinguent comme les chants péruviens par l'absence de rhytme le plus souvent, et une mesure abandonnée au sentiment de l'exécutant.

Pour le peuple de l'ancienne Amérique comme pour tous les musiciens d'instinct, sous quelque latitude qu'ils aient vécu, la musique est l'expression triste et joyeuse, mais toujours spontanée, d'une âme sensible et naïve que ne vient jamais refroidir le calcul de la science et qui s'abandonne tout entière et sans contrainte.

Mais comme toute combinaison suppose un calcul, c'est peut-être en faisant allusion aux inspirations du genre de celles que nous offrent les anciens Péruviens que Leibnitz a pu exprimer cette pensée rayonnante et hardie : « La musique est un calcul secret que l'âme fait à son insu. »

Les secrets de l'âme sont les secrets de la vie même, et nous bénissons humblement et avec respect, les âmes ardentes de la sublime ardeur du beau, qui nous commu-

niquent leur flamme et nous font vivre dans la sainte communion des sentiments qu'elles éprouvent, et qui sont l'honneur de l'humanité.

M. **Gavino Pacheco-Zegarra** donne lecture, en langue espagnole, d'un mémoire intitulé : *Alphabet phonétique de la langue* ƀiñua. Depuis, l'auteur a eu l'obligeance de résumer cet important travail en langue française et de l'adapter à la phonétique de cette langue.

Messieurs, la parole étant la pensée en action, c'est dans la langue d'un peuple que l'on trouve la trace de toutes les améliorations morales et matérielles qui constituent sa civilisation; aussi a-t-on dit des langues, avec raison, qu'elles sont les archives du progrès. Le moyen le plus sûr d'arriver à connaître aussi complètement que possible un peuple, soit ancien, soit moderne, est donc d'étudier la langue qu'il a parlée ou qu'il parle; c'est pourquoi, les hommes voués à l'étude du passé et du présent, ont ajouté aux foyers scientifiques universitaires et académiques, celui des Congrès internationaux.

Ayant l'honneur de prendre la parole dans cette assemblée, et sachant quelle importance elle attache aux études linguistiques, j'ai l'espoir que ce modeste travail sur l'alphabet de la langue ƀiñua, l'un des idiomes les plus importants du Nouveau Monde, recevra un bienveillant accueil.

Je dois tout d'abord avouer que, depuis mon arrivée en Europe, j'ai constaté, non sans surprise, que beaucoup de personnes, dont quelques-unes se piquent de connaître les choses de l'Amérique, tant moderne qu'ancienne, considèrent le ƀiñua comme étant une langue morte, ou tout au moins sur le point de disparaître. Rien n'est plus inexact. Dans tous les départements de la République du Pérou, qui se trouvent de l'autre côté des Andes, c'est-à-dire Puno, Cuzco, Ayacu-

cho, en partie Huancavelica et Jauja, les Indiens ne parlent que le bɪñua ; et, les individus d'origine espagnole qui habitent ces contrées, connaissent cette langue aussi bien que le castillan. Il y a encore, dans ces régions, des villes de 20 à 30,000 âmes, où, à l'exception du curé, du gouverneur et de quelques rares citadins, personne ne comprend la langue espagnole. Je calcule, à l'aide des tableaux de recensement que, dans le Pérou seul, le bɪñua est parlé par environ 1,500,000 habitants ; si l'on ajoute à ce nombre, celui des indigènes de l'Équateur, de la Bolivie et même de la République Argentine, qui font usage de cet idiome, on peut porter à 2,000,000 le chiffre qui précède. Ce fait n'a rien que de très-naturel, puisque le bɪñua, au temps des Incas, était parlé par plus de 6,000,000 d'hommes.

Né dans le pays où se parle cette langue, je la pratique depuis mon enfance et la considère comme ma langue maternelle ; aussi puis-je assurer que parmi les nombreuses grammaires dont elle a été l'objet, aucune ne donne une idée même approximativement exacte, de son alphabet, et à plus forte raison de la langue elle-même.

Une langue se compose de mots, les mots se composent de syllabes et celles-ci sont formées par la réunion de sons simples, représentés chacun par une lettre ; la détermination des sons simples et l'étude de l'alphabet *qui doit être le cadre complet de ces sons,* constituent donc les bases de la connaissance d'une langue.

Dans son *Alfabeto fonético de la lengua castellana,* œuvre unique de ce genre qui ait été publiée jusqu'à ce jour sur la la langue espagnole, M. Uricoechea répand sur la démonstration de cette vérité la clarté de l'évidence. M. Georges Withers a publié l'an dernier, sous le titre de *The English language spelled as pronounced,* un travail non moins important et non moins concluant.

Comme ces écrivains, j'estime qu'il importe aux progrès de la linguistique et de la philologie que, dans l'alphabet

d'une langue (étant bien entendu que ledit alphabet sera le cadre de sons fixes et bien déterminés, représentés au moyen de caractères correspondant à chacun d'eux), le nombre des signes soit égal à celui des sons. Cela n'est malheureusement pas possible dans nos langues romanes qui, n'ayant à leur disposition que l'alphabet latin, sont obligées de représenter des sons absolument différents de ceux de la langue latine, au moyen de combinaisons de signes le plus souvent défectueuses et parfois instables. Mais la langue des Incas n'a à compter ni avec l'alphabet latin, ni avec l'étymologie, et ceux qui la parlent aujourd'hui comme leur langue propre, ne savent pas l'écrire, faute d'un alphabet où ils puissent trouver la représentation distincte de chacun des sons qu'ils émettent dans le langage oral. Il n'y a donc pas lieu d'introduire, dans l'alphabet du bıħua, toutes les anomalies que les linguistes les plus logiques et les plus autorisés s'efforcent en vain d'extirper des langues modernes.

D'autre part, le bıħua différant essentiellement des langues romanes, surtout en ce qui concerne les sons élémentaires, il est impossible de donner une idée exacte de ces sons au moyen du seul alphabet latin qui, ainsi que je viens de le dire, ne peut pas même satisfaire aux exigences des langues romanes.

Ces considérations m'ont amené à composer, pour la langue péruvienne, un alphabet spécial que j'ai l'honneur, Messieurs, de soumettre à votre bienveillante attention.

I

Des Voyelles

A, Ȧ, E, I, Ī, O, U, U

A, a.

L'A en bıħua, se prononce comme dans le mot français *famille*. Ex : han, *tu* ; pay, *il*.

L'*a* aigu des mots *cheval*, *sac* et l'*â* grave des mots *âme*, *pâle* lui sont étrangers.

A, a.

Le signe A représente un son beaucoup plus sourd que le précédent et qui tient le milieu entre l'*a* et l'*u* des mots anglais *hat*, *cut* ; il n'a pas d'équivalent en français.

Ex. : Samay, *respirer* ; Kamay, *ordonner*, *commander*, *gouverner*.

E, e.

L'E a le même son que dans les mots français *objet*, *valet*. Ex. : Senha, *nez ;* Perha, *mur ;* les sons de l'*e* muet de *besoin*, de l'*é* aigu de *café* et de l'*ê* grave de *prêtre* sont étrangers au bɪñua.

I, ɪ

I tient le milieu entre l'*e* dont nous venons de parler et l'*i* français. Ex.: Pɪsho, *oiseau* Iskay, *deux ;* il se rapproche beaucoup du *i* anglais dans les mots *this, pin,* mais ce dernier est moins guttural et moins sourd.

I, i.

Ce son est celui de l'*i* français. Ex.: Inka, *empereur* et *fils du soleil ;* Tika, *fleur ;* Pitay, *sauter*.

O, o.

L'O a le même son que dans les mots français *émotion*, *abricot*. Ex.: Kosa, *mari ;* Opa, *niais ;* les sons de l'*o* aigu de *sotte* et de l'*ô* grave d'*apôtre* sont étrangers au bɪñua.

U, u.

Le signe U représente un son qui tient le milieu entre la voyelle *o* et la prétendue diphtongue *ou*, laquelle équivaut à l'*u* espagnol. Ce son a beaucoup d'analogie avec celui du premier *o* du mot anglais *bosom*. Ex. : Kusho (Cuzco), la capitale de l'empire des Incas ; Puka, *rouge*, *vermeil ;* Tura, *frère*.

U, u.

L'U a le même son qu'en espagnol et que dans les mots français *quadragésimal, équation,*. Ex.: Rukuy, *souffler;* Kunka, *cou.*

Il résulte de ce qui précède qu'il y a, en bıñua, huit voyelles bien nettes et bien distinctes. Afin d'accoutumer l'œil du lecteur aux signes nouveaux, nous avons répété en tête de chaque paragraphe explicatif le signe correspondant. Pour le même motif et afin que les personnes qui connaissaient le bıñua puissent juger en connaissance de cause, nous donnons ci-dessous une série d'exemples au moyen desquels nous espérons que l'on pourra se rendre compte des différences essentielles établies par nous, soit en prononçant les mots indiqués, soit en les entendant prononcer. Enfin, pour bien préciser la nature de nos voyelles, il est indispensable d'ajouter : 1° que l'a, l'i et l'u (ou) sont les seules qui se prononcent comme dans le français et dans toutes les autres langues dérivées du latin; 2° que les voyelles a, e, ı, o et ʊ ont le caractère guttural qui prédomine dans la langue du Pérou et qu'elles forment pour les oreilles françaises des sons exotiques et étranges.

A, a — Sara, *maïs;* Paña, *la terre;* Ama, *non;* Wasi, *maison;* Hampı, *médecine;* Tawa, *quatre.*

A, a — Sumaɟ, *bonite;* Takay, *frapper;* Pakaɟ, *celui qui cache;* Raway, *courir;* Ahllay, *choisir;* Rawray, *brûler.*

E, e — Senha, *nez;* Perha, *mur;* hella, *oisif;* Wehey, *pleurer;* hena, *flûte;* bepa, *arrière.*

I, ı — Rısba, *cinq;* Tınkʊy, *se rencontrer;* Ʊkayalı, *la rivière;* Simı, *nom;* hıllka, *écriture;* Ishʊn, *huit.*

I, i — Pitay, *sauter;* Hina, *donc;* Ihʊ, *paille;* Intı, *le soleil;* Sipıy, *tuer;* Rimay, *parler.*

O, o — Orho, *mâle;* Sonhʊ, *cœur;* Onhʊy, *maladie;* Roɟtʊ, *sourd;* Opa, *niais;* Lloɟsıy, *sortir.*

Ʊ, ʊ — Ʊq̣ʊ, *dedans;* Urhʊ, *colline;* Kʊka, *nom d'une plante péruvienne;* Tʊra, *frère;* hʊyllor, *étoile;* Rʊnto, *œuf.*

U, u — Uma, *tête;* Supay, *diable;* Tuta, *nuit;* Rupay, *brûlor;* Sumaj, *bonite;* Pukʊ, *assiette.*

Parmi les auteurs qui se sont occupés de langue bihua et qui ont écrit dans un temps où l'on n'attachait aucune importance à la phonétique par suite de cette idée préconçue qu'il ne pouvait y avoir dans aucune langue des sons autres que ceux de l'alphabet latin, parmi ces auteurs dis-je, il n'en est aucun qui ait examiné sérieusement les sons élémentaires de la langue qu'il prétendait faire connaître. Tous se sont bornés à constater le manque de certaines consonnes dont l'absence sautait aux yeux, sans comprendre pas plus d'ailleurs qu'on ne le comprend aujourd'hui, que le bihua, étant un idiome complétement différent des langues latines (de là l'absence de plusieurs des sons usités dans les langues modernes), devait pour cette même raison, comme cela existe en réalité, posséder beaucoup d'autres sons étrangers à l'alphabet latin.

Ainsi, l'un des plus respectables parmi les grammairiens qui, au siècle dernier se sont occupés du bihua, Tórres Rubio, s'exprime ainsi : « La langue des Indiens de ce royaume n'emploie que dix-huit lettres, de sorte que des vingt-quatre lettres de l'alphabet latin, il y en a six qui manquent, ce sont : B, D, F, G, J, X. » Mais comme son oreille lui révélait l'inexactitude de cette allégation, il ajoute diverses observations curieuses attestant qu'il a comme nous-même constaté l'existence d'un plus grand nombre de sons qu'il n'a pas cru devoir représenter par des lettres et faire figurer dans l'alphabet de l'idiome péruvien. C'est ainsi qu'il dit, au sujet des voyelles : « Quant à la prononciation, on remarque que les voyelles *e, i,* d'une part et *o, u,* d'autre part se ressemblent beaucoup entre elles, et à Cuzco même les Indiens prennent indifféremment l'une pour l'autre, comme par exemple Turay pour Toray, *frère;* Quelca pour Quilca, *écriture.* »

Il résulte de cette observation, non pas que les Indiens substituent indifféremment l'une à l'autre les voyelles de ces deux couples, mais bien qu'il y a dans les mots cités par Tórres Rubio, et notamment dans hɪllka, un I dont le son tient, ainsi que nous l'avons dit, le milieu entre l'E et l'I, et que ce grammairien a confondu un mot renfermant un I avec un autre mot renfermant un I. Il l'a fait, parce qu'il ne croyait pas qu'il pût y avoir des sons en dehors du cadre étroit de l'alphabet espagnol ; voilà comment il attribuait de très bonne foi aux Indiens une confusion de sons qui était son fait personnel. Relativement au mot turay, *frère ;* il croyait entendre tantôt un *u* et tantôt un *o* ; jamais il n'entendait le son appartenant à u.

Faute d'avoir l'oreille assez fine, Tórres Rubio, l'historien Garcilaso, le P. Holguin et les différents auteurs des deux derniers siècles nous ont légué un alphabet bɪñua considérablement tronqué, puisqu'il n'est autre que l'alphabet espagnol, déduction faite d'un certain nombre de lettres.

Nous ne devrions pas trop nous étonner de cette manière de procéder qui trahit tout d'abord son vice originel, puisque de nos jours où la linguistique a fait tant de progrès, les écrivains qui se sont occupés de la langue du Pérou n'ont fait que suivre l'ornière tracée par leurs devanciers. On lit, par exemple, dans un ouvrage récemment publié (*Les races aryennes du Pérou* par Don Vicente Fidel Lopez) : « L'on pourrait réduire à trois — *a, i, u* — le nombre des voyelles fondamentales du Quichua. Quant aux deux autres voyelles que les Espagnols ont admises dans l'alphabet de cette langue : l'*e* et l'*o* — elles doivent être considérées comme inorganiques, ce qui n'a rien de bien étonnant, *si l'on admet l'origine aryenne de l'idiome péruvien.* » Quand on voit tomber dans une erreur de cette nature un auteur qui paraît connaître le bɪñua, on peut dire de lui qu'il a suivi les anciens errements en s'y attachant plus fortement qu'aucun de ses prédecesseurs, si toutefois cela est possible.

Nous avons déjà dit que les seules voyelles du Bñua qui se prononcent comme en Français, sont l'*a*, l'*i* et l'*u (ou)* ; voici maintenant que M. López les considère comme étant les seules voyelles de l'idiome péruvien. Après avoir mieux constaté que ne l'avaient fait ses devanciers, l'identité espagnole ou latine de ces trois sons, il se montre plus rigoureux qu'eux en rejetant purement et simplement les autres sons qui n'étant pas identiques aux sons latins, ne s'adaptent point exactement au moule auditif qu'il a dans l'oreille comme toutes les personnes exclusivement habituées aux sons des langues latines.

D'autre part, que les voyelles dont il s'agit soient *fondamentales* ou *non fondamentales*, *organiques* ou *non organiques*, nous estimons que M. López n'est pas encore parvenu à se rendre compte de ce qu'est la phonologie dans son application aux langues. En effet, à supposer que ces distinctions et ces classifications soient logiques, s'en suit-il que les sons déclarés inorganiques n'existent pas ?

Voyons maintenant si la classification de M. López est exacte.

Les voyelles fondamentales, puisque fondamentales il y a, ne peuvent être, dans une langue quelconque, que les voyelles qui présentent le plus de conformité avec le caractère général de cette langue, et qui, par suite, priment toutes les autres, en donnant à celle-ci un aspect qui lui est propre, nous pouvons même dire une physionomie spéciale qui la distingue des autres langues. Cela étant, les seules voyelles qui, dans la langue des Incas, laquelle est essentiellement gutturale, puissent, avec une certaine apparence de raison, être appelées fondamentales, sont a, ɪ, e, o, ʊ ; en effet, ces cinq sons constituent le corps vocalique de la langue à un tel point que les autres paraissent être exotiques. Tous ceux qui, comme nous, parlent le Bñua pour l'avoir appris dès leur plus tendre enfance, partageront notre avis à cet égard. Au surplus, le son aigu de l'*i*, le son grave de l'*u* (*ou*) et le son plein de l'*a*

se font entendre rarement dans cette langue; on ne peut donc leur donner la qualification de fondamentaux.

Pour nous, ces classifications n'ont aucune importance, et nous n'en voulons pour preuve que l'*e* muet qui constitue, en grande partie, la beauté spéciale de la langue française, à ce point qu'au jugement de nombreux auteurs il lui donne la grâce, l'élégance, une grande richesse de nuances heureuses, et, en somme, cette physionomie caractéristique dont nous parlions tout-à-l'heure; certes, cette voyelle devrait être réputée fondamentale ; et cependant, bien des gens lui reprochent d'être obscure, confuse et *inorganique*, ne prenant pas garde que si on lui retirait son *e* muet, la langue française serait atteinte bien plus profondément que si on lui enlevait le son *a*.

Un autre vice de l'argumentation de M. López est que cet auteur dont le but est de prouver l'origine aryenne du bIñua débute par admettre comme établi ce qu'il devrait s'appliquer à démontrer, et par exemple réduit à trois les voyelles fondamentales uniquement en vertu de l'hypothèse qu'il a imaginée. Puisque la base de ce raisonnement est purement hypothétique, la conclusion l'est également, et la question n'a pas fait un pas.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la langue du Pérou possède d'autres voyelles que celles prétendues fondamentales et qu'il en est de même pour les langues aryennes. Voilà, soit dit en passant, comment l'on tombe dans les erreurs les plus graves quand on néglige l'étude des sons élémentaires d'une langue et qu'on cède à l'envie de les classer et d'en réduire le nombre afin de les identifier aux sons d'une autre langue.

Au reste, M. López se contredit lui-même quand il dit : « Ainsi que le remarque fort justement M. Tschudi, les Indiens prononcent très-souvent l'*i* médial ou initial, à la façon de l'*e*. » Il s'agit ici du son moyen que nous avons représenté par ı et qui a résonné comme un *é* aux oreilles de MM. Tschudi et López.

Ce dernier s'exprime ainsi au sujet de l'*a* : « Au con cement et au milieu des mots, l'*a* quichua sonne fort et *tandis qu'à la fin* il sonne bref et parfois même e distinct. » Cet *a* bref, parfois peu distinct, est précis notre a, dont le son est absolument étranger aux la latines.

M. López fait, au sujet de l'*o*, une remarque anal celles qui précèdent; il dit que cette voyelle est extrêm rare dans l'idiome péruvien, et qu'elle peut être cons comme n'étant qu'une simple variante de l'*u*; cette pré simple variante n'est autre chose que notre son médial

Laissant de côté l'hypothèse de l'origine aryenne du sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer actuelle nous constatons que M. López, comme M. Tschudi, e deux comme Tórres Rubio, ont entendu et su distingu voyelles que nous introduisons dans notre alphabet nous représentons par des signes spéciaux; néanmoin auteurs se sont appliqués à les faire rentrer dans la fo classique : *a, e, i, o, u,* laquelle pèse comme une malé sur l'alphabet de toutes nos langues.

Comme l'habitude en matière de conduite, les pr forment en matière de raisonnement une seconde n aussi, ne serions-nous pas étonné de voir un grand n de personnes rejeter des sons qui leur sont inconnus o au moins les signes nouveaux que nous proposons d'ad Comment en serait-il autrement quand, dans le domai langues latines, aujourd'hui si connues et si bien étu tant de personnes s'obstinent encore à n'admettre que l voyelles traditionnelles, et que nous voyons ceux-là pour qui le nombre des voyelles françaises s'élève au à huit, hésiter à donner aux trois sons méconnus par l tine, la place qui leur revient dans l'alphabet ?

Quoi qu'il en soit, jamais un Indien du Pérou ne fondra soit le son de l'ɪ avec celui de l'*i*, soit le s l'ʊ avec celui de l'*u*, pas plus qu'un Anglais n'ider

l'*i* de *this* avec celui de *Castille* et l'*o* de *bosom* avec celui de *boat*. Les huit voyelles indiscutables de la langue française sont : *a*, *e* muet, *ai*, *i*, *o*, *ou*, *eu*, *u*.

Bien qu'étranger, nous discernons, dans cette langue, très-nettement et sans autre aide que notre ouïe, qui n'est pas mauvaise, les sons-voyelles qui suivent :

1° L'*a* des mots *ami*, *famille*.

2° L'*â* grave de *pâle*, *noirâtre*, ou de *flamme*, mot dans lequel cet *a* n'est pas surmonté d'un accent

3° L'*a* aigu de *chat*, *sac*, ou de *déjà*.

4° L'*a* nasal de *gant*.

5° L'*é* aigu de *café* ou de *chanter*.

6° L'*è* grave de *lèvre*, *mère*.

7° L'*ê* ouvert de *prêtre*.

8° L'*e* muet de *vie*, *rive*.

9° L'*e* muet de *besoin*, *tenir*.

10° L'*e* nasal de *entre*.

11° L'*i* de *pigeon*, *gilet*.

12° L'*î* aigu de *abîme*, qui équivaut à l'*y* de *lyre*.

13° L'*i* nasal de *vin*.

14° L'*o* aigu d'*abricot*, *paletot*.

15° L'*ô* grave d'*apôtre*.

16° L'*o* de *rose*, *pose* qui s'allonge quelque peu et se termine par un arrière-son semblable à celui de *ou*, mais non cependant autant que dans les mots anglais *boat*, *note*.

17° L'*o* de *monsieur*, que je ne puis qualifier.

18° L'*o* nasal de *leçon*.

19° L'*u* de *vertu*, *lune*.

20° L'*û* aigu et long de *mûr*, *flûte*.

21° L'*u* d'*équation*, qui sonne comme l'*ou* de *goutte*.

22° L'*oû* aigu et plein de *goût*, qui n'est point surmonté d'un accent dans les mots *séjour*, *court*.

23° L'*u* nasal de *un*.

24° L'*eu* du mot *fleur*.

Ce sont là toutes les voyelles françaises ; et, nous sommes persuadé qu'un Français sachant sa langue ne les confondra point entre elles quand il parle, et, qu'au besoin, il saurait relever la moindre faute commise à cet égard par un interlocuteur, surtout quand celui-ci est un étranger. Cependant, telle est la force de l'habitude et des préjugés établis, que plus d'un Français sera étonné de nous entendre dire que sa langue compte pour le moins vingt-quatre voyelles.

Nous avons dit que l'*e* muet de *vie*, *rive* est différent de celui de *besoin*, *venir* ; en effet, si ces deux sons étaient semblables nous devrions donner à l'*e* muet de *vie* la même valeur qu'à l'*e* de la première syllabe de *venir*, et faire ainsi deux syllabes d'une seule, *vi-e*, ce qui serait faux, insupportable et choquerait violemment l'oreille. On pourrait être tenté de croire que l'*e* muet des mots *vie*, *rive* ne sonne pas, mais pour prouver que cette voyelle a réellement un son propre, il suffit de la supprimer dans les mots : *lie*, *vie*, *mie*, *pie*, *vole*, *foie*, *noue* — et aussitôt l'on entendra ces autres mots : *lit*, *vit*, *mis*, *pis*, *vol*, *foi*, *nous*. L'*e* de *besoin* peut être initial ou médial, tandis que celui de *rive* est toujours final.

Les différences que nous avons établies entre l'*i* de *pigeon* et l'*î* de *abîme*, entre l'*u* de *vertu* et l'*û* de *mûre*, entre l'*ou* de *goutte* et l'*ou* de *court* seront encore plus sensibles si l'on oppose les uns aux autres les mots *oui* et *ouïe*, il *fume* et nous *fûmes*, *goutte* et il *goûte*. Et que l'on ne prétende pas attribuer ces différences à l'accentuation de quelques-unes des voyelles entrant dans la formation de ces mots, puisque dans les monosyllabes donnés précédemment comme exemples il n'y a pas une seule voyelle accentuée.

Ce qui concerne les autres voyelles nous paraît être trop clair pour que nous ayons à démontrer leur existence ; en tous cas, aucun raisonnement ne pourra prévaloir contre

le témoignage de l'oreille, seul juge compétent en cette matière.

Les combinaisons de deux et trois lettres se nomment en français des diphtongues, encore bien que ces groupes ne représentent pour la plupart que des sons simples. Ces prétendues diphtongues sont comprises dans la liste des vingt-quatre voyelles : ainsi *ai* sonne comme un *e* muet dans *il faisait*, comme un *é* aigu dans je *chantai*, comme un *è* dans *traître*; *au* et *eau* se prononcent comme l'*o* grave; nous avons déjà dit que *u* a la valeur de *ou* dans le mot *équation*; enfin nous croyons que seuls l'*eu* de *fleur* et l'*oû* de *voûte* n'ont pas d'équivalents dans les caractères simples (Il ne s'agit pas ici bien entendu de l'*eu* du mot j'*eus*.)

Cette variété et ces combinaisons sans valeur fixe et constante, indiquant souvent le même son qu'il y ait un accent ou qu'il n'y en ait point, constituent pour ceux qui entreprennent l'étude du français un écueil réel; mais, selon nous, une des grandes beautés de cette langue consiste précisément dans l'extrême variété des sons vocaliques, et ce serait certainement la mutiler dans une de ses parties les plus délicates que de lui retirer une seule des vingt-quatre voyelles que nous avons énumérées, ne fut-ce que l'*e* muet de *vie*. C'est pourquoi nous regrettons vivement que l'étude phonique de l'alphabet de cette langue ait été délaissée jusqu'à nos jours, mais la plupart des langues modernes n'ont pas été, à cet égard, mieux traitées (1).

---

(1) Plusieurs grammairiens ont publié des travaux sur la phonétique française, depuis Buffier, Dumarsais, Duclos, Condillac, Bouzée, Bailly et Voltaire jusqu'à Féline ; malheureusement leurs efforts sont demeurés pratiquement stériles, et généralement ces auteurs sont très-peu lus.

II.

Des Consonnes

K, Q, Ꝥ, Ƀ, Ꝗ Ꝁ, J, Ꝁ, Ꝉ, Ꝉ, H, L, Ꝉ, M, N, Ñ, P, Ꝑ, Ꝑ, R, S, T, Ꞇ, Ꞇ, W, Y.

Nous suivrons pour les consonnes la même méthode que pour les voyelles, c'est-à-dire que nous laisserons de côté les signes qui représentent des sons existant dans la langue française et que nous représenterons par des caractères nouveaux les sons spéciaux à l'idiome du Pérou.

Comme nous désirons que notre alphabet se prête aux exigences de l'écriture comme à celles de la typographie sans perdre absolument le caractère latin, nous avons fait en sorte que les signes nouveaux ne soient que des lettres latines légèrement modifiées comme par exemple Ꝗ et Q̊, et en ce qui concerne spécialement ces deux signes nous avons tenu à ce qu'ils rappellent le *Q* français, parce qu'ils représentent des sons semblables. Il sera donc très-facile de se faire une idée exacte de la valeur de chaque signe, les types nouveaux étant d'ailleurs peu nombreux.

Nous aurions préféré ne pas innover, mais il importait avant tout de ne pas confondre entre eux des sons essentiellement différents, ce qui est le principe dominant de notre travail.

K, k.

Cette consonne a le même son qu'en français, c'est-à-dire se prononce comme le *c* devant *a*, *o*, *u*, ou comme le *q* suivi d'un *u* devant *e*, *i*.

Ces anomalies d'avoir plusieurs signes ou plusieurs combinaisons de signes pour représenter un son simple et de représenter deux ou trois sons par un seul et même signe — anomalies qui pullulent dans les langues modernes où elles

se maintiennent parce qu'elles sont fondées sur des raisons d'étymologie consacrées par la tradition et contre lesquelles sont aujourd'hui impuissants et les principes de la linguistique et les règles de la logique — ces anomalies, dis-je, ne sont pas de mise dans la langue péruvienne, laquelle ne fut jamais écrite du temps des Incas et dès lors n'a aucun motif pour admettre des usages étymologiques provenant du latin. Aussi n'avons-nous pas conservé le *c* qui ne sonne point devant *e* et *i* comme devant les autres voyelles, et qui ne se prononce pas de la même manière en espagnol et en français. Le K offre cet avantage qu'il est fixe et invariable.

Q̊, q̊

Cette consonne se prononce comme la précédente, mais en aspirant avec force. Ex.: Q̊uyay, *plaindre*.

h, h.

Le son de cette consonne est extrêmement guttural; il se forme dans le plus profond de la gorge par un effort analogue à celui que l'on fait pour se gargariser. Cette indication qui est parfaitement exacte a été donnée par un auteur dont le nom nous échappe. Ex. : hara, *peau*.

b, b

Aspirez avec force le son qui précède et vous aurez celui que nous représentons par ce signe. Ex. : bihua, *la langue du Pérou*.

Q, q

Ce signe représente un son guttural extrêmement fort que l'on produit en comprimant l'intérieur du gosier et en l'ouvrant ensuite, comme à regret, par la force de l'aspiration. Ce son est semblable au bruit d'une vessie qui éclate quand on y veut introduire plus d'air qu'elle n'en peut contenir. Ex. : Qara, *chauve*.

K, k

Le son représenté par ce signe provient non-seulement du gosier, mais aussi des mâchoires que l'on serre comme pour unir la racine de la langue avec la partie postérieure du palais et produire, avec une forte aspiration, un son à la fois aigu et doux. Ex.: Kara, *démangeaison.*

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que les cinq consonnes Q̊, h, b, Q, K, parfaitement distinctes pour quiconque parle le bihua n'ont jamais été bien déterminées et que la plupart des grammairiens les ont confondues avec le son fort de C (représenté par K) parce que ce son était celui qu'ils croyaient entendre. Quelques-uns seulement, plus perspicaces, ont noté deux sons différents et ils ont représenté le second, les uns en redoublant le C (cc) ou le K (*kk*), les autres en combinant le C avec le K (ck) ou avec le Q (cq), ou encore à l'aide d'autres combinaisons non moins vicieuses. On comprend aisément quelle confusion produit fatalement le procédé consistant à redoubler un signe. Quand, par exemple, on écrit le mot aba, *boisson de maïs*, avec deux C « acca », est-ce qu'un Français ne prononcera pas en donnant au groupe *cc* la valeur qu'il a dans le mot *accabler* ?

Les grammairiens dont il s'agit n'ont donc fait que confondre et provoquer des confusions. Tórres Rubio dont la grammaire montre qu'il connaissait bien la langue, représente toutes les consonnes qui précèdent par un seul signe, mais en faisant des remarques très curieuses qui prouvent l'existence des sons ainsi méconnus.

« Cette langue, dit-il, étant en majeure partie gutturale et se prononçant avec diverses positions du gosier, il est nécessaire pour se faire bien entendre des Indiens, d'observer quelle est la position de cet organe qui correspond le mieux à l'expression gutturale de chaque voyelle, parce qu'il y a beaucoup de mots qui expriment des choses très différentes par la seule différence gutturale des voyelles entrant dans leur composition. »

En parlant du C il s'exprime ainsi : « le vocable « Cara » a trois significations selon l'expression gutturale qu'on donne à la consonne initiale ; avec une *gutturalisation* douce dans le fond du palais, *kara* signifie le cuir ou la peau ; avec un son guttural d'une certaine force, *ccara* veut dire chauve ; avec un son guttural très fort provenant du palais, *Kcara* a le sens de cuisson, de démangeaison. » Après avoir donné quelques autres exemples, il conclut en ces termes : « Les *gutturalisations* les plus usitées sont au nombre de cinq. » Voilà comment le manque de principes rationnels, résultat de l'ignorance de son temps, conduit à mille contradictions un écrivain estimable à tant d'égards. Allant jusqu'à ne pas admettre d'autre signe que le C, il est obligé de distinguer jusqu'à cinq sons différents et il essaie de les représenter à l'aide de lettres groupées ou redoublées. Bien qu'il ait constaté l'existence de sons dissemblables, il ne peut se résoudre et ne se serait probablement jamais résolu à le faire, même si on l'avait menacé de la corde, il ne peut, dis-je, se résoudre à introduire ces sons dans l'alphabet et à donner à chacun d'eux la personnalité d'un signe distinctif.

Sans nous arrêter plus longtemps à la naïveté linguistique de cet écrivain, nous dirons : personne ne donne mieux que lui la preuve palpable de l'existence des sons dont nous venons de nous occuper. Nous sommes d'ailleurs persuadé que nos explications ne donneront jamais une idée exacte de ces sons qu'il faut examiner avec les sens affectés à leur perception, par la nature. De même qu'il n'y a pas pour les couleurs d'autre juge que l'œil, de même aussi les sons ne peuvent être appréciés que par l'oreille ; nous croyons donc que la vive voix est l'unique moyen de préciser chacun d'eux, et encore cette voix vivante sera-t-elle insuffisante, quand l'auditeur aura des idées préconçues ou que son oreille, pour n'avoir jamais été ouverte qu'à des sons latins, aura une propension invincible à rapporter à ces mêmes sons tous les sons spéciaux des langues étrangères ! Néanmoins, ainsi que

nous l'avons déjà dit, des peuples entiers parlent le bıñua, et il y a parmi eux des personnes instruites qui conviendront de la justesse de nos assertions. Nous dirons donc, une fois pour toutes, que nous reconnaissons exclusivement pour juges en dernier ressort de cet alphabet les personnes parlant le bıñua, et que nous recevrons avec reconnaissance les critiques, les observations et les conseils qu'elles voudront bien nous adresser.

Dans ce but, nous croyons devoir donner ici quelques séries de mots afin que l'on puisse distinguer mieux la différence des sons jusqu'à ce jour confondus avec d'autres, sans avoir jamais été examinés de près.

K	Ꝗ
Kamay *ordonner.*	Ꝗuyay *plaindre,*
Kay *celui-ci.*	Ꝗiska *épine.*
Kuka *plante.*	Ꝗipu *écriture des Incas.*
Kunka *cou.*	Uꝗu *dedans.*
Kañi *sel.*	Ꝗarka *sale.*
Kuru *ver.*	Ꝗuñı *cochon.*

h	b
hara *peau.*	bıñua *la langue du Pérou.*
hoya *la femme de l'Inca.*	bapaɟ *riche.*
hallu *langue.*	boro *camard.*
hori *or.*	bata *pente de montagne.*
hosa *mari.*	Aba *boisson de maïs.*
husho *ville des Incas.*	baway *regarder.*

Ꝗ	K
Ꝗara *pelé.*	Kara *cuisson.*
Ꝗomer *vert.*	Kita *sauvage.*
Ꝗata *obscur.*	Kullu *bois.*
Ꝗepı *fardeau.*	Kaki *mâchoire.*
Ꝗopa *balayure.*	Hanka *maïs rôti.*
Ꝗellu *jaune.*	Kutuy *ronger.*

Il va de soi que les lettres Q̊ et Q̧ analogues au Q latin ne nécessitent pas l'emploi de la voyelle *u* devant *e* et *i*, pour conserver leur valeur respective.

Nous n'avons pas conservé le Q dans notre alphabet parce qu'il a le même son que le K et que son emploi aurait donné lieu à des confusions.

Ɉ, ɉ.

Ce signe représente un son beaucoup plus fort que celui du J tel qu'on l'entend souvent dans des bouches espagnoles avec un son excessivement guttural et rude. Comme ce son est inconnu en Amérique et dans une grande partie de l'Espagne, nous avons préféré l'indiquer par le Ɉ qu'il ne faut pas confondre avec le J français, absolument étranger à la langue des Incas. Ex.: ƀapaɉ, *riche*.

Il importe de remarquer que cette consonne ne se rencontre en ƀiħua qu'à la fin des mots. Les grammairiens ont confondu ce son avec celui du C final, en écrivant *capac* au lieu de ƀapaɉ; ils ont ainsi espagnolisé et identifié deux sons exclusivement ƀiħua.

Ꝼ, ħ.

Cette consonne a la même valeur que le *ch* espagnol lequel est étranger au français mais non à l'italien, où il se rencontre sous la forme de *ce*, *ci*. Afin d'éviter toutes les confusions possibles, nous avons adopté un signe nouveau. Ex. Ꝼita, *agneau;* Ꝼay, *celui-ci*.

H, ħ.

Ce son est celui de la consonne précédente prononcée en aspirant.

Ex.: Hapħa, *ébouriffé*.

Ħ, ħ.

Ce signe représente un son beaucoup plus fort que le précédent; on le produit en collant la langue au palais et contre les dents et en poussant l'air avec force. Ex.: Ħaway, *traire*.

Comme on a confondu les sons ħ et h avec celui du *ch* espagnol il est indispensable que nous donnions quelques exemples :

Ꞓ	H
Ꞓuri *fils.*	Hiħi *chauve-souris.*
Ꞓiri *froid.*	Hika *tant.*
Ꞓaki *pied.*	Hapħa *déguenillé.*
Ꞓaka *pont.*	Hala *canne de maïs.*
Ꞓita *agneau.*	Ihu *paille.*

ꟻ

ꟻumay *distiller.*
ꟻayña *chardonneret.*
ꟻaki *sec.*
ꟻia *lente.*
ꟻuIIu *bonnet rond.*

H, h.

Cette consonne est toujours aspirée comme en anglais, mais il est à remarquer qu'elle se rencontre aussi en articuculation inverse. Ex.: Huh, *un;* Wahħa, *mendiant;* ahIIay, *choisir*. Il ne faut pas confondre ce son avec celui du J tel qu'il sonne dans Waɟsa, *édenté*.

L, IL, M, N, Ñ.

Ces consonnes se prononcent, les quatre premières comme en français, et la cinquième comme en espagnol.

IL se prononce comme dans le mot *meilleur* et non pas comme dans le mot *illustre*; c'est pourquoi nous avons pris la précaution d'unir ensemble les deux *L*.

M et N n'ont jamais le son nasal.

Ñ équivaut à *gn* dans les mots *magnifique*, *gagner*.

Ex.: Lawa, *crême de maïs;* ILama, *animal domestique;* Maki, *main*; Nina, *feu*; Ñakay, *médire*, *maudire*; Ñakay, *décapiter*.

Il ne peut y avoir de doute sur l'existence de ces consonnes à l'exception cependant de l'L au sujet de laquelle l'Inca Garcilaso dit nettement : il n'y a pas en bɪñua d'*L* simple, mais seulement un *ll* double. » Mais ni Tórres Rubio ni les autres grammairiens ne ratifient cette sentence. « L'*L*, dit Tórres Rubio se prononce toujours double excepté dans le mot *Palta* qui signifie : avocatier. » Si l'on ajoute à *Palta* les mots Lawa, *crème de maïs* et Lampa, *nom d'une ville*, on verra que cette consonne est peu usitée mais non absolument inconnue.

P, Ꝑ, Ꝓ — p, ꝑ, ꝓ.

Le son P est très-commun en bɪñua, mais il a été confondu avec celui du Ꝑ et du Ꝓ.

Quelques exemples nous apprendront à distinguer ces trois sons.

P	Ꝑ
Para *pluie.*	Ꝑiña *irrité.*
Pana *sœur.*	Ꝑutiy *bouillir.*
Puriy *marcher.*	Ꝑuru *plume.*
Puka *rouge.*	Ꝑisha *cinq.*
Paña *lieu.*	Ꝑukuy *souffler.*
Pata *banc de pierre.*	Ꝑata *crevé.*

Ꝓ.

Ꝓitay *sauter.*	Ꝓanay *bâtonner.*
Ꝓuku *assiette.*	Ꝓaña *robe, habit.*
Ꝓakɪy *briser.*	Ꝓata *morsure.*

Le P se prononce comme en français ; le Ꝑ est le précédent fortement aspiré ; quant au Ꝓ, Garcilaso dit au sujet de Ꝓaña qu'il écrit *Ppacha* : « La première syllabe de ce mot se prononce en serrant les lèvres et en les ouvrant ensuite au moyen de l'air de la voix ; cela se démontre *viva voce* et ne peut s'enseigner autrement ».

Tórres Rubio reconnaît également l'existence de ce son, mais il l'explique moins bien que Garcilaso : « Ce mot *Ppacha*, dit-il, se prononce en ouvrant les lèvres avec force au moyen de l'air, et signifie *robe* ou *habit* ; si on prononce simplement *Pacha*, il signifie *lieu, endroit*.

L'aspirée P̣ n'avait été jusqu'à ce jour distinguée par aucun grammairien, et cependant on trouve en Ƀiħua la série suivante : Pata, *banc de pierre*, P̣ata, *crevé*, Pata, *morsure*, trois mots dont la signification diffère suivant que l'on modifie la consonne initiale.

R, r.

Cette consonne ne s'articule jamais avec force comme dans les mots : *terre*, *pourrai*, ni même faiblement comme dans le mot *courir*.

On sait que dans chacune des langues modernes cette consonne a un son particulier, sujet à des variations. Il en est de même dans l'idiome des Incas ; R y a une prononciation *sui generis* se rapprochant beaucoup de la prononciation anglaise dans le mot *ring*, anneau, mais nous devons faire remarquer que le son de l'R Ƀiħua est plus faible que celui de l'R anglais.

S, s.

Cette consonne se prononce invariablement comme dans le mot *ressentir*, jamais comme dans le mot *maison*. Ex. : Sua, *voleur*, suti, *nom*.

T, T̄, T̄ — t, t, t.

A côté du T qui se prononce comme en français, il y a deux autres sons qui lui ressemblent et que l'on a confondus avec lui.

Tórres Rubio nous vient ici en aide :

« Le mot *ttanta*, dit-il, prononcé en faisant claquer avec force la langue contre les dents, signifie « pain » ; si on aspire la consonne initiale en touchant légèrement les dents avec la

langue, le même mot *(thanta)* signifie « dépenaillé, déguenillé ; si enfin, on prononce cette même consonne comme en espagnol ou en français, *tanta* a le sens « d'assemblée, congrégation. »

On ne saurait trouver un meilleur exemple pour justifier la distinction que nous établissons entre ces trois sons. Nous donnons néanmoins, comme nous l'avons fait pour les autres consonnes, une triple série de mots :

T.	Ŧ.
Tura *frère.*	Ŧuta *ver.*
Tawa *quatre.*	Ŧanta *vieux, usé.*
Tuta *nuit.*	Ŧantay *vieillir.*
Tiyay *s'asseoir.*	Ŧutay *ronger.*
Tukuy *achever.*	Ŧupay *gratter.*
Tanhay *pousser.*	Ŧampiy *tâtonner.*

Ŧ.

Ŧika *fleur.*
Ŧankay *s'allonger.*
Ŧinkay *donner des chiquenaudes.*
Ŧanta *pain.*
Ŧuro *boue.*
Ŧakay *répandre.*

W, w.

Cette consonne se prononce comme dans le mot anglais *Wellington.* Ex.: Wasi, *maison,* Warmi, *femme.*

Y, y.

Cette consonne se prononce comme dans le mot français *voyelle.* Ex.: yaya, *père ;* riy, *aller.*

Comparé à celui de la langue française, notre alphabet bihua renferme huit voyelles et vingt-six consonnes.

Cinq des premières : A, E, I, O, U *(ou)* ; et onze des secondes : K, H, L, LL, M, N, P, R, S, T, Y, sont

communes aux deux langues. L'Ñ, équivalent de *gn* est emprunté à l'Espagnol.

Parmi les caractères représentant des sons étrangers au Français, nous comptons trois voyelles : A, U, I, et quatorze consonnes : Q̊, h, b, Q, K, J, K, H, H, R, P, T, Y, W.

Les consonnes françaises qui manquent absolument sont : D, F, G (qu'il se prononce *ga* ou *ge*). J, Rr, V, X, Z (et par conséquent l'*s* doux entre deux voyelles). Il manque aussi le *ch* de *chat* qui équivaut à *sh* anglais dans *she*, elle, et encore la combinaison *cz* du mot *czar*.

Pour ceux qui connaissent d'autres langues, nous ajouterons que l'idiome des Incas ne possède ni le *z* et le *c* espagnols devant *e* et *i*, ni le *z* Italien, ni le *j* et le *g* anglais des mots *John*, *gentle*, ni le *th* de la même langue soit fort comme dans *thing* soit faible comme dans *that*.

Nous ne comptons au nombre des lettres qui manquent dans le bıħua ni le C ni le Q dont nous n'avons pas fait usage, attendu que leurs sons respectifs existent dans cette langue et qu'ils y sont représentés par *K* et par *S*.

Monologue tiré de l'Ollantay, tragédie originale, en vers bıħua.

Huay Ollantay ! Ollantay !
Ƙaynataħu ñipusunki
Llipı Llaȷtaȷ kaȷñiykiman,
Ƙay ħika yanasħaykiman.
Huay Kusi-ħuyllur, warmillay,
Kunan wiñaypaȷ ħinkanki,
Ñoħataȷ pısipasħayki.
Huay Ñustallay ! Urpillay !
Ay ħusħo ! Ay sumaȷ llaȷta
Kunanmanta bayamanħa
Awħan kasaȷ, kasaȷ awħa
Ƙay baskuykita qaraspa,

ILikirħosaɟ sonħʊykita,
Kʊntʊrkunaman ħonaypaɟ,
Ħay awħa, ħay inkaykita !
Huñʊ huñʊ waranħata
Antikunata waɟaspa
Suyʊykunata toɟllaspa,
Pusamʊsaɟ pullħanħata,
Saɟsaywamanpin rikʊnkı
Rimayta pʊyutahına,
Yawarpın ħaypi pʊñunkı,
Ħakıypın kanħa inkaykı,
Ħaypaħan paypas rikʊnħa
Pısiwanħʊs Yunkaykuna,
Puħuħaɟtin ħay kunkayki
Manapunin ħʊykimanħʊ,
Ñiwankiħʊ ħay ususıyta ?
Paskankiħʊ ħay sımita
Manan ħanpaħa Kanmanħʊ
Ñıspa, ʊtikʊy piñnasħa,
ħonħʊrayaspa mañaɟtıy ?
Inkapʊnı ñoħa kaıtɟy
Tukʊymi rıɟsiwanħakʊ,
Munayñiytaɟ rurasħa kanħa.

TRADUCTION

Ollantay ! malheureux Ollantay ! que deviendras-tu en voyant le mauvais traitement de l'homme pour qui tu as conquis tant de peuples, après l'avoir servi si fidèlement et pendant si longtemps ? Et toi Cusi-Coillor, mon épouse, que deviendras-tu, maintenant que je viens de te perdre à tout jamais ? Le néant s'empare de mon âme. Oh ma princesse, ma colombe !

Cuzco ! la belle ville, désormais je serai l'ennemi le

plus implacable de ton roi. En déchirant sa poitrine, je lui arracherai le cœur pour le donner en pâture aux vautours. Cet ennemi, ce cruel monarque verra des milliers et des milliers d'Antis (1) rassemblés et armés par moi et par moi aussi guidés vers le Sacsayhuaman, ils le menaceront de là comme une nuée de malédictions. C'est alors, quand tu dormiras dans un lit de sang, que ton roi s'humiliera et qu'il saura si mes Yuncas (2) sont peu nombreux. Et quand je lui trancherai la tête, je verrai si sa bouche inanimée peut encore me dire : Tu n'est pas né digne de ma fille, jamais tu ne la posséderas! Je n'irai plus devant son visage hautain la lui demander à genoux, car je serai alors moi-même le roi et ma volonté sera toute puissante.

M. le docteur **Chil y Naranjo** présente au Congrès un certain nombre d'objets se rattachant à l'antiquité guanche. En sa qualité de médecin, il s'est trouvé en rapports familiers avec les indigènes des Canaries et a profité de son influence sur eux pour les prier de lui apporter les débris antiques qu'ils pourraient recueillir. M. Chil insiste particulièrement sur l'emploi par les Guanches d'ustensiles en pierre polie.

Il termine en exprimant sa gratitude à la ville de Nancy, où il a été reçu comme par des amis, et à la

(1) *Antis*, les habitants des Cordillères.
(2) *Yuncas*, vassaux d'Ollantay.

M. Léon de Rosny nous a adressé, au dernier moment, un mémoire *sur la numération dans la langue et dans l'écriture sacrée des anciens Mayas ;* le lecteur trouvera ce travail à la suite de la Liste des membres du Congrès.

(Note de la Commission de publication).

France, dont il a été l'hôte pendant les années de sa jeunesse, en qualité d'étudiant à la Faculté de médecine de Paris.

Le R. P. **Petitot** présente une carte des régions comprises entre les Grands Lacs, les Montagnes-Rocheuses et la mer Glaciale. C'est le résumé de treize ans d'études et d'explorations. A un certain nombre de cours d'eau, il a laissé leurs noms indigènes, à d'autres il a donné le nom de personnes qui lui sont chères.

Il présente également un atlas où sont représentées des pierres à repasser, que les Esquimaux portent au cou, des armes de pierre, des haches de l'âge de bronze. Parmi les objets présentés par lui, les uns appartiennent aux collections de M. Pinart, le voyageur français dans l'Asie et dans l'Amérique boréales; les autres proviennent d'une collection marseillaise. Le R. P. Petitot fait observer qu'on trouve des objets semblables sur plusieurs points de l'Ancien Continent, notamment dans les Asturies et au Caucase, près d'Erivan. C'est une raison de plus à ses yeux pour conclure à l'identité de l'homme dans le Nouveau comme dans l'Ancien Monde et à l'unité de la race humaine.

M. **Frédéric de Hellwald** rend hommage au zèle scientifique dont est animé le R. P. Petitot, aux remarquables travaux qu'il a su mener à bonne fin tout en remplissant ses devoirs de missionnaire, et aussi à la vaillance avec laquelle il a défendu pied-à-pied la thèse du peuplement du Continent américain par des immigrations asiatiques. Les faits qu'il a apportés et les conclusions qu'il en a tirées seront examinés avec soin et soumis à l'épreuve de la critique. Mais quel que

soit le verdict que rendra la science, le courageux missionnaire a droit aux remerciements du Congrès. Le président de la dernière séance est heureux de pouvoir être, en ce moment, le fidèle interprète des sentiments de toutes les personnes qui, en si grand nombre, ont suivi avec intérêt les travaux de la session.

Le R. P. **Petitot** dit qu'il n'est pas un savant, mais seulement un missionnaire. Il a voulu apporter sa petite pierre à l'édifice de la science. Il demeurera l'un des plus fidèles collaborateurs du Congrès international des Américanistes.

M. **Grosjean-Maupin** a la parole :

MESDAMES, MESSIEURS,

Honoré des fonctions de trésorier par le Comité d'organisation, j'ai à vous rendre un compte sommaire de l'état de vos finances. Quelques mots suffiront pour vous convaincre qu'à tous les points de vue, le succès de notre Congrès est assuré. En chiffres ronds, nos recettes s'élèveront à 20,000 fr., et nos dépenses totales seront de 17,000 fr. Nous pourrons donc, tout en livrant aux souscripteurs un compte-rendu formant deux volumes, verser dans la caisse du Comité de Luxembourg, un reliquat de 3,000 francs environ.

Comme trésorier, il m'appartient de remercier M. Maisonneuve de sa souscription de 2,500 fr., dès l'ouverture de la campagne.

Qu'il me soit permis, Messieurs, d'émettre en terminant, le vœu que nous nous retrouvions tous à Luxembourg, et que le trésorier de la seconde session

ait comme moi la satisfaction de balancer son budget par un excédant de recettes.

M. **Lucien Adam** dépose sur le bureau un certain nombre d'ouvrages offerts par leurs auteurs, au Congrès des Américanistes.

Fusang, or the discovery of America, by chinese Buddhist priests in the fifth century, by Charles G. LELAND. London, Trübner et Co., Ludgate Hill, 1875.

Eléments de la grammaire Othomi, traduits de l'Espagnol, accompagnés d'une notice d'Adelung sur cette langue traduite de l'Allemand, et suivis d'un vocabulaire comparé Othomi-Chinois. Paris, Maisonneuve et Cie, librairies-éditeurs, à la Tour-de-Babel, 1863.

Mémoires de l'Athénée oriental, fondé en 1864. Session de 1873. Administration de M. LOUIS DE ZÉLINSKI. IIIe année. Paris, Maisonneuve et Cie, éditeurs, 15, quai Voltaire.

Notice sur les Musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague, par VALDEMAR SCHMIDT. Copenhague, Imprimerie de Thiele, 1875.

Sentences, maximes et proverbes Mantchoux et Mongols, accompagnés d'une traduction française, des alphabets et d'un vocabulaire de tous les mots contenus dans le texte de ces deux langues, par LOUIS ROCHET, membre de la Société asiatique. Paris, Maisonneuve et Ernest Leroux, libraires-éditeurs, 1875.

Carte du bassin du Mackenzie, dressée de 1862 à 1873, par E. PETITOT, missionnaire Oblat de Marie.

De Quebec à Mexico, par FAUCHER DE SAINT-MAURICE, 2 vol. in-12. Montréal, Davernay frères et Dansereaux, rue Notre-Dame, 212 et 213; 1874.

Grammaire de la langue Nahuatl ou Mexicaine, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos, et publiée avec notes, éclaircissements, etc., par Remi Simeon. Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXV.

Mitchell's school Geography, traduction en langue française (manuscrit), par M. Edmond Nathan, de Nancy.

Notice sur les Aino insulaires de Yezo et des îles Kouriles par J. Duchateau. Paris, 1874.

Notice sur les noms des couleurs au Japon, suivie d'observations sur les Matagama japonais, par Louis de Zélinski. Paris, Maisonneuve, 1873.

La Linguistique, par Abel Hovélacque. Paris, C. Reinwald et Cie, libraires-éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, 1876.

Esquisses scandinaves, relation du Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, par Emile Gonnet. Paris, J. Hetzel et Cie, éditeurs, 18, rue Jacob.

Teuchsa Grondie, a legendary poem by Levi Bishop, seconde édition. Albani, Weed, Parsons and Company, 1872.

Hon. M. F. Force. *Pre-historic Man. — Darwinism and Deity. — The Mound-builders.* Three Essays read before the Cincinnati Literary Club. Robert Clarke and Co. Cincinnati 1874.

Ont été offerts au Congrès :

Par M. le baron de Bretton, *Antiquitates americanæ*. Edidit societas regia antiqvariorum septentrionalium. Studio et opera Caroli Christiani Rafn. Hafniæ, typis officinae Shultzianae. 1845.

Par M. Edouard Périn, *Maps illustrating the Isthmus of Tehuantepec.*

Par M. **Ch. Courbe**, *Recherches philosophiques sur les Américains*, par M. DE P***, 2 vol. in-12. Londres MDCCLXXI.

Histoire de Ferdinand et d'Isabelle, par l'abbé MIGNOT, 2 vol. in-12. Paris 1766.

M. DE HELLWALD rend à M. le baron **de Dumast** le fauteuil de la présidence, et celui-ci prononce l'allocution suivante :

« Vous voici, Messieurs, arrivés au moment de faire dans vos travaux une pause ; c'est-à-dire de terminer le premier acte de votre grande œuvre.

Quatre journées, libres et complètes, en dehors des soucis de voyage, c'était, pour les Américanistes ici rassemblés, tout l'espace de temps qu'il leur fût possible de consacrer à des lectures et à des discussions fructueuses. Ce temps, Messieurs, vous l'avez employé avec zèle. — Aura-ce été avec succès ?

On le saura PAR LA SUITE.

Ce n'est pas, en effet, à nous, — c'est aux nations de la terre, — devenues (à un plus ou moins haut degré), attentives aux appels que votre institution va successivement leur lancer ; — c'est à elles, dis-je, qu'il appartiendra de juger des mérites comparés de chaque Congrès.

Jetons pourtant un coup d'œil rapide sur celui-ci.

I.

Nombreuses et graves (personne n'en disconviendra), sont les questions par vous abordées, par vous déjà quelque peu débrouillées ; par vous déjà un peu sorties

de cette atmosphère nébuleuse qui, au bout de quatre siècles, continuait à les environner.

Quel chaos n'était-ce pas, récemment encore, que les études relatives à l'ancienne Amérique ! Eh bien, Messieurs, votre gloire sera de les avoir fait entrer dans une première phase d'ordre et de lumière..., prélude d'autres phases, où la Science trouvera mieux ses satisfactions désirées. Dès à présent on avouera qu'au moins vous tendez à observer, dans vos recherches, la consigne du *sérieux,* — et que, partout sur votre passage, vous contribuez à ruiner le règne des fantômes.

Au fond, la mission des *Américanistes* dignes de ce nom, consiste, avant tout, à déblayer le terrein, couvert qu'il est de scories encombrantes et de *conglomérats* à formes monstrueuses. Ecarter d'abord tout ce qui est ABSOLUMENT ERREUR, c'est commencer à créer place pour y asseoir des vérités.

Bien circonscrire le champ des Doutes ; bien limiter l'arène où ils ont droit d'être émis et de se heurter, c'est garantir aux CERTITUDES *acquises* leur juste empire ; c'est mettre celles-ci hors du domaine des débats légitimes, lequel ne restera toujours que trop vaste.

Messieurs, à travers mille relations de voyageurs, vagues ou contradictoires, et mille conjectures gratuites, on voit se dessiner, quant aux âges primitifs du Nouveau Monde, quelques principales thèses (qui sont à soutenir ou à renverser) ; — on voit surgir quelques énigmes majeures, dont le *mot à chercher* est d'une telle obscurité, qu'il condamnera peut-être au métier d'Œdipes les savants de toute une génération (si ce n'est de plusieurs).

Eh bien, quand il en serait ainsi, y aurait-il là une

suffisante raison pour refuser d'entamer ce labeur ? Est-ce que l'on n'a pas, de nos jours, élucidé les arcanes de l'Egypte, restés si longtemps incompris ? Et ne voici-t-il pas qu'on est arrivé, après avoir lié commerce avec l'Inde des Brahmanes et la Perse des Achéménides, — à consulter, *comme on feuilleterait un livre*, les annales de l'Assyrie ! — Ah ! Messieurs, c'est un être bien intelligent que l'HOMME ! Créé qu'il est « *à l'image de Dieu,* » et *placé*, comme dit admirablement l'Ecriture Sainte, « *de fort peu au-dessous des Anges*, » il est doué de facultés éminentes, dont l'étendue a de quoi surprendre. Tant qu'il n'a pas la folie d'essayer de se jeter en travers des volontés providentielles, il peut aller, croyez-moi, *haut et loin.*

Seulement, avant d'entreprendre un labeur quelconque, il lui faut s'en être rendu compte ; avoir su nettement EN QUOI consiste la vraie besogne.

Or, les grandes questions relatives à l'ancien état de l'Hémisphère occidental, — ces questions, si souvent *aperçues*, — n'avaient jamais été bien *définies*. Dorénavant, il n'en sera plus ainsi. — Dans quelque sens que l'on puisse désormais tendre à les décider, — vous vous êtes appliqués à les rendre claires et précises, à les dégager de leurs ambages. — Eh bien, il y a là, certes, UN PAS de fait, et très-réel. Dans la marche rationnelle de toute science, *poser correctement* les problèmes, c'est la première, c'est l'indispensable moitié de la tâche. — Les *résoudre*, n'est que la seconde.

Et tel aura été, répétons-le, Messieurs, le rôle de votre Congrès ; — du premier en date de ceux par lesquels l'association universelle des Américanistes, qui va devenir permanente, fera connaître périodiquement son existence.

II.

» Avait-il été mal choisi, le temps, le lieu, de cette session inaugurale?

Pour le *temps*, non ; car, bien rapide est la course des années ; et il faut que l'Humanité, sans s'arrêter dans sa marche par une crainte paresseuse, devant un des phénomènes de misères ou d'agitations — DONT CHAQUE ÉPOQUE A PRÉSENTÉ DES ÉQUIVALENTS, — s'empresse de mettre à profit les intervalles que laisse à l'exercice de la Pensée, une paix... fut-elle précaire.

Pour le *lieu*, convenance pareille. Nulle part, sur le Globe, vous n'auriez pu vous assigner un point de rendez-vous plus naturel, pour y arborer votre étendard, que Nancy, — la ville du monde la plus compréhensive ; la ville qui fut si longtemps le point de départ de toutes les idées neuves, — et qui n'a pas encore totalement cessé de l'être.

Non, Messieurs ; et vous trouviez à Nancy des vestiges d'indéniable GRANDEUR, qui répondaient (moralement du moins) à la grandeur de vos inspirations.

Si rappetissée que s'offre à vous la vieille demeure souveraine dont vous ne voyez ici qu'une aile, on y devine encore une splendeur *sui generis*, dont les traces sont significatives.

Placés où nous le sommes, il nous est aisé de nous recomposer l'image d'un état de civilisation qui fut REMARQUABLE ; et la majesté des souvenirs cadre ici avec la majesté de vos espérances.

Rappelons-nous que Nancy ne fut pas uniquement la

première ville à rues alignées et à remparts bastionnés, etc., mais la ville *des initiatives en toutes choses*, parce qu'elle était la capitale d'un peuple *initiateur* par essence.

N'est-ce pas la NATION LORRAINE qui, la première dans le monde, fit RELEVER et SOIGNER comme *siens*, les blessés de l'Ennemi ?

Qui, la première (par la création des *gentilshommes verriers*), essaya de faire, de l'exercice d'un travail utile, un titre d'honneur ?

Qui, plus tard, sut, — quatre-vingt-douze ans avant les autres peuples (1) — accorder à tout honnête ouvrier le droit de pratiquer librement son labeur? — droit qu'on lui refusait ailleurs, par suite de mille priviléges.

N'est-ce pas elle qui, la première encore, — soixante ans avant la France et l'Angleterre (on a beau l'ignorer) — fabriqua des MACHINES A VAPEUR; — et si réelles, qu'expédiées au-delà des mers, elles y fonctionnaient régulièrement, au profit des Créoles espagnols ?

N'est-ce pas elle, enfin, qui, tandis que les bourgeois de Paris en étaient encore, sous le règne de Louis XVI, à tâtonner pour savoir s'ils accepteraient le *solanum* tubéreux que leur vantait un des braves apôtres du bien public, — employait, elle, comme nourriture courante, comme *aliment devenu ordinaire* chez elle DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS, bien antérieures à Parmentier, — la POMME DE TERRE, — produit cultivé par elle *en grand et à la charrue*, longtemps avant 1700 !

Certes, par l'envoi des machines à vapeur, que Lunéville expédiait aux industriels du Pérou dès 1725, et par

(1) En 1698, au lieu de 1790.

la culture paysanne du tubercule américain pratiquée par les laboureurs de Baccarat dès 1665, on voit, Messieurs, quelle énorme avance la Lorraine prenait sur l'ancien Monde, pour acquérir droit à contracter, avec le nouveau, l'alliance intellectuelle que vous ratifiez aujourd'hui dans cette enceinte.

Il y a sept ou huit mois à peu près (car c'était vers la fin de 1874), un observateur éclairé, — homme d'une sage hardiesse et d'un esprit philosophique, — ayant ouï parler du projet d'un Congrès américain à Nancy, écrivit à un de ses amis : « Cette idée a de la justesse. Si les » hommes de l'autre hémisphère veulent tout de bon, » s'animant d'une bienveillance fraternelle, venir nous » serrer la main de ce côté de l'Océan, ils ne sauraient le » faire nulle part à meilleur titre que dans l'ex-capitale » des peuples lorrains, LEURS VÉRITABLES ANALOGUES. » Car, si le Progrès et la Liberté s'appellent à présent » *Amérique*, ils se sont jadis appelés *Lorraine*. »

Ajoutons, Messieurs, que la ressemblance n'a pas autant cessé qu'on pourrait d'abord le croire. Maintes idées encore — fécondes, mais réputées un peu bien hardies, — prennent naissance dans le pays des anciens Alérions, ou y reçoivent un branle que nulle part ailleurs elles ne rencontrent.

C'est ici, par exemple, qu'est apparue, sans précédents aucuns, la conception, — si pleine de justesse et néanmoins réputée d'abord si étrange, — que les grands idiomes de l'ancienne Asie pouvaient devenir uue mine d'or, à exploiter, pour le haut professorat universitaire,— que la langue sanscrite, que la littérature gangétique, pouvaient être amenées à entrer dans les conditions d'un véritable *classicisme*.

Et comme l'instinct austrasien est souverainement *pratique*, selon la maxime lorraine et barroise « *plus faire que dire* (1), » la ville de Nancy s'est mise à l'œuvre. Caractères transcriptifs commodes ; grammaire simplifiée, compréhensible désormais, fût-ce pour des écoliers ; dictionnaire quasi *collégial*, rendu abordable par son système et par son prix : elle a tout IMAGINÉ, tout EXÉCUTÉ. Elle a créé *l'outillage complet* pour un enseignement populaire si surprenant ; — pour ce prodige que le Gouvernement est devenu maître de réaliser dès demain.

Autre exemple. C'est en Lorraine qu'on a vu récemment se produire deux faits curieux, de l'ordre savant le plus nouveau : se rédiger la grammaire usuelle de deux idiomes scythiques, dont voici l'accès grandement facilité (le *mandchou* et le *tongouse*).

C'est là encore, — bien qu'il nous faille en finir de nos citations, — qu'on est parvenu à soumettre à des règles vraiment générales, — confirmées, ici même, par des expériences vibratoires d'acoustique, — le phénomène fondamental, si curieux, qui caractérise toutes les langues de la famille tartare : l'*harmonie* dite *vocalique*.

III.

» Vous voyez, Messieurs, que le palais dont les combles aigus nous abritent, ne vous appelait pas seulement par les souvenirs spéciaux du Prince *à qui fut dédiée la découverte des Amériques*, et DANS LES ÉTATS DE QUI en

(1) Elle forme encore la devise des armoiries de Bar-le-Duc.

furent imprimées LES PREMIÈRES RELATIONS DESTINÉES AU PUBLIC. Ici ne sentez-vous pas quelque chose, encore, du souffle généreux, de l'ardeur de conquêtes morales, qui animait les compatriotes de René II ?

Oui, chez les descendants de ses sujets, s'est conservée une LARGEUR D'IDÉES peu ordinaire, laquelle, — mariée à l'ÉNERGIE DE VOLONTÉ qui caractérisait leurs aïeux, — favorise encore singulièrement l'ouverture d'amples carrières pour l'intelligence humaine. Rien d'étonnant donc à ce qu'embrassant avec aisance, dans ses plans, les deux hémisphères à la fois, ce soit le peuple lorrain qui sache PORTER SANS EFFORT ses vues *d'ensemble*, à la fois sur le Gange et le Saint-Laurent, sur l'Indus et le Maragnan (1) ; — que ce soit lui, disons-nous, qui proclame au milieu de races un peu endormies, la maxime arabe, prêtée jadis par les Levantins à leur Législateur : « *Li'l-lah el-maschreq wa'l-maghreb ;* « à Dieu appartiennent » l'Orient et l'Occident. »

Cette vérité, Messieurs, emportons-la dans notre cœur. au moment de nous séparer. Et, comme il est bon que toujours un FAIT NOTABLE vienne, pour les yeux, symboliser les grandes pensées, constatons, avec bonheur, que c'est *sous les toits du palais historique de Lorraine*, qu'aura été fondé pour l'Europe, le premier MUSÉE AMÉRICAIN. »

La séance est levée à cinq heures.

---

(1) On change d'ordinaire, en France, ce nom en *Maragnon;* mais correctement, on devrait dire *Maragnan;* et les Portugais, en effet, l'écrivent *Maranham*, ce qui représente pour eux le vrai son indigène.

BANQUET

Le jeudi, 22 juillet 1875, la ville de Nancy a donné dans son Hôtel municipal, un banquet auquel avaient été priés, avec les Représentants du Conseil municipal, les Autorités du Ressort, du Corps d'armée, du Département, de l'Académie, du Diocèse, et les Présidents des Sociétés scientifiques et littéraires de la région, les Savants étrangers et francais ayant pris part aux travaux du Congrès, ainsi que les Membres du comité d'organisation.

La place Stanislas était brillamment illuminée; un cordon de feu courait le long des édifices et se prolongeait jusqu'à l'Arc de Triomphe; au centre, la statue de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, était entourée d'une guirlande lumineuse supportée par des palmiers aux branches étincelantes.

L'escalier monumental qui conduit au Musée était décoré de massifs de verdure disposés dans les angles. La musique du 26e régiment d'infanterie était installée derrière l'Apollon et le Laocoon, pendant la réception qui a précédé le banquet.

M. **Bernard**, maire de la ville de Nancy et ses adjoints MM. **Victor Parisot**, **Baradez**, **Lestaudin**, et **Sidrot**, ceints de l'écharpe municipale, ont reçu les invités dans le salon carré.

A 7 heures, le banquet a été servi dans la salle des délibérations du Conseil municipal, où les pavillons de l'Amérique unissaient leurs couleurs à celles du drapeau national ; la table, disposée en fer-à-cheval, était garnie de soixante-douze couverts.

Au dessert, M. le **Marquis de Chambon**, Préfet de Meurthe-et-Moselle s'est levé et a improvisé le premier toast en ces termes :

Messieurs,

La ville de Nancy, fidèle à ses traditions séculaires de courtoisie et de cordiale hospitalité veut bien me conférer l'honneur de porter une santé chère à la France.

Je bois au maréchal de Mac-Mahon, président de la République française.

Je bois au gardien fidèle et énergique de la Constitution votée par les représentants du pays.

Je bois au soldat qui, après avoir servi avec gloire la patrie sur les champs de bataille, accomplit avec dévouement la mission de sauvegarder la paix à l'extérieur et à l'intérieur, de réparer nos désastres en demandant et en obtenant le concours de tous les hommes modérés sur le terrain de la souveraineté nationale, des libertés publiques, de la conciliation et du travail.

Je bois au maréchal de Mac-Mahon, nom synonyme de loyauté et d'honneur qui inspire confiance et respect aux nations dont je suis heureux de saluer ici les honorables et éminents délégués.

Je bois au Maréchal qui a voulu adhérer l'un des premiers au Congrès des Américanistes, comme il adhérera toujours aux œuvres civilisatrices assurant le progrès de la science et nous permettant d'affirmer nos

sentiments d'affection, d'estime et de respect pour les nations amies qui, comme la France ne poursuivent qu'un seul but : le bonheur et la fraternelle union des peuples dans les travaux féconds de la paix.

Après le toast de M. le Préfet, dont chaque phrase a été pour ainsi dire couverte d'applaudissements, M. **Bernard**, MAIRE DE NANCY, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Au souvenir de notre ancienne Lorraine aujourd'hui si française, et en mémoire d'un de ses ducs dont le nom tient une si grande place dans l'histoire de ce pays, vous avez choisi la ville de Nancy, l'ancienne ville du duc René, comme siège du Congrès scientifique et historique qui a pour but de rechercher et d'établir les origines de ce grand et magnifique hémisphère qu'on appelle le Nouveau Monde et qui serait plus justement nommé le Monde de l'avenir.

La ville de Nancy a été très-honorée de votre choix et Elle vous adresse, par mon intermédiaire, ses plus sincères et ses plus vifs remerciements ; elle a tenu à honneur de vous réunir aujourd'hui, dans un banquet confraternel, afin de vous témoigner toute la sympathie qu'elle éprouve pour vos intéressants travaux.

J'ai appelé autour de moi, pour m'aider à vous recevoir dignement, les premières autorités de la ville, tous ceux que l'exiguité de ce local m'a permis d'y convier, et je ne puis assez témoigner ma gratitude à ceux qui ont bien voulu répondre à mon appel.

Tout le monde ne comprend pas encore la grandeur de

l'œuvre scientifique que vous poursuivez ; persévérez, Messieurs, dans votre entreprise, les résultats de la première heure vous sont un sûr garant des succès de l'avenir.

La recherche des origines d'un peuple pour servir de préface à son histoire est une œuvre d'une utilité scientifique et morale incontestable ; l'histoire ainsi faite au grand jour, éclairée des lumières d'une discussion courtoise, libre et désintéressée, est la meilleure de toutes les histoires, et nous ne pouvons qu'honorer les hommes persévérants qui n'ont pas reculé devant les difficultés de la tâche et l'aridité des prémices pour organiser ce congrès international.

Le premier honneur revient aux fondateurs qui, à Paris et à Nancy, ont uni leurs efforts pour faire aboutir cette entreprise, et les noms de MM. Madier de Montjau et de Rosny unis à ceux de MM. de Dumast et Lucien Adam resteront gravés au frontispice des annales du Congrès.

Autour d'eux sont venus se grouper des savants partis de divers points du globe pour donner à ces conférences scientifiques l'éclat qu'elles comportent.

Chacune des sociétés savantes qui nous environnent, a tenu à se faire représenter au Congrès ; à côté de l'Académie Stanislas, dont Nancy s'honore, avec laquelle elles correspondent et vers laquelle elles rayonnent, on a remarqué les représentants de la Société d'émulation des Vosges d'Epinal, de la Société philomatique vosgienne de Saint-Dié, de la Société des sciences et lettres de Bar, et de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Vous le voyez, Messieurs, la vieille Lorraine devenue française n'a pas répudié ses anciennes traditions de savoir et de laborieuses études.

Honneur à tous ces hommes dévoués à la science et qui ne ménagent ni leur temps ni leurs fatigues pour la faire progresser ! Honneur surtout au vétéran de la science lorraine que la ville de Nancy se glorifie de posséder, à l'organisateur du Congrès, si admirablement secondé par son infatigable collaborateur et son comité si dévoué, honneur à celui que les suffrages unanimes du Congrès ont si justement porté au fauteuil de la présidence !

Mais que de sentiments de gratitude et de reconnaissance ne devons-nous pas à ces contrées lointaines qui nous ont envoyé leurs savants les plus distingués ; la Norwége, l'éminent professeur M. Daa, auquel le gouvernement français vient de faire remettre les insignes d'officier d'instruction publique ; le Danemark, M. Valdemar Schmidt, le vénérable M. le baron de Bretton, chambellan du Roi, et son fils M. le capitaine de Bretton ; le Pérou, M. Pacheco Zegarra ; la Colombie, M. Uricoechea ; la république de Vénézuela, son publiciste M. Tejera : enfin, les îles Canaries, M. Chil y Naranjo.

Et ce modeste et savant missionnaire canadien qui, non content d'aller porter la civilisation chez les Esquimaux, a consacré à la science et particulièrement à l'étude des origines de l'Amérique les heures libres de son rude sacerdoce !

Je dois des remerciements tout particuliers à M. le général Clary, qui a bien voulu accepter notre invitation et représenter avec M. le professeur Haynes, de Boston, au Congrès et à ce banquet, cet admirable pays des Etats-Unis, qui marche si résolument à la conquête de tous les progrès.

Je ne veux pas quitter le Nouveau-Monde sans donner un souvenir à M. Torrès Caicédo, ce membre si éminent

du corps diplomatique américain, qui a bien voulu honorer le Congrès de sa présence et que nous avons tant de regret de ne pouvoir posséder aujourd'hui, des obligations impérieuses l'ayant rappelé à son poste. Il vous a dit, dans ce langage imagé que nous n'oublierons pas, que l'Amérique connaissait bien l'ancien continent, qu'elle considérait la France comme la première des nations latines et qu'elle avait inscrit dans ses codes tous les principes de notre grande Révolution.

Qu'il reçoive l'expression de notre profonde gratitude pour ces bonnes paroles.

Il nous a conviés à marcher résolument à une nouvelle découverte de l'Amérique, à sa découverte scientifique, intellectuelle et morale; nous sommes en bonne voie, Messieurs, puisque, grâce à sa courtoise visite, nous avons découvert un de ses habitants les plus distingués.

De Luxembourg, cette ville si sympathique, nous est venu M. le professeur Blaise.

L'Alsace-Lorraine a tenu à se faire représenter à ce Congrès par M. Burtin, de Metz, et M. Mossmann, de Colmar; portés sur les ailes de la science, ils ont franchi la frontière; la science va si vite quand elle est entraînée par le cœur !

Toulouse, la malheureuse ville si cruellement éprouvée au milieu de ses douleurs et de ses ruines, n'a pas oublié votre Congrès; elle vous a envoyé un de ses savants, aussi modeste qu'érudit, M. le professeur Joly; c'était presque une restitution, car M. Joly est originaire de nos contrées.

De Lyon nous est venu M. Emile Guimet, savant généreux et voyageur spirituel.

Paris, enfin, Paris, la ville absorbante de tout ce qui

est grand et beau dans la science, Paris qui arrive toujours le premier partout où la science va planter son drapeau, Paris nous a envoyé quelques-uns de ses savants interprêtes, tels que MM. Madier de Montjau, de Rosny, Oscar Comettant, le docteur Dally, que le télégraphe, avec ses émouvantes injonctions, nous a enlevé trop tôt, MM. de Mofras, de Sémallé et Lévy-Bing.

Merci à tous d'être venus.

Je serais bien ingrat, Messieurs, si je n'adressais pas, en terminant, mon remerciement tout spécial à l'Autriche qui s'est fait représenter par un de ses savants, aussi remarquable par son amabilité que par son mérite, M. le lieutenant Frédéric de Hellwald, directeur de la Revue *Das Ausland*.

Son cœur a dû battre d'un sentiment d'émotion bien légitime en entrant dans ce vieux palais, berceau des ancêtres de la maison de Lorraine-Habsbourg, et relevé de ses ruines par tant de mains généreuses, au premier rang desquelles il a dû reconnaître celle de son souverain.

Quand il rentrera dans sa patrie, il pourra redire à tous qu'il a trouvé ici une ville éminemment française, conservant le pieux souvenir des princes qui ont commencé sa splendeur, et que l'ancienne ville des Ducs tient à honneur de conserver sa vieille réputation d'élégance.

Aujourd'hui, Messieurs, la ville de Nancy n'a qu'une préoccupation, c'est de mériter la réputation de ville courtoise et hospitalière, et mon plus vif désir, c'est que cette hospitalité ait été digne de vous.

Je bois à tous les Membres du Congrès !

M. le Maire de Nancy interrompt les applaudissements

réitérés de l'assistance pour donner lecture du télégramme suivant :

« Versailles, 22 juillet, 6 h. du soir.

« *M. Bernard, maire de Nancy.*

« Honneur à Nancy la savante et à son digne maire. » — Gloire aux savants organisateurs du Congrès des » Américanistes. — Mes hommages à nos illustres con- » frères. — L'américanisme a affirmé son existence, il » vivra.

TORRÈS CAICEDO.

Ce télégramme est accueilli par une salve d'applaudissements.

M. Madier de Montjau, président de la Société Américaine de France, s'est ensuite levé et a prononcé les paroles suivantes, saluées par les applaudissements unanimes du Congrès.

A LA VILLE DE NANCY,

Elle a toujours été intelligente, libérale, initiatrice, — parce qu'elle est, entre toutes, française, et qu'elle restera française.

En prenant en main l'œuvre du Congrès des Américanistes, elle a acquis des titres à la reconnaissance des *Deux-Mondes*.

MESSIEURS,

C'est d'ici qu'est parti, il y a 40 ans, le cri de protestation contre cet esprit de centralisation ultra-français, qui

a fait tant de mal à notre pays, — je ne parle que de la centralisation et du monopole intellectuel des études.

Il appartenait à la ville lorraine de prendre cette initiative hardie du Congrès international pour poser des bases solides à une science nouvelle.

Nous l'avons dit, nous ne craignons pas de le répéter — parce que nous sommes en mesure de le prouver, — trop longtemps les études américaines avaient été la propriété indivise de la fantaisie souvent brillante, plus souvent dangereuse, et de l'étude modeste, mais féconde. — Le moment était venu de liquider cette bizarre et discréditante association au profit exclusif et légitime de la science critique, de l'érudition solide et de l'éternelle méthode.

Le Congrès de 1875 a opéré en quatre jours cette liquidation, et constitué la science américaine sur des bases qui, cette fois, défient la discussion.

C'est que nous étions certains du succès de notre œuvre, en appelant à notre aide des savants, des conseils, des juges, comme les Guerrier de Dumast, les Lepage, les Adam, les Godron, les Didion, les Rambaud. — Pourquoi nommer tous nos chers collaborateurs lorrains? — Qu'ils acceptent ici cet hommage, — il est sincère.

Deux faits : le Congrès a fondé l'Américanisme durable.

Le nom de votre ville est et reste indissolublement lié au nom de la science américaine.

Merci, gloire et liberté des études à la ville de Nancy !

M. **Léon de Rosny**, président de la Société d'Ethno-

graphie, au nom des Américanistes, a remercié la ville de Nancy dans les termes suivants :

Messieurs,

Les études américaines n'avaient point de centre. Une ville, une ville qu'on appelle une ville de province — et que je suis fier d'appeler une ville grande — Nancy — a créé ce centre. J'ai le droit de le dire, car ce matin même un de vos illustres collègues, un homme hautement apprécié dans la science américaine, un homme illustre partout où se discutent les destinées des races latines sur le sol du Nouveau Nonde, — notre illustre collègue, M. Torrès Caicédo, que nous regrettons de n'avoir pu conserver assez longtemps à Nancy pour le rencontrer à cette table — M. Torrès Caicédo m'écrivait : « Les études américaines — à Nancy — ont été non-seulement restaurées, elles ont été fondées ; elles ont désormais un centre, une capitale, l'avenir leur appartient. »

L'avenir ! C'est à l'*avenir*, Messieurs, que le premier magistrat de cette noble cité m'a invité à porter un toast. L'avenir, l'avenir de notre institution internationale, de notre institution de tous les pays, de tous les climats, — c'est à une petite nation voisine, amie sincère des idées libérales — vous me permettrez de le dire — des idées libérales et nécessairement des idées chères à la France — que le vote de ce matin a décidé qu'il serait confié.

Dans deux ans, avec la force nouvelle que de nouvelles études nous donneront aux yeux de la science, — dans deux ans — c'est à Luxembourg que nous nous retrouverons — pour faire le glorieux inventaire des progrès de l'Américanisme, — de l'américanisme restauré

à Nancy, — je suis encore une fois fier, très-fier de le répéter, restauré à Nancy, vous l'entendez, Messieurs.

C'est donc à Luxembourg que nous avons confié le soin de notre avenir. Vous tous, Messieurs, vous serez heureux de boire à la prospérité de ce petit Etat, à la santé du Roi et du Prince auguste qui ont voulu que ce petit pays fût grand en étant libre, car la grandeur est là seulement où règne la liberté.

Je bois à nos futurs hôtes, je bois au Grand-Duché de Luxembourg !

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements.

Ensuite s'est levé M. le docteur **Joly**, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse qui, au nom de ses infortunés concitoyens, a adressé les remerciements suivants à M. le maire de Nancy :

MONSIEUR LE MAIRE,
MESSIEURS,

Au nom du Conseil municipal de Toulouse, dont j'ai l'honneur de faire partie, au nom des inondés de cette malheureuse ville, dont je viens de partager et les angoisses et les désastres, je vous prie, Monsieur le Maire, vous et la noble cité que vous administrez avec tant de dévouement, d'intelligence et de sollicitude, de vouloir bien agréer l'hommage de notre profonde reconnaissance pour la généreuse sympathie dont Nancy nous a donné des témoignages que Toulouse n'oubliera jamais.

A la vue de tant de sacrifices accomplis avec un tel élan pour soulager de si grandes misères, non-seulement

ici, mais partout, qui donc oserait dire que le cœur de la France ne bat plus dans sa poitrine ? Qui donc oserait soutenir que la voix de l'universelle charité ne trouve plus d'écho nulle part ?

Et vous, Messieurs et chers confrères en américanisme qui avez aussi généreusement compâti aux malheurs de Toulouse, permettez-moi de saisir, avec empressement, l'occasion qui m'est offerte de vous témoigner notre vive gratitude, et de vous prier d'en être les fidèles interprètes auprès des nations, grandes ou petites, peu importe, dont vous êtes les missionnaires de science, de paix et d'union fraternelle.

Je bois à la ville de Nancy et à son digne maire ; je bois à tous les représentants, ici réunis, des Deux-Mondes qui, en ce moment, n'en forment plus qu'un seul, dont la capitale est Nancy. (Salve d'applaudissements.)

M. le baron **de Dumast**, Président du Congrès, usant alors de ce style moins grave que permet l'heure du dessert, porte *aux Dames* le toast suivant :

« Messieurs,

« Encouragée qu'elle se sentait par l'exemple de sa sœur aînée la Pomme de terre, plante qui fut accueillie et cultivée ici tant d'années avant de l'être ailleurs en Europe,—une autre plante, originaire aussi du Nouveau Monde, — l'Idée des Congrès américanistes, — vient chercher nos contrées, comme *champ* pour s'y enraciner et pour y vivre. Certes c'est un terrain fécond qu'elle se choisit là. Du sol de l'antique Austrasie ont surgi maintes et maintes pensées, d'un ordre grandiose et généreux.

Y prendra-t-elle les heureux développements qu'on espère ?

— Pourquoi pas ?

Seulement, si la chose devait avoir lieu, ce serait, selon toute apparence. suivant les règles de la nature ; suivant ces règles qui veulent que d'ordinaire chaque fruit ait été précédé de sa fleur.

Des fleurs ! — Eh bien, il se trouve que justement (est-ce un présage ?) le jardinage élégant, la production des fleurs, soit une des industries notables de l'ancienne capitale de la Lorraine.

Et sans compter qu'en dehors de ces catalogues d'horticulture, elle possède des fleurs vivantes ; fleurs que l'on a coutume, aussi, d'accourir de loin lui demander, bien que celles-là ne se mettent pas en vente.

Peut-être que tout à l'heure, en montant dans le salon carré dont Stanislas dota son Académie, vous jugerez que de telles figures ne déparent point les murailles ornées encore des fresques de Girardet.

Et si vous vous demandez comment de charmantes richesses étrangères sont venues doubler le prix de votre corbeille locale, entre les mains de la *Florence* des frontières françaises, — vous expliquerez ce fait, soit par la simple loi d'affluence, — car on donne à ceux qui ont déjà, — soit par le vers, à la fois galant et malin, de Crenzé de Lesser :

Où sont *des yeux*, il vient toujours *des belles*.

Quelle que doive être, Messieurs, votre solution, personne d'entre vous ne disconviendra qu'il y a dans mon toast au moins le bonheur de l'*à-propos*, quand je dirai :

« *Aux Dames !* »

M. **Daa**, professeur à l'Université de Christiania, a nandé la parole et s'est exprimé en ces termes :

MESSIEURS,

ıand un étranger vient visiter votre pays, il a le ısir d'y vérifier l'exactitude de deux expressions bien ıues *la belle France* et *le peuple aimable*. Mais and cet étranger est comme moi le citoyen d'un pays connu, d'une nation peu nombreuse, il doit attribuer le généreux accueil qui lui est fait, non à son mérite, à supposer qu'il en ait, mais bien à la solidarité et à la noble fraternité des peuples modernes. C'est là, Messieurs, une pensée des plus consolantes, car à notre époque de guerres et de périls internationaux, l'indépendance des petits peuples est plus particulièrement menacée !

Je voudrais, Messieurs, vous exprimer ma cordiale reconnaissance pour la bienveillance dont j'ai été l'objet et pour le grand honneur qui m'a été conféré. Je ne crois pas pouvoir le mieux faire, qu'en vous invitant à venir visiter notre Norwége lointaine. Elle n'a pas la beauté de la France, mais nos montagnes, nos glaciers, nos fjords, nos lacs et nos forêts de sapins toujours verts ont une grandeur sévère. J'ajouterai, au risque de vous paraître paradoxal, que les parages les plus septentrionaux de de mon pays sont ceux qui excitent à un plus haut degré la sympathie du visiteur étranger. Ce soleil qui luit à midi et à minuit donne à l'air et à la température une douceur inexprimable. Dans ces jours qui ont la durée des semaines, la nature fait preuve d'une prodigieuse vigueur ; elle mûrit en quelques semaines les fruits qui ailleurs ne viennent à maturité qu'après des mois.

Je termine, Messieurs, en vous disant que le murmure ou le tonnerre de nos innombrables cascades vous souhaiteront, avec l'éloquence de la nature, la bienvenue en Norwége !

A dix heures, les invités se sont rendus dans le salon carré où se trouvaient réunis les membres du Congrès. Les dames, par égard pour le deuil de M. Bernard avaient décliné l'invitation qui leur avait été adressée.

Pendant la soirée, la musique du 26e régiment d'infanterie s'est fait entendre sur la place Stanislas, aux applaudissements des hôtes de la ville et de la population.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONGRÈS [1]

ALGÉRIE

ALPHANDÉRY, membre du Conseil général, à Alger.
ARNOLET, libraire, à Constantine.
BLANCHARD, procureur de la République, à Oran.
Boozo, vice-consul d'Angleterre, à Oran.
CAHEN, grand-rabbin, à Constantine (D.)
CASTEL (Isidore), vice-consul de la République Argentine, à Oran.
CHANZY (le général de division), sénateur, gouverneur de l'Algérie, à Alger.

(1) On a fait usage des abréviations suivantes :
(D.) — Délégué du Comité d'organisation.
(S. A.) — Membre de la Société Américaine de France.
(S. E.) — Membre de la Société d'Ethnographie de Paris.
La Société Américaine de France et la Société d'Ethnographie de Paris ont décidé, au mois d'octobre 1874, que tous leurs membres feraient partie du Congrès moyennant que le montant de la cotisation serait abaissé, en leur faveur, de 12 fr. à 6 fr.

CHERBONNEAU, directeur de l'Ecole française, à Alger. (S. E.)

DURANDO, bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, à Alger.

FEE, médecin-major de l'hôpital militaire, à Batna.

HOBEN (le baron de), consul de la République Argentine, du Pérou, de la Bolivie et de Haïti, à Alger. (D.)

HOUDAS, professeur à la Chaire d'Arabe, à Oran. (S. E.) (D.)

LÉVY (L.), banquier, à Oran.

MANÉGAT, banquier, à Oran.

MANÉGAT (R.), à Oran.

MATHIEU, pharmacien, à Oran.

NICOLAS (Marius), à Bône. (S. E.)

PICHARD, ingénieur, à Oran.

PIZZOLI (A.), vice-consul d'Autriche, à Mostaganem.

PETZELLE, secrétaire du Conseil du Gouvernement, à Alger.

SALVE (DE), recteur de l'Académie d'Alger.

SAUZÈDE, président du Tribunal civil, à Oran.

Société d'Archéologie, à Constantine.

ALSACE

BRAUN (Théodore), ancien président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, à Scharrach, par Marlenheim.

BRAUN, photographe, à Mulhouse.

ENGEL-DOLFUS, à Dornach.

FAUDEL (le docteur), à Colmar.

GRAD (Charles), géologue, au Logelbach. (D.)

HERZOG (Antoine), manufacturier, au Logelbach.
LE BLOIS, pasteur, à Strasbourg. (S. E.)
MOSSMANN, archiviste de la ville de Colmar. (D.)
NICOLAS (l'abbé), vicaire, à La Broque.
PRUDHOMME, notaire, à Neufbrisach. (S. E.)
Société industrielle, à Mulhouse.
STOFFEL, bibliothécaire, à Colmar.

ANGLETERRE

ALLEN (Francis A.), à Londres.
BIRCH (le docteur Samuel), au *British Museum*, à Londres (S. E.)
BOLLAERT (William), à Londres. (S. A.) (D.)
BURKE (Luke), directeur de l'*Ethnographical Journal*, à Londres. (S. E.)
CLARKE (Hyde), vice-président de l'Institut anthropologique, à Londres. (S. A.)
DARWIN (Charles), à Down Bromley, Kent. (S. E.)
DIETZ, banquier, à Londres.
EASTWICK, secrétaire de l'*India Office*, à Londres. (S. E.)
EDKINS (le Rev. J.), à Londres. (S. E.)
FRANKS (Aug. Voll.), au *British Museum*, à Londres. (S. E.)
HUNSMANN, publiciste.
LUBBOCK (sir John), à Londres. (S. E.)
MAJOR (R. H.), conservateur du dépôt des cartes au *British Museum*, à Londres. (D.)
MÜLLER (le professeur Max), à Oxford. (S. E.)
POTTER (William), à Londres. (S. E.)

RAWLINSON (sir Henry), à Londres. (S. E.)

ROST (le docteur Reinhold), bibliothécaire de l'*India Office*, à Londres. (S. E.)

TREVELYAN (sir Charles), ancien gouverneur de Madras. (S. E.)

TRÜBNER, libraire-éditeur, à Londres. (D.)

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Bibliothèque publique (la), à Buenos-Aires.

CALVO (Ch.), ancien chargé d'affaires du Paraguay. (S. A.)

PUNCH (le général), à Paris. (S. A.)

QUESADA (don Vicente), directeur de la *Rivista*, à Buenos-Aires. (S. E.) (D.)

AUTRICHE-HONGRIE

CHACHIAN (le docteur Paul), à Malzéville.

FOLLIOT DE CRENNEVILLE (le comte F.), conseiller intime, F Z M., grand-chambellan de S. M. l'Empereur, à Vienne.

GEYLING (Carl), chevalier des Ordres de S. M., à Vienne.

HEILLWALD (Frédéric DE), lieutenant au 1er régiment de lanciers d'Autriche, directeur de la revue *Das Ausland*, à Cannstatt.

HOFFINGER (Julien), banquier à Vienne.

MAJDROWICZ (Henri), à Paris.

DROWICZ (Mlle Amélie), à Paris.
(le docteur), à Vienne. (S. A.) (D.)
LAMON (François), de l'Académie magyare, à Pesth.
).
IMIDT (DE), directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à Vienne.
ILÜFFER (François), à Salzbourg.
SCHWARZ (le commandeur), à Vienne. (S. E.).

BADE

SCHWEIZER (le baron DE), ancien ministre. (S. E.)

BAVIÈRE

BRAND (le docteur), ancien vicaire général, à Munich.
GAMTZ (Dom Pius), bibliothécaire du couvent des Bénédictins, à Munich.
RHOTMANNER (Dom Odilo), du couvent des Bénédictins, à Munich.
SCHLAGINTWEIT (le docteur Emile DE), à Würzbourg. (S. E.)

BELGIQUE

Bibliothèque royale, à Bruxelles.

BORCHGRAVE (Emile DE), à Gand. (S. E.)
DEHIN (MM.), orfèvres, à Liège.
DUPONT (E.), directeur du Musée, à Bruxelles. (S. E.).
MONTBLANC (le comte DE), au château d'Ingelmunster. (S. E.).
NÈVE, professeur à l'Université de Louvain. (S. E.).
NOTTET (Nicolas), industriel, à Liège.
VAN DAMME, à Bruges.
VERRIER, à Bruxelles. (S. E.)

BOLIVIE

ARTOLA, consul général et chargé d'affaires, à Paris.
BOLIVAR (Fernando), à Paris.
GUTIEREZ (José), à La Paz.

BRÉSIL

S. M. DON PEDRO II D'ALCANTARA, Empereur du Brésil.
ARAUJO (le chevalier D'), secrétaire de la légation brésilienne, à Paris.
ITAJUBA (le vicomte D'), ministre du Brésil, à Paris.
JAPURA (le baron DE), ministre du Brésil, à Lisbonne.
MACHADO DE ANDRADE CARVALHO, consul général, à Rotterdam.

CANADA

ANTHOINE (le R. P.), provincial de la Congrégation des Oblats, à Montréal. (D.)

ARCHAMBAULT (J.-L.) écr., avocat, à Montréal.

BASILLIEN (le R. F.), directeur du collége de Saint-Laurent, à Montréal.

BURTIN (le R. P.), missionnaire O. M. I., à Montréal.

CAMPBELL (Rev. Prof.) M. A. Theological College, Montréal. (D.)

CHAPLEAU (Hon. J. A.), écr., avocat, M. P., Montréal.

CHAUVEAU (Hon. P. O.), ancien ministre de l'instruction publique, à Montréal.

CUMMING (Montgomery), esq., Canadian Institute, à Toronto.

DION, homme de lettres, à Montréal. (D.)

DOUGALL (J.-R.), esq., M. A., à Montréal.

DUNN (Oscar), homme de lettres, à Montréal.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE (le capitaine), à Québec.

FLAMIEN (le R. F.), directeur du Collége Saint-Laurent, à Montréal.

FRÉCHETTE (le lieutenant-colonel E. H.) écr., J. P., C. C., à Chambly-Bassin.

GROUARD (le R. P.). missionnaire O. M. I., au Mackenzie.

LAMARCHE (le Rev. Messire chanoine Godfroy), représentant l'évêché catholique de Montréal.

LE METAYER-MASSELIN, à Montréal.

LÉO (le R. F.), directeur du collége du faubourg de Québec, à Montréal.

LICOTTE (W.-L.), écr., avocat, à Montréal.

MARTEL (M. D. S.) écr., M. D., J. P., C. B. C., à Chambly-Bassin.

MOUSSEAU (J.-A.), écr., avocat, C. R., M. P., à Montréal.

The Nation (l'Éditeur du Journal), Toronto.

PERRON (Alexandre), écr., ancien conseiller, à Chambly-Bassin.

PETITOT (R. P.), missionnaire O. M. I., au Mackenzie.

RAINVILLE (H.-F.), écr., avocat, à Montréal.

SEYMOUR (F.-E.), esq., M. A., Madoc.

STARCK (M. D.), esq., M. D. Toronto.

SULTO (Benjamin), homme de lettres, à Montréal.

THIBAULT (Charles), écr., avocat, à Montréal.

VANDERMISSEN (H.), de l'Université de Toronto.

VERRAULT (l'abbé), principal de l'Ecole Jacques Cartier, à Montréal.

WHITE (Thomas), esq., à Montréal.

WILSON (le professeur Daniel), LL. D. F. S. A. Scot., de l'Université de Toronto.

CANARIES

CHIL Y NARANJO (le docteur), à Las Palmas.

CHINE

WYLIE (le Rév. A.), missionnaire, à Chang-Haï. (S. E.)

COCHINCHINE

CARAMAN (Thomas DE), à Saïgon. (S. E.)
TRUONG VINH-KY (Petrus), directeur de l'*Ecole française*, à Saïgon. (S. E.)

COLOMBIE

MURILLO (Manoel), ancien ministre des Etats-Unis de Colombie. (S. E.)
SAMPER (José-Maria), ancien député, à Bogota. (S. E.) (D.)
SANTA-MARIA (Andrès), à Paris.
TRIANA (José), botaniste, à Bogota. (S. E.)
URICOECHEA (Ezequiel), à Paris.

COSTA-RICA

HERNANDEZ (Léon), négociant, à Paris.

DANEMARK

S. M. CHRISTIAN IX, roi de Danemark.

BRETTON (le baron DE), chambellan de S. M. le Roi, à Copenhague.

BRETTON, (le capitaine DE), à Copenhague.

MEHREN, professeur de langues orientales, à Copenhague (S. E.)

RINCK, ancien inspecteur des établissements danois du Groënland, à Copenhague.

SCHMIDT (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

CARLET, vice-consul, à Paris.

MACHAIN, consul général, à Paris.

ÉGYPTE

S. A. ISMAIL-PACHA, khédive d'Egypte. (S. E.)

BRUGSCH-BEY (D. Henry), au Caire. (S. E.)

COLONI-PACHA, à Alexandrie.

DANINOS, au Caire. (S. E.)

GAILLARDOT (le docteur), au Caire. (D.)

GILLY, avocat, à Alexandrie.

Institut Egyptien, à Alexandrie.

ÉQUATEUR

BORJA (Raphaël), à Quito.

BRAMMA, négociant, à Paris.
CORDERO (Louis), à Quito.
FALLER (le R. P. Clément), recteur du Collège Saint-Gabriel, à Quito. (D.)
FOURQUET, consul général et chargé d'affaires de l'Equateur, à Paris.
GONZALES (Frederico), à Quito.
HERRERA (Paul), ministre de la Cour suprême de justice, à Quito.
LEON (Joseph-Manuel), à Quito.
MATOVELLE (Jules), à Quito.
PENA-HERRERA (Jose-Maria), à Quito.
PIEDRO (Léon), à Quito.
PRENCORET (F. Benjamin), à Quito.
SERRANO (Francisco), à Quito.
TRABANINO (J. M.), à Paris.
TORRES-AGUILAR-MATOVELLE, à Quito.

ESPAGNE

JANER (DON Florencio), ancien directeur général de l'Instruction publique, à Barcelone. (S. A.)
PONTE (Théodore), consul général d'Espagne, à Paris.
SERRA (DA), vice-consul d'Espagne, à Oran.
VASQUEZ-QUEIPO (DON Vicente), membre de l'Académie de Madrid. (S. A.) (D.)

ÉTATS-UNIS

ANDERSON (R. B.), professeur à l'Université de Wisconsin.

BANCROFT (Hubert, H.), à San-Francisco, Cal.
BENNET, éditeur du *New-York Herald,* à New-York.
BERTRAND (L. A.), négociant, à Salt-Lake City, Ut.
BLUM (Maurice), négociant, à Saint-Louis, Mis.
BRIGHAM (le docteur Charles B.), à San-Francisco, Cal. 48 f. (D.)
BROOKS (Charles W.), à San-Francisco, Cal.
CAZADE (Ed.), négociant, à New-York.
CLARY (R. E.), brigadier général U.-S. army.
CONSCIENCE, employé de commerce, à New-York.
GILLET (Félix), à Nevada City, Cal.
HAYNES (le professeur H. W.), à Boston, Mass.
HENRY (le professeur), directeur du SMITHSONIAN INSTITUTE, à Washington. (D.)
JURRIL (Charles B.), à San-Francisco, Cal.
KING (Edward), reporter du *New-York Herald.*
MARKS (Alexander), vice-consul à la Nouvelle-Orléans.
MOODY (J.-D.), à Mendota, La Salle Co. (Illinois).
PARKMAN (Francis), à Boston, Mass.
READ (le général Meredith), ministre des Etats-Unis, à Athènes. (S. A.)
RILLIEUX (Norbert), égyptologue, à la Nouvelle-Orléans.
SALISBURY (Edw. B.), secrétaire de la société orientale américaine. (S. E.)
SCHLIEMANN (Henri), à Athènes.
SQUIER, à New-York. (S. E.)
STOUT (le docteur Arthur B.), à San-Francisco, Cal.
STRONG (Charles-Edward), avocat, à New-York.
TAYLOR (Alexander), à Santa-Barbara, Cal. (S. E.)
TORBERG (le général), consul général, à Paris. (S. A.)
TRUMBULL (Hammond), président de la *Société philologique américaine*, à Hartford, Conn.

VETROMILE (Eugène), à Eastport, Maine.
WINTHROP (Robert-C.), président de la *Société d'histoire du Massachusets*, à Boston. (D.)
WHITLESSEY (Charles).
WHITNEY (W. D.), professeur de sanscrit et de philologie comparée, à *Yale-Collège*, New-Haven, Conn. (S. E.).

FINLANDE

AHLQVIST (le docteur Auguste), à Helsingfors. (S. E.)
ESTLANDER (le docteur), à Helsingfors. (S. E.)
KOSKINEN (Irjö), professeur à Helsingfors. (S. E.)
LÖNNROT (Elias), à Helsingfors. (S. E.)

GRÈCE

BERNARDAKIS (E.), à Athènes. (D.)
CROISIER (le comte DE), consul à Paris.
RANGABÉ (Rizo), ancien ministre de l'Instruction publique, envoyé extraordinaire à Berlin. (S. E.)
TYPALDO, ancien ministre, à Athènes.

GUADELOUPE

BALLET, chef du service de l'Enregistrement, à la Basse-Terre.

Deville de Perrière, commissaire de la marine, secrétaire général de la Direction de l'Intérieur, à la Basse-Terre.

Eggimann, directeur de l'Intérieur, à la Basse-Terre.

Céloron de Blainville, chef du secrétariat du Gouvernement, à la Basse-Terre.

Huart Lanoiraix, chef de bureau à l'Administration générale, (D.)

Le Dentu (Charles), président du sous-comité d'exposition, à la Basse-Terre.

Le Dentu (Charles), président de la Chambre d'agriculture, à la Basse-Terre.

GUATÉMALA

Garcia Pelaez (le docteur Francisco de Paula), à Guatémala.

Gavarette (Juan), à Guatémala.

Palacios, ministre plénipotentiaire, à Paris.

GUAYANE FRANÇAISE

Bouglise (de la), ingénieur des mines, à Cayenne.

Cassé, trésorier-payeur, à Cayenne.

Couy, maire de la ville de Cayenne. (D.)

Doublet (Eugène), aide-commissaire de la marine, à Cayenne.

Emler, conseiller privé, à Cayenne.

GAUTREZ (Eugène), vice-président de la Chambre de commerce, à Cayenne.
LOUBÈRE (le colonel), gouverneur de la Guyane française, à Cayenne.
MARK, député de la Guyane française, à Versailles.
QUINTRIE, directeur de l'Intérieur, à Cayenne.
ROBERT (DES), directeur de la Banque, à Cayenne.
SAINT-MICHEL DUNEZAT, notaire à Cayenne.
SAINT-PHILIPPE (A.), notaire, membre du Conseil privé, à Cayenne.
VIRRAN, conducteur des ponts et chaussées, à Cayenne.
WACONGNE, négociant à Cayenne.

HAITI

NOEL, consul général, à Paris.
LAFORESTERIE, chargé d'affaires, à Paris.

HAVAI

MARTIN (William), chargé d'affaires, à Paris.

HESSE

BECKER (Ph.), à Darmstadt. (S. A.)
SCHAEFFER (Charles).

HOLLANDE

ABELS (Mlle Léna), à Maassen, Utr.
HENDRICKS (le docteur), à Zuidenburg. (S. E.)
HOFFMANN, professeur de langues orientales, à Leyde. (S. E.).
KATTENDYCK (Mlle DE), à La Haye.
LEEMANS (le docteur C.), conservateur du Musée royal d'antiquités, à Leyde. (D.)
VOORHOEVE (A.), à Néder-Hemest.

HONDURAS

HERRAN (Victor), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Paris.
PELLETIER (Eugène), consul général, à Paris.
LOPEZ (Manoel), à Paris.

ISLANDE

GRÔNDALL (Benedict), professeur à l'Ecole des hautes études, à Rejkiavick.

ITALIE

AMARI, ancien ministre de l'Instruction publique, à Naples. (S. E.)

CORA (Guido), directeur du *Cosmos*, à Turin. (S. E.)
GORREZIO (Gaspare), de l'Académie des sciences, à Turin.
LANCIA (Federico de) duc de BROLO, président de la *Société d'histoire naturelle*, à Palerme. (D.)
MANTEGAZZA, député, à Pise. (S. E.)
PERUZZI (Uballino), député et syndic de Florence. (D.)
ROSENTAL, professeur de langues étrangères. (S. E.)
Le Syndic de la ville de Gênes.

JAPON

DURY (le docteur), directeur du *Collége français*, à Kyauto.
FUKITI GENITIRAU, rédacteur du *Niti-Niti Sim-Bun*, à Yedo. (S. E.)
FUKUSAWA YUKITI, ministre plénipotentiaire. (S. E.)
FUZET (le P. Louis), missionnaire apostolique. (S. E.)
HARADA-KADUMITI (le colonel), à Yédo. (S. E.)
KOTO, chargé d'affaires du Japon, à Paris. (S. A.)
KRAETZER (Emile), chancelier de la légation de France, à Yédo. (S. E.)
KURIMOTO TEIDIRAN, capitaine de vaisseau, à Yedo. (S. E.)
MITUKURI SYU-HEÏ (le docteur), à Yédo. (S. E.)
MOURIER (le docteur), à Nagoya. (S. E.)
NAKANOS (T.), attaché à la légation japonaise, à Paris. (S. A.)
NARUSIMA, à Yédo. (S. E.)
SIMADI-MOKURAI, prêtre bouddhiste, à Tokuzi. (S. E.)
SUMMERS (le Rev. J.), à Yédo. (S.-E.)

TERAZIMA MUNENORI, ministre des affaires étrangères, à Yédo. (S. E.)

YAMATAKA IVAMI NO KAMI, ancien chambellan du Taïkoun, à Yédo. (S. E.)

YEMON OGURA, homme de lettres, à Yédo. (S. A.)

JAVA

DUFRICHES-DESGENETTES, à Batavia. (S. E.)

LORRAINE ALLEMANDE

BENOIT (Arthur), à Berthelming.

DIDIER-JEAN, à Saint-Louis.

LUXEMBOURG

BLAISE (le professeur), à Luxembourg. (D.)

GRAF (le docteur), professeur à l'*Athénée* de Luxembourg.

GROEVIG (N.), professeur, à l'*Athénée* de Luxembourg.

JONAS, ancien ministre, conseiller d'Etat, directeur des domaines.

JORIS, rédacteur en chef de l'*Indépendance luxembourgeoise*.

RATTÉ (le R. P.), religieux Rédemptoriste, à Luxembourg.

SCHAAK (le docteur Hyacinthe), professeur à l'*Athénée* de Luxembourg.

SCHLESSER (l'abbé), curé de Weisswampach.

SCHŒTTER (le docteur), professeur à l'*Athénée* de Luxembourg.

STRONCK (le docteur), professeur à l'*Athénée* de Luxembourg.

TEDESCO (E.), professeur à l'*Athénée* de Luxembourg.

WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure, à Luxembourg.

MALAKA

SPOONER, à Singapore. (S. E.)

PAYS MESSIN

AWENG (Eugène), ingénieur civil, à Hayange.

AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfeys.

BURTIN, bibliothécaire-adjoint de la ville de Metz.

DURAND DE DISTROFF, à Metz.

HANRIOT (Théodore), à Mainbottel.

HERMITE (Mme), à Flanville.

JACQUOT, directeur du *Collége libre* à Château-Salins.

KARCHER (H.), maître de forges, à Ars-sur-Moselle.

MARCUS, à Metz.

ORBAIN, ancien président de chambre à la Cour de Metz. (D.)

RAVINEL, (Mme la baronne DE), à Aulnois.

RIOCOUR (le comte DE), à Aulnois).

WESTERMANN (H.), maître de forges, à Ars-sur-Moselle.

MEXIQUE

ALCARAZ (Ramon-J.), directeur du Musée national, à Mexico.

BABLOT (Alfredo), membre de la Société de géographie et de statistique à Mexico.

BAREONA (Mariano), membre de la Société d'histoire.

BOBAN (Eugenio), de Mexico. (S. E.)

CALLENDREAU, docteur en médecine à Mexico. (S. E.)

CHAVERO (Alfredo), du Liceo Hidalgo à Mexico.

CUBAS (Antonio-Garcia), membre de la Société de géographie et de statistique à Mexico.

GARCIA (Telesforo), du Liceo Hidalgo, à Mexico.

LAFRAGUA, ancien ministre à Mexico. (S. E.)

ICAZBALCETA (Joaquin-Garcia), à Mexico.

MANFRED (Enrique), membre de la Société de géographie à Mexico.

MENDOZA (Gumensindo), membre de la Société de géographie à Mexico.

OROZCO Y BERRA (Manuel) membre de l'Académie nationale des Sciences, à Mexico.

ORTIZ (Cristobal), directeur général des télégraphes, à Mexico.

PIMENTEL (Francisco), président du Liceo Hidalgo, à Mexico, (D.)

PRIETO (Guillermo), membre du Liceo Hidalgo, à Mexico.

RAMIRÈS (Ignacio), président de la Société de géographie, à Mexico.

RAMIRÈS (Santiago), naturaliste, à Mexico.

SANCHEZ (Jesus), membre de la Société d'Histoire naturelle, à Mexico.

SEGURA (Sébastian), membre du Liceo Hidalgo, à Mexico.

VILLADA (Manuel), membre de la Société d'histoire naturelle, à Mexico.

NICARAGUA

FRANCO (DE), chargé d'affaires, à Paris.

MEULEMANS (Auguste), consul général à Rotterdam.

NORVÉGE

DAA (le docteur), professeur à l'Université royale de Christiania.

HOLMBOE, professeur à l'Université royale de Christiania. (S. E.)

KNUDSEN, professeur au gymnase de Christiania.

LIEBLEIN, égyptologue, à Christiania. (D.)

NOUVELLE CALÉDONIE

DUCHATEAU, à l'île des Pins. (S. E.)

NOUVELLE ÉCOSSE

MORROW (Robert), à Halifax.

PARAGUAY

BAREIRO, ancien chargé d'affaires du Paraguay, à Paris. (S. A.)

PATAGONIE

PÈTRE (Ed.), à Mina-Rica.

PÉROU

BALNY (le comte DE), secrétaire d'ambassade, ancien chargé d'affaires de France, à Lima.

Ber (Théodore), professeur à Lima.
Bonifaz (Emilio), chargé d'affaires du Pérou, à Paris.
Dibos (Félix), négociant, à Lima. (D.)
Espinosa, docteur en médecine, à Lima.
Fort (E.), négociant, à Lima.
Galvez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Pérou, à Paris.
Guetat (J.), mineur, à Lima.
Henry (E.), ingénieur, à Lima.
Hérouard (P.), directeur de la fabrique de glaces, à Lima.
Maillard (O.), négociant, à Lima.
Marchand (J.), directeur de la Statistique, à Lima.
Martinet (le docteur H.), professeur de botanique, à Lima.
Maudet (H.), négociant. à Lima.
Pacheco-Zegarra (Gavino), docteur en droit, à Puno.
Poumaroux (E.), négociant, à Lima.
Pradier-Fodéré, directeur de l'Université, à Lima.
Remy (J.-F.), pharmacien, à Lima.
Rurange (E. de), ingénieur, à Lima.
Rutté (de), négociant, à Lima.
Santa-Cruz (Octave de), à Versailles.
Tenaud (J.) négociant, à Lima.
Thierry (Henry), ingénieur, à Lima.
Zegers (Faustino), membre du Conseil municipal, à Lima.

PERSE

S. M. NASSER EDDINE, chah de Perse. (S. E.)
Ferrukh-Khan, ancien grand-visir, à Téhéran. (S. E.)

HASSAN ALI-KHAN, ancien ambassadeur, à Téhéran. (S. E.)

MOHSEIN-KHAN (le général), ancien ambassadeur à Téhéran. (S. E.)

NAZARE-AGA (le général), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Paris. (S. E.)

SADEG-KHAN, ancien secrétaire d'ambassade, à Téhéran. (S. E.)

PORTUGAL

ALEMQUER (le vicomte D'), à Lisbonne.

CORDEIRO (Luciano), professeur à l'*Institut* de Coïmbre.

MENDÈS LEAL, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Paris.

MUNZO (Ch.), ancien consul des Etats-Unis, à Lisbonne.

PROENÇA-VIEIRA, consul général, à Paris.

SILVA (le chevalier Ernest DA), attaché à la Cour de Portugal, à Lisbonne.

SILVA (le chevalier J. DA), à Lisbonne. (D.)

SILVEIRA DE MINAS, ingénieur, à Paris.

PRUSSE

LEPSIUS (le docteur Richard), de l'Académie des Sciences, à Berlin. (S. E.)

STEINTHAL (H.), professeur à l'Université de Berlin. (S. E.)

STENZLER. (S. E.)

ROUMANIE

ESCO (le prince Alexandre), à Bucarest.
que de l'Académie roumaine, à Bucarest.
ITARG (Nicolas), préfet à Galatz.
RA (Victor), à Paris.
ORESCU (Boniface), p r à l'Université de Iassy.
HAILESCU (George), r à Galatz.
cescu (Constantin-N.), secrétaire de l'Université à Bucarest.
RADU (Alexandre), inspecte colaire à Galatz.
ROSETTI (C.-A.), directeur du journal le *Romanulu*, à Bucarest.
ROSETTI fils, à Paris.
SCOTSESCO, de Iassy, à Paris.
STEFANESCU (Gregorio), professeur à l'Université de Bucarest.
TROTEANU (Constantin), directeur de l'*Ecole de commerce*, à Bucarest.
URECHIA (B.-Al.), ancien ministre, professeur à l'Université de Bucarest. (D.).
URECHIA (le docteur George), professeur à l'Université de Iassy.

RUSSIE ET PAYS SLAVES

ALANDSKI (Paul), professeur à Kiew.

BASILEWSKI, conseiller intime, à Saint-Pétersbourg. (S. E.).

BIELSKI, à Saint-Pétersbourg.)S. E.)

BROSSET, de l'Académie des Sciences, à Saint-Pétersbourg. (S. E.)

CANTACUZÈNE (le prince), comte SPERANSKI, à Odessa.

CANCACUZÈNE (le prince Rodolphe), à Odessa.

DRUCHLINSKI (Adam), photographe à Paris.

GHENNADY (Grégoire DE), à Dresde.

GILLES (DE), à Saint-Pétersbourg. (S. E.)

GRINEWICTH (le président), à Varsovie. (S. E.)

IKONNIKOF (Wladimir), président de la *Société d'histoire* à Kiew.

KERZELLI (Nicolas), président du Musée ethnographique, à Moscou.

KONTSKI (Stanislas DE), à Paris.

KROSNOWSKI (le comte), à Paris. (S. E.)

LANDASKI (le docteur Paul), à Paris.

LANDASKI (Edouard), à Paris.

LESZCZINSKI (l'abbé Antoine), à Nijni-Nowgorod.

LOUTCHISKI, professeur à Kiew.

PAPLONSKI (le professeur), directeur général des Asiles de sourds-muets et d'aveugles à Varsovie. (D.)

SKATSCHKOFF, consul de Russie à Tchougoutcho, Sibérie. (S. E.)

TYSKIEWITCH (le comte Constantin DE), à Varsovie. (S. E.)

VÉCELOWSKI, de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg, (S. E.)

ZÉLINSKI (Louis DE), administrateur de l'*Athénée oriental* à Paris. (S. A.) (D.)

ZÉLINSKI (Nicolas DE), à Nijni-Nowgorod.

ZULINSKI (l'abbé Casimir), à Paris.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

AUGIER DE MAINTENON, commissaire de l'inscription maritime. (D.)
BAILLY (Léon), négociant.
BANET (Prosper), capitaine de port.
BAUDIN, président du tribunal civil.
CLINTON (Henry), négociant.
DEVILLE, caissier du Trésor.
FRECHON (C.), négociant.
GREZET (Auguste), négociant.
HOUGH, négociant.
JOUBERT, commissaire de la marine, commandant des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.
LABORDE (Alfred), écrivain de la marine.
LETOURNOUX (l'abbé), supérieur ecclésiastique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.
LAUGHLIN (Mac), consul des Etats-Unis.
LACROIX, négociant.
MICHAUX, ordonnateur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.
O'SCHEAN (R.), négociant.
PAYEN (le R. P.), supérieur du collége.
POMMIER, médecin principal de la marine.
SALOMON, notaire.
VINCENT (Jean-Louis), capitaine au long-cours.

SALVADOR

MEDI NA (Crisanto), consul général, à Paris.

MEDINA (José-Francisco), à Paris.

TORRES-CAICEDO (J.-M.), ministre plénipotentiaire du Salvador, à Paris.

ULLOA (C.), avocat à San-Salvador.

SAXE ROYALE

BEHRNAUER (le docteur W.), à Dresde. (S. E.)

BROCKHAUS (le docteur H.), professeur de langues orientales à Leipzig. (S. E.)

MULLER (Otto), à Dresde. (S. A.)

SIAM

CLÉMENCEAU (l'abbé), missionnaire apostolique, à Bangkok. (S. E.)

PHAYA SI-PIPAT (Phra), ministre de S. M. le roi de Siam. (S. E.)

SUÈDE

ADELSWAERD le comte D'), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Paris.

LINDBLAD ESKILD, ingénieur à Jönköping.

SUISSE

Bouthillier de Beaumont, de la *Société de géographie*, à Genève. (S. E.)
Duchinski, conservateur du Musée national polonais, à Rapperswyl, près Zurich. (S. A.)
Duchinska (Mme), à Rapperswyl, près Zurich. (S. A.)
Dunant (Henry), à Genève. (S. A.)
Grunninger (Augustin), directeur du Pensionnat à Sarnen, canton d'Unterwalden.
Lagier, membre de l'Institut de Genève, à Carouge. (D)
Lombard (le docteur), à Genève. (S. E.)
Neuman (Wilhelm), à Colombier.
Plater (le comte Ladislas), à Rapperswyl.
Schaller, directeur de l'instruction publique, à Fribourg.
Traz (de), secrétaire de la *Société de géographie*, à Genève. (S. E.)
Turettini (Fr.), orientaliste, à Genève. (S. E.)

TUNIS

S. A. SIDI SADOK, Bey de Tunis. (S. E.)

TURQUIE

Abd-el-Kader (l'Emir), à Damas. (S. E.)

ARISTARCHI (Stéphane D'), grand logothète, à Constantinople.

ARISTARCHI (Mlle Thérèse D'), à Constantinople.

BURGUY, à Constantinople.

CALFA (Ambroise), professeur d'arménien. (S. E.)

CARATHÉDORY (Etienne), ex-chargé d'affaires, à Constantinople.

URUGUAY

MAGARINO CERVANTES (Mateo), ministre plénipotentiaire à Paris.

VENEZUELA

S. EXC. GUZMAN BLANCO, président de la République.

MADRIZ (Francisco), à Paris.

PACHANO (le général), à Paris.

PULGAR (le général), ministre plénipotentiaire, à Paris.

TEJERA, publiciste, à Paris.

FRANCE

MAC-MAHON (le maréchal DE), président de la République, 100 fr.

Institut.

AUMALE (le duc D'), de l'Académie française, général commandant le 7e corps d'armée, à Besançon.
BERNARD (Claude), membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences. (S. E.)
BLANCHARD, de l'Académie des Sciences.
CARNÉ (le comte DE), de l'Académie française.
DULAURIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
DUMAS, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.
FEUILLET (Octave), de l'Académie française.
GARÇIN DE TASSY, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
HAUSSONNILLE (le comte D'), de l'Académie française (D.) 120 fr.
HERMITE, de l'Académie des Sciences.
HUGO (Victor), de l'Académie française.
JOURDAIN, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (le vice-amiral), de l'Académie des Sciences.

LABOULAYE, sénateur, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MARMIER (Xavier), de l'Académie française.

MÉZIÈRES, de l'Académie française (D.)

OLLIVIER (Emile), de l'Académie française.

QUATREFAGES (DE), de l'Académie des Sciences (S. A.)

SAULCY (DE), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (S. E.)

VOGÜÉ (le comte DE), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (S. E.)

X....., de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

X...., de l'Académie des Sciences morales et politiques.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (le comte D'), correspondant de l'Institut, archiviste du département de l'Aube, à Troyes (D.)

CHEVANDIER DE VALDRÔME, correspondant de l'Institut, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

DARESTE DE LA CHAVANNE, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon (D.)

DIDION (le général), correspondant de l'Institut, l'un des vice-présidents du Congrès, à Nancy.

DONIOL (H.), correspondant de l'Institut, ancien préfet de Meurthe-et-Moselle, à Clermond-Ferrand.

DUMAST (le baron DE), correspondant de l'Institut, président du Congrès.

JOLY (de Toul), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse (D.)

MARIETTE, correspondant de l'Institut, à Alexandrie (S. E).

MOREY, correspondant de l'Institut, architecte, membre du Comité d'organisation, à Nancy.

Départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.

ABBATUCCI, général de division, à Nancy.
Académie de Stanislas, à Nancy.
ADAM (Lucien), substitut du procureur général, à Nancy.
ADELSWAERD (le baron D'), à Longwy.
ADRIEN, négociant, à Nancy.
ADT, à Pont-à-Mousson.
AERTS (Charles), à Pont-à-Mousson.
AMÉ (A.), négociant, à Nancy.
AMARD, artiste peintre, à Nancy.
AMMANN, propriétaire du café des *Deux Hémisphères*, à Nancy.
ANCEL, pharmacien à Nancy.
ANCELON, député de Meurthe-et-Moselle.
ANDRÉ (Charles), à Nancy.
ANDRÉ, père, à Nancy.
ANDRÉ, à Nancy.
ANDRÉ, à Nancy.
ANGENOUX, avocat général près la Cour de Nancy.
ANSELME, ancien président du Tribunal de Commerce, à Nancy.
ANTOINE (Ch.), à Saulx, Vosges.
ANTOINE (Stanislas), à Nancy.
ANTHOINE (F.), négociant, à Nancy.
ANTHOINE (Paul), membre de la Chambre de Commerce, à Nancy.
ARON, manufacturier, à Nancy.

ARNAUD, ancien pharmacien, à Nancy.

ARNAUD (Léon), ancien contrôleur des contributions directes, à Nancy.

AUBRY, ancien notaire, à Raon-l'Etape, Vosges.

AUBRY (Maurice), député des Vosges.

AUBRY, capitaine en retraite, à Saint-Dié.

AUDIAT, conseiller à la Cour de Nancy.

AUGER, directeur des Contributions indirectes, à Nancy.

AUGUIN, rédacteur en chef du *Journal de la Meurthe et des Vosges*, à Nancy.

BAILLY (l'abbé), curé de Baccarat (D.)

BALLAND (Ernest), à Charmes, Vosges.

BALLON, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy.

BANCEL (le docteur), à Toul (D).

BARADEZ, adjoint au maire de Nancy.

BARADEZ (Louis), à Nancy.

BARBAUT, ancien pharmacien, à Nancy.

BARBE-SCHMITZ, maître de forges, à Nancy.

BARBEY, à Nancy.

BARBIER (E.), pharmacien, à Nancy.

BARBIER (J.), à Nancy.

BARBIER (l'abbé), curé de *Saint-Vincent et Saint-Fiacre*, à Nancy.

BARDY, président de la *Société Philomatique Vosgienne*, à Saint-Dié.

BARTKOWSKI, professeur au Lycée de Nancy.

BARTHÉLEMY (Adolphe), à Nancy,

BASSET, élève à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Lunéville.

BASTIEN (Jules), à Pont-à-Mousson.

BASTIEN (Charles), ancien président de la Chambre de Commerce de Metz, à Nancy.

BEAUDELAIRE (Colas), à Nancy.

BAUDOT, propriétaire du *Café Stanislas*, à Nancy.

BEAULIEU, directeur des hauts-fourneaux, à Frouard.

BEAULIEU (Henry), sous-directeur des hauts-fourneaux, à Frouard.

BEAUPRÉ, à Nancy.

BEAUVANT (DE), procureur de la République, à Neufchâteau.

BEAUVEAU (le prince DE), à Haroué.

BEAUVEAU (Mme la princesse DE), à Haroué.

BÉCORDEL (DE), receveur des finances, à Neufchâteau.

BECQUET, à Nancy.

BECQUET, lieutenant au 26e régiment d'infanterie, à Nancy.

BÉCUS, agriculteur, à Nancy.

BÉGEL-ROGER, négociant, à Nancy.

BÈGUE (LE), directeur de la Banque de France, à Nancy.

BELLER, négociant, à Nancy.

BÉNARD (l'abbé), aîné, à Nancy.

BENEL, à Nancy.

BENIER (Alfred), à Schamberg, Vosges.

† BENOIT (Louis), bibliothécaire en chef de la ville de Nancy.

BENOIT, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.

BENOIT, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

BENOIT (G.), professeur au Collège de Lunéville.

BERGER-LEVRAULT, imprimeur-libraire-éditeur, à Nancy.

BERLET, député de Meurthe-et-Moselle.

BERNARD, maire de la ville de Nancy.

BERNARD DE JANDIN, juge d'instruction au Tribunal de Remiremont (D.) 24 fr.

BERNARD (l'abbé), curé de Vrécourt, Vosges.
BERNET, étudiant, à Nancy.
BERNHEIM (Hippolyte), à Nancy.
BERTIER, avoué près la Cour d'Appel de Nancy.
BERTIN, professeur-suppléant à la Faculté de Médecine de Nancy.
BERTRAND (Paul), à Pont-à-Mousson.
BESVAL (Antony), à Nancy.
BEURTEL, propriétaire de l'*Hôtel de Paris,* à Nancy.
Bibliothèque publique d'Epinal.
Bibliothèque de la Ligue de l'Enseignement, à Epinal.
BICHELBERGER (J. B.), manufacturier, à Etival, Vosges.
BIÉCHY, professeur de philosophie au Lycée de Nancy.
BILLET, huissier, à Bar-le-Duc.
BIZALION, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Nancy.
BLAISE (Hubert), à Nancy.
BLANC (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Nancy.
BLANC (de Metz), ancien publiciste, à Nancy.
BLANCHEUR (Antoine-Nicolas), à Nancy.
BLONDEL (Raymond), professeur-agrégé à la Faculté de Droit de Nancy.
BLONDLOT, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.
BLOCQ (Jacob), banquier, à Toul.
BOIDIN, vice-président du Conseil de préfecture, à Nancy.
BOIS, banquier, à Nancy.
BOISELLE, propriétaire, à Nancy.
† BOISELLE, inspecteur des forêts, à Lunéville.
BOLLEMONT (DE), conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.
BONFILS (Mme la marquise DE), à Nancy.

BONNEAUX, juge au Tribunal de Commerce de Nancy.
BONTOUX, à Nancy.
BONVIÉ (Mme), à Nancy.
BOPPE (Paul), à Nancy.
BORIS, à Nancy.
BOUCHER (Emile), à Nancy.
BOUCHER (François), à Docelles, Vosges.
BOUCHER (Henri), à Docelles, Vosges.
BOUCHOTTE, ancien maire de Metz, à Nancy.
BOUR, greffier du Tribunal civil, à Nancy.
BOURCIER DE VILLERS (Mme), à Nancy.
BOURDE (le R. P.), supérieur de la Maison des Oblats, à Nancy.
BOURGON (J.), ancien banquier, à Nancy.
BOURGON (Léonce), banquier, à Nancy.
BOURGON, commis-greffier à la Cour d'Appel de Nancy. (D.)
BOURION (Henri), à Rambervillers.
BOURSIER, notaire, à Nancy.
BOUTTIER (Alphonse), à Nancy.
BOUVIÉ, à Nancy.
BOUVIER (Henri DE), à Bayon.
BRENAS, négociant, à Nancy.
BRENIER (l'abbé), curé d'Epinal.
BRETAGNE, directeur des Contributions directes, en retraite, à Nancy.
BREUNE (le docteur), directeur de la Maison de santé de *la Malgrange,* près Nancy.
BRIONVAL, avoué près le Tribunal de Toul.
BRIOT (l'abbé), professeur à la *Maison des Etudiants,* à Nancy.
BRIQUEL, avocat, à Lunéville.

BROCARD, pharmacien, à Nancy. (D.)
BROCARD (le docteur), à Nomeny.
BROUILLON (père), à Nancy.
BROUILLON (Edouard), à Nancy.
BRUNEAU (Albert), à Nancy.
BRUNNER, négociant, au Pont-d'Essey, près Nancy.
BRUSSAUX, conservateur des forêts, à Nancy.
BUQUET (le baron), ancien maire de Nancy.
BURTIN (l'abbé), secrétaire général de l'Evêché, à Nancy.
BUTTE (Edouard), à Malzéville, près Nancy.
CABASSE (Paul), à Raon-l'Etape, Vosges.
CADERLEL-VERDUN, négociant, à Nancy.
CALLIER (Philippe), négociant, à Nancy.
CAMPAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.
CARAGE, à Nancy.
CARCY (DE), ancien chef d'escadron d'état-major, à Nancy (D.)
CARCY (Mme DE), à Nancy.
CARRIÈRE (Mme Désiré), à Mirecourt.
CASSE (J.), professeur au Lycée de Nancy.
CASTARA (le docteur), à Lunéville.
CAVALIER, sous-préfet, à Neufchâteau.
CAVEROT (Monseigneur), évêque de Saint-Dié.
CAYE, ancien avoué, à Nancy.
CAYET (l'abbé), chanoine honoraire, à Nancy.
CHABERT (de Metz), à Nancy.
CHABERT, directeur de la Cie d'Assurances *l'Union*, à Nancy.
CHAMBON (le marquis DE), préfet de Meurthe-et-Moselle.
Chambre de Commerce de Nancy. 100 fr.
CHAPELLE (Passerat DE LA), à Nancy. (D.)

CHAPIAT (l'abbé), curé de Vittel. (D.)
CHARLEVILLE (Henry), négociant, à Nancy.
CHARLOT (Edouard), à Nancy.
CHATELAIN (le docteur), à Nancy.
CHATILLON, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.
CHAUDRON, à Nancy.
CHAUTARD, doyen de la Faculté des Sciences de Nancy.
CHAVANNE (Edmond), manufacturier, à Bains.
CHAVANNE (Paul), manufacturier, à Bains.
CHENUT, juge de paix, à Nancy.
CHEVALIER (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.
CHEVALLIER (Léopold), inspecteur d'assurances, à Nancy.
CHEVILLY (Mlle DE), à Nancy.
CHEVREUSE (le docteur), à Charmes.
CHIPPEL (E.), à Nancy.
CHOGNOT (l'abbé), curé de Saint-Ouen-lès-Paray, Vosges.
CHRISTOPHE (l'abbé), curé de Saulxures-lès-Nancy.
CLARINVAL, colonel d'artillerie en retraite, à Nancy.
CLAUDE (l'abbé), curé de la Cathédrale de Nancy.
CLAUDE, ancien pharmacien, à Nancy.
CLAUDIN, capitaine au 15e régiment d'infanterie, à Nancy.
CLAUDON, négociant, à Nancy.
CLERFEYS (Joseph), à Charmes.
CLESSE, ingénieur, à Nancy.
COANET (Emile), à Nancy.
COANET (Eugène), négociant, à Nancy.
COETLOSQUET (Maurice DU), à Nancy.
COLIEZ (le docteur Emile), à Longwy.
COLIN, manufacturier, à Nancy.
COLIN, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Ménil-la-Tour.

COLLIN, notaire, à Nancy.
COLLENOT, procureur de la République, à Toul.
COLLENOT, avocat, à Amance.
COLLESSON, notaire, à Nancy.
COLLOT, pharmacien, à Nancy.
COLLOT, imprimeur, à Epinal.
Conférence Stanislas, à Nancy.
CONSTANTIN (Jules), à Nancy.
CONSTANTIN (René), directeur de l'usine à gaz, à Nancy.
CONSTANTIN (Nicolas), directeur de l'usine à gaz, à Nancy.
CONTAL (Edmond), avocat, à Nancy. (D.)
CONTAL (Stanislas), avoué près le Tribunal de Nancy.
CONTE (J.), négociant, à Nancy.
CORDIER (Julien), avocat, à Toul.
COSSON, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Lunéville.
COZE, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.
COURAND (Mme), à Nancy.
COURBE (Ch.), comptable, à Nancy. (D.)
COURNAULT (Charles), à Malzéville, près Nancy.
COURNAULT (Edouard), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Saint-Thiébaut.
COURTOIS, avocat, à Nancy. (D.)
CREUSOT, propriétaire, à Nancy.
CRÉMEL (Henry), manufacrurier, à Nancy.
CRÉMEL, directeur de l'*Ecole Supérieure*, à Nancy.
CRÉPIN, notaire, à Nancy.
CRÉPIN-LEBLOND, imprimeur, à Nancy.
CRÉPIN (l'abbé), professeur à l'*Ecole Saint-Léopold*, à Nancy.
CUISSET (Eugène), à Faulx, Meurthe-et-Moselle.
CUNY (Albert), architecte, à Nancy.

Curien (Paul), à Nancy.

Cuvier (Otton), pasteur de l'Eglise réformée, délégué de la *Société d'Emulation de Montbéliard,* à Nancy.

Dalbin (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.

Darmancourt, ouvrier sculpteur, à Nancy.

Dartein (l'abbé de), professeur à la *Maison des Etudiants*, à Nancy.

Daubrée, bijoutier, à Nancy.

David (Simon), à Nancy.

Deblaye (l'abbé), curé d'Aurainvillers, Vosges. (D.)

Delcominète, professeur-suppléant à l'Ecole de pharmacie de Nancy.

Deligny (Edouard), maire de la ville de Toul.

Delorme, membre de la Chambre de commerce de Nancy.

Demange, professeur-adjoint à la Faculté de médecine de Nancy.

Demange (l'abbé), directeur de l'*Ecole Saint-Léopold*, à Nancy.

Demazure (Léon), à Bains.

Demenge-Cremel, négociant, à Nancy.

Demonet (Charles), ingénieur, à Nancy.

Denis (Nestor), rédacteur au *Progrès de l'Est,* à Nancy.

Déperonne, bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Nancy.

Depierre, propriétaire de l'*Hôtel de l'Europe,* à Nancy.

Desaint de Marthille (le général), à Nancy,

Dessans, inspecteur principal de la Compagnie de l'Est, à Nancy.

Deubel, avocat, à Nancy.

Didion (le docteur), à Nancy.

Didion (Paul), négociant, à Nancy.

DIDION, fils, négociant, à Nancy.
DIEDERMANN (l'abbé), curé de Laître-sous-Amance.
DIETRI, pharmacien, à Nancy.
DIETZ, banquier, à Nancy.
DIGOT (Paul), propriétaire, à Nancy.
DIGOT (Alfred), propriétaire, à Nancy.
DIGOT (Georges), à Nancy.
DILLET, vétérinaire, à Haroué,
DOUBLAT (Mme Auguste), à Brouvelieures, Vosges.
DOYOTTE (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.
DROUAILLET, banquier, à Nancy.
DROUET (Charles), notaire honoraire, à Nancy.
DROUIN, propriétaire, à Nancy.
DUBOIS, professeur à la Faculté de Droit de Nancy.
DUCRET, négociant, à Nancy.
DUFOUR (Antoine), à Nancy.
DUFRESNE, procureur général près la Cour d'Appel de Nancy.
DUHAMEL (Charles), à Pont-à-Mousson. (D.)
DUMONT, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.
DUMONT (Paul), avocat, à Nancy.
DUMOULIN, négociant, à Nancy. (D.)
DUNOYER, ancien recteur de l'Académie de Nancy.
† DUPLESSIS (l'abbé), curé-archiprêtre de Lunéville.
DUPONT, maître de forges, à Nancy.
DUROLLET, pharmacien, à Saint-Nicolas-de-Port.
DUVERNOY, professeur d'histoire au Lycée de Nancy.
EGREMONT (Gustave D'), à Frénois, Meuse. (D.)
EIRARD, notaire, à Bayon.
EIROT, manufacturier, à Lunéville.
ELIE (Edmond), ancien juge au Tribunal de commerce, à Nancy.

ELIE-BAILLE, ancien président du Tribunal de commerce, à Nancy.

ESCALIER, propriétaire, à Nancy.

ESPÉE (Mlle DE L'), à Charmes.

ESSOFFY (le comte D'), à Verdun.

EVRARD, notaire, à Colombey, Meurthe-et-Moselle.

FABVIER, président de Chambre honoraire à la Cour d'Appel de Nancy.

FABVIER (Charles), ancien officier, à Nancy.

FAINTRENY, négociant, à Nancy.

FARCY (Ad.), à Nancy.

FAVIER, sous-bibliothécaire, à Nancy. (D.)

FAYON (Félix), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Onville.

FEITZ et WALTER, à Granges, Vosges.

FERRY-BONNECHAUX, négocianf, à Lunéville.

FÈVRE (E.), à Nancy.

FEYEN (Nicolas), à Pont-à-Mousson.

FINANCE (Emmanuel), à Attigny, Vosges.

FLEUREY (Hyacinthe), à Neufchâteau. (D.)

FLICHE, professeur à l'Ecole forestière de Nancy.

FLORENTIN (Léon), à Nancy.

FLORENTIN (l'abbé), directeur du *Collége de la Malgrange* près Nancy.

† FLORENTIN (l'abbé), professeur à la *Maison des Etudiants*, à Nancy.

FOBLANT, ancien représentant du peuple, à Nancy.

FONTAINE (Mottet DE LA), procureur de la République, à Saint-Mihiel.

FORCAULT (DE), à Nancy.

FORTHOMME, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

FOULD, à Nancy.

FOULLON DE DOUÉ (Mme la vicomtesse), à Champigneulles, près Nancy.

FOULON (Monseigneur), évêque de Nancy et de Toul.

FOURIER DE BACOURT, à Ligny, Meuse.

FOURRIER-AUBRY, président du Tribunal de commerce, à Mirecourt.

FRAISSE, pharmacien, secrétaire de la *Société d'agriculture*, à Nancy.

FRANÇOIS, ancien notaire, à Nancy.

FRANÇOIS, avoué près le Tribunal de Briey.

FRANÇOIS, pharmacien, à Nancy.

FRANCK, marchand d'allumettes, à Nancy.

FRANK, négociant, à Nancy.

FRÉCOT, ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées, à Nancy.

FRIRY (Charles), à Remiremont.

FRUMINET (l'abbé), secrétaire de l'Evêché, à Nancy.

GADEL, huissier, à Nancy.

GAILLARD (Arthur), propriétaire, à Nancy.

GALILÉ, négociant, à Nancy.

GALLAND, propriétaire, à Nancy.

GALLÉ-REINEMER, juge au Tribunal de Commerce de Nancy.

GANDOIN, professeur, à Nancy.

GARDEIL, avocat, à Nancy.

GARNIER, juge d'instruction, à Toul.

GASPARD (Emile), notaire, à Mirecourt. (D.)

GAST (O.), conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

GATINE (René), avocat, à Nancy.

GAUCKLER, ingénieur des ponts et chaussées, à Épinal.

GAUKLER (Edouard), à Nancy.

GAUSSEN, représentant de commerce, à Nancy.
GEBHART, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.
GEBHART, pharmacien à Epinal.
GÉLIOT (L.), à Plainfaing, Vosges.
GENCHEL, professeur à l'Ecole forestière, à Nancy.
GÉNIN (Amédée), ancien auditeur au Conseil d'Etat, à Nancy.
GÉNIN (E.), à Sainte-Marie, près Nancy.
GÉNY (Alfred), ancien sous-inspecteur des forêts, à Nancy (D.)
GÉNY (Alphonse), à Nancy.
GEORGÉ, banquier, à Vézelise.
GEORGÉ (Edouard), à Nancy.
GEORGEL (Aristide), professeur au Lycée de Nancy. (D.)
GEORGES, négociant, à Nancy.
GEORGES, négociant, à Nancy.
GÉRARD, avocat, à Nancy.
GÉRARD, ancien notaire, à Châtel-sur-Moselle. (D.)
GÉRARDIN (Marc), à Nancy.
GÉRARDIN-HERMITE (Mme), à Nancy.
GÉROLT, à Nancy.
GIGOUT, architecte, à Nancy.
GILOTTIN, à Plainfaing, Vosges.
GIRAUD (le docteur), directeur de l'Asile public d'aliénés, à Maréville, près Nancy.
GIRMONT (l'abbé DE), à Nancy.
GODEFRING, secrétaire des Facultés des Sciences et des Lettres de Nancy.
GODRON (le docteur), doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Nancy.
GOLL (Philippe), à Nancy.
GONDRECOURT (le comte DE), à Saint-Dié.

GOUDCHAUX (de Metz), banquier, à Nancy.
GOUGENHEIM (Jules), négociant, à Nancy.
GOUY (Félix), à Nancy.
GOUY (Jules DE), à Nancy.
GOUY DE BELLOCQ, à Nancy.
GRANDEAU, professeur à la Faculté des Sciences, à Nancy.
GRANDJACQUOT (l'abbé), curé de Sanzey, Meurthe-et-Moselle.
GRANDJACQUOT (l'abbé), curé de Bouxières-aux-Dames.
GRANDJACQUOT (l'abbé), à Nancy.
GREFF, brasseur, à Nancy.
GRÉGOIRE (Ferdinand), négociant, à Pont-à-Mousson.
GRIEUMARD, confiseur, à Nancy.
GRILLON (Léon), avocat, à Nancy.
GRILLON (Alfred), négociant, à Nancy.
GRILLOT (Hippolyte), percepteur, à Thiaucourt.
GROSJEAN-MAUPIN, libraire, à Nancy.
GROSS, agrégé à la Faculté de médecine de Nancy.
GUAITA (DE), à Nancy.
GUÉRIN, manufacturier, à Lunéville.
GUÉRIN, président du Tribunal de commerce de Nancy.
GUERLE (DE), trésorier-payeur général, à Epinal.
GUERRE DE SAINT-ODILE, ingénieur en chef retraité, à Nancy.
GUGENHEIM, représentant de commerce, à Nancy.
GUICHARD, à Nancy.
GUILLAUME, propriétaire, à Pont-à-Mousson.
GUILLAUME (l'abbé), aumônier de la Chapelle ducale, à Nancy.
GUILLEMOT, commissaire central, à Nancy.
GUINET (Auguste), à Nancy.

GUYOT (C.), juge au Tribunal de commerce, à Nancy.

HABILLON, propriétaire de la *Brasserie la Patrie*, à Nancy.

HACQUARD (Monseigneur), évêque de Verdun.

HANNOTIN (E.), à Nancy.

HARLAUT, à Maxéville, près Nancy.

HARMAND (l'abbé), professeur à la *Maison des Etudiants*, à Nancy. (D.)

HAROUARD, négociant, à Nancy.

HASSE, professeur à l'*Ecole normale* de Nancy.

HAUSEN (Frédéric D'), à Nancy.

HECHT, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

HEIMANN (Gaston), à Lunéville.

HEIMANN (Léonce), à Lunéville.

HÉNIN (le prince D'), à Nancy.

HENNEQUIN, conseiller à la Cour d'appel de Nancy.

HENRIET, conseiller à la Cour d'appel de Nancy.

HENRION (le docteur), à Nancy.

HERTZ (Adrien-Maurice), avocat, à Nancy.

HERRGOTT, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

HINZELIN, ancien agent général des Ecoles de Nancy. (D.)

HINZELIN, ancien publiciste, à Nancy. (D.)

HOFFMANN, à Nancy.

HONNORÉ, substitut du Procureur général près la Cour d'appel de Nancy.

HORMILLE, à Dommartemont, près Nancy.

HUEL (Charles), à Nancy.

HUIN, propriétaire, à Raon-l'Etape.

HULOT, inspecteur général des finances, à Nancy.

HUMBERT, pharmacien, à Saint-Dié.

HUMBERT (le docteur), à Nancy.

HUMBLOT (Charles), à Pont-à-Mousson.

Husson (l'abbé), aumônier de l'*Institution des sourds-muets,* à Nancy.

Husson (Paul), à Pont-à-Mousson.

Huyaux (Théophile), à Nancy.

Hyver (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire, à Pont-à-Mousson. (D.)

Igier, avoué près le Tribunal de Neufchâteau.

Imhaus, trésorier-payeur général, à Nancy.

Isay, négociant, à Nancy.

Jacob, à Nancy.

Jacquet (Louis), banquier, à Lunéville.

Jacquinet, recteur de l'Académie de Nancy.

Jacquot (Mlle), à Nancy.

Jacquot, luthier, à Nancy.

Jacquot, chirurgien-dentiste, à Nancy.

Jalabert, doyen de la Faculté de Droit, à Nancy.

Jambois (l'abbé), vicaire général du diocèse de Nancy.

Jambois, banquier, à Nancy.

Jambois, avocat, à Nancy.

Jambois (Albert), à Nancy.

Jandin (de), propriétaire, à Nancy.

Jarry de Bouffémont, à Epinal. (D.)

Jassada (E.), à Nancy.

Jeandel, pharmacien, à Nancy.

Jeannin, pharmacien, à Nancy.

Joyeux (le docteur Jules), à Mirecourt.

Kandel, propriétaire de l'hôtel *le Rocher de Cancale,* à Nancy.

Kauffer, négociant, à Nancy.

Keller, ancien notaire, à Saint-Nicolas-de-Port.

Keller, manufacturier, à Lunéville.

Keller (A.), confiseur, à Nancy.

KELLER, ancien propriétaire de l'*Hôtel d'Angleterre*, à Nancy.

KLEIN (l'abbé), curé de Vézelise). (D.)

KRISMAN, à Nancy.

KUBLER (Auguste), négociant, à Nancy.

KUNTZ (Alphonse), manufacturier, à Nancy.

LACROIX, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.

LADOUCETTE (le baron DE), ancien député des Ardennes, à Clémery.

LADOUCETTE (le baron DE), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Clémery.

LA FLIZE, directeur de la verrerie de Château-Salins, à Nancy.

LAJEUNESSE-SCHWAB, négociant, à Nancy.

LALLEMAND (l'abbé), chanoine, à Nancy.

LALLEMENT (le docteur), professeur-adjoint à la Faculté de Nancy.

LALLEMENT (Mme Louis), à Nancy.

LALLEMENT (Léopold), à Nancy.

LAMASSE, peintre, à Lunéville.

LAMBEL (le comte DE), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Fléville. (D.)

LAMBEL (Mme la comtesse Al. DE), à Fléville.

LAMBERTYE (le marquis DE), à Gerbévillers.

LAMBERTYE (le marquis DE), à Cons-la-Grandville.

LAMY (Edouard), à Nancy.

LANG, ingénieur civil, ancien directeur des forges de Saint-Vincent, à Essey-lès-Nancy.

LANGENHAGEN (DE), juge au Tribunal de commerce, à Nancy.

LANGLARD, directeur de la Cie d'Assurances *la Générale*, à Nancy.

LANIQUE, à Nancy.

LAPIERRE, négociant, à Nancy.

LAPRÉVOTE, secrétaire de la *Société d'Archéologie lorraine*, à Nancy.

LARCHER, avocat, à Nancy.

LA SALLE (Mlle DE), à Nancy.

LAURENT (l'abbé), inspecteur d'Académie, à Epinal.

LAURENT (J.), à Nancy.

LAURENT, bijoutier, à Nancy.

LAURENT, greffier en chef du Tribunal de Neufchâteau.

LEBÈGUE, à Nancy.

LEBRUN (Félix), à Lunéville.

LERRUNT, président de la *Société d'Emulation des Vosges*, à Epinal. (D.)

LECLAIRE, professeur au Lycée de Nancy.

LECLERC (L.), premier président de la Cour d'appel de Nancy.

LECLERC, ancien notaire, président de la Commission des Hospices, à Nancy.

LECLERC, pharmacien, à Nancy.

LECLERC, substitut du procureur de la République, à Mirecourt. (D.)

LECLÈRE (le docteur), à Toul.

LEDERLIN, professeur à la Faculté de Droit de Nancy.

LEFEBVRE, président du Tribunal civil de Toul.

LEFEBVRE DE LA FOREST, à Nancy.

LEFEBVRE-DENISE, négociant, à Nancy.

LEGAY (Victor), sous-préfet, à Mirecourt.

LEGRAND (le docteur Emile), à Nancy.

LEGUAY (Gustave), négociant, à Nancy.

LEJEAU (Th.), à Chatel-sur-Moselle. (D.)

LEJEUNE (H.), avoué près le Tribunal civil de Nancy.

LEJEUNE (Jules), à Nancy.
LEMANT, manufacturier, à Blâmont.
LEMAIRE, à Nancy.
LEMOINE (Armand), étudiant, à Nancy.
LEMOINE, négociant, à Nancy.
LEPAGE (H.), archiviste de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.
LÉPINEAU (Ernest DE), à Nancy.
LESIGNE, commerçant, à Nancy.
LESTAUDIN, adjoint au maire de Nancy.
LESTRE (Elie), à Nancy.
LEUPOL (L.), indianiste, à Nancy.
LEVAVASSEUR, représentant de commerce, à Nancy.
LÉVY (Alfred), rabbin, à Lunéville.
LÉVY (Anatole), à Nancy.
LÉVY (Arthur), percepteur-surnuméraire, à Nancy.
LÉVY (Joseph), propriétaire, à Nancy.
LÉVY, banquier, à Nancy.
LÉVY (le docteur), à Nancy.
LÉVY (Salomon), négociant, à Nancy.
LÉVYLIER, propriétaire, à Nancy.
LHULLÈRE (F.), propriétaire, à Nancy.
LIBERMAN, grand rabbin, à Nancy.
LIÉBAULT (le docteur), à Nancy.
LIÉGEOIS, professeur à la Faculté de Droit de Nancy.
LIÉGEON, ancien négociant, à Nancy.
LIÉTARD (le docteur), inspecteur-adjoint de l'Etablissement thermal de Plombières.
LIÈVRE-DREYFUS, négociant, à Nancy. (D.)
† LIFFORT DE BUFFÉVENT, président de Chambre à la Cour de Nancy.
LIGNOT, substitut du procureur de la République, à Briey.
LOISON (Alcide), à Charmes.

LOMBARD (Charles), propriétaire, à Norroy, Meurthe-et-Moselle.

LOMBARD (Eugène), à Nancy.

LOMBARD, professeur à la Faculté de Droit de Nancy.

LOPPINET-BOULAY, ancien négociant, à Nancy,

LORAIN, ancien notaire, à Nancy.

LORRAIN, à Nancy.

LORRAIN (l'abbé), chanoine, secrétaire de Monseigneur l'Evêque de Nancy.

LOUIS (l'abbé), curé de Chaudeney, près Toul.

LOUVENCOURT (Mme la comtesse DE), à Nancy.

LOUYOT, négociant, à Nancy.

LUC (J.), manufacturier, à Nancy.

LUDRE (le comte Gaston DE), à Richardménil. (D.)

LUNG, banquier, à Saint-Dié.

LUNG (Albert), à Moussey.

LUNG (Emile), à Moussey.

LUNG (Eugène), à Saulcy-sur-Meurthe.

LUXER, substitut près le Tribunal civil de Nancy.

MADELIN (Jules), ancien juge au Tribunal de Commerce de Nancy.

MADELIN, procureur de la République, à Bar-le-Duc. (D.)

MAGNIEN (Alphonse), ancien pharmacien, à Nancy.

MAGOT, ancien maire, à Pont-à-Mousson.

MAGUIN (Henry), à Nancy.

MAIRE (Alphonse), pharmacien, à Lunéville.

MAJORELLE, négociant, à Nancy.

MAJORELLE (Mme), à Nancy.

MALGRAS, juge-suppléant au Tribunal civil de Nancy.

MALIVOT (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.

MAMELET (René), avocat, à Nancy.

MANGEOT (Edouard), facteur de pianos, à Nancy. (D.)

MANGIN, ancien pharmacien, à Baccarat.

MANGIN-LECREUX (le général), à Nancy.

MANGIN-LECREUX, commandant du génie, à Toul.

MARCHAL, négociant, à Nancy.

MARCHAL, ancien juge au Tribunal de Commerce de Nancy.

MARCHAL, entrepreneur, à Marbache.

MARCOT (René), à Nancy.

MARGERIE (DE), professeur à la Faculté des Lettres, à Nancy.

MARINGER, représentant de commerce, à Nancy.

MARLIER, directeur de l'Ecole normale, à Nancy.

MARLY, à Nancy.

MARQUIS, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Thiaucourt. (D.)

MARTIN, directeur de la fonderie, à Champigneulles, près Nancy. (D.)

MARTIN, à Nancy.

MARTZ, avocat, à Nancy.

MARX, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Nancy.

MARX-PICARD (Emile), négociant, à Nancy.

MARX-PICARD (Emmanuel), négociant, à Nancy.

MASSON (Ernest), maire de Saint-Max, près Nancy. (D.).

MASSON (Jules), notaire, à Nancy.

MASSON, propriétaire de l'*Hôtel du Commerce*, à Nancy.

MATHIEU, vice-président du Tribunal, à Epinal.

MATHIEU (Alfred), propriétaire, à Nancy.

MATHIEU (E.), négociant, à Nancy.

MATHIEU (Victor), propriétaire, à La Feuillée, près Vézelise.

MATHIS, membre du Conseil général des Vosges, à Ville-sur-Illon. (D.).

MATHIS, caissier de la Banque de France, à Nancy.

MATHIS, contrôleur de l'octroi, à Nancy.

MAURE, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

MAY, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

MAY (Gaston), avocat, à Nancy.

MEIXMORON-DOMBASLE (Charles DE), manufacturier, à Nancy.

MELCHIOR, maître-répétiteur au Lycée de Nancy.

MÉLIN, architecte, à Nancy.

METZ (A. DE), à Nancy.

METZ-NOBLAT (Mme DE), à Nancy.

MICHAUD, professeur, à Nancy. (D.)

MICHAUD (Paul), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Baccarat.

MICHEL (Emile), artiste-peintre, à Nancy.

MICHEL (René), avocat, à Nancy.

MICHEL (François), à Nancy.

MICHEL, juge au Tribunal de Commerce de Nancy.

MICHEL, négociant, à Nancy.

MICHELIN, receveur principal des Contributions indirectes, à Nancy.

MIENVILLE, greffier de la Justice de paix de Saint-Nicolas-de-Port.

MIENVILLE (Stanislas), clerc d'avoué, à Saint-Nicolas-de-Port.

MILLET, architecte, à Nancy.

MILLOT, substitut près le Tribunal de Nancy.

MILLOT-VINCENOT, négociant, à Nancy.

MILLOT (Jules), garde général des forêts, à Nancy.
MILLOT (Charles), enseigne de vaisseau, à Nancy.
MOLÉ (l'abbé), curé d'Art-sur-Meurthe.
MONAL, pharmacien, à Nancy.
MONT (Frédéric DE), à Nancy. (D.)
MONT (Pierre DE), à Nancy.
MONT (Mme Charles DE), à Nancy.
MONT (Mlle DE), à Nancy.
MONT (Mlle DE), à Nancy.
MONTHUREUX (Mme la comtesse DE), à Nancy.
MONTIGNY (Paul), négociant, à Nancy.
MORIUS (Joseph), ouvrier sculpteur, à Nancy.
MORLET (le colonel), retraité, à Nancy.
MOUCHETTE (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.
MOUGENOT (Léon), ancien maire de Malzéville. (D.)
MOUGIN (Xavier), maître verrier, à Portieux.
MOUROT (l'abbé), curé de Monthureux-le-Sec.
MOUROT (Mlle), à Charmes.
MUNICH, avocat, à Neufchâteau.
MUNICH, brasseur, à Malzéville.
MUNIER, maire de la ville de Pont-à-Mousson.
MUNTZ, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite, à Nancy.
NANO, avocat, à Nancy.
NACQUARD (le docteur Louis), à Toul.
NACQUARD (le docteur Paul), à Toul.
NATHAN (Israël), à Nancy.
NATHAN-PICARD, vice-président de la Chambre de Commerce de Nancy.
NAVARRE (Emile), négociant, à Nancy.
NÈTTRE, à Nancy.

NETTANCOURT-VAUBÉCOURT (Mme la comtesse DE), à Thillombois, Meuse.

NICÉVILLE (DE), directeur des Contributions directes, à Nancy.

NOBLOT, membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

NOEL, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy. (D.)

NOEL (l'abbé), curé de Saint-Nicolas-de-Port.

NOEL (l'abbé), curé de Saint-Léon, à Nancy.

NOEL, chirurgien-dentiste, à Nancy.

NOEL, agronome, à Sommervillers, Meurthe-et-Moselle.

NOLLET, médecin, à Malzéville.

NORBERG, imprimeur-libraire-éditeur, à Nancy. (D.)

OBERLIN, professeur à l'Ecole de pharmacie de Nancy.

O'GORMAN (le comte), à Nancy.

O'GORMAN (Mme la comtesse), à Nancy.

O'GORMAN (Mme Ellis), à Nancy.

ORY (Eugène), rédacteur en chef du *Patriote Mussipontain*.

OSTERMEYER, inspecteur des tabacs, à Nancy.

OTTE, ingénieur civil, à Nancy.

OTTENHEIMER, ancien adjoint au maire de Nancy.

PACOTTE, propriétaire, à Nancy.

PANIGOT, sous-bibliothécaire à Nancy. (D.)

PAPLORÉ, directeur du *Tramway nancéen*, à Nancy.

PARISOT (Victor), professeur à la Faculté de médicine, à Nancy.

PARISOT (Emile), professeur-adjoint à la Faculté de médecine de Nancy.

PARISOT (Camille), juge de paix, à Plombières.

PARMENTIER, ancien maire de Lunéville.

PARMENTIER (Louis), agriculteur, à Lunéville.
PASSONCOURT (DE), au château de Montaigu, près Nancy.
PATTE, à Nancy.
PAUL (D.), à Nancy.
PAUL, notaire, à Nancy.
PAULLET, juge honoraire, à Frolois.
[illegible]HOIN, conseiller à la Cour d'appel de Nancy.
[illegible]CHEUR, à Nancy.
[illegible]N (Louis), avocat à Verdun. (D.)
PENTECÔTE, ancien maire d'Epinal.
PERNOT DU BREUIL, juge au Tribunal civil d'Epinal.
PERNOT, instituteur, à Tramont-Saint-André.
PERRIN (Sulpice), botaniste à Crémanvillers, Vosges.
PETIT, propriétaire de l'*Hôtel de France*, à Nancy.
[illegible]ituteur, à Nancy.
[illegible]stave), horloger, à Nancy. (D.)
[illegible], membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Blénod-les-Toul.
PETILOT, propriétaire, à Bainville-sur-Madon.
PETITOT, à Verdun.
PÈTRE, sculpteur, à Nancy.
PHULPIN (H.), à Saint-Dié.
PHULPIN (Louis), à Saint-Dié.
PICARD (Emile), à Fraisnes-en-Xaintois.
PIERROT, avocat général près la Cour d'appel de Nancy.
PIERSON DE BRABOIS, à Villers-les-Nancy.
PIERSON, rédacteur en chef du *Progrès de l'Est*, à Nancy.
PIQUEMAL, à Gentilly, près Nancy.
PIQUEMAL (Mme), à Gentilly, près Nancy.
PIROUX, directeur de l'Institut des sourds-muets, à Nancy. (D.)

PIROUX, médecin à Baccarat.

PLASSIARD, inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans les manufactures, à Nancy.

POINCARÉ, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

POINCARÉ, ingénieur, président de la *Société des Lettres Sciences et Arts* de Bar-le-Duc. (D.)

POINSIGNON, avocat, à Nancy.

POIREL, ingénieur, à Rosières-aux-Salines.

POIREL, juge de paix, à Saint-Nicolas-de-Port.

POIRSON, secrétaire de la mairie, à Nancy.

POISSONNIER, négociant, à Nancy.

POULET, avocat général près la Cour d'appel de Nancy.

PRUINES (Albert DE), membre du Conseil général des Vosges, à Plombières. (D.)

PUGNIÈRES, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Epinal.

QUINTARD (Léopold), à Nancy.

RAMBAUD, avocat, à Epinal.

RAMBAUD, professeur à la Faculté des Lettres de Caen.

RAMEAUX, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

RAPIN, propriétaire, à Boulaincourt, Vosges.

RASPILLER, à Nancy.

RAVINEL (DE), député des Vosges.

RAVINEL (DE), préfet de la Meuse.

RÉAU, rédacteur en chef du *Courrier de Meurthe-et-Moselle*, à Nancy.

REGNAULT (C.), sous-inspecteur des forêts, à Nancy.

REMY, à Nancy.

REMY, avocat, à Saint-Nicolas-de-Port. (D.)

REMY-PAILLOT, avocat, à Saint-Nicolas-de-Port.

RENARD, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

RENAULD, à Nancy.

RENAULD (J.), juge-suppléant au Tribunal de Nancy. (D.)
RENEL, juge au Tribunal civil de Saint-Mihiel.
RIBOULOT, avoué près la Cour d'appel de Nancy.
RICHARD, négociant, à Nancy.
RICHELET, négociant, à Nancy.
RINCK, négociant, à Nancy.
RISSER, professeur au Lycée de Nancy.
RISTON, conseiller à la Cour d'appel de Nancy.
ROBERT, procureur de la République près le Tribunal de Briey.
ROBIN (Paul), sous-préfet, à Toul.
ROCHE DU TEILLOY (Alex. DE), professeur au Lycée de Nancy.
ROCHEL, négociant, à Nancy.
ROGER, à Pont-à-Mousson.
ROLLAND DE MALLELOY (Mlle), à Nancy.
ROLLAND DE MALLELOY (Mme la baronne), à Nancy.
ROLLOT (Charles), à Nancy.
ROMARY, avocat, à Saint-Dié.
ROQUEFEUILLE (le vicomte DE), à Nancy.
ROQUEFEUIL (le marquis DE), à Nancy.
ROSENTHAL, chirurgien-dentiste, à Nancy.
ROUSSEL, à Nancy.
ROUSSELOT, négociant, à Nancy.
ROUSSELOT (Paul), inspecteur d'Académie, à Nancy.
ROUYER-GENAY. négociant, à Lunéville.
ROYER, négociant, à Nancy.
ROYER (l'abbé), curé de Hadigny, Vosges.
ROYER (J.), lithographe, à Nancy.
RUTTINGER, représentant de commerce, à Nancy.
RUTTINGER, comptable, à Saint-Nicolas-de-Port.
SAGUET, propriétaire de l'*Hôtel de Metz*, à Nancy.

SAINT-GERMAIN (le comte de), à Villers-lès-Nancy.
SAINT-JOIRE, avocat, à Nancy.
SAINT-OUEN (Mme DE), à Nancy.
SAINT-REMY (René DE), juge au Tribunal de Nancy.
SALADIN (Mme la baronne), à Nancy.
SALIGNAC-FÉNELON (DE), colonel du 1er régiment de chasseurs, à Epinal.
SALMON (Emile), banquier, à Vaucouleurs, Meuse.
SALMON (E.), négociant, à Nancy.
SALMON, à Nancy.
SANDRÉ, à Nancy.
SAVY, négociant, à Champigneulles, près Nancy.
SCHLOSSER, ancien notaire, à Nancy.
SCHNEIDER, avoué près la Cour d'Appel de Nancy.
SCHOTT (Aug.), à Nancy.
SCHWAB, fabricant de broderies, à Nancy.
SCHWARTZ, représentant de commerce, à Nancy.
SCITIVAUX (Mme T. DE), à Remicourt, prés Nancy.
SCITIVAUX (Anatole DE), à Remicourt.
SÉPULCHRE, maître de forges, à Maxéville, près Nancy.
SERRE-TELMON (DU), ancien négociant, à Nancy.
SERVIER, ingénieur civil, à Nancy.
SIDROT, adjoint au maire de Nancy.
SIMETTE (Th.), à Nancy.
SIMETTE (Léon), à Nancy.
SIMETTE, peintre, à Mirecourt.
SIMON-FAVIER (Mme), à Nancy.
SIMONIN, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.
SIMONIN (le colonel), à Charmes.
SIMONIN-LÉVY, à Nancy.
SIMONIN, professeur à l'Ecole de Médecine de Nancy.
SIMONIN, substitut près le Tribunal de Lunéville. (D.)

SIMOUTRE (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.

SIZARET (le docteur), directeur de l'Asile public d'aliénés, à Fains, Meuse.

SOBIRATS (DE), avoué près la Cour d'Appel de Nancy.

Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.

Société d'Emulation des Vosges. 60 fr.

Société d'Horticulture d'Epinal, représentée par M. le professeur Lecomte.

Société Philomatique Vosgienne, à Saint-Dié.

SPILLMANN (le docteur), à Nancy.

STAINVILLE, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

STEIMANN (Louis), à Nancy.

STREIFF, ancien négociant, à Nancy.

STUREL (E.), à Pont-à-Mousson.

TABELLION, directeur de l'*Ecole professionnelle*, à Nancy.

TANANT, ancien juge de paix, au Thillot. (D.)

TANANT, banquier, à Saint-Dié. (D.)

TASSARD, substitut près le Tribunal de Saint-Dié. (D.)

THIBALLIER (DE), à Nancy.

THIÉBAULT (Camille), à Nancy.

THIÉBEAU (Mlle), négociante, à Nancy.

THIÉBAUT (Léopold), directeur divisionnaire de Compagnies d'Assurances.

THIÉRY-BONNEVILLE, négociant, à Nancy.

THIÉRY-SOLET, à Nancy.

THILLOY, conseiller à la Cour d'Appel de Nancy.

THIRIET (l'abbé), professeur au Grand Séminaire de Nancy.

THIRY, avoué près la Cour d'Appel de Nancy.

THOMAS, directeur des Domaines, à Nancy.

THOMAS (Gabriel), substitut près le Tribunal de Saint-Mihiel.

THOMASSIN, agent-voyer, à Epinal.

THOUVENIN (le docteur), à Vézelise.

THOUVENIN (Maurice), étudiant, à Nancy.

THOUVENOT (l'abbé), curé d'Eulmont.

TISSERAND, vétérinaire, à Nancy.

TONNELIER, à Nancy.

TOURDES, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

TOURNELLE (Mme la comtesse DE LA), à Dombasle-sur-Seille.

TOURTEL (Prosper), à Tantonville.

TOURTEL, ancien notaire, à Nancy.

TOURTEL, receveur principal des Postes, retraité, à Pont-Saint-Vincent.

TOUSSAINT, avoué près la Cour d'Appel de Nancy.

TOUSSAINT (Mme Léonie), à Nancy.

TRANCHANT, pharmacien, à Nancy.

TRAVERS, à Nancy.

TROUILLET (l'abbé), curé de la basilique Saint-Epvre, à Nancy.

TRUNCK, ferblantier, à Baccarat.

TUFFIER, bijoutier, à Nancy.

TULPAIN, juge au Tribunal civil de Nancy.

UBEXI (D'), juge au Tribunal civil d'Epinal.

VAGNER, rédacteur en chef de l'*Espérance,* à Nancy.

VANDALE (Mme DE), à Nancy.

VANSON (l'abbé), supérieur de l'*Institution de la Malgrange.*

VARROY, député de Meurthe-et-Moselle. (D.)

VAUGIRAUD (le marquis DE), à Nancy.

VAUGIRAUD (Mme la marquise DE), à Nancy.

VERCLY (le général DE), à Nancy.
VESQUE, pharmacien, à Nancy.
VICHARD (J.-N.), à Nancy.
VIDAL-LABLACHE, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy.
VIEILLARD, à Stenay. (D.)
VIENNE (DE), substitut près le Tribunal d'Epinal. (D.)
VIENNE (Mme DE), à Nancy.
VILLERS, ingénieur en chef, à Nancy.
VILLEROY (A.), à Nancy.
VILLEROY (E.), à Nancy.
VINCENT père, à Senones. Vosges.
VINCENT (Aimé), à Moyenmoutier. Vosges.
VOINOT (l'abbé), vicaire général du diocèse de Nancy.
VOLLAND, avocat, à Nancy.
VOLF (Joseph), à Nancy.
VOLFROM, négociant, à Nancy.
VOLFROM (Mlle Marie), à Nancy.
VUILLAUME (l'abbé), supérieur du Petit séminaire de Chatel-sur-Moselle.
VULMONT (l'abbé), directeur de la *Maison des Apprentis*, à Nancy.
WEILLE, banquier, à Nancy. (D.)
WÈISS (le docteur Jules), à Nancy.
WEISS (Auguste), notaire, à Nancy.
WEISSENTHANNER, négociant, à Nancy.
WIENER (Lucien), libraire à Nancy. (D.)
WILD (Marc), manufacturier, à Nancy.
VILLEMET (l'abbé), aumônier de la garnison de Lunéville.
WINSTEL, propriétaire du *Café de l'Opéra*, à Nancy.
WOELFLIN, à Nancy.

XARDEL, président de la Chambre de commerce de Nancy.

XARDEL fils aîné, manufacturier, à Malzéville.

XARDEL fils jeune, manufacturier, à Malzéville.

ZAKALÉVICZ (Démétrius), à Saint-Nicolas-de-Port.

ZELLER, professeur au Lycée de Nancy.

ZIEGLER, maire de la ville de Bains.

Autres départements.

Agence orientale et américaine, à Paris.

ALEXANDRE, président de Chambre, à la Cour de Paris.

ALLÈGRE (Léon), conservateur du musée de Bagnols (Gard).

ANDRÉ, préfet du département de l'Isère.

ANDRÉ (Henri D'), publiciste, à Paris. (S. A.)

ARBELLOT (l'abbé), à Limoges.

ARIÈS (le général D'), à Lons-le-Saulnier.

ARNAULT, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse.

ARNOULD (Camille), inspecteur de l'enregistrement à La Roche-sur-Yon. Vendée.

ARNOUX (le docteur Bertall), artiste-peintre. (S. E.)

ARTAUD (Emile), à Paris. (D.)

ARTAUD (Antoine), à Arles.

AUBERGIER, doyen de la Faculté des Sciences, à Clermont-Ferrand.

AUBIN, ancien professeur de l'Université, à Paris. (S. E.)

AUBRIOT (l'abbé), professeur au collége de Saint-Dizier Haute-Marne.

BABEAU (Albert), à Troyes.

BACHELET, conservateur de la Bibliothèque publique, à Rouen.

BAISSAS, interprète du Ministère de la guerre. (S. E.)

BALLESTEROS (Francisco-Merino). (S. E.)

BALLESTEROS (Ramon-Merino). (S. E.)

BARDY, conseiller à la Cour de Poitiers. (S. E.)

BARLATIER (Em.), à Marseille.

BARTHÉLEMY-LAPOMMERAYE, directeur du Musée, à Marseille. (S. E.)

BARTHOLONI, ancien député de la Haute-Savoie. (S. E.)

BASCOU (Mlle Eglé), à Toulouse.

BASSEVILLE, commerçant, à Troyes.

BAYE (le baron J. DE), à Paris.

BAZIN, ingénieur, à Dijon.

BAZY, professeur, en retraite, à Vatten, Nord. (S. E.).

BEAUMIER, consul de France. (S. E.)

BEAUSSIRE, député de la Vendée, à Paris.

BEAUVOIS (E.), à Corberon, Côte-d'Or.

BÉCHAMP, professeur à la Faculté de Médecine, à Montpellier. (D.)

BÉGOUEN (le comte), à Toulouse.

BEHNE (Edgard), à Nice. (S. E.)

BELLECOMBE (André DE), ancien président de la *Société américaine de France,* à Choisy-le-Roy. (S. A.)

BELLEVILLE (l'abbé), chanoine hon., curé de Notre-Dame, à Bordeaux.

BENLŒW, doyen de la Faculté des Lettres, à Dijon. (S. E.)

BERCHON (le docteur E.), à Pauillac. (S. E.).

BERMUDEZ, avocat, à Paris.

BERTHAUT, général commandant la 10e division d'infanterie, à Paris.

BERTRAND, juge de paix, à Fumay, Ardennes.

BÉTHUNE (le comte Léon DE). (S. E.)

BILLE, employé aux Musées de l'Etat, à Paris. (S. A.)

BISCHOFFSHEIM (Raphaël), banquier, à Paris. (S. A.) 24 fr.

BLAISE, professeur d'économie politique, à Paris.

BLAVIER, inspecteur divisionnaire des Télégraphes, à Paris.

BLOU (le comte Oscar DE). (S. E.)

BOESWILLWALD, architecte, inspecteur général des Monuments historiques, à Paris.

BONCENNE, docteur en Droit, à Paris.

BONNEFOND (Edouard), à Moulins, Allier.

BONNEFOND (Emile), chef d'escadron d'artillerie, à Bourges (D.)

BOSELLI, juge honoraire au Tribunal de la Seine. (S. E.)

BOSSON, officier d'Académie, à Mantes, Seine-et-Oise.

BOUDER, procureur de la République, à Epernay.

BOUILLERIE (Monseigneur DE LA), archevêque de Perga, coadjuteur de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

BOULOGNE (Achille), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

BOURION, garde-général des forêts, à Brienon-l'Archevêque, Yonne.

BOUTEILLER (DE), ancien député de la Moselle, à Paris.

BOUTEILLER (Georges LE), notaire, à Caen.

BOUZEY DE CHAMPAGNE, à Paris.

BRESSOLE (le baron DE), au château de Bressole, Allier.

BRETAGNE, ancien magistrat, à Auteuil.

Ernest VAN DEN), à Paris. (S. E.)

osses (Mme la vicomtesse DE), née de Villeneuve, à

BUCHÈRE DE BÉZALLES, archiv.-paléographe, à Versailles (S. E.)

BUFFET (Louis), ministre de l'intérieur, à Paris.

BURET, délégué de la Société des Beaux-Arts, à Caen.

BURGH (le comte DE), ancien officier de marine, à Vitré. (S. E.)

BURNOUF (Emile), ancien directeur de l'Ecole d'Athènes.

BURNOUF (Emile), sec la *Société Américaine de France*. (S. A.)

CAHUN (Léon), orientaliste, à Paris. (S. A.)

CAIX DE SAINT-AYMOUR, dire teur du *Musée archéologique*, à Paris. (D.) 24 fr.

CALMETTE, interne des Hôpitaux, à Paris. (S. E.)

CANNEL (A.), avocat, à Pont-Audemer, Eure.

† CARNOT, ancien ministre. (S. E.)

CARRABY, avocat, à Paris.

CARTAILHAC, au Muséum d'histoire naturelle, à Toulouse.

CASTAING, avocat. (S. E.)

CASTILLON (le comte DE), au château de Castelnau-Picampau, Haute-Garonne.

CASTLE (le docteur A.) (S. E.)

CAVÉ-ESGARIS, notaire, à Bayonne.

CAZALÈS (l'abbé DE), à Kergré, Côtes-du-Nord.

CERNUSCHI (Henri), à Paris. (S. A.)

CHABAUD-LA-TOUR (le général baron DE), député du Gard.

CHAIGNEAU (Michel DU), professeur-suppléant à l'Ecole des langues orientales. (S. E.)

CHALLAMEL, artiste peintre. (S. E.)

CHAMPAGNE (le marquis DE), à Paris.

CHANTRE (Ernest), à Lyon. (D.)

CHAPERON-GRANGÈRE (DE), négociant, à Libourne.

CHAPERON-GRANGÈRE (R. DE), attaché au Ministère de l'Intérieur.

CHAPON, architecte, à Paris. (S. E.)

CHARAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble.

CHASTAING (DU), à Paris. (S. E.)

CHATEL, archiviste du département du Calvados, à Caen. (D.)

CHEPPE (DE), 18, rue Pigalle, à Paris.

CHÉRADAME, à Paris.

CHOISEUL (le comte DE), député à l'Assemblée nationale.

CHOPINET, directeur de l'Ecole normale à Clermont-Ferrand.

CHOTARD, doyen de la Faculté des Lettres à Clermont-Ferrand.

CLAVEL, secrétaire des questeurs à l'Assemblée nationale.

CLAUSONNE (le baron Emile DE), à Nîmes. (S. A.)

CLAUSONNE (Paulin DE), conseiller à la Cour de Nîmes.

COLLIN (le docteur Paul), à Paris. (S. E.)

COLOMB (Albin), à Nîmes.

COMETTANT (Oscar), à Paris.

CONVENTS (Al.-S.), sous-commissaire de la marine, à Courseulles-sur-Mer.

CORDIER, capitaine d'artillerie, à Rennes.

CORSEL (Eugène), avocat, à Paris (S. A.)

COTTE, vérificateur des douanes, à Dunkerque.

COTTY (Armand), ancien professeur, à Paris. (S, E.)

COTY, propriétaire, à Fayl-Billot, Haute-Marne.

Court, docteur en médecine, à Paris.

Courty, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

Cousin (Charles), à Paris. (S. A.)

Cuenne, directeur de la Société Générale, à Auch. (S. E.)

Dally (le docteur), président de la Société d'Anthropologie, à Paris.

Daly (César), architecte, à Paris.

Darce, commerçant, à Troyes.

David (Monseigneur), évêque de Saint-Brieuc. (D.)

David, inspecteur de la navigation, à Langerune, Calvados.

Decheveaux-Dumesnil, publiciste, à Levallois. (S. E.)

Defer, typographe, à Paris.

Delamarre (Théodore), artiste-peintre, à Paris. (S. E.)

Delaunay, professeur, au Lycée de Rennes.

Delboy (Pierre-Alfred), à Bordeaux. (S. E.)

Delibe, à Marseille.

Delondre, ancien chancelier du Consulat de France, à Valparaiso. (S. E.)

Demogeot, à Paris.

Denis (Ferdinand), directeur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Deschars, avocat, à Paris.

Desjardins, sous-secrétaire d'Etat, au ministère de l'Intérieur.

Detzem, ingénieur en chef de la navigation, à Niort.

Devaux (Mme), à Levallois.

Deville, consul de Perse, à Marseille.

Didon (le R. P.), de l'Ordre des Frères prêcheurs, à Paris. (D.)

Dilhan (A.), voyageur en Tunisie. (S. E.)

Dolfus (Edmond), à Paris.

Domenech (l'abbé), ancien aumônier de l'Empereur Maximilien. (S. E.)

Donnet (S. Em. le cardinal), archevêque de Bordeaux.

Douet d'Arcq, conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

Doutrelaine, général de division, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, à Paris.

Doutre-Roussel, receveur principal des contributions indirectes, à Troyes.

Dubois (Jules), avocat, à Vandeurs, Yonne.

Dubois (le docteur Emile), à Paris.

Dubroca, à Paris.

Duchateau (Julien), à Paris. (S. A.)

Duchêne, professeur à la Faculté des Lettres, à Rennes. (D.)

Duchêne de Bellecourt, consul général. (S. E.)

Dufraisse de Chassaigne (le docteur), au Maine-Roux. Charente.

Dugat, chargé de cours à l'Ecole des langues orientales, à Paris.

Duhousset (le colonel). (S. E.)

Dumas (Victor), architecte, à Argenteuil. (S. A.)

Dumast (Raymond de), inspecteur des forêts, à Paris.

Duplessis, général de division. (S. E.)

Durand de Fontmagne, au château de Fontmagne, près Castric, Hérault.

Durieu (Joseph), avocat, à Rennes.

Eichthal (Gustave d'), à Paris.

Erb, chef d'escadron d'artillerie, à Bourges.

Espée (Casimir de l'), ancien député.

Espée (Gaston de l'), lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major, à Bourges.

Espée (Mme Henri de l').
Espée (Jean de l'), bachelier ès-lettres.
Espée (Louis de l'), bachelier ès-lettres.
Espée (le baron Marcien de l'), à Paris.
Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des Lettres, à Clermont-Ferrand.
Estor, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
Etresse de Lanzac de Laborie, à Paris.
Exohan (Mme veuve), à Bordeaux. 36 fr.
Fachot, procureur de la République, à Château-Chinon.
Faculté des Lettres (la) de Dijon.
Faidherbe, général de division. (S. E.)
Fleurat, consul de France. (S. E.)
Fonssagrives, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier.
Foucaux, professeur au Collége de France. (S. E.)
Foucher de Careil, à Paris.
Fouque (Auguste), à Arles.
Frébaut-Ducours (l'abbé), vicaire général, à Saint-Brieuc.
Fromentel, docteur en médecine, à Gray.
Fuzier (le docteur), médecin en chef de l'Ecole polytechnique.
Gaffarel, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. (D.)
Gail (le baron de), lieutenant-colonel du 19e régiment de dragons, à Moulins.
Garde (François), à Paris. (S. A.)
Garnier, professeur à la Faculté de Droit, à Rennes.
Gast (Edouard), à Paris.
Gatien-Arnoult, ancien recteur, à Toulouse.

GAULTIER DE CLAUBRY, ancien élève de l'Ecole Normale, à Paris. (S. A.)

GAY (Nicolas), à Paris. (S. A.)

GAY (Jean), éditeur, à Nice. (S. E.)

GAY (Ferdinand), consul de France. (S. E.)

GÉRARD, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

GESLIN, architecte et peintre, à Paris. (S. A.)

GESLIN DE BOURGOGNE, président de la *Société d'Emulation,* à Saint-Brieuc.

GILLARD, inspecteur de la culture des tabacs, à Rennes.

GIRARD (DE), professeur-agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier.

GODEFROY (Frédéric), à Paris.

GRANDIN DE L'EPREVIER, trésorier-payeur général, à Moulins.

GRAVIER (Gabriel), à Rouen. (D.)

GRÉAU (Julien), à Troyes.

GRESSIER, l'un des anciens maires de Paris, à Paris.

GROLLEAU (Monseigneur), évêque d'Evreux.

GUÉRIN (Raoul), à Paris.

GUERQUIN, juge au Tribunal civil de Charleville, Ardennes.

GUEURY, médecin-inspecteur du service de santé militaire à Paris.

GUICHE (le duc DE), à Paris.

GUIEYSSE, directeur des constructions navales, à Lorient.

GUIMET (E.), à Lyon.

GUINNARD, voyageur en Patagonie. (S. E.)

HABERT, à Troyes.

HALÉVY (Joseph), voyageur en Orient. (S. E.)

HALPHEN (Salomon), banquier, à Paris.

HALPHEN (Joseph), banquier, à Paris.

HANRIOT, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

HARDY, conservateur de la Bibliothèque, à Dieppe.

HARIBAUD (D.), à Limoges.

HARIBAUD (Ch. Ed.), à Limoges.

HERVET (Emile), à Paris. (S. E.)

HERVEY DE SAINT-DENYS (le marquis DE), professeur au Collége de France.

HOVELACQUE (Abel), membre de la *Société d'Anthropologie,* à Paris.

HOZ (Carlos-Maria-Martinez DE), à Paris.

HUE (le R. P.), de l'Ordre des Frères Prêcheurs, à Auteuil.

HUGUENY, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille.

JACOLLIOT (Louis), ancien magistrat dans l'Inde, à Bois-Colombe. (S. E.)

JACQUEMIN, directeur des Contributions directes, à Troyes.

JALLIFIER, professeur au Lycée de Clermont-Ferrand.

JARRAS, général de division, à Paris.

JARRE, greffier à la Cour de Cassation, à Paris. (S. A.)

JAUMES, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.

JEANNIN, préfet des études au Collége de Saint-Dizier.

JOCHUM, entrepreneur de bâtiments, à Troyes.

JOINVILLE (le prince DE), à Paris.

JOLLIVET, conchyliologiste, à Paris. (S. E.)

JOUAULT (Alphonse), membre de la *Société Asiatique,* à Paris.

JULIEN, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

KINKELIN (le baron DE), à Paris. (S. E.)

KRANTZ, sénateur, député de la Seine, à Paris.

LABALETTE (Mme), à Bordeaux.

LABARTE (Henry), à Paris.

LAISNÉ, procureur de la République, à Neufchâtel.

LALOY (le docteur), à Paris.

LAMBEL (le vicomte P. DE), à Paris.

LAMY (Barthélemy), à Hennebont, Morbihan.

LATOUCHE (Emmanuel), chargé de cours à l'Ecole des langues orientales. (S. E.)

LAUNAY, professeur au Lycée de Caen.

LAVERRIÈRE, secrétaire de la *Société d'agriculture de France*. (S. E.)

LE BAILLY D'INGHUEM. (S. E.)

LECAUDEY (le docteur), à Paris. (S. A.)

LE FEBVRE (le baron), ancien receveur général des finances, à Lyon.

LE FEBVRE (Maxence), à Lyon.

LEGRAND (Emile), à Paris. (S. E.)

LEGRAND (le docteur), à Neuilly-sur-Seine. (S. E.)

LÉDIER (Alfred. (S. E.)

LEHOUX (Edouard), agent de change, à Paris.

LEHOUX (George), à Paris.

LEMAISTRE-CHABERT, agronome, à Paris.

LEMOINE, à Paris. (S. E.)

LENORMANT, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale. (S. E.)

LÉOUZON-LEDUC. (S. E.)

LÉPINEAU (DE), à Hennebont, Morbihan. (D.)

LEQUESNE, sculpteur à l'Institut. (S. E.)

LESAGE, avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat, à Paris.

SCUYER (Guillaume), à Saint-Dizier.

ENS (Emile), à Rouen.

UEF, membre de la *Société des Etudes japonaises*, à Paris. (S. E.)

LÉSOUEF, à Paris. (S. E.)

LESSEPS (le baron J. DE), agent de S. A. le Bey de Tunis. (S. E.)

LESTANVILLE (F. DE), à Paris. (S. E.)

LEVALLOIS, inspecteur général des mines, en retraite, à Paris.

LÉVY-BING, banquier, à Paris. (S. A.)

LEZAUD, premier président de la Cour d'Appel de Limoges. (D.)

LIEBERMANN, professeur au Lycée de Marseille. (D.)

LIEUTAUD, bibliothécaire de la ville de Marseille.

LIMENIER (Alfred), à Paris.

LINDAU (Richard), ancien consul au Japon. (S. E.)

LOINTIER, à Sézanne, Marne.

LOYER (Félix), à Paris.

LOYSON (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris. (D.)

LUCAS, commandant du génie, à Rennes.

LUDRE (Mme la comtesse douairière DE), à Paris.

LUDRE (le comte Gaston DE), à Paris.

LUPPÉ (le vicomte Ollivier DE), à Saint-Martin. (S. E.)

LYON-CAEN, professeur-agrégé à la Faculté de droit de Paris.

MADIER DE MONTJAU, président de la Société Américaine de France. (S. A.)

MADIER DE MONTJAU, député de la Drôme.

MADIER DE MONTJAU (Raoul), à Paris.

MADIER DE MONTJAU (Mme E.), à Paris.

MADIER DE MONTJAU (Mme Léonie), à Paris. (S. A.)
MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris. 2,500 fr. (D.)
MANCHON, négociant, à Caen.
MANIC, à Toulouse.
MANIÈRE, à Dijon.
MARESCALCHI (le comte), membre de la mission de Birmanie. (S. E.)
MARGRY, archiviste à la Marine.
MARIGNAC DE VILLESERRES, à Paris.
MARLAND, armateur. (S. E.)
MAROGER (Alfred), négociant, à Nîmes.
MARQUET DE VASSELOT (Anatole), statuaire, à Passy. (S. E.)
MARQUISET (Gaston), à Fontaine-lès-Luxeuil.
MARTIN (Mlle Louise), au château de Sainte-Marguerite.
MARTIN, contrôleur des contributions indirectes, à Troyes. (D.)
MARTURÉ (le docteur), à Toulouse.
MASSIEU, avocat, à Caen.
MASPÉRO, professeur au Collége de France. (S. A.)
MATTHIEU, fabricant d'instruments d'anthropologie, à Paris. (S. E.)
MEAUME, avocat, à Paris.
MÉHÉDIN, à Meudon, Seine-et-Oise. (S. A.)
MÉNANT, juge au Tribunal de Rouen.
MENDÈS, professeur au Lycée de Rennes.
MERCIER, à Paris.
MÉRITENS (le baron E. DE), à Paris.
MERMET DE CACHON, ancien missionnaire apostolique au Japon. (S. E.)
MICHELS (Abel DES), professeur à l'Ecole des langues orientales. (S. E.)

MILLIER (Achille), lauréat de l'Institut, à Beaumont-la-Ferrière, Nièvre.

MINORET (E.), avocat, maire de Champrosay. (S. E.)

MOFRAS (DE), sous-directeur au ministère des Affaires Etrangères.

MOHL (Mme Jules), à Paris.

MOIDREY (DE), avocat général près la Cour d'Appel de Caen.

MOINIER, avocat, à Clermont-Ferrand.

MOLITOR (Mme la comtesse), à Paris.

MOLITOR (le comte), membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, à Paris.

MONTAGNON, typographe, à Paris.

MONTEFIORE, ancien commissaire de la Nouvelle-Galles du Sud. (S. E.)

MONTESQUIOU (le vicomte DE), conseiller d'Etat, ancien préfet de Meurthe-et-Moselle. (D.)

MONTESQUIOU (Mme la vicomtesse DE), à Paris.

MONTESQUIOU (le baron H. DE), attaché à l'ambassade de France, à Constantinople.

MONTFORT (Eugène), à Paris.

MONTIGNY (Etienne DE), à Paris. (S. E.)

MORELET, à Velars, Côte-d'Or.

MORILLOT (l'abbé), curé de Beize-le-Châtel. Côte-d'Or.

MOURGUE (Fréd.), ancien négociant à la Havane, à Paris. (S. E.)

MUN (le comte DE), à Paris.

MUSSET (le docteur), à Toulouse.

MUY (le marquis DE). (S. E.)

NEMOURS (le duc DE), à Paris.

NICOLAÏ (l'abbé), chanoine à Bastia. (S. E.)

NIEL, sous-préfet à Villefranche, Aveyron.

Noé (le comte R. de), secrétaire d'ambassade. (S. E.)

Oberlender, à Rouen.

Oppert (Jules), professeur au Collége de France. (S. E.)

Parieu (de), ancien ministre, à Paris. (S. E.)

Paris (le comte de), à Paris.

Parmentier, colonel du génie, à la Bourboule. Puy-de-Dôme.

Pauffin, juge au Tribunal civil de Charleville. Ardennes. (D.)

Pehan (Mlle Claire), à Paris.

Percheron (Gaston), à Paris. (S, A.)

Périer (Mme), à Toulouse.

Périer, à Paris. (S. E.

Périn (Edouard), à Eurville, Haute-Marne. (D.)

Petit de Julleville, professeur à la Faculté des Lettres à Dijon.

Petit (l'abbé), chanoine, secrétaire de l'Archevêché, à Bordeaux. (D.)

Picot d'Aligny (Henri), membre du Conseil général du Jura.

Picot d'Aligny (le baron), propriétaire, à Moisset, Jura.

Piffaut (Henry), à Varzy. Nièvre.

Pinart (Alphonse), à Marquise. Pas-de-Calais. (S. A.).

Pinchenier (Charles), à Bagnols. Gard.

Pingaud, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. (D.)

Pipard (l'abbé), à Vernon-sur-Brenne. (S. A.)

Plagne-Barris (la), conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

Podevin, ancien préfet de la Meurthe, à Paris.

Poignant (George), docteur en droit, à Paris.

Poinsot, juge au Tribunal civil de Rocroy.

Pomme de Marimonde, étudiant en médecine, à Montpellier.

Prévost, receveur principal en retraite, à Troyes.

Puzy (de), chef de bataillon du génie, à Fontainebleau.

Raigecourt (le comte de), à Paris.

Rambourg, au château de Vert-Clamecy. Nièvre.

Ray (Guillaume). (S. E.)

Rebière, à Dijon.

Reboux, paléontologiste, aux Ternes. (S. A.)

Regnault (Gonzalve), procureur de la République, à Saint-Jean-de-Maurienne. (D,)

Renard (Mlle Céline), à Bourbonne-les-Bains.

Rénefont (G. de), à Andelot. Haute-Marne.

Renty, avocat, à Paris. (S. A.)

Reynaud (Xavier), propriétaire, à Pierrelatte. Drôme.

Reynaud (Paul), étudiant, à Pierrelatte (Drôme).

Richard (Albert), professeur au Lycée de Laval.

Rivero (de), à Paris.

Rivière (Mlle Elisa), à Paris.

Robiou, profosseur à la Faculté des Lettres de Rennes.

Rochambeau (le marquis de), à Paris.

Rochereau (E. Denfert de), à Paris. (S. A.)

Roches (Léon), ministre plénipotentiaire. (S. E.)

Roisel (Gaudefroy de), à Paris. (S. A.)

Rosny (Léon de), professeur à l'Ecole des langues orientales, président de la *Société d'Ethnographie*, à Paris. (D.)

Rosny (Mme Léon de), à Paris.

Rosny (Henri de), à Paris.

Rosny (Mlle Méryem de), à Paris.

Rostaing (le vicomte de). (S. E.)

Rousseau, ministre plénipotentiaire. (S. E.)

ROUVILLE (DE), conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes.

ROYCOURT, juge suppléant au Tribunal civil de Vire. Calvados.

ROYER (Mlle Clémence), à Paris.

SAFFRAY (le comte DE), à Paris. (S. E.)

SAINT-ALARY (DE), à Marseille.

SALLE (Félix), à Paris. (S, A.)

SALMON, conseiller à la Cour de Cassation.

SARAZIN (François), ancien élève de l'Ecole des langues orientales, à Paris. (S. A.)

SARTIGES (le comte DE), ancien ambassadeur. (S. E.)

SATHAS (C), à Paris.

SAX (Adolphe), à Paris.

SCHIELBE (Erhard), graveur-géographe, à Paris. (S. E.)

SCHMIDT, professeur au Lycée Louis-le-Grand, à Paris,

SCHMITT, agent-voyer-chef du département des Deux-Sèvres, à Niort. (D.)

SCHŒBEL (Charles), à Paris. (S. A.)

SCHWAB (Moïse), directeur des *Archives israélites*, à Paris.

SCRIVENER (le docteur H.), à Paris.

SCYTI, licencié ès-lettres. (S. E.)

SEMALLÉ (René DE), membre des *Sociétés d'anthropologie* et *de géographie*, à Versailles.

SEQUELIN, à Nîmes.

SILBERMANN (Joseph), au Collége de France. (S. E.)

SILHOL (Alfred), à Nîmes.

SILHOL (Mme), à Nîmes.

SIMONIN, à Paris.

Société Académique, à Troyes.

Société d'Anthropologie, à Paris.

Société des Etudes japonaises, à Paris.

Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.

Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres, à Niort.

SOLET (A.), à Saint-Lager, Rhône.

SOMMERVOGEL (le R. P.), gérant de la *Revue des Etudes religieuses*, à Lyon. (S. A.)

SOREL (Félix), de la *Société protectrice des animaux*. (S. E.)

SORG (Louis), inspecteur des Contributions indirectes, à Troyes.

TAMPUCCI (Hippolyte), à Rennes.

TERRIEN-PONCEL, à Rouen. (S. E.)

TERZUOLO, de la Maison Didot. (S. E.)

TEXTOR DE RAVISI (le baron), ancien chef du service à Karikal, Inde-Française.

THOMAS (Léon), sous-préfet, à Epernay.

THONNELIER (Jules), orientaliste, à Paris. (S. E.)

TOUR-FOISSAC (Mlle DE LA), au château d'Aguillé, Seine-et-Oise.

TRAVERS, conservateur de la Bibliothèque publique de Caen.

TRUCHOT, professeur à la Faculté des Sciences, à Clermont-Ferrand.

TURCK (L.), à Gray. (D.)

TURCK (Henry), à Gray.

TURPIN, à Rouen.

TURQUET (Ludovic), à Paris.

VALLOIS (Félix), au château du Tilleul, près Etretat.

VANDOUARD (Alphonse DE), à Paris. (S. E.)

VATRY (Mme la baronne DE), à Paris.

VAUTRAIN (A.), à Paris. (D.)

VEILLE (A.) banquier, à Paris.

VERDIER (Louis DU), à Paris.
VICIOT (le docteur), à Juvisy. (S. E.)
VIENNE (Maurice DE), à Paris.
VIGNOLS, propriétaire, à Rennes.
VIMONT (le docteur), à Paris. (S. E.)
VINSON (Julien), garde-général des forêts, à Bayonne. (D.)
VOISIN (le docteur), médecin aliéniste. (S. E.)
VUILLEMIN (l'abbé), aumônier, à Gray.
WAKMAR (Mlle Elisa), négociante, à Troyes.
† WALDECK (le comte Max DE). (S. A.)
WEBSTER-GORDON (le major). (S. E.)
WEYER (Eugène), à Paris. (S. A.)
WIESENER, professeur, à Paris.
WOIRHAYE, conseiller honoraire à la Cour de Cassation,
WYNEKUS (Georges), à Rouen.
ZANGIACOMI (le baron), conseiller à la Cour de Cassation.

La Commission de publication regrette de n'avoir pas reçu, en temps utile, de quelques-uns de MM. les Délégués, les noms d'un certain nombre de souscripteurs. MM. les Membres du Congrès qui n'ont pu être portés sur la liste, recevront un bon de librairie pour retirer l'exemplaire auquel ils ont droit, dès qu'il aura été donné régulièrement avis de leur souscription, à M. Grosjean-Maupin, libraire, 20, rue Héré, à Nancy.

(Note de la Commission de publication.)

APPENDICES

—

I. Mémoire de M. **de Rosny**, *sur la Numération dans la Langue et dans l'Écriture sacrée des anciens Mayas.*

(Voir page 326.)

II. Session de 1877 — conditions de la souscription ; comité d'organisation ; liste des délégués ; questionnaire.

III. Compte-rendu du Trésorier.

Mémoire sur la numération dans la langue et dans l'Ecriture sacrée des anciens Mayas (1).

Le système de numération en usage chez les indigènes du Yucatan me paraît mériter l'attention toute particulière du monde savant, et notamment celle des personnes qui veulent s'adonner à l'interprétation des anciens textes en langue maya. Les auteurs espagnols qui ont écrit sur cette langue, tout au moins le P. Beltran de Santa-Rosa-Maria, nous ont donné, il est vrai, un tableau des mots employés pour compter chez les Yucatèques, mais ce tableau a été publié d'une façon aussi désavantageuse que possible pour faire saisir le mode de formation des nombres dans la langue et dans l'arithmétique mayas. Il ne sera donc pas sans intérêt de présenter ici quelques explications sur le système de numération d'un des plus grands centres civilisés de l'Amérique, système dont je crois être parvenu à me rendre compte d'une façon assez satisfaisante.

I.

La base de la numération des anciens Mayas est 5 (les cinq doigts de la main), puis 20 (les cinq doigts des deux mains et des deux pieds). Cette origine de la numération est, je crois, incontestable. Les Muycas de la Colombie emploient pour signifier le chiffre « onze », un mot *quihicha ata*, qui signifie « pied-un » ; c'est le commencement du compte par les doigts

---

(1) M. de Rosny fera paraître incessamment l'*Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale*, qui n'a pu être inséré dans le compte-rendu.

(Note de la Commission de publication.)

du pied, ceux de la main étant épuisés. Dans la langue zoulou, les noms des nombres sont bien autrement expressifs : après les cinq premiers chiffres, ils disent, pour « six », *tatisitupe*, c'est-à-dire « prenez le pouce (de la seconde main) » ; puis, pour « sept », *tatukomba*, « prenez l'index », et ainsi de suite.

Les principaux mots de la langue vulgaire maya, qui servent à la numération, se trouvent mentionnés dans la liste suivante :

Hun,	un	1	
Ca,	deux	2	
Ox,	trois	3	
Can,	quatre	4	
Ho,	cinq	5	
Uac,	six	6	
Uuc,	sept	7	
Uaxac,	huit	8	
Bolon,	neuf	9	
Lahun,	dix	10	
Buluc,	onze	11	
Lah-ca,	douze	12	(dix-deux).
Ox-lahun,	treize	13	(trois-dix).
Can-lahun,	quatorze	14	(quatre-dix).
Ho-l-hun,	quinze	15	(cinq-dix).
Uac-lahun,	seize	16	(six-dix). — Beltran écrit à tort *Uuaclahun*.
Uuc-lahun,	dix-sept	17	(sept-dix).
Uaxac-lahun,	dix-huit	18	(huit-dix).
Bolon-lahun,	dix-neuf	19	(neuf-dix).

Arrivés au nombre 20, qui se dit *kal (hun-kal* « une vingtaine »), ils continuent à compter de 20 en 20, tout comme nous disons « quatre-vingt » par « octante. »

Hun-kal,	(un vingt)	=	20.
Ca-kal,	(deux vingt)	=	40.

Ox-kal,	(trois vingt)	=	60.
Can-kal,	(quatre vingt)	=	80.
Ho-kal,	(cinq vingt)	=	100.
Uac-kal,	(six vingt)	=	120.
Uuc-kal,	(sept vingt)	=	140.
Uaxac-kal,	(huit vingt)	=	160.
Bolon-kal,	(neuf vingt)	=	180.
Lahun-kal,	(dix vingt)	=	200.
Buluc-kal,	(onze vingt)	=	220.
Lah-ca-kal,	(douze vingt)	=	240.
Ox-lahu-kal,	(treize vingt)	=	260.
Can-lahun-kal,	(quatorze vingt)	=	280.
Ho-l-hu-kal,	(quinze vingt)	=	300.
Uac-lahu-kal,	(seize vingt)	=	320.
Uuc-lahu-kal,	(dix-sept vingt)	=	340.
Uaxac-lahu-kal,	(dix-huit vingt)	=	360.
Bolon-lahu-kal,	(dix-neuf vingt)	=	380.

Le carré de 20, c'est-à-dire 20 × 20 ou 400, leur fournit « un *bak* », qu'ils nombrent d'après le même système :

Hun-bak,	(un quatre-cents)	=	400.
Ca-bak,	(deux quatre-cents)	=	800.
Ox-bak,	(trois quatre-cents)	=	1200.
Can-bak,	(quatre quatre-cents)	=	1600.

Etc.

Vingt *bak* formaient anciennement un *pic* = 8000; mais l'influence européenne a réduit la valeur de ce nom de nombre à 1000, de sorte qu'on dit aujourd'hui *hun-pic*, « un mille », *ca-pic*, « deux mille », etc. — Avec sa valeur primitive, on poursuivait ainsi la numération :

Hun-pic,	(un huit-mille)	=	8,000.
Ca-pic,	(deux huit-mille)	=	16,000.
Ox-pic,	(trois huit-mille)	=	24,000.
Can-pic,	(quatre huit-mille)	=	32,000.

Etc.

Vingt *pic*, pris avec la valeur primitive, formaient un *calab* = 160,000, et l'on continue ainsi la numération :

Hun-calab, (un cent-soixante-mille) = 160,000.
Ca-calab, (deux cent-soixante-mille) = 320,000.
Ox-calab, (trois cent soixante-mille) = 480,000.
Etc.

Vingt fois vingt *calab* (20 × 20 × 160,000) formaient un *alau*, = 64,000,000, et l'on disait :

Hun-alau, (un soixante-quatre-millions) = 64,000,000.
Cá-lau, (deux soixante-quatre-millions) = 128,000,000.
Ox-alau, (trois soixante-quatre-millions) = 192,000,000.
Etc.

Observations. — 1. Le mot *hun*, qui désigne l'unité, signifie également en Maya « du papier » ; mais il ne faut probablement voir là que des homophones, et rien de plus. = Quiché : *hun ;* — Huastèque : *hun ;* — Pokonchi : *hinah.*

2. *Lahun* « dix » est pour *lah-hun* « dix-unités ». Le mot *lah* signifie également « tout, entièrement, fin, terme ». Dans beaucoup de langues de familles différentes le nombre « dix » a, par extension, une signification de ce genre. = Quiché : *lahuh*. Cette orthographe est donnée dans la Grammaire quichée-espagnole, publiée par Brasseur (1); mais comme le nombre « un » se dit dans cette langue *hun*, la forme *lahuh* est probablement pour *lahun*, comme en Maya ; — cf. cependant le Huastèque *laju*, et le Pokonchi *lahem*.

3. La notation vigésimale maya apparaît pour la première fois avec le nombre *hun-kal* « une vingtaine », c'est-à-dire 20. — Le mot maya *kal* manque dans les dictionnaires, mais nous en trouvons la signification dans la langue quichée où il signifie « la quantité de 20 grains de cacao.» Ces grains de cacao servaient, comme l'on sait, de petite monnaie chez la

(1) *Grammatica de la lengua quiche*, p. 141.

plupart des nations de la région isthmique. — Dans plusieurs autres idiomes de la même famille, le nombre 20 se compose du nom de « l'unité » joint à celui de « l'homme » ; Quiché : *huvinak* pour *hun-vinak* ; — Huastèque : *huninic* (cp. maya : *hun-uinic* « un homme »). De la sorte, le nom du nombre 20 signifie « un homme épuisé, complet (au point de vue des doigts) ». Cette explication est incontestable en langue Veï, où, après avoir compté jusqu'à 19, on dit *mo-bande* « une personne est terminée ».

Dans la suite de la progression vigésimale, on fait usage en Quiché, comme en Maya, du mot *qal* expliqué plus haut, ou de ses multiples :

Quiché : *Ox-qal*, trois qal, = 60.
Hu-much, un much ou quatre qal, = 80.
O-qal, cinq qal, = 100.
Vak-qal, six qal, = 120.
Vuk-qal, sept qal, = 140.
Vahxak-qal, huit qal, = 180.
Hun-rotuk, cinq quarantaines, = 200.
Hulah-qal ou *hulahuh-qal*, onze qal, = 220.
Cab-lahuh-qal, douze qal, = 240.
Rox-lahuh-qal, treize qal, = 260.
Cah-lahuh-qal, quatorze qal, = 280.
Ro-lahuh-qal, quinze qal, = 300.
Vak-lahuh-qal, seize qal, = 320.
Vuk-lahuh-qal, dix-sept qal, = 340.
Vahxak-lahuh-qal, dix-huit qal, = 360.
Beleh-lahuh-qal, dix-neuf qal, = 380.
O-much, cinq much ou 5 × 4 qal, = 400.

Ce mot *o-much*, composé de *oo* « cinq » et de *much* (quatre-vingt grains de cacao », inaugure, comme racine carrée de 20 ($20^2 = 400$), la seconde série de la numération vigésimale

(1) *Gramatica de la lengua Quiche*, p. 145.

quichée, d'une façon analogue à ce qui se passe, comme on peut le voir, dans la numération Maya. — Deux *omuch* (800) se disent en Quiché *cago*, de *ca* ou *caib* « deux », et de *go* « quatre cent » ; ce dernier mot, suivant Brasseur (1), fait allusion « à la récolte entière d'un cacaotier », *go*, signifiant également en Quiché, « récolter, recueillir les fruits de cet arbre précieux. »

Les grains de cacao continuent à servir aux Quichés pour poursuivre leur système de numération.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que la langue Mexicaine, qui diffère profondément du Maya, fait usage d'un mode de numération qui offre avec les précédents des analogies suffisantes pour qu'on puisse les classer les uns et les autres dans le même système arithmétique :

Mexicain : *Ce* ou *centetl* = 1.
Ome = 2.
Yei = 3.
Nahui = 4.
Macuilli = 5.
Chicua-cen (en plus 1) = 6.
Chic-ome (en plus 2) = 7.
Chicu-ey (en plus 3) = 8.
Chicu-nahui (en plus 4) = 9.

Mexicain : *Zempohualli* = 20 ; écriture didactique
Zempohualli óce = 21.
Zempohualli on chicuey = 28.
Zempohualli on chicunahui = 29.
Zempohualli on mahtlactli (1) = 30.
Zempohualli on mahtlactli oce = 31.
Zempohualli on mahtlactli omome = 32.
Zempualli on cactollí = 35.
Zempualli on caxtollí on nahui = 39.

(1) *Mahtlactli*, signifie « dix ».

Mexicain : *Ompohualli* = 40.

Ompohualli on mahtlactli = 50.

Yepohualli = 60.

Yepohualli on mahtlactli = 70.

Nauhpohualli = 80.

Nauhpohualli on mahtlactli = 90.

Macuilpohualli = 100 ; écriture didactique.

Matlacpohualli = 200 ;

Caxtolpohualli = 300 ;

Zentzontli = 400 ;

Zentzontli ipan mahtlacpohualli = 600.

Zentzontli ipan caxtolpohualli = 700.

Ontzontli = 800.

Ontzontli ipan macuilpohualli = 1000.

Zenxiquipilli = 8000.

Etc.

Ce système est évidemment le même au fond que celui des Mayas. Le mot *matlactli* « dix «, paraît composé de *ma* pour *maytl* « main », et *tlactli* « moitié », ce qui voudrait dire qu'arrivé à ce nombre on a épuisé le compte de la moitié des doigts de l'homme, considéré comme un quadrumane. C'est sans doute sous l'empire de cette même idée qu'on a employé pour le nombre 5 le même mot *ma-cuilli,* dans lequel se remarque le mot *ma* qui ne se trouve plus ailleurs ; quant à *cuilli,* il se rattache, dit-on, au mot nahuatl *cueloa* « plier, retourner », d'où le nombre « cinq », en Mexicain, voudrait dire : « arrivé à ce chiffre, quand on compte, on ferme la

main » (1). — Le mot *zempohualli* qui représente le nombre 20, signifie, par la même raison, un « compte », c'est-à-dire le complément d'une (première) période de numération (2).

J'ai trouvé un système analogue dans toutes les langues de la même région, dont il m'a été donné de posséder la grammaire ou le vocabulaire. Dans l'antique idiome des Othomis, le système vigésimal est évident, malgré quelques complications dont on ne se rend pas bien compte au premier coup d'œil (3); on peut en dire autant de la langue des Wabis, population maritime de la côte de Téhuantépec, dont nous devons quelques notions élémentaires et un petit nombre de mots au zèle du regrettable Brasseur (4).

Le système purement décimal existait dans la plupart des autres régions de l'Amérique. Je le retrouve notamment en langue Quichua (5), en langue du Chili (6), dans l'Amérique du Sud, et en langue Choctau (7), dans l'Amérique du Nord. Je dois ajouter cependant, que si l'on s'en rapporte aux données recueillies par Duponceau, le système qui paraît prévaloir chez les tribus indiennes de la région des Lacs et des tribus avoisinantes, est basé sur le chiffre 5, comme chez les Mayas; avec cette particularité cependant que les nombres de 6 à 9 se forment à l'aide du chiffre 5, joint à

---

(1) Edward B. Tylor, *Anahuac*, p. 109.

(2) Gama, *Description de las dos piedas* (Mexico, 1832), p. 130.

(3) Eléments de la Grammaire Othomi, dans les *Mémoires de la Société d'Ethnographie*.

(4) Dans les *Archives de la Société Américaine de France*, 2e série, 1875, t. I.

(5) Clement R. Markham, *Contributions towards a Grammar and Dictionary of Quichua*, p. 34.

(6) Andres Febres, de la C. de J., *Arte de la lengua general del Reyno de Chile*, p. 80.

(7) Brinton, *Grammar of the Choctaw Language*, p. 51.

celui des unités inférieures, mais en empruntant parfois les noms de ces unités à des dialectes étrangers de la même famille (1).

4. Le nombre 40 se forme régulièrement d'après le principe que nous constatons dans le système de la numération maya; mais, ainsi que le remarque un savant américaniste (2), quelques difficultés se présentent pour expliquer le mode de formation des nombres intermédiaires. En effet, au lieu de dire *hun-tu-ca-kal* (2 × 20 + 1) pour 41, *ca-tu-ca-kal* (2 × 20 + 2) pour 42, et ainsi de suite, on fait intervenir les mots *yox kal*, ainsi qu'on le voit dans la liste suivante :

1 *kal* (20 à 39).

Hun-kal,	(1 × 20)	= 20.
Hun-tu-kal,	(1 + 20)	= 21.
Ca-tu-kal,	(2 + 20)	= 22.
Ox-tu-kal,	(3 + 20)	= 23.
Can-tu-kal,	(4 + 20)	= 24.
Ho-tu-kal;	(5 + 20)	= 25.
Uac-tu-kal,	(6 + 20)	= 26.
Uuc-tu-kal,	(7 + 20)	= 27.
Uaxac-tu-kal,	(8 + 20)	= 28.
Bolon-tu-kal,	(9 + 20)	= 29.
Lahu-ca-kal,	(10 + 20)	= 30.
Buluc-tu-kal,	(11 + 20)	= 31.
Lahca-tu-kal,	(2 + 10 + 20)	= 32.
Oxlahu-tu-kal,	(3 + 10 + 20)	= 33.

(1) P.-Et. Duponceau, *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*, pages 400 et 402.

(2) « But while the composition is intelligible so far as the multiple of 20 and 400 are concerned, *it is far from clear* in the case of the intermediate numbers. « (Bancroft, *The Natives Races of North-America*, t. II, p. 754.)

Canlahu-tu-kal, (4 + 10 + 20) = 34.
Holhu-ca-kal, (5 + 10 + 20) = 35.
Uacla hun tu-kal, (6 + 10 + 20) = 36.
Uucla hu tu-kal, (7 + 10 + 20) = 37.
Uaxac lahu tu-kal, (8 + 10 + 20) = 38.
Bolon lahu tu-kal, (9 + 10 + 20) = 39.

2 *kal* (40 à 59).

Ca-kal, (2 × 20) = 40.
Hun tu yox kal = 41.
Ca-tu yox kal = 42.
Ox tu yox kal = 43.
Can tu yox kal = 44.
Ho tu yox kal = 45.
Uac tu yox kal = 46.
Uuc tu yox kal = 47.
Uaxac-tu yox kal = 48.
Bolon tu yox kal = 49.
Lahu yox kal = 50.
Buluc tu yox kal = 51.
Lahca tu yox kal = 52.
Oxlahu tu yox kal = 53.
Canlahu tu yox kal = 54.
Holhu yox kal = 55.
Uac lahu tu yox kal = 56.
Uuc lahu tu yox kal = 57.
Uaxac lahu tu yox kal = 58.
Bolon lahu tu yox kal = 59.

Je crois avoir trouvé la solution du problème dont le savant Bancroft signale avec raison l'obscurité. (1) Le mot

(1) *The Natives Races of North-America,* loc. cit.

yox manque dans les dictionnaires Mayas; mais ce mot est un mot composé, dans lequel *y* s'allie par euphonie à la particule *tu* usitée dans les autres noms de nombres de la liste précédente. M. Bancroft observe qu'il n'a pas trouvé non plus le mot *tu* dans les Dictionnaires; je crois que ce n'est point, comme il le suppose, la simple conjonction « et », mais une chrase des mots *ti-u* « dans son, à lui, sien » ; *u* est un pronom appelé par les grammairiens espagnols « mixte » (1), et qui forme la copulation, comme en anglais l'*s* du génitif (de, du) dans « the King's Palace ». Employé dans la numération, il unit les chiffres élémentaires, comme si pour exprimer « vingt-deux » nous disions en anglais *two twenty's*, pour *twenty's two* (au chiffre 20 ses 2 unités). — Quant à l'*y*, elle sert à éviter le contact de deux voyelles dans ces noms de nombre.

Reste le mot *ox*. — Mais ce mot est celui qui signifie « trois », d'où *ox-kal* « soixante » (voy. plus haut). — Pour noter une unité ajoutée à 40, les Mayas disent de la sorte, *hun tu yox kal*, c'est-à-dire : 60 — 20 + 1.

Ce procédé peut sembler bizarre au premier abord. Mais il ne faut pas oublier que le *qal*, qui désignait une réunion de 20 grains de cacao, était une sorte d'unité de mesure dont le *ox-qal* était le multiple. Et d'ailleurs, le fait, comme je l'explique ici, me paraît s'imposer tel quel, car la langue Quichée nous offre un système analogue sur la signification duquel il me semble difficile d'émettre des doutes: *Hun-roxqal*, en Quiché, qui répond au nombre 41, est composé du possessif *r* syncopé et de *oxqal* « soixante », de sorte qu'en faisant précéder ce mot des unités, on a « un de la vingtaine courant sur soixante » pour 41, deux de la vingtaine courant sur soixante » pour 42, etc. (2). (Este nombre *roxqal*, pues, es

(1) Voy. mon *Interprétation des anciens Textes Mayas*, p. 21.
(2) Brasseur, *Grámatica de la lengua Quiche*, p. 142.

compuesto del posesivo *ri*, sincopado, y de *oxqal* que tiene significacion de 60, y anteponiendole los numerales (les unités), se cuenta como si se dixera: uno para sesenta, *hun-roxqal*, 41; dos para sesenta, *cab-roxqal*, 42; tres para sesenta, *oxib-roxqal*, 43; hasta llegar al numeral, *oxqal*, 60) (1).

5. — Désormais la numération Maya continue à suivre ce même système; de sorte que ce qui a paru à M. Bancroft une exception difficile à expliquer est, au contraire, la règle même de la formation des nombres yucatèques. Ainsi l'on dira :

Hun tu can kal,	(80 — 20 + 1) =	61.
Buluc tu can kal,	(80 — 20 + 11) =	71.
Hu tu yo kal,	(100 — 20 + 1) =	81.
Buluc tu yo kal,	(100 — 20 + 11) =	91.
Hun tu uackal,	(120 — 20 + 1) =	101.
Buluc tu uac kal,	(120 — 20 + 11) =	111.
Hun-tu uuc kal,	(140 — 20 + 1) =	121.
Buluc tu uuc kal,	(140 — 20 + 11) =	131.

Et ainsi de suite.

II.

Le système que nous venons d'étudier dans la langue vulgaire des Mayas, se retrouve avec son caractère essentiel dans l'écriture sacrée de leurs monuments ou de leurs manuscrits. Je ne m'occuperai ici que de cette dernière forme de l'écriture Yucatèque, à laquelle j'ai donné le nom d'*hiératique*.

---

(1) Mon savant ami, M. Madier de Montjau, président de la Société Américaine de France, me dit qu'à Bagnols-sur-Cèze, les fileuses de cocons emploient pour compter un système qui offre quelque rapport avec celui des Mayas : elles disent par exemple 80 moins 3 pour 77.

En écriture hiératique Maya, le premier groupe des *unités*, c'est-à-dire les nombres de un à quatre, sont notés de la manière suivante :

● *hun* 1.

●● *ca* 2.

●●● ou ●●● *ox* 3.

●●●● *can* 4.

Ce premier groupe des unités est clos par le chiffre 5 qu'on représente par une barre horizontale :

▬ *ho* 5.

Puis on poursuit ainsi :

●▬ *uac* (5-un) 6.

●●▬ *uuc* (5-deux) 7.

●●●▬ *uaxac* (5-trois) = 8.

●●●●▬ *bolon* (5-quatre) = 9.

Après quoi on arrive à :

▬▬ *lahun* (2 × 5) = 10.

Les trois manuscrits Mayas que nous possédons nous fournissent les moyens de poursuivre ainsi la série des chiffres hiératiques :

●▬▬▬ *buluc* (2 × 5 + 1) = 11.

lahca $(2 \times 5 + 2) = 12.$

ox-lahun $(2 \times 5 + 3) = 13.$

can-lahun $(2 \times 5 + 4) = 14.$

Trois barres, c'est-à-dire « trois fois cinq », forment ensuite le nombre « quinze » :

ho-l-hun $(3 \times 5) = 15.$

uac-lahun $(3 \times 5 + 1) = 16.$

uuc-lahun $(3 \times 5 + 2) = 17.$

uaxac-lahun $(3 \times 5 + 3) = 18.$

bolon-lahun $(3 \times 5 + 4) = 19.$

Enfin la série des « unités » du système Maya se termine par quatre barres, qui forment « quatre fois cinq », soit « vingt » :

hun-kal $(4 \times 5) = 20.$

On rencontre dans les manuscrits hivatiques mayas les ● points tantôt placés au-dessus, tantôt au-dessous des ▬ barres. J'avais supposé tout d'abord que ce changement de place du point pouvait en modifier la valeur, d'autant plus

que ces manuscrits ne fournissent point de notation numérique apparente au-delà du chiffre 20. Après un examen plus minutieux des textes, je crois pouvoir établir que la place des points, au-dessus ou au-dessous des barres est indifférente.

En effet, à la ligne supérieure de la page notée XXXVI, dans l'édition de l'Imprimerie Nationale du *Codex Troano*, on remarque une ligne en partie effacée, mais que j'ai pu rétablir d'une façon indiscutable (1), de signes de jour sous laquelle se trouve une ligne de signes numériques. J'ai démontré également que ces signes de jour se suivaient, sans interruption, de *ymix* jusqu'à *manik*, et qu'il en était de même des signes numériques placés au-dessous. Or, parmi ces chiffres nous trouvons, à la suite des signes 1, 2, 3, 4, 5.

qui représente *uac* = 6.

Et — *uuc* = 7.

On rencontre également dans les textes hiératiques Mayas, les signes numériques tracés perpendiculairement, et cela à côté d'autres signes tracés horizontalement. Je n'ose point encore me prononcer sur cette particularité graphique, bien que j'aie peu de doute sur le motif de cette disposition (2).

Un autre problème se pose devant nous au sujet des signes numériques des manuscrits hiératiques Mayas. Ce problème, Brasseur de Bourbourg s'est borné à le poser : j'espère avoir l'avantage de le résoudre. « La seule question qui puisse » s'élever encore ici, dit le savant abbé au sujet de ces barres,

(1) Dans mon *Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale*, communiqué au Congrès des Américanistes, à Nancy (3e séance).

(2) Depuis la rédaction du présent mémoire, je suis arrivé à résoudre ce nouveau problème. On trouvera le résultat de mes études à cet égard dans mon *Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique dans l'Amérique centrale*. (Paris, 1875, in-folio.)

» c'est de savoir si *les rouges ont la même valeur que les* » *noires ;* IL EST TRÈS-PROBABLE QU'ELLES NE L'ONT PAS. — Les » noires, en effet, sont les *seules* qui semblent avoir une » valeur numérique, sans, néanmoins, exclure l'idée de la » surface du sol ; car ce sont les seules que l'on trouve indif- » féremment placées d'une manière horizontale ou verticale, » apparemment selon la convenance du sujet. Les rouges, au » contraire, ainsi qu'un petit nombre d'autres qui ont la cou- » leur brune de la terre, sont invariablement dans une posi- » tion horizontale ; trois exceptions seulement se présentent à » cette règle dans le Manuscrit Troano » (1).

Or l'étude du feuillet XXII de ce même Manuscrit Troano, me permet, je crois, d'établir que les signes numériques ONT LA MÊME VALEUR, qu'ils soient tracés en rouge ou qu'ils le soient en noir. En effet, nous trouvons, dans la colonne de gauche, le signe de jour *kan*, successivement répété 14 fois, mais surmonté chaque fois d'un chiffre hiératique en rouge. Je reproduirai cette ligne pour faciliter l'intelligence de mon explication, et je donnerai tout d'abord, aux signes numériques rouges, sauf à la justifier tout à l'heure, la valeur qui leur est habituelle quand ils sont noirs :

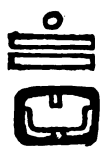

11.
kan.

2.
kan.

(1) *Manuscrit Troano*, t. I, pages 132-133.

6.
kan.

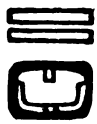

10.
kan.

1.
kan.

5.
kan.

9.
kan.

(Je rétablis ici le chiffre 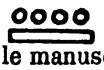 dont un rond a disparu sur le manuscrit.)

13.
kan.

(Je rétablis ici le chiffre 13 dont le manuscrit ne donne que la barre inférieure, mais dont la restitution ne saurait être contestée.)

4.
kan.

8.
kan.

12.
kan.

3.
kan.

7.
kan.

11.
kan.

Si maintenant l'on examine la valeur que j'ai donnée aux chiffres rouges Mayas, et qui est la même que celle des chiffres noirs disposés de la même façon, on remarque que dans la plupart d'entr'eux il y a une lacune de 3 chiffres, par exemple entre 2 et 6 (3-4-5), — 6 et 10 (7-8-9), — 5 et 9 (6-7-8), — 9 et 13 (10-11-12), — 4 et 8 (5-6-7), — 8 et 12 (9-10-11), — 3 et 7 (4-5-6), — 7 et 11 (8-9-10). Si ensuite on fait attention que le chiffre supérieur de la période Maya, mentionné dans cette série, est 13, on trouvera le même intervalle de 3 entre tous les autres chiffres Mayas de la colonne, sans exception, savoir entre 11 et 2 (12-13-1), — 10 et 1 (11-12-13), — 13 et 4 (1-2-3), — 12 et 3 (13-1-2). De la sorte, du 11 *kan,* placé au haut de la page, on arrive, par des calculs toujours identiques, à retrouver au bas le même groupe 11 *kan*, après avoir parcouru toutes les combinaisons du cycle de 13.

Il me semble que l'exactitude mathématique de ce calcul ne peut plus laisser aucun doute sur l'identité de valeur que, contrairement à l'opinion de Brasseur, je crois avoir établi pour les chiffres rouges des manuscrits hiératiques mayas, et que le problème signalé par le regrettable américaniste peut être désormais considéré comme résolu.

Je pourrais entrer ici dans d'autres considérations, au sujet de cette succession de nombres cycliques, mais je serais entraîné en dehors du sujet de ce mémoire, et j'aurais nécessairement à aborder ici une foule d'autres questions sur lesquelles repose le travail que j'ai eu l'honneur de communiquer à Nancy au Congrès international des Américanistes.

Je me bornerai donc, pour l'instant, à ajouter que l'expérience que nous venons de faire sur la page XXII du *Codex Troano,* nous fournit encore un nouveau signe numérique, à savoir :

servant à noter le chiffre 4, identiquement comme le signe ●●●● que nous avons mentionné plus haut.

Brasseur a cru pouvoir indiquer quelques images qui représenteraient, suivant lui, divers chiffres élevés de la numération Maya, ce sont :

ou ou ? = 8,000.

= 1,000,000.

= 160,000,000.

Malheureusement le regrettable américaniste est loin de

justifier la valeur qu'il attribue à ces signes, et c'est tout au plus s'il donne à ses hypothèses un caractère de probabilité suffisant pour qu'il vaille la peine de recourir aux procédés pénibles du déchiffrement à l'effet de s'assurer de la valeur numérique de ces hiéroglyphes (1).

---

(1) J'ai réuni, dans l'*Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique Centrale*, que j'ai communiqué à la 3e séance du Congrès international des Américanistes, à Nancy, au mois de juillet 1875, et dont l'impression est déjà avancée, de nombreux exemples de numération yucatèque que les difficultés typographiques m'ont obligé de distraire du présent Mémoire ; je me propose également de revenir sur ce sujet dans un travail sur l'ancien Calendrier Maya que je me propose de communiquer prochainement à l'Académie de Stanislas.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES

—

SECONDE SESSION. — LUXEMBOURG

Du 10 au 13 Septembre 1877

I.

Par décision du Congrès des Américanistes tenu à Nancy en juillet 1875, la ville de Luxembourg a été désignée pour être le siége de la seconde session qui aura lieu du 10 au 13 septembre 1877.

Feront partie du Congrès et auront droit à toutes ses publications, les personnes qui feront la demande d'une *carte de membre* soit au trésorier ou au secrétaire du Comité central de Luxembourg, soit à l'un des MM. les délégués et qui acquitteront le montant de la cotisation fixé à 12 francs.

Les personnes qui feront la demande d'une carte de membre sont priées de donner très-exactement leurs nom, prénoms et qualités ainsi que leur adresse.

Le montant de la cotisation peut être acquitté en un mandat sur la poste ou en un chèque sur Luxembourg, Amsterdam, Londres, Paris ou Cologne.

II.

Les communications seront orales ou écrites et ne pourront durer plus de vingt minutes.

Les membres du Congrès qui se proposeront de faire des communications devront se faire inscrire au secrétariat en indiquant sommairement l'objet et les conclusions de leur travail.

Les adhérents qui seront empêchés d'assister aux séances pourront adresser leurs manuscrits au secrétariat jusqu'au 1er septembre 1877.

L'ordre du jour de chaque séance sera publié la veille.

III.

Conformément à l'article 19 des statuts définitifs, le Bureau de la Session de Nancy a mis à l'ordre du jour de la Session de Luxembourg les questions qui suivent :

Histoire. — Législation civile comparée des Mexicains sous les empereurs aztecs et des Péruviens à l'époque des Incas.

Examen critique des sources de l'histoire des peuples de l'Amérique centrale.

Découverte et colonisation du Brésil.

A quelle époque et pour quels motifs le Nouveau Continent a-t-il reçu le nom d'AMÉRIQUE ?

Archéologie. — Des caractères généraux de l'architecture maya dans le Yucatan.

De l'emploi du cuivre dans l'Amérique précolombienne.

Les Mound-Builders : leur origine, leur antiquité, leurs ouvrages, leur état de civilisation, leur histoire.

Linguistique. — Caractères particuliers de la famille Tupi-Guarani.

Des langues américaines comparées au point de vue grammatical avec les langues dites ouralo-altaïques.

Des dialectes esquimaux comparés avec les langues de l'Amérique proprement dite et de l'Asie.

Paléographie. — Déchiffrement des inscriptions et des manuscrits réputés Mayas.

De l'élément phonétique dans l'écriture mexicaine.

A quelle période de la civilisation américaine appartiennent les peintures dites « Hiéroglyphes mexicains ? » Indiquer, dans la mesure du possible, la date des plus anciens documents connus dans cette écriture ; exposer quelle a été l'influence exercée par l'arrivée des Espagnols sur le développement et sur l'emploi des peintures figuratives du Mexique.

Anthropologie et Ethnographie. — De l'antiquité de l'homme en Amérique.

De la tradition du déluge dans l'Amérique du Nord et particulièrement au Mexique.

Classification ethnologique des indigènes des Guyanes.

IV.

La première journée du Congrès sera consacrée à l'histoire de l'Amérique avant Colomb et à l'histoire de la découverte du Nouveau Monde ; la seconde journée sera consacrée à l'archéologie ; la troisième à la linguistique et à la paléographie ; la quatrième à l'anthropologie et à l'ethnographie.

V.

COMITÉ D'ORGANISATION (Luxembourg)

Président.

M. **Wurth-Paquet** (✻ G. C., C. ✻), président de la Cour supérieure de justice, vice-président du Conseil d'Etat, président de la section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg.

Vice-présidents.

MM. le dr Schmit (✻), président de la section des sciences médicales de l'Institut r. g.-d.

Reuter, professeur de chimie à l'Athénée, président de la section des sciences naturelles de l'Institut r. g.-d.

Secrétaire général.

M. le dr SCHOETTER (✻, ✻), professeur d'histoire à l'Athénée, secrétaire de la section historique de l'Institut r. g.-d.

Secrétaires-Adjoints.

MM. BLAISE, professeur à l'Ecole normale.
RUPPERT (✻), archiviste du Grand-Duché, membre de l'Institut r. g.-d.
HENRION, professeur à l'Athénée.
MULLENDORFF (Prosper), sténographe de la Chambre des Députés.
WECKERING, professeur à l'Athénée.

Trésorier.

M. ELTZ, conservateur trésorier du cabinet des médailles de la section historique de l'Institut r. g.-d.

Membres.

MM. le dr ASCHMANN (✻ C.), député, président du Collége médical.
DUTREUX (✻ O.), ancien Receveur général.
ENGLING (✻), professeur émérite, ancien président de la section historique de l'Institut r. g.-d.
EYSCHEN (✻), député, chargé d'affaires du Grand-Duché à Berlin.

MM. le dr Fonck (✻), secrétaire du Collége médical et de la section des sciences médicales de l'Institut r. g.-d.

de la Fontaine, Alphonse, (✻ O.), commissaire de district.

Grœvig, professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée.

Jonas (✻ G. O., ✻ C.), membre du Conseil d'Etat, chargé d'affaires du Grand-Duché à Paris.

Majerus (✻ O.), ingénieur et industriel.

Mersch-Faber (✻), membre du Conseil d'Etat, commissaire du Gouvernement près les chemins de fer du Grand-Duché.

Metz, Gustave, maître de forges.

Mullendorff, Auguste, professeur à l'Athénée, secrétaire de la section des sciences naturelles de l'Institut r. g.-d.

Munchen, Alphonse, (✻ O.), major-commandant du corps des Chasseurs luxembourgeois.

Munchen, Charles, (✻ O., ✻ C.), bâtonnier de l'Ordre des avocats, membre du Conseil d'Etat.

Pescatore, Antoine, (✻ O., ✻), vice-président de la Chambre des Députés.

Servais, Emmanuel, (✻✻ G. C., ✻ G. O., ✻ C.), ministre d'Etat honoraire, président du Conseil d'Etat, bourgmestre de Luxembourg.

Simons, Charles, avocat et député.

Stronck, professeur à l'Athénée.

Ulveling, père, (✻✻ G. O.), ancien ministre, conseiller d'Etat, membre de l'Institut r. g.-d.

Wies (✻), professeur à l'Athénée.

Wittenauer, ingénieur civil.

VI.

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

ALGÉRIE: MM. HOUDAS, professeur à la chaire d'arabe, à Oran.
ARNOLET, libraire, à Constantine.
HOBEN (le baron de), consul de la République Argentine, du Pérou, de la Bolivie et de Haïti, à Alger.

ALSACE: MM. MOSSMANN, architecte de la ville de Colmar.
GRAD, au Logelbach.

ANGLETERRE: MM. ALLEN (François-A.), à Londres.
W. BOLLAERT, à Londres.
TRÜBNER, libraire-éditeur, à Londres.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE: Don Vicente QUESADA, directeur de la *Rivista*, à Buenos-Ayres.
Don Juan GUTIÈRES, à Buenos-Ayres.

AUTRICHE-HONGRIE: Le docteur REINICH, à Vienne.

BOLIVIE: Le Général A. CAMPERO, ministre plénipotentiaire, à Sucre.

CANADA: MM. DION, homme de lettres, à Montréal.
FRÉCHETTE, à Québec.
John CAMPBELL, professeur d'histoire ecclésiastique au *Presbyterian College*, à Montréal.

Le docteur Daniel WILSON, professeur à l'Université de Toronto.

ILES CANARIES : Le docteur CHIL Y NARANJO, à Las Palmas.

CHILI : Don Guillermo MATTA, député au Congrès, à Santiago du Chili.

COLOMBIE : Don Lazaro Maria PÉREZ, député, à Bogota.

COSTA-RICA : Don J. TRUJILLO, publiciste, à San-José.

DANEMARK : MM. le baron de BRETTON, chambellan de S. M. le roi de Danemark.

RINCK, ancien inspecteur des établissements danois du Groënland.

Valdemar SCHMIDT, professeur à l'Université de Copenhague.

ECUADOR : Don A. FLORESS, ministre plénipotentiaire, à Quito.

M. HERRERA (Paul), ministre de la Cour suprême de justice, à Quito.

ETATS-UNIS. *Californie* : M. Hubert BANCROFT, à San-San-Francisco.

Le Docteur Charles B. BRIGHAM, à San-Francisco.

Connecticut : M. Hammond TRUMBULL, président de la *Société philologique américaine*, à Hartford.

Illinois : J. D. MOODY, à Mendota. La Salle Co.

Iowa : M. GONNER, à Dubuque.

Maine : M. Eugène VETROMILE, à Eastport.

Massachusets : Le professeur H. W. HAYNES, à Boston.

M. Robert C. WINTHROP, président de la *Société d'histoire du Massachusets*, à Boston.

Michigan : M. Lévi BISHOP, à Detroit.

Missouri : M. Maurice BLUM, négociant, à Saint-Louis.

New-York : MM. BENNET, éditeur du *New-York Herald*, à New-York.

Charles E. STRONG, avocat, à New-York.

Ohio : MM. Judge M. F. FORCE, à Cincinnati.

Robert CLARKE, libraire-éditeur, à Cincinnati.

Terr. de Washington : Le professeur HENRY, directeur de la *Schmithsonian Institution*, à Washington.

Wisconsin : M. R.-B. ANDERSON, professseur à l'Université de Wisconsin.

FRANCE : MM. E. BEAUVOIS, à Corberon (Côte-d'Or).

GAFFAREL, professeur à la Faculté des Lettres, à Dijon.

G. GRAVIER, à Rouen.

CAIX DE SAINT-AYMOUR, directeur du *Musée archéplogique*, à Paris.

BALNY (le comte), secrétaire d'ambassade, à Paris.

LEROUX (Ernest), libraire-éditeur, 28, rue Bonaparte, à Paris.

MAISONNEUVE, libraire-éditeur, quai Voltaire, à Paris.

Le Comité d'organisation de la première Session s'étant constitué en *Comité américaniste du Nord-Est de la France*, les souscriptions peuvent être adressées à M. GROSJEAN-MAUPIN, libraire, 20, rue Héré, à Nancy.

GUATEMALA : don José MILLA, à Guatemala.

HOLLANDE : LEEMANS (le docteur), conservateur du Musée royal néerlandais, à Leyde.

HONDURAS : don Juan VENERO, ancien ministre, à Tomayagua.

LORRAINE : MM. ORBAIN, ancien président de Chambre à la Cour de Metz, à Metz.

JACQUOT, directeur du *Collége libre*, à Château-Salins.

MEXIQUE : don Francisco PIMENTEL, président du Liceo Hidalgo, à Mexico.

NORVÈGE : MM. DAA, professeur à l'Université de Christiana.

LIBLEIN, égyptologue, professeur à l'Université de Christiana.

PÉROU : M. DIBOS (Félix), négociant, à Lima.

PORTUGAL : MM. CORDEIRO (Luciano), professeur à l'Institut de Coïmbre.

SILVA (le chevalier J. DA), à Lisbonne.

ROUMANIE : URECHIA (le docteur B.-Al.), ancien ministre, professeur à l'Université de Bucarest.

SALVADOR : don Daria GONZALEZ, ministre de l'Instruction publique, à San-Salvador.

SUÈDE : M. LINDBLAD ESKILD, ingénieur, à Jönköping.

SUISSE : MM. LAGIER, membre de l'Institut de Genève, à Carouge.

SCHALLER, directeur de l'Instruction publique, à Fribourg.

TURQUIE : M. ARISTARCHI (Stéphane D'), grand logothète, à Constantinople.

URUGUAY : don Mateo Magarino CERVANTES, ministre plénipotentiaire, à Montevideo.

VENEZUELA : don Cecilio ACOSTA, membre correspondant de l'Académie espagnole, à Caracas.

WURTEMBERG : HELLWALD (Fr. von), directeur de la revue *das Ausland,* à Cannstatt, près Stuttgart.

La liste des autres délégués sera ultérieurement publiée.

POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION :

Le Président,

WURTH-PAQUET.

Le Secrétaire général,

SCHOETTER.

COMPTE-RENDU DU TRÉSORIER

—

Le 13 décembre 1875, le Comité d'organisation s'est réuni sous la présidence de M. le général Didion et il a approuvé le compte que M. Grosjean-Maupin, trésorier, a rendu de sa gestion :

DOIT

Souscription de M. le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République...	100 fr.	»
Souscription de la Chambre de commerce de Nancy.....	100	»
Souscription des membres de la *Société d'Ethnographie de Paris* et de la *Société américaine de France*.....	1.542	»
1572 souscriptions à 12 fr.....	18.864	»
Souscription de M. Maisonneuve, éditeur du compte-rendu des travaux de la session.....	2.500	»
	23.106 fr.	»

AVOIR

Comité d'organisation à Nancy : frais de bureau et de correspondance.....	1.288	75
Circulaires, carnets, liste provisoire des membres du Congrès et imprimés divers	1.545	90
Délégation de la Société américaine de France, à Paris : frais de bureau et de correspondance.....	1.553	80
Exposition américaine et installation du Congrès.....	1.358	25
Impôt du timbre.....	100	»
Achat d'une vitrine pour la collection américaine.....	200	»
Frais de correspondance du 22 juillet au 28 décembre 1875.....	127	60
Souscription à l'œuvre du Fort Chambly, au Canada.....	50	»
Insertions dans les journaux suisses.....	86	90
Papier pour le compte-rendu.....	3.480	80
Impression, tirage et brochage.....	4.929	70
A reporter.....	14.721 fr.	70

Report.....	14.721 fr.	70
Planches, caractères spéciaux et divers..	1.363	05
Cotisations non recouvrées et change....	1.289	»
En caisse.....	2.234	25
Souscription de M. Maisonneuve.....	2.500	»
Solde du compte de la *Société d'Ethnographie*	998	»
	23.106 fr.	00

Le reliquat à verser dans la caisse du Comité de Luxembourg, déduction faite des frais d'envoi du compte-rendu, sera de 5.732 fr. 25 c.

TABLE DES MATIÈRES

—

PREMIER VOLUME

Statuts du Congrès international des Américanistes. . 7
Comité d'organisation de la Session de Nancy . . . 11
Liste de MM. les Délégués. 13
Election des Membres du Bureau et des Membres du Conseil 17
Exposition d'antiquités américaines 21
Allocution de M. Lepage. 27
Allocution de M. de Dumast. 30
Allocution de M. Torrès Caicédo. 33
Découverte de l'Amérique antécolombienne.— M. Benedict Grôndals 37
Découverte du Nouveau Monde. — M. E. Beauvois . . 41
Les Phéniciens en Amérique. — M. Gaffarel . . . 93
Le Bouddhisme en Amérique. — M. Foucaux. . . . 131
— — M. de Rosny . . . 134
Observations de M. Dally. 140
Observations du R. P. Petitot. 141
Observations de M. Torrès Caicédo. 142
Observations de M. de Hellwald. 143
Le Fou-Sang. — M. Lucien Adam 145

Observations de M. Joly 162
L'Atlantide. — M. Chil y Naranjo 163
Le Roc de Dighton. — M. G. Gravier 166
Un Rêve de Christophe Colomb. — M. Castaing. . . 192
Inscription de Grave Creek. — M. Lévy Bing. . . . 215
Observations de M. Dally 231
L'Amérique et les Portugais. — M. Luciano Cordeiro. 232
Allocution de M. Haynes 325
Les Régions arctique et antartique. — M. Daa . . . 325
Les Esquimaux. — R. P. Petitot. 329
Les Indiens des Etats-Unis. — M. de Semallé . . . 339
Ancient races of Peru. — M. John Campbell 348
Crânes colombiens. — M. Paul Broca 367
Les Aborigènes de Haïti. — M. Madiou. 383
La tradition de l'Homme blanc. — M. Madier de Montjau 384
Un Manuscrit iroquois. — M. Léon de Rosny 386
Les Mound-Builders. — M. Joly. 387
Les Indiens de la Guyane française. — M. Dupont . . 392
Les Caraïbes. — M. Ballet. 394
Origines des peuples de l'Amérique. — M. le baron de Bretton 438
Les Indiens du Pérou. — M. Ber. 449
Le Maguey. — M. Godron 463
Le Guano du Pérou. — M. Ridel. 464
Ouvrages offerts au Congrès. 465
Suite et fin du mémoire de M. Luciano Cordeiro. . . 469

SECOND VOLUME

Allocution de M. VALDEMAR-SCHMIDT. 5
La langue Cheyenne et le Quichua. — M. LUCIEN ADAM. 6
Les Déné-Dindjiés. — R. P. PETITOT. 13
Un Manuscrit iroquois 37
Les rapprochements de mots. — M. LUCIEN ADAM . . 40
Le Basque et les Langues américaines. — M. JULIEN VINSON. 46
Déchiffrements mayas.— M. LÉON DE ROSNY. . . . 80
L'Amérique centrale. — M. BLAISE 85
La Société des Quakers. — M. MAGUIN 87
Propositions. — M. LAGIER. 87
Le Cree et le Chippeway. — M. LUCIEN ADAM. . . . 89
Anthropologie des Antilles. — M. CORNILLIAC. . . . 148
Statuts définitifs 170
Allocution de M. DE HELLWALD. 175
Allocution de M. JACQUINET 179
Traditions des Groënlandais. — MM. RINK et VALDEMAR SCHMIDT 180
Newark inscription. — M. HENRY HARRISSE. 191
La très-ancienne Amérique. — M. FRANCIS A ALLEN. . 198
De l'Immigration asiatique. — R. P. PETITOT 245
Panoplie d'anciens étriers mexicains. — M. EUGENIO BOBAN 256
Analogies archéologiques. — M. MOREY. 259
Le Canada pré-historique. — M. LE MÉTAYER-MASSELIN 263

Musée de Saint-Pétersbourg. — M. Schœbel. 271
L'ancienne Musique américaine. — M. Oscar Comettant 274
Alphabet Lithua. — M. Pacheco-Zegarra 301
Ouvrages offerts au Congrès 329
Allocution de M. de Dumast. 331
Banquet 339
Liste générale des Membres du Congrès 354
Mémoire sur la numération dans la Langue et dans l'Ecriture sacrée des anciens Mayas, par M. Léon de Rosny 439
Session de Luxembourg 459
Compte-rendu du Trésorier 471